TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10782 — SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1979

A L'ONU

Le président du Mexique propose l'adoption d'un plan mondial de l'énergie

LIRE PAGE 39

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La crise centrafricaine

Le président Dacko invite les jeunes de Bangui à ne plus « se mêler de politique »

Une semaine après la destitution de Bokassa Ier, le président Dacko a invité la jeunesse centrafricaine *« à reprendre le travail et à cesser de se mêler de politique ».* Les étudiants avaient lancé un appel à la grève générale jeudi 27 septembre, qui n'a pas été suivi. En effet, les esprits semblent s'être calmés, après l'annonce de l'arrestation de plusieurs collaborateurs de l'ex-empereur et de l'arrivée prochaine dans les ministères de fonds destinés à la paye des fonctionnaires.

A Strasbourg, le Parlement européen a repoussé, vendredi matin, l'examen de la situation en République Centrafricaine, comme le demandait un groupe de députés socialistes, parmi lesquels MM. Georges Sarre et Ernest Glinne (Belgique), président du groupe.

De notre envoyé spécial

Bangui. — Décidément, Bangui sort tout droit d'un roman de Georges Conchon. C'était à l'heure où la ville hésite entre la table et la sieste. A proximité du Minerva, P.C. central où les ultras de tout poil, broussards en escale, trafiquants en tout genre, mercenaires toutes mains ont vécu ces journées à casser du journaliste et à éponger leurs verres dans la douce euphorie d'une ivresse permanente et des 13 mai réussis, on retrouve le « régisseur » de la prison de Ngaraba, libre comme l'air (*le Monde* du 27 septembre).

Il parle en exhalant ses fines : *« Je suis un être totalement amoral. C'est bien, les coup d'Etat. Il y a au moins toujours trois trucs qui continuent à fonctionner : les cimetières, les hôpitaux et les prisons. Pas près d'être au chômage. »* Déjà il ne l'était plus. C'est là qu'on a su que, la nuit précédente, sept personnes lui avaient été *« confiées »*. L'opération « chloroforme » venait de commencer. Le peuple voulait des coupables? On allait lui en trouver. Une douzaine de personnes — c'est d'autant plus léger que le vivier ici est immense — allaient être vite trouvées, expédiées en prison ou assignées à résidence : l'ex-ministre impérial de l'intérieur et de la défense, M. Zana, ce qui était bien la moindre des choses ; la redoutable Mme Elisabeth Domitien, ex-premier ministre, responsable du parti unique, le Mesan, et le bon maire de Bangui, M. Patrice Zemoniako, celui-là même qui s'était déplacé à Paris pour jurer que jamais un enfant centrafricain ne fut victime de son empereur.

Le peuple ne voulait pas des dirigeants qu'on lui imposait ? On allait lui changer les idées, musique, bière, promesses, nominations : l'opération a commencé tôt jeudi matin à la radio centrafricaine. Aux accents martiaux des marches militaires françaises qui, depuis une semaine, étaient censées galvaniser les foules, se son substitués ceux, plus dansants, des orchestres sangos.

Les lourds camions de livraison ont sillonné la ville pour apporter dans les quartiers populaires la bière nécessaire à la reprise des activités. Des rumeurs ont couru le Bangui des bureaux et des administrations. La paie arrivait, l'Etat réexistait après de longs mois de vacances.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 3.)

LIRE PAGE 3 :

UNE CRISE « EXEMPLAIRE »

par Paul-Jean FRANCESCHINI

Menaces sur les relations franco-libyennes

En cherchant « asile » à l'ambassade de Libye à Paris et en demandant la « protection » de Tripoli, M. Patasse vient de créer entre les deux capitales une tension dont les autorités françaises se seraient volontiers passées. En dépit de bon nombre d'initiatives tumultueuses de Tripoli et de condamnations parfois véhémentes de l'« impérialisme » — accusé récemment de vouloir par son intervention militaire en Centrafrique « freiner les progrès de l'islam », — les relations franco-libyennes étaient ces derniers temps marquées par une apparente cordialité et une étroite coopération dans de nombreux domaines.

En fait, la coopération franco-libyenne date des premières années du nouveau régime. Le colonel Kadhafi avait toujours loué la politique arabe du général de Gaulle et son attitude à l'égard d'Israël. Après la guerre de 1973, Tripoli avait été jusqu'à organiser des colloques sur le gaullisme, accueillant souvent des représentants des mouvements de gauche.

L'indépendance affichée de la France à l'égard des Etats-Unis, notamment sur le plan de la défense, était également vivement appréciée à Tripoli, où l'on avait fait appel à son industrie pour succéder à la Grande-Bretagne dans l'équipement de l'armée, et surtout de l'aviation. Des Mirage et des hélicoptères avaient été fournis. La coopération militaire entre les deux pays se poursuit actuellement pour la maintenance des matériels, bien que, depuis la rupture de la Libye avec l'Egypte, en 1972, et la guerre frontalière de 1976, l'U.R.S.S. se soit hissée au premier rang des fournisseurs de Tripoli.

Sur le plan économique, les ventes françaises à la Libye avaient connu ces dernières années un développement important, notamment dans le secteur automobile où la France s'était taillée une large part du marché. Cette progression était d'autant plus remarquable que la France achète une proportion jugée à Tripoli trop modeste de la production pétrolière libyenne, 3 millions 600 000 tonnes en 1978, soit 3 % de nos importations totales.

Toutefois, les ambitions africaines de Tripoli n'ont cessé de s'affirmer et se sont du même coup heurtées à celles de Paris. Le colonel Kadhafi, s'intéressant vivement au continent noir, s'était lancé dès 1970 dans une grande opération visant à rompre les liens que de nombreux Etats africains avaient noués avec Israël sur le plan diplomatique et dans le domaine de la coopération civile et militaire. Grâce à ses importants moyens financiers, la Libye avait pu enregistrer des succès spectaculaires, notamment en Ouganda. Ces rapprochements devaient, hélas ! inciter le colonel Kadhafi à voler au secours du maréchal Idi Amin Dada dans le conflit — qui devait lui être fatal — avec la Tanzanie.

Plus dangereuse pour les relations franco-libyennes avait été l'intervention de la Libye dans les conflits internes qui ont déchiré le Tchad. Tout en servant de refuge aux dirigeants du Frolinat, la Libye n'avait pas hésité à faire occuper par ses troupes la bande d'Aouzou, en territoire tchadien. Cette tentative d'annexion devait provoquer la rupture entre Tripoli et le chef actuel du régime de N'Djamena, M. Goukouni Oueddei, la Libye ne parvenant pas à jouer un rôle de médiateur entre les différentes factions aux prises. Est-ce l'échec de cette politique qui a poussé le colonel Kadhafi à rechercher des « facilités militaires » en Centrafrique et lui faire hausser le ton à l'égard de la France, sans d'ailleurs provoquer jusqu'ici de réactions à Paris ?

L'avenir du gouvernement Barre

Le premier ministre semble admettre que son temps est compté

Les parlementaires gaullistes réunis en Savoie, aux Arcs puis à Aix-les-Bains, ont continué vendredi, comme ils l'avaient fait jeudi, à critiquer vivement la politique économique et sociale du gouvernement. M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a affirmé que, « si le gouvernement ne modifie pas singulièrement le projet de budget pour 1980, il y a de fortes chances pour que le R.P.R. ne le vote pas ».

Jeudi à Vittel, M. Raymond Barre a prononcé le discours de clôture des journées parlementaires de l'U.D.F. Les propos qu'il a tenus à cette occasion peuvent être interprétés, d'une part, comme une réponse à certains passages de l'intervention télévisée du chef de l'Etat du 17 septembre, d'autre part, comme le signe que le premier ministre sait son temps compté.

La manière dont se sont déroulées et surtout conclues les Journées parlementaires de l'U.D.F., la tonalité quelque peu surprenante du discours prononcé par le premier ministre à Vittel, obligent, à plus d'un titre, à un retour en arrière et au rappel de trois citations.

Le 17 septembre, devant les caméras de FR 3, le chef de l'Etat avait prononcé les phrases suivantes : *« M. Barre est un homme d'une honnêteté à toute épreuve, au-dessus de tout soupçon. (...) Il n'a, à ma connaissance, aucune ambition personnelle. (...) Il est incontestablement respecté et apprécié de l'ensemble de ses collègues. » « Les mesures que j'ai acceptées, je les ai acceptées pour solde de tout compte. » « S'il y a des équilibres à rechercher, ils devront l'être par une remise en cause des dépenses. »*

Chacun de ces trois extraits doit être présent à l'esprit pour éclairer l'analyse de ces Journées de l'U.D.F., et particulièrement de la dernière séance, conclue par M. Barre.

« M. Barre est un homme d'une honnêteté... » Cet hommage - épitaphe a troublé nombre d'élus giscardiens présents à Vittel. Rares étaient ceux qui n'avaient voulu y trouver qu'un compliment sans ambiguïté et n'avaient pas ressenti les formules du chef de l'Etat comme autant de manifestations d'une volonté de se démarquer du premier ministre. Seule circonstance atténuante accordée par un député : *« Peut-être faut-il tout de même tenir compte, dans cet hommage, du côté... « châtelain » du président. Un châtelain qui vante les gens de son service, place au rang de leurs qualités premières l'honnêteté et l'absence d'ambition. »* Perfide correctif !

En outre, cet hommage équivoque a certainement blessé le premier ministre. Certes, point de réplique cinglante de sa part, point de formule choc, mais un discours. Un discours écrit et soigneusement préparé, distribué à la presse en même temps qu'il était prononcé — ce qui n'est pas habituel à l'hôtel Matignon, — un discours lu avec application et sur un ton ferme, sans qu'une seule modification d'importance y soit apportée. Un discours qui pouvait fort bien être entendu comme la concrétisation de l'exaspération du premier ministre à l'égard de ses détracteurs, des journalistes, des gaullistes et même de certains giscardiens, mais aussi comme un discours-bilan, un discours-testament, une justification ultime. Enfin, une réponse à M. Giscard d'Estaing.

A certains moments, M. Barre a donné l'impression de parler comme un homme qui s'est fait une raison de son sort : bilan de trois ans d'action, répétition de la formule *« depuis 1976, j'ai... »*, énoncé dans le détail des mesures prises au cours de cette période (jusqu'à celles *« en faveur de la musique »*). Il n'y manquait ni l'aspect « rapport moral et financier » de fin de mandat (*« J'ai agi dans un esprit de totale loyauté », « Je crois avoir réalisé tout ce qu'il était possible de faire »*) ni l'aspect allocution d'adieu et évocation du bon temps — ou plutôt du mauvais : *« Je n'oublierai pas de sitôt la situation que j'ai trouvée en 1976, (...) je n'oublierai pas de sitôt les longs mois qui ont précédé les élections législatives... »*

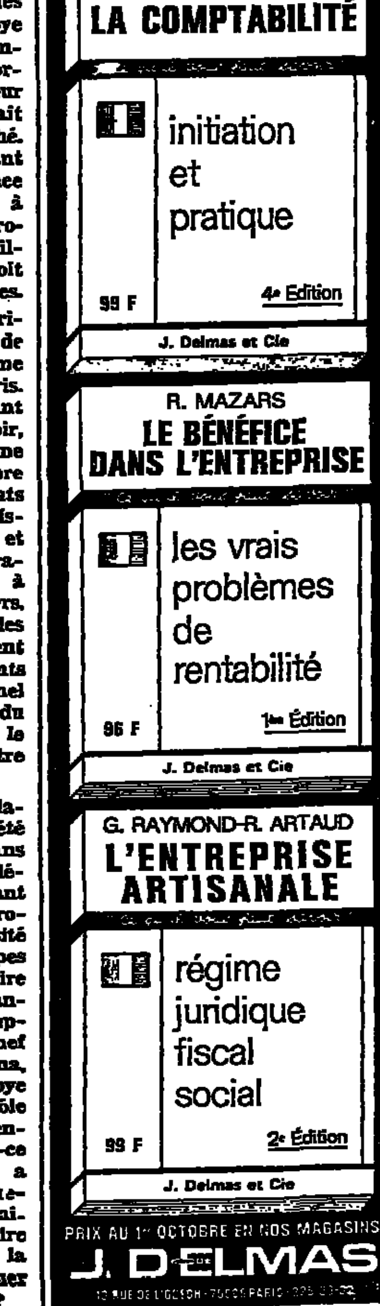
NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

LA FAMINE AU CAMBODGE

- **Selon l'UNICEF, tous les enfants de moins de cinq ans sont morts.**
- **Phnom-Penh entend bénéficier de la totalité de l'aide humanitaire.**

(LIRE PAGE 6.)



Dans quel système monétaire vivons-nous ?

Hausse de 100 % en dix mois de l'or, qui vaut aujourd'hui — en dollars — onze fois plus, et même davantage, que son prix officiel du début de cette décennie ; nouvel accès de faiblesse de la devise américaine, retombée à Francfort à son niveau le plus bas de la fin octobre 1978 (avant le plan de redressement du 1er novembre) ; remous à l'intérieur du S.M.E., dont les parités ont dû être « réajustées » six mois après son lancement, tout cela manifeste un malaise profond, dont les ministres des finances et de l'économie des pays de la zone franc se sont faits l'écho, le 27 septembre, dans le communiqué de leur session d'automne, qui précède les assemblées du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

Quelle est, après les bouleversements qu'il a subis depuis 1971, la nature du système monétaire dans lequel nous vivons ? Dans quelle mesure contribue-t-il à l'inflation, qui n'épargne plus désormais aucun pays, et qui, à l'exception de quelques-uns, atteint et dépasse à nouveau le rythme des 10 % ?

I. — L'INFLATION DES EURODEVISES

par PAUL FABRA

Pour la première fois, on a vu au printemps dernier, à l'occasion des discussions confidentielles qui ont lieu une fois par mois à Bâle au siège de la B.R.I. (Banque des règlements internationaux), les deux puissances financières les plus importantes du monde, les Etats-Unis et (loin derrière eux) la République fédérale d'Allemagne, demander, par la voix de leurs représentants respectifs, une forme ou une autre de contrôle du marché des eurodevises, dont la masse est aujourd'hui évaluée à quelque 860 milliards de dollars pour le 31 mars dernier (dernières statistiques disponibles), soit, malgré le léger recul constaté au premier trimestre de cette année, une progression de 45 % par rapport à mars 1978.

Cette somme est égale à la masse monétaire des Etats-Unis (1) dans laquelle, relevons-le tout de suite, sont inclus les comptes en dollars que possèdent, dans les banques de New-York, de Boston ou de Chicago, les banques situées en dehors du territoire des Etats-Unis et qu'on appelle « eurobanques » parce qu'elles opèrent sur le marché international des capitaux (le Crédit lyonnais, la Société générale ou le C.C.F. sont des eurobanques). Ces comptes inscrits au nom des eurobanques forment la base sur laquelle repose l'énorme édifice des eurodollars qui, bon an mal an, s'élève bien d'un ou deux étages supplémentaires.

Il aurait été conforme à la logique des choses et à l'intérêt des nations que l'initiative germano-américaine fût inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale du Fonds monétaire qui se tient à Belgrade la semaine prochaine. Cela aurait contribué à brancher sur la réalité une réunion qui risque fort de ressembler, comme beaucoup de celles qui l'ont précédée, à une séance du Parlement appelé à se prononcer sur l'aide aux producteurs de foie gras, alors que le territoire national est envahi par l'ennemi. Mais pour qu'il en fût autrement, il eût fallu que les dirigeants de Washington et de Bonn eussent voulu, à ce stade, faire autre chose que lancer un ballon d'essai, dont l'apparition a été suffisante, on s'en doute, pour déclencher un efficace tir de barrage de puissants lobbies bancaires, appuyés en l'occurrence par la Grande-Bretagne, inquiète pour le rôle dominant de la place de Londres, la France soucieuse peut-être de rester en grâce auprès d'éventuels prêteurs, et la Suisse, dont la réglementation bancaire aurait du mal à s'adapter aux méthodes de contrôle envisagées.

(Lire la suite page 40.)

(1) M2, c'est-à-dire la masse monétaire composée des billets en circulation et des dépôts bancaires à vue et à terme.

« UN SEUL MONDE »

Le Monde publie pour la seconde fois aujourd'hui « Un seul monde », supplément mondial trimestriel qui constitue l'organe de dialogue et de réflexion de seize journaux de l'Ouest, de l'Est et du Sud, sur le développement et le nouvel ordre économique international.

(Lire pages 33 à 38.)

AU JOUR LE JOUR

TEL QUEL

Au cours d'une interview accordée à la journaliste italienne Oriana Fallaci, l'ayatollah Khomeiny s'est amèrement plaint de ce qu'on le prenne pour un dictateur. Il a même qualifié cela d'« inhumain ».

La tristesse du saint homme nous fait peine, mais il semble pourtant qu'elle soit sans fondement, car il ne viendrait à l'idée de personne de le prendre pour un dictateur : en réalité, on le prend tout simplement pour l'ayatollah Khomeiny.

BERNARD CHAPUIS.

UN LIVRE SUR LES RÉSEAUX D'AIDE AU F.L.N.

Les porteurs d'espoirs ?

Les Porteurs de valises : un livre passionnant, bourré de révélations et de documents inédits. Que cette minutieuse enquête sur les réseaux français d'aide au F.L.N. algérien ait été conduite par deux journalistes de trente-trois et trente ans, Hervé Hamon et Patrick Rotman, que leur jeune âge à l'époque du conflit écartait des événements, témoigne de l'intelligence des faits et du métier de ses auteurs. Le travail n'était pas facile : éplucher l'activité de la « Résistance française à la guerre d'Algérie », clandestine par nature et peu connue, obligeait à plonger dans les huit années noires d'une guerre qui a divisé la France et dont les conséquences morales, intellectuelles et politiques s'étalent encore sous nos yeux.

La distance de nos auteurs n'affadit pas le brouet. Leur sympathie va, de toute évidence, à leurs « porteurs de valises », à ces Européens qui qui véhiculèrent les fonds, des écrits, et, plus rarement il est vrai, des armes pour les Algériens.

Qu'est-ce qui a pu conduire des Français à épouser une cause qui, *a priori*, mais cela n'est plus évident, n'était pas la leur ? La réponse est simple : la carence de la gauche. Car, c'est une constatation, « les porteurs de valises » viennent pour la plupart de ses eaux. Les appels, les avertissements sur la condition algérienne, lancés bien avant le conflit — en particulier les articles prémonitoires de l'historien André Mandouze publiés dans *Esprit*, — n'ont pas manqué. La droite, en effet, ne se pare pas de convictions anticolonialistes. Ne furent donc surpris par l'insurrection de 1954 que ceux qui n'écoutaient pas, c'est-à-dire quasiment tout le monde. La « gauche respectueuse » comme la définit alors un sartrien irrespectueux, sera longtemps absente de cette lutte. En 1954, il n'y aura guère que des trotskistes pour réclamer l'indépendance de l'Algérie.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 27.)



Le Monde

idées

NOUVELLE DROITE

Ce que nous disons

par ALAIN DE BENOIST (*)

C'EST un spectacle assez réjouissant que donne d'elle-même, depuis maintenant trois mois, une presse qui ne cesse d'attribuer à la « nouvelle droite » (N.D.) les étiquettes les plus contradictoires. On pourrait multiplier les exemples. Pour la vieille gauche, la N.D. n'est, bien entendu, qu'une résurgence de la vieille droite *(le Nouvel Observateur,* 2 juillet 1979) ; pour le parti communiste, c'est une *« opération giscardienne » (France nouvelle,* 28 juillet) ; pour Jean-François Kahn, une forme de « néo-stalinisme » *(le Matin,* 7-8 juillet) ; pour l'extrême droite, une école « proche de l'intégrisme israélien » (Mme Beau de Loménie, *le Monde,* 24 août) ; pour l'extrême gauche, une nouvelle « peste brune » *(Rouge,* 31 août) ; pour les chrétiens, un mouvement d'« orgueilleux » *(la Croix,* 1er août). Au fil des semaines, la N.D. a tour à tour été assimilée aux partis de la majorité, au néo-fascisme, aux Soviets, en même temps qu'à la commission trilatérale *(Monde et Vie,* 24 août) ; aux francs-maçons *(Bulletin de l'Occident chrétien,* juillet) ; aux « nouveaux philosophes » (Yvon Quiniou, *le Monde,* 28 juillet) ; aux « nouveaux économistes » (Maurice Duverger, *le Monde,* 25 juillet), etc. A cela sont venus s'ajouter les analyses, plus intelligentes et plus nuancées, mais pas nécessairement plus exactes, de René Rémond, André Fontaine, Guy Hocquenghem, Catherine Clément, Christian Zimmer, Philippe Nemo, etc.

N'ayant ni le goût ni le temps de participer à des polémiques, je me suis généralement abstenu de répondre à ces commentaires si variés que, pour la plupart, ils s'annulaient mutuellement eux-mêmes. Il me paraît plus simple et plus utile de dire, brièvement, ce qu'est la nouvelle droite et cè que sont ses idées essentielles.

Ce que l'on appelle, d'un terme d'ailleurs assez équivoque, la nouvelle droite, est un ensemble, plutôt informel, de groupes d'études, d'associations culturelles, de journaux et de revues d'idées, dont les promoteurs, il y a déjà plus de dix ans, ont entrepris, de façon systématique, mais également pragmatique, de mettre en place un *corpus* idéologique aussi cohérent que possible, qui ne se confonde ni avec les idéologies à la mode, souvent connotées à gauche ou à l'extrême gauche, et presque toujours à résonance égalitaire, ni avec les vieux démons de la vieille droite : indifférence à l'endroit de la pratique théorique, rigidité mentale, exclusion de l'autre, fantasmes d'autorité, préjugés xénophobiques, tentations totalitaires ou racistes, complaisances cocardières, ordre moral.

Cette entreprise a connu divers vecteurs : la revue *Nouvelle Ecole,* le journal *Eléments,* l'association GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) en particulier. On s'accorde aujourd'hui, à la lumière d'une publicité que la nouvelle droite, volontiers méprisante envers le *star system* (même et surtout quand elle en bénéficie), n'a jamais demandé à leur reconnaître une certaine influence et un certain développement.

C'est un phénomène intellectuel et culturel. La nouvelle droite entend participer au débat dont le « pouvoir culturel » est l'enjeu. Elle produit, à cet effet, divers travaux à caractère théorique. Rien ne la fera, bien entendu, renoncer à cette vocation. Et à cet égard, les prises de position, favorables ou hostiles, de la classe politique à son endroit, lui importent autant que si elles émanaient des éleveurs de chiens ou des fabricants de scaphandres.

Anti-réductionniste

Sur le plan des idées, la nouvelle droite s'affirme essentiellement *anti-réductionniste.*

Anti-réductionniste, d'abord, sur le plan de la philosophie générale. Par opposition aux doctrines universalistes, de droite et de gauche, la N.D. ne croit en l'existence ni de lois absolues ni d'un « ordre naturel ». Se déclarant nominaliste, elle estime qu'on ne peut atteindre à l'universel qu'en partant du particulier. Elle pose en postulat que les différences entre les êtres ne sont pas sommables — et que c'est par pure convention qu'on peut tirer un concept universel, une catégorie générale d'une série d'observations singulières. Pour elle, il n'y a pas d'« existence en soi » : toute existence est particulière — et même l'Etre est indissociable d'un *Dasein,* d'un Etre-là. La N.D. se situe, de ce point de vue, aussi bien dans le prolongement des Cyniques, qui déclaraient à Platon : « Je vois bien le cheval, je ne vois pas la chevalité », que d'un Guillaume d'Ockham, qui montrait l'impossibilité pour la pensée positive d'argumenter sur des « universaux » — et dont l'intervention sonna le glas de la scolastique. De la même façon, elle s'oppose aussi bien aux métaphysiques occidentales de type classique qu'aux théories d'un Karl Marx, qui, dans ses premiers écrits, assurait qu'« un être non objectif est un non-être » *(l'Idéologie allemande)* et définissait la « révolution » comme la recoïncidation de l'homme avec son « propre » : son essence éternelle.

Par opposition aux tenants d'une histoire linéaire, qui pose le devenir inéluctable comme une ligne reliant, de façon inéluctable, un état anté-historique (Jardin d'Eden, communisme primitif) à un état post-historique (instauration du règne de Dieu sur terre, société sans classes), la N.D. pose l'histoire comme non-sens. Par suite, elle conçoit l'homme comme seul donneur de sens, comme seul fabricant d'une histoire-comme-sens : d'une histoire où le passé, le présent et l'avenir, ne sont pas des *moments* s'excluant l'un l'autre dans une perspective monolinéaire, mais des *dimensions* données à tout moment, en incessante conversion mutuelle, d'un devenir historique « sphérique », toujours susceptible de remaniements et de dépassements à la seule mesure de la volonté de ceux qui lui donnent une forme.

De même qu'elle n'aperçoit aucun sens de l'histoire, la N.D. ne constate aucun sens dans l'organisation générale du monde. Observant la relativité générale des mœurs, des idées et des conceptions du monde propres aux différentes cultures de l'humanité, elle est beaucoup plus portée à interpréter l'ordre dont le monde autour de nous semble donner le spectacle comme le simple résultat de l'interprétation que nous en donnons. Clément Rosset, citant Malcolm Lowry, note que tout ce qui advient se fait *anyhow somehow, « de toute façon d'une certaine façon » :* de ce que les choses sont inévitablement comme elles sont, et non autrement, on ne peut tirer l'idée que leur existence répond à un plan. Pour la N.D., le monde se présente comme un chaos où seul l'homme a le pouvoir de mettre des formes et de tenter de les faire durer. Ce qu'à écrit ici même *(le Monde,* 2 juillet) Christian Zimmer, sur la question de savoir s'il y a ou non du *sens* en dehors des hommes, constitue sans doute, à cet égard, le débat fondamental.

Aucun déterminisme

Anti-réductionniste, la N.D. l'est encore dans sa conception de l'homme — dans cette « anthropologie » qui sous-tend son discours. La N.D. récuse toutes les formes de déterminismes, toutes les formes d'unilatéralismes réducteurs. Elle rejette d'un même mouvement les doctrines qui prétendent que le fait humain, la structure sociale ou le devenir historique, peuvent être interprétés à la lumière d'un déterminant unique : l'économie, la sexualité, la race, la biologie, etc. Elle rejette aussi bien la physique sociale, qui fait de l'homme le jouet de processus déterminés en dernière instance par l'économie (qu'il s'agisse de l'économisme libéral ou de l'économie marxiste), qu'on ne sait quelle prétendue politique du vivant, qui serait fondée sur la seule prise en compte des déterminants biologiques, et qui, en quelque sorte, aboutirait à ramener la sociologie à la zoologie.

L'homme est un vivant. Comme tel, il est soumis à un certain nombre de contraintes et de limitations résultant de sa condition biologique. Mais l'homme n'est pas un vivant comme les autres. Il est un animal, mais il n'est pas qu'un animal. Son spécifique est ailleurs. Au rebours des autres animaux, l'homme n'est pas intégralement *agi* par son appartenance à l'espèce, par sa condition biologique. Chez lui, les déterminismes de la naissance ne s'expriment que comme potentialités. L'hérédité dote chaque homme d'un certain nombre de capacités. La façon dont il s'en servira, dont il les mettra en œuvre, dépend de lui, de l'image qu'il se fait de lui-même, de sa volonté propre, des objectifs qu'il se fixe, enfin, du caractère favorisant ou inhibant du milieu dans lequel il vit. L'homme n'est pas libre d'être ou de ne pas être le théâtre d'un certain nombre de pulsions, mais il est libre de choisir la façon et l'objet par rapport auquel ces pulsions vont s'actualiser. L'homme se bâtit lui-même. Il se crée lui-même. Si *ses schémas* de comportement sont en grande partie innés, ses comportements eux-mêmes dépendent uniquement de ses choix : distinction fondamentale, que certaines tendances actuelles — la « sociobiologie », par exemple — commettent la grave erreur de ne pas prendre en compte.

En définitive, le spécifique de l'homme réside dans sa perpétuelle malléabilité. Il réside dans sa conscience historique, dans son aptitude à mettre *en perspective* toutes les problématiques —dans sa capacité à créer toujours de nouvelles formes de *culture.* Et c'est précisément parce que l'homme n'est pas agi mécaniquement par sa « nature » qu'il est à la fois supérieur et fragile — qu'il peut à tout moment se dépasser ou retomber en dessous de lui-même, perdre son humanité et s'en donner une nouvelle.

Anti-réductionniste, la N. D. l'est enfin au regard de l'un des plus préoccupants problèmes de ce temps : l'érosion systématique des différences, des personnalités, des identités collectives. L'élimination de l'Autre, qui, hier encore, se faisait de façon presque toujours brutale, par la dévaluation morale ou l'extermination, s'opère aujourd'hui de façon plus subtile, plus « douce », mais tout aussi détestable. La mondialisation des problématiques, l'accélération des communications et de l'information, entraînent avec elles le risque grandissant d'une homogénéisation progressive du monde, d'une réduction progressive de l'humanité à un type unique, à un mode de vie unique, à un référent unique. C'est ainsi que nous assistons à l'appauvrissement des cultures nationales et régionales, à la disparition des langues minoritaires, à la prolifération d'une *american way of life* qui ne réalise l'unité des hommes qu'au niveau des valeurs matérielles et marchandes, et qui, déjà, dessine les contours d'un monde uniformément gris, où l'homme perdrait ce qui a fait jusqu'ici sa spécificité, sous le jeu conjugué des idéologies démissionnaires et d'une technique devenue folle parce que n'étant plus au service d'un grand projet collectif.

La diversité engendre des inégalités relatives. Mais l'inégalité exige un point de comparaison. Il n'existe, au sein de l'humanité, aucun référent culturel unique. Il n'y a donc ni race, ni peuple supérieur. Lorsqu'elle s'efforce de redonner aux Européens la mémoire de leur plus ancien passé — non pour y revenir, mais pour s'y rattacher, — la nouvelle droite n'entreprend rien qu'elle ne souhaite, dans le même moment, voir se développer d'un bout à l'autre de la planète — et d'abord dans les jeunes nations du tiers-monde, seules capables encore, peut-être, de redonner au jeu mondial des influences et des créations culturelles, la diversité qu'il me semble aujourd'hui menacé de perdre.

(*) Ecrivain, rédacteur en chef de *Nouvelle école.*

Faut-il avoir peur de la biologie ?

par HENRI DE LESQUEN (*)

LA France a longtemps accusé un retard extraordinaire dans le domaine de la réflexion politique. Les schémas de pensée y sont encore largement façonnés par les catégories mentales du dix-neuvième siècle, influencés par des modèles inspirés de la mécanique et de la physique classiques. De là, sans doute, un navrant décalage entre le discours politique et le mouvement des connaissances ; de là cette crainte diffuse ou ce silence gêné devant les découvertes de la biologie moderne — même si quelques esprits libres, à droite, à gauche ou ailleurs n'hésitent pas à braver les interdits.

Paresse intellectuelle ? Probablement, car *« notre esprit cartésien comprend mieux les systèmes mécaniques que biologiques »* (1). Références et révérences obligées à l'idéologie longtemps dominante ? Il est vrai que le ciel du freudo-marxisme a pesé bas et lourd comme un couvercle sur la pensée française. Mais il faudrait aussi incriminer un biologisme sommaire, plus analogique que rigoureux, qui a voulu justifier les doctrines les plus réactionnaires et, surtout, les manipulations de la science exercées à des fins totalitaires par Lyssenko et ses émules. Ce n'est pas au nom de la génétique que Hitler a tué, ou que Lénine et Staline ont décimé leur peuple : *c'est au nom de l'idée fausse qu'ils se faisaient de la nature humaine.* Bien sûr, ce n'est pas l'idéologie qui doit commander à la science, c'est au contraire la science qui doit nourrir et informer la réflexion politique.

En particulier, si l'on veut, loin des systèmes dogmatiques qui ont fait faillite, développer la société à partir de l'homme, la nation à partir du citoyen, il faut s'efforcer de connaître ses besoins et ses instincts, ses modes d'action et de pensée, la logique de son comportement, analyser comment sa spontanéité vitale est mise en forme par l'éducation et les institutions.

Le progrès des connaissances rend aujourd'hui possible et nécessaire cette démarche anthropocentrique, car *« il y a une composante biologique qui intervient dans tout phénomène de société »* (2).

Les systèmes totalitaires sont fondés sur une idée abstraite et partielle de l'homme. N'est-il pas temps, enfin, que les politiques se mettent, modestement, à l'écoute de la science, et notamment des plus récents développements de la biologie ? Qu'on ne s'y trompe pas : elle nous délivre un message de liberté et de diversité, elle nous affranchit des systèmes mécanicistes du siècle dernier, comme le montre avec force Joseph Fontanet, dans *le Social et le Vivant : « Si le monde n'est qu'une immense machine où chaque objet, chaque être est rigoureusement asservi à l'ensemble, que faire de la vie, que faire de la liberté ? Or, c'est de la biologie qu'est venu l'ébranlement qui a jeté bas cette dogmatique figée. »* Oui. La biologie peut aujourd'hui sortir la pensée politique française de son profond sommeil dogmatique.

Il serait illusoire, cependant, d'attendre de la biologie plus qu'elle ne peut donner. Dans la sphère politique, la biologie est un peu la preuve par neuf : celle-ci peut, en effet, montrer qu'une opération arithmétique est fausse ; elle ne peut pas en donner le résultat. De même, la biologie permet de battre en brèche les utopies fondées sur une conception arbitraire de l'homme ; elle ne suffit pas à tracer les contours d'un projet politique — et cela d'autant moins que l'homme ne saurait être réduit à sa seule dimension biologique. C'est ainsi que, selon Valéry Giscard d'Estaing, la thèse marxiste du dépérissement de l'Etat est contraire à tout ce que la biologie et en particulier l'éthologie (l'étude du comportement des êtres vivants) nous disent de l'homme : *« La conception de la nature humaine sur laquelle cette doctrine repose est démentie par tout ce que la science de l'homme, si récente soit-elle, nous apprend. Il n'est pas cet être innocent et paisible, vivant de cueillette et couronné de fleurs que seule une société pervertie détournait de rapports fraternels. Il est capable du meilleur, mais aussi du plus redoutable, quand le triple feu du désir, de la haine et de l'ignorance s'allume en lui. Et ce dont il est incapable, c'est de ne pas rechercher la possession et le pouvoir. Les sociétés de nos frères animaux ne sont-elles pas minutieusement hiérarchisées, et ne défendent-elles pas de leurs griffes et de leurs dents, leur parcelle de territoire ? »* (3). On peut regretter que cette image de l'homme ne soit pas toujours conforme à l'idéal que nous nous en formons ; mais on ne saurait la méconnaître sans de graves déboires.

Faut-il préciser que la biologie ne doit pas être — et n'est d'ailleurs pas — le monopole de la droite, nouvelle ou non, de la gauche ou du centre ? C'est Jacques Attali qui affirmait récemment : *« Il faut que la gauche accepte d'intégrer la génétique et de réfléchir sur la science. »* C'est le sociologue Georges Balandier qui reconnaît : *« Les éthologues peuvent nous aider à définir ce qui est incompressible en matière d'inégalité et en matière d'intervention du pouvoir à l'intérieur de collectivités organisées* (4). » En effet, la biologie laisse au politique le vaste champ du possible. Faisant justice des utopies, elle ouvre la voie à l'espérance.

Le bon sens mal partagé

Certains objecteront que le « bon sens » peut avantageusement remplacer le message de la science. Mais il n'est pas sûr que le bon sens soit la chose du monde la mieux partagée, et que les enseignements de la biologie moderne soient superflus.

Par exemple, a-t-on fait preuve de « bon sens » en proposant naguère une réforme des collectivités locales qui se serait traduite par une fusion des communes, par la disparition de ces sociétés prochaines, de ces communautés vivantes au mépris des besoins fondamentaux d'identité et d'enracinement dont les sciences de la vie nous font aujourd'hui mieux comprendre l'importance ? Ce projet a heureusement été abandonné.

Est-ce du « bon sens » que d'avoir voulu créer dans les collèges uniques des classes indifférenciées dont le niveau est trop hétérogène ; où l'enseignant doit se résoudre à sacrifier les meilleurs ou au contraire à négliger les moins doués ; où se reconstituent des filières clandestines — par le biais du latin ou de certaines langues vivantes — connues des seuls initiés, c'est-à-dire en général des plus favorisés ? Ne pourrait-on mieux assurer la justice en tenant compte des différences de goûts et d'aptitudes ? Ne faudrait-il pas abandonner le mythe d'une école monolithique pour fonder un projet éducatif sur l'exigence de la diversité, c'est-à-dire sur la leçon même du vivant ?

Enfin, il paraît évident que l'urbanisme français, depuis trente ans, n'est pas marqué au coin du « bon sens ». On a fait croître des mégalopoles où règnent la solitude et l'anonymat ; on a laissé construire des grands ensembles d'inspiration collectiviste où l'on récolte aujourd'hui les fruits amers de la violence. Les impératifs marchands ont relégué au second plan les besoins spatiaux des habitants. Pourtant, l'éthologie a suffisamment décrit les réactions d'agressivité provoquées par une violation de l'espace personnel, et les effets dramatiques de la surdensité. Retraçant les expériences de Calhoun sur l'effondrement comportemental d'animaux enfermés dans un espace restreint, René Lenoir conclut : *« Tous les phénomènes constatés dans les grandes villes du monde prouvent que l'on peut passer de façon légitime du comportement des animaux à celui des hommes. »* (5).

En vérité, ce n'est pas la biologie qui est redoutable, mais son ignorance, la méconnaissance de son importance et de ses limites. *« Toute politique,* disait Valéry, *implique une certaine idée de l'homme. »* Telle est, en effet, la dimension la plus noble de la politique, au-delà de la gestion des affaires d'un pays, du jeu des partis, et du choc des ambitions. Qui oserait prétendre que la science aujourd'hui n'a rien à nous dire sur l'homme ou que la politique doit demeurer aveugle et sourde au progrès des connaissances ?

On peut rêver que vienne le jour du dialogue. Si la « droite » ne se satisfait pas des fausses évidences du « bon sens », si la « gauche » ne se complaît pas dans l'utopie, la réflexion biologique aidera au dépassement de ces notions désuètes qui, depuis trop longtemps, divisent les Français.

(*) Membre du Club de l'Horloge, co-auteur de la *Politique du vivant.*

(1) Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie française ;* Fayard (1976).

(2) Jean Frémal, conclusion du colloque « Biologie et sociétés » (1977).

(3) Valéry Giscard d'Estaing, o.c.

(4) Colloque sur l'unité de l'homme, tome 3, *Points ;* Seuil (1974).

(5) René Lenoir, *les Exclus ;* Seuil (1974).

LIVRE

La réponse cinglante d'un chrétien

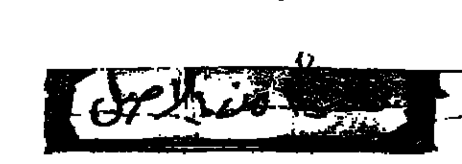
IL n'est pas étonnant que le premier pamphlet contre la nouvelle droite soit signé de Georges Hourdin, dont toute la vie militante et toute la carrière de journaliste se consacrent depuis plus de trente-cinq ans à la défense des valeurs chrétiennes.

« Nous avions tort d'imaginer, parce que la pensée de droite avait cessé d'occuper le devant de la scène, qu'elle avait disparu pour toujours, écrit-il. *Elle était seulement tapie dans l'ombre, attendant le moment de tenter d'imposer sa sordide vision du monde. Elle est là, à nouveau bien vivante, et nous sentons sur nos vies souffler le mufle de la bête. »* Une *« bête »* qui est aujourd'hui alimentée, dit Georges Hourdin, par *« ceux qui professent »* les *« doctrines de l'ombre ».* Et de citer Louis Pauwels, le père Bruckberger, le démographe Chaunu, le professeur Debray-Ritzen, le journaliste Georges Suffert, Alain de Benoist, mais aussi Michel Poniatowski et la Commission trilatérale.

La réponse est cinglante. Georges Hourdin pourfend les ennemis de Rousseau, vole au secours de Marx, dénonce l'eugénisme, le racisme, le mythe indo-européen, les thèses antiégalitaristes. Il le fait au nom de l'égalité fondamentale entre tous les hommes, créés par Dieu, au nom de l'Evangile, qui n'est pas ce *« poison »* dont parle Louis Pauwels — après Joseph de Maistre — mais *« un ferment si puissant qu'il enivre parfois les esprits faibles ».* Pour Georges Hourdin, *« Hitler n'a pas perdu la guerre ».* Il faut le vaincre définitivement en fondant une Europe *« fédérée, démocratique et indépendante »,* en étendant la démocratie *« à tous les secteurs de la société civile où se sont réfugiées et souvent développées les vieilles formes d'oppression »* et en accompagnant cet effort d'*« une prise de conscience morale ».* Face à Georges Hourdin, la *« bête »* ne connaîtra aucun répit.

A. R.

(★) Georges Hourdin, *Réponse à la nouvelle droite ;* Stock.



L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN CENTRAFRIQUE

« J'ai demandé à un pays africain de liberté de m'aider à retourner à Bangui »

déclare M. Patasse, après s'être réfugié à l'ambassade de Libye

Grand remue-ménage, jeudi 27 septembre, devant le « *Bureau populaire de la Jamarya libyenne populaire et socialiste* », le nouveau nom de l'ambassade de Tripoli. A l'extérieur se pressent les voitures de radio et de télévision, à l'intérieur se succèdent les conférences de presse de l'hôte inattendu des lieux : M. Ange Patasse (1), ancien premier ministre de Bokassa Ier. Selon les officiels libyens, c'est à 10 heures du matin que le « réfugié » s'est présenté à l'ambassade pour solliciter un droit d'asile « *qui lui sera certainement accordé* ».

Après de premières déclarations à la presse à midi, M. Patasse tient vers deux heures de l'après-midi une conférence de presse en règle dans un salon de l'ambassade.

« *A la suite de l'incident d'hier*, (mercredi), *j'avais fait une demande d'explication aux autorités françaises. Les démarches ont été faites en mon nom auprès du gouvernement français et de l'Elysée, mais il n'y avait pas de réponse. C'est pourquoi j'ai préféré demander protection à un pays africain de liberté, et lui demander de m'aider à retourner à Bangui. Ce que je voulais, c'est un papier attestant que je pouvais quitter le territoire français. Je ne pouvais pas me contenter de déclarations disant que je pouvais le faire.* »

Reprochant à la France de « *maintenir M. Dacko comme elle le faisait pour un gouverneur général des colonies, ce qui nous rappelle de mauvais souvenirs* », M. Patasse estime « *essentiel que l'armée française quitte rapidement le pays, car nous devons régler nos problèmes par nous-mêmes* ». Il martèle avec assurance : « *Ce sera le peuple de Centrafrique qui, de toute manière, sera le vrai juge. Je n'ai personnellement pas d'ambition politique. C'est mon mouvement qui, le moment venu, désignera notre candidat au poste de premier ministre ou à celui de ministre. Tout ce que je peux vous dire c'est que M. Patasse dispose dans son pays d'une certaine popularité.* »

Devant les portes closes de l'ambassade, une petite délégation, composée de plusieurs membres du Mouvement de libération du peuple centrafricain de M. Patasse, demande à être reçue. « *Nous n'avons pas été consultés*, déclarent-ils à qui veut les entendre. *Nous supposons que M. Patasse avait des raisons impérieuses pour agir ainsi.* » Finalement, la délégation sera reçue. Les officiels libyens s'efforcent de contenir la curiosité des journalistes en affirmant : « *Maintenant, c'est à Tripoli de décider.* »

R. D.

(1) Le nom de M. Patasse a trois syllabes : bien que n'ayant pas d'accent, l'e final se prononce comme un e fermé. (N. D. L. R.)

M. Patasse peut partir, mais son exigence d'un « papier » du gouvernement est grotesque

déclare M. Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères

Commentant l'attitude de M. Ange Patasse, M. Olivier Stirn nous a déclaré, ce vendredi matin 28 septembre : « *Il convient de ne pas oublier qu'il s'agit du premier ministre de Bokassa au moment du couronnement. Comme personnalité neuve et intacte, je ne suis pas certain qu'il soit très représentatif. C'est ce que nous lui avons dit lorsqu'il a voulu partir, en lui conseillant de s'interroger sur l'accueil qui lui serait fait. Puisque désormais il est acquis qu'il sera accueilli à Bangui, il peut partir quand il le voudra, et aller où bon lui semble. Quant à la demande d'un « papier » du gouvernement français, elle est grotesque, puisque nous avons exprimé publiquement une position officielle.* »

Rappelant la position de fond du gouvernement, qui a voulu que « *les Africains apprécient* » et s'est refusé à « *être le moteur du coup d'Etat malgré les demandes qui lui étaient faites* », il estime que le changement de régime s'est déroulé « *sans effusion de sang et dans les conditions les meilleures qu'on puisse imaginer* ».

« *Pour ce qui est des réactions en France*, ajoute M. Stirn, *la plupart des commentateurs apprécient le fait que Bokassa ait été renversé. La moitié de l'opposition (socialiste) nous disent : « Vous auriez dû agir avant », et l'autre (communiste) : « Vous en » avez trop fait. Pourquoi cette » intervention ? » M. Mitterrand a eu la réaction du ministre de la France d'outre-mer de la IIIe qu'il est resté. En nous reprochant de n'avoir pas dénoncé la situation à Bangui, il estime qu'on a le droit de donner son opinion sur un pays étranger, comme s'il s'agissait d'un département français. C'est à la fois irréaliste et néo-colonialiste, et je ne pense pas qu'un jeune socialiste réagirait de cette façon.* »

La stratégie du soldat de plomb

« Opération flic » : c'est ainsi qu'un officier supérieur de l'armée de terre française, conversant en toute liberté à Paris, a baptisé l'expédition parachutiste de Bangui, traduisant vraisemblablement le sentiment d'autres cadres de métier devant ces images — photographies de presse ou séquences télévisées — d'hommes en tenue léopard contrôlant les identités, montant la garde, imposant le respect du couvre-feu ou patrouillant dans les rues de la capitale centrafricaine.

Et d'ajouter que ces mêmes images, de déjà vu, lui rappelaient des souvenirs aujourd'hui ensevelis, ceux de la bataille d'Alger, il y a une vingtaine d'années, lorsque les parachutistes du général Massu avaient été chargés de quadriller la ville pour des missions de maintien de l'ordre et de fouille qui auraient dû normalement relever de la police.

Cette déviation des missions est, peut-être, dans la logique d'une intervention qui — même si elle est réclamée par les dirigeants de l'Etat assisté — tend à substituer un ordre importé à l'insécurité locale ou à la désorganisation, momentanée, de la vie administrative de ce pays. Mais le risque est immédiat que le piège ne vienne se refermer sur cette force d'intervention, engluée, cessant d'être l'arbitre pour devenir la cible, et bientôt prisonnière d'un engrenage qui la dépasse et l'entraîne au-delà de ses ambitions premières.

Le précédent tchadien est là pour rappeler qu'il est toujours plus facile de se décider à s'engager dans une opération militaire de rétablissement de l'ordre que de savoir s'en retirer à temps et sans perte irrémédiable.

Depuis quelque trois années environ, le président de la République apparaît comme fasciné par le fonctionnement d'une « machine » militaire qui répond, avec efficacité et discrétion, à la moindre de ses injonctions, dont il attend beaucoup sur le terrain, mais qui ne peut pas avoir la prétention de résoudre les imbroglios politiques de l'Afrique.

Il est sans doute grisant de pouvoir déplacer, à sa guise, des pions disciplinés sur l'échiquier mondial pour tenter d'endiguer, ici ou là, des menaces de déstabilisation, à terme, des équilibres ou du statu quo *sur lesquels la France a fondé sa politique africaine. Pourtant, cette stratégie du soldat de plomb, comme on la dénomme déjà, a ses limites, ses périls et ses déviations aventureuses.*

L'hommage que, dans ses Mémoires, M. Henry Kissinger rend à la politique africaine de la France, jugée « plus constante et plus perspicace » *que celle des Etats-Unis, ne doit pas inciter le chef de l'Etat à confier à l'armée française le rôle d'un suppléant « cubain » des forces alliées occidentales dans cette région du monde.*

JACQUES ISNARD.

Une crise « exemplaire »

Une semaine après la chute de l'empereur, l' « affaire Bokassa », française bien avant d'être centrafricaine, offre un spectacle fascinant. A partir d'un dossier qui n'était pourtant pas indéfendable, le gouvernement est parvenu, en volant hardiment de gaffe en gaffe, à transformer en crise majeure l'épilogue inévitable de l'une des grandes mésaventures de sa politique africaine.

Il était parfaitement concevable de revendiquer une responsabilité de la France dans l'effondrement du trône de stuc doré devant lequel, naguère, elle envoya si piteusement un ministre faire la courbette. Condamner sans appel, au nom de la « *non-ingérence* » la « *scandaleuse* » intervention de Paris relève au mieux de l'angélisme. En fait, depuis treize ans, l'ancienne métropole « *intervenait* » dans les affaires intérieures de la tyrannie équatoriale en assurant, pratiquement chaque mois, la paie des fonctionnaires et la solde des militaires chargés de la répression. Il faudrait toute la casuistique jadis déployée par les théologiens à propos de la grâce divine pour déterminer si celle de Paris était ou non suffisante pour maintenir l'existence de la créature de la France à Bangui.

Un juridisme sourcilleux

De toute façon, tout en ne montrant pas même le mince courage de condamner — fût-ce après tout le monde — les crimes de l'empereur, on ne faisait pas mystère, dans les milieux officiels français, de la recherche d'un remplaçant et d'un scénario de coup d'Etat. L'armée préparait depuis deux mois l'opération *ad hoc*. Tout au plus peut-on observer, avec la *Pravda*, que la politique française a surtout traduit, dans sa tardive indignation, le « *désir de laisser s'échapper la vapeur* ».

Si l'on adopte cette image, le moins qu'on puisse dire est que, depuis une semaine, la vapeur fuse en tous sens, faisant du char de l'Etat la locomotive en folie du *Mécano de la General*. Seule la comédie américaine peut fournir des référencs satisfaisantes au comportement de dirigeants qui, visiblement pris de court par les événements, se surpassent tour à tour dans le genre difficile de la sérénité face au ridicule. L'affaire ayant, comme l'a dit aux Nations unies M. François-Poncet, valeur exemplaire, il n'est peut-être pas inutile d'en démonter les ressorts.

Pour ce qui est de l'exécution du coup d'État centrafricain, on peut seulement relever que l'affaire a été rondement menée. Il n'était, toutefois, pas très adroit de faire arriver le nouveau chef de l'Etat par le même avion que les forces étrangères chargées d'assurer sa « *sécurité* » et, plus vraisemblablement, son installation.

De même, on se demandera toujours comment le souverain déchu, tenu vertueusement soixante heures durant en quarantaine, alors qu'il avait, récemment encore, été honoré dans son château d'une visite du chef de l'Etat, a pu s'expliquer cette toute neuve dureté de cœur. Mais c'est dans la présentation faite de l' « affaire » que se sont empêtrés les différents responsables avec une étonnante « pataudérie » dans un style qui, au demeurant, reflétait quelques constantes du tempérament national.

Sa première marque a été un juridisme sourcilleux servant de justification à des décisions d'ordre hautement politique et exposé de ce fait à d'étonnantes fluctuations. Ainsi de la nationalité française de Bokassa Ier, que nul n'eut le mauvais goût de contester lorsque l'ancien capitaine, couronné et pensionné, s'en prévalut fièrement dans une interview mémorable (1). Le 24 septembre, après un stage de l'impétrant sur la base aérienne d'Evreux, elle lui était déniée par une déclaration solidement argumentée du garde des sceaux en personne, au vu des « *recherches menées au cours du week-end par la Chancellerie* ».

Légèreté et hypocrisie

Il faudra d'autres fouilles d'archives pour expliquer comment le territoire national, inaccessible à un Français présumé, ne peut plus être quitté par un étranger incontestable. M. Patasse en a fait l'expérience. Des raisons politiques le rendant indésirable à Bangui, où M. Dacko ne semblait pas en mesure de s'exposer à la concurrence, il a été opportunément découvert que, porteur d'un « *passeport de l'Empire centrafricain* », il se trouvait, du fait de la chute dudit, dépourvu de document de voyage. On a fait ensuite état d'un titre « *périmé* ». Jusqu'à ce que ces insurmontables difficultés soient soudain aplanies. Entre-temps, M. Patasse, se croyant tenu d'ajouter un gag à un scénario pourtant chargé, se réfugiait à l'ambassade de Libye, « *pays africain et libre* », pour mieux obtenir de la France le « *papier* » attestant qu'il pouvait la quitter.

Si l'on abandonne le mode plaisant pour rendre compte de ce qu'il faut bien appeler une affaire d'Etat, ce sont les mots de légèreté et d'hypocrisie qui viennent sous la plume. Légèreté d'avoir soutenu, sans s'enquérir du réel rapport des forces, un chef d'Etat pourtant connu pour son impéritie passée et dont, avant même qu'il ne se lance dans de surprenantes improvisations, on ne pouvait, de toute évidence, rien attendre de bon.

Légèreté que de prétendre restaurer la république en Centrafrique au moyen d'un gouvernement composé de grognards de l'empire, en en écartant, au demeurant, le seul candidat qui passât pour intègre.

Hypocrisie que d'avoir tenté à toute force d'accréditer la thèse d'un rôle strictement logistique et subalterne dans les événements, alors même, comme vient de le déclarer M. Stirn, qu' « *il est normal d'être hostile au maintien d'une dictature et, le cas échéant, d'aider ceux qui la renversent* ».

Hypocrisie avouée à la télévision de M. Robert Galley qui, la mine confite et oubliant certains « pseudo-événements », assure avoir été au courant par le biais de « coopérants » de toutes les activités de Bokassa.

Hypocrisie encore que de rappeler sans trêve, et tout récemment par la voix du ministre des affaires étrangères, à une tribune prestigieuse, que « *ce sont les Africains eux-mêmes qui ont établi et constaté les atrocités perpétrées* » et que la responsabilité de la chute du tyran est « *régionale* », comme si, sans ce *nihil obstat* d'Etats du continent, les faits n'eussent été ni évident ni condamnables. On en savait pourtant à Paris plus long encore qu'à Dakar sur les crimes impériaux, bien avant le massacre des enfants.

En fait, la politique africaine de la France flotte entre les grands principes et un réalisme sordide, l'intervention militaire avouée et le « *soutien logistique* » honteux, les nécessités de l'action et les rodomontades de la bonne conscience. L' « affaire Bokassa », dont le héros était une caricature, en apporte une caricaturale démonstration. Pas plus que lui, elle ne porte vraiment à rire.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(1) A Antenne 2, le 23 novembre 1977.

LE PRÉSIDENT DACKO INVITE LES JEUNES DE BANGUI A NE PLUS « SE MÊLER DE POLITIQUE »

(Suite de la première page.)

« *Ici, assurer les salaires*, confiera un coopérant, *c'est pratiquement garantir l'ordre. C'est d'ailleurs sur ce point là que M. Ange Patasse a bâti une bonne part de sa légende.* » Légende d'un homme qui avait su assurer les salaires des fonctionnaires, en puisant sur ses propres deniers, quand l'Etat banqueroutait.

L'histoire ne dit pas d'où venait cette fortune personnelle. On tient de source sûre que des fonds importants débloqués par la France sont parvenus ici pour conforter la légende écornée du président Dacko. On sait également qu'un grand nombre de conseillers techniques français sont arrivés ici, pour remettre de l'ordre dans une administration en débâcle, et que bien d'autres, de tous les corps du bâtiment si l'on peut dire, sont attendus.

Le chiffre de deux mille personnes a été avancé sans qu'on puisse avoir confirmation officielle. L'opération « chloroforme » a, il faut l'admettre, parfaitement réussi. Faute de pouvoir maîtriser une situation politique devenue absolument incontrôlable, on a administré à cette démocratie dirigée un solide calmant. On a à offrir les idéaux qu'on peut.

Bangui est resté parfaitement calme jeudi, plongé dans la moiteur d'une journée étouffante. Seul, de temps à autre, un hélicoptère venant se poser contre l'ambassade de France, gardée par quatre automitrailleuses, troublait le silence. Des soldats français déchargeaient des caisses de documents que le Puma venait d'aller charger là-bas au palais de Berengo, toujours interdit aux journalistes. C'était l'empire, le vrai, qui s'en allait là vers de discrètes oubliettes. Dans la nuit, au « kilomètre cinq », sorte d'immense marmite africaine, bouillonnante et surpeuplée, des centaines d'hommes et de femmes ivres de bière et de musique dansaient la démocratie retrouvée en grignotant des chenilles grillées. La fièvre « politique » était tombée comme celle d'un paludéen.

PIERRE GEORGES.

M. René Journiac : le successeur discret de M. Foccart

Il y a quelques semaines, un haut fonctionnaire français ayant assumé autrefois des fonctions en Centrafrique portait à M. Journiac un message destiné au président de la République et rédigé par M. Goumba, un des opposants à Bokassa Ier, vivant à Cotonou. M. Goumba, animateur du Front patriotique oubanguien, expliquait à M. Giscard d'Estaing qu'il n'était nullement hostile à la France, mais que Paris ne devait pas, si un successeur pouvait être trouvé à l'empereur, se lancer dans une opération de type colonial. Le conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines écouta son hôte en silence, assura que le message serait transmis et ajouta simplement que le gouvernement français « *appréciait la discrétion* » de M. Goumba, laissant ainsi une porte ouverte au dialogue. Peu après, un autre « opposant », M. Dacko, moins exigeant, était installé à Bangui par les parachutistes.

Une fois de plus, M. Journiac avait fait la preuve de sa propre discrétion, voire de sa capacité de dissimulation. Sans doute cet homme, chargé depuis longtemps du dossier centrafricain, a-t-il peu apprécié que fût révélée sa rencontre orageuse — cet été, grâce aux bons offices du président du Gabon, — avec Bokassa Ier, auquel il aurait promis que Paris userait de bons procédés à son égard s'il acceptait d'abdiquer sans esclandre. Est-il vrai, comme on l'a dit, que l'empereur le frappa alors de sa canne et brisa ses lunettes ? On ne prête qu'aux riches, et il ne s'agirait là que d'un épisode supplémentaire dans l'histoire des relations fortement « personnalisées » entre M. Journiac et les dirigeants africains.

Né en 1921, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, licencié en droit, M. René Journiac fut magistrat en Afrique avant d'être, en 1960, chargé de mission au secrétariat général de la Communauté. Conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou de 1962 à 1966, il est, de 1967 à 1974, l'adjoint direct de M. Foccart au secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches. En mai 1974, ce secrétariat, dont beaucoup de diplomates dénonçaient le rôle occulte à l'Elysée, est supprimé. M. Journiac reste cependant compétent pour les affaires africaines, avec le titre anodin de conseiller technique à la présidence de la République.

En fait, si l'organe a été supprimé, la fonction demeure. On le voit bien quand, en 1975, M. Journiac mène au Tchad de délicates négociations pour la libération de Mme Claustre, prise en otage par les adversaires du gouvernement soutenu militairement par la France. Depuis, on aperçoit toujours sur le péron de l'Elysée la haute silhouette élégante de M. Journiac chaque fois qu'un chef d'Etat africain est reçu par M. Giscard d'Estaing. Celui-ci ne peut apparemment pas se passer des services d'un homme dont les liens avec les milieux gaullistes paraissent évidents, étant donné son passé auprès de M. Foccart.

Parfois quelques confidences...

M. Journiac était présent à l'époque où M. Foccart, sentant sans doute sa disgrâce prochaine, invitait des journalistes à déjeuner pour justifier sa politique africaine, notamment au sujet de ses démêlés avec M. Tombalbaye, alors président du Tchad. Très courtois, il était en fait impénétrable, sauf quand il voulait évoquer les servitudes inhérentes aux difficiles fonctions de son « *patron* ».

Les deux hommes paraissaient si étroitement associés dans leur travail que la question qu'on se posait à l'époque sur M. Foccart le concerne aussi. Qu'est-ce qui fait courir M. Journiac, de capitale africaine en capitale africaine ? La défense des intérêts africains de certains piliers des conseils d'administration ? Le goût du pouvoir assumé dans l'ombre ? La conviction que les diplomates du Quai d'Orsay ne comprennent rien au caractère très spécifique — « familial » — des relations avec les chefs d'Etat africains. La certitude qu'en l'état actuel des anciennes colonies aucune politique ne peut être efficace sans un certain mépris des hommes ?

Parfois quelques confidences des fonctionnaires du secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches donnaient à leur interlocuteur l'illusion de comprendre certains imbroglios africains. Aujourd'hui, M. Ange Patasse, qui avait appelé à la lutte contre Bokassa Ier, se réfugie à l'ambassade de Libye, qui a soutenu l'empereur jusqu'à la fin. M. Journiac sait sans doute les raisons de cet étrange comportement. Le même M. Patasse menace M. Dacko de « *publier des documents* » sur les « fraudes » dont il l'accuse. Mais, en même temps, des partisans de l'actuel président centrafricain font circuler dans Paris un dossier sur les indélicatesses de M. Patasse à l'égard de ses nombreux débiteurs.

M. Journiac connaît certainement les tenants et les aboutissants de ces affaires. M. Journiac sait beaucoup de choses. Dommage que tout ce savoir ne l'inspire pas mieux au moment de passer aux actes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AFRIQUE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN CENTRAFRIQUE

Libres opinions

Truffes, mines et information

par CHARLES GOMBAULT (*)

POINT n'est besoin de réunir une commission parlementaire de l'information qui aboutirait à des conclusions dérisoires. La vie quotidienne suffit. Et l'affaire Bokassa.

Les deux grandes chaînes de télévision, TF 1 et Antenne 2, avaient couvert le « couronnement de l'empereur » avec un luxe d'envoyés spéciaux et films couleur.

Nul n'avait même pris, à l'époque, la précaution d'expliquer que les frais de collaboration — plusieurs milliards — étaient couverts par la France. On célébrait à l'envi les mérites de cet ami fidèle. Et de nombreux journaux emboîtaient le pas.

Survinrent les révélations, par Amnesty International, de l'assassinat de plusieurs centaines d'enfants centrafricains.

La même télé publie la nouvelle — avec quelle prudence — et recueille les déclarations de M. Galley. Edifiants, les propos du ministre de la coopération, qui déclare notamment : *« Nous n'avons aucune preuve... Je fais toute réserve... Il faut faire la part entre calomnie et information. »*

Et puis, il y a quelques jours, survient brusquement la chute de l'empereur.

Brusquement ? On apprend alors, avec un singulier retard, que, dès le début du mois d'août, l'empereur aujourd'hui déchu recevait à coups de canne l'envoyé spécial du président de la République, et que celui-ci, ayant téléphoné pour exprimer son mécontentement à l'empereur, se fit proprement raccrocher au nez.

A dater de cet incident, la France, dans le secret, organise l'éviction et improvise une solution de remplacement.

S'agit-il, là encore, d'une pression du pouvoir sur les médias ? L'habitude est bien prise de s'en tenir à la vérité officielle sans le moindre effort pour découvrir une vérité pas toujours conforme.

Or l'information est comme les mines ou les truffes.

Celles-ci sont dissimulées au ras du sol. Il suffit de chercher pour trouver.

De vouloir chercher. Et la passivité — la responsabilité — d'un certain nombre de journalistes rejoint, et peut-être dépasse, celle du pouvoir.

(*) Ancien directeur de *France-Soir* (1961-1970).

Bokassa Iᵉʳ avait-il servi de la chair humaine à M. Galley ?

« J'ai tué moins d'enfants qu'on ne l'a dit et ils étaient plus âgés qu'on ne l'a dit », a avoué Bokassa à M. Jacques Duchemin — ancien journaliste, *« attaché de presse avec rang de ministre »* de l'ex-empereur, après avoir été le collaborateur de Moïse Tschombé (Katanga), de M. Hamani Diori (Niger) et de N'Garta Tombalbaye (Tchad, — interrogé par *Paris-Match*, qui laisse à l'interviewé la responsabilité de ses déclarations.

M. Jacques Duchemin décrit *« l'atmosphère de fin de règne »* qui régnait à Bangui. Au passage, il révèle que l'ex-impératrice *« jouait un rôle très important »*, assistant, cachée derrière une tenture, aux audiences de son époux, et tranchant ensuite : *« Celui-là est méchant..., celui-là te veut du bien »*, dans un langage de *« tireuse de cartes »*.

Quant à l'accusation d'anthropophagie portée contre Bokassa, elle laisse son ancien attaché de presse sceptique. Toutefois, celui-ci a ajouté : *« J'ai entendu dire à Bangui qu'au banquet de son couronnement Bokassa avait offert de la viande humaine à Robert Galley pour lui faire une farce. »*

A la question : *« Bokassa est-il riche »*, M. Duchemin répond : *« Oui. Il m'a dit à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas avoir le sort de l'abbé Fulbert Youlou, qui a été renversé par la France et qui, à la fin de sa vie, vivait à Madrid de la charité de quelques amis. Donc il a pris depuis longtemps ses précautions. Bokassa aujourd'hui est multimilliardaire. Dans la malette noire dont il ne se sépare jamais, il y avait des diamants. Pour des milliards. Il appelait cela ses « comptes de cuisine. »*

Enfin, comme on lui demande : *« Est-ce que la France lui a offert de l'argent pour qu'il s'en aille ? »*, M. Duchemin déclare :

« Oui, sûrement. Avec le droit d'asile et tout. C'était le 1ᵉʳ août, le fameux arrangement à l'amiable. Il a refusé. »

M. Guéna : l'« exécution » n'a pas été « brillante »

Les députés R.P.R. ont commenté, jeudi, aux « journées parlementaires », les événements de Centrafrique en estimant que le départ de l'ex-empereur était *« une bonne chose »*, tout en soulignant leurs réserves quant à l'attitude actuelle du gouvernement dans cette affaire.

Bien que cette question n'ait pas été évoquée lors du débat de politique étrangère qui s'est déroulé aux Arcs, plusieurs élus R.P.R. n'ont pas manqué de souligner dans les couloirs *« l'effacement »* de M. Robert Galley, ministre de la coopération, et le fait qu'il ne soit pas venu leur rendre visite, alors que d'autres ministres R.P.R., tels que M. Alain Peyrefitte, ont fait le déplacement en Savoie.

M. Maurice Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a fait remarquer que le départ de l'ex-empereur était un *« bon débarras »*. Pour sa part, M. Yves Guéna, député de la Dordogne, a estimé qu' *« on pouvait dire de la politique comme de la guerre : tout est dans l'exécution »*. *« On ne peut pas dire que l'exécution ait été brillante »*, a-t-il ajouté. De son côté, M. André-Georges Voisin, député d'Indre-et-Loire, président du groupe d'amitié France-Centrafrique, s'est montré satisfait de *« ce départ sans effusion de sang »* et a demandé que M. David Dacko *« s'engage à mettre en place un régime démocratique »*.

Enfin, M. Philippe Seguin, député des Vosges, a souligné que dans cette affaire on allait d' *« étonnement en étonnement »*. *« Elle laisse une impression de malaise. Le départ de Bokassa est une bonne chose, mais avec lui on s'est seulement débarrassé de la partie visible de l'iceberg gênant pour l'image de la France. »*

Un député R.P.R. demande que les domaines de Bokassa en France soient donnés à la Fondation Sologne

De notre correspondant

Orléans. — Que vont devenir les propriétés de Bokassa en Sologne (*le Monde* daté 23-24 septembre) ? C'est la question que l'on se pose dans la région, puisque l'ancien empereur est « indésirable » en France.

Après la proposition du P.C.F., suggérant que l'Etat saisisse les châteaux du « tyran » afin de les transformer en *« colonies de vacances pour les enfants de familles modestes »*, le député R.P.R. du Loir-et-Cher, M. Roger Corrèze, maire de Salbris, vient de demander que les trois résidences et leurs chasses attenantes soient cédées à la Fondation Sologne, au cas où l'Etat entrerait en possession des biens de Bokassa. Association de type 1901, gérée par les collectivités locales, dont le but est d'acquérir des domaines afin de les offrir aux promeneurs, dans une région où les panneaux d'interdiction et les barbelés rejettent ces derniers sur les routes, la Fondation Sologne ne possède encore qu'une seule propriété de deux cent cinquante hectares environ, le domaine du Ciran à Ménestreau-en-Villette, dans le Loiret. Son objectif initial était d'acquérir cinq mille hectares. Les trois domaines de Bokassa totalisent environ deux cents hectares.

Le sort des gardes centrafricains

La fondation éprouve les pires difficultés à trouver des hectares à la portée de ses moyens, en raison de la spéculation sur les terres de chasse en Sologne. Mais l'Etat peut-il saisir des domaines pour l'achat desquels l'ancien souverain est passé devant notaire ? Qui peut empêcher Bokassa de gérer depuis l'exil son patrimoine ou d'en ordonner la liquidation ?

Avant d'être renversé, Bokassa avait d'ailleurs mis en vente le château du Grand-Chavanon, à Neuvy-sur-Barangeon, dans le Cher (*le Monde* daté 26-27 août). Ce domaine, transformé en petit séminaire, était à l'affiche dans les cabinets immobiliers de la région depuis plusieurs années, pour 600 000 francs lorsque Bokassa s'en porta acquéreur en 1974 pour la somme de 1,5 million de francs. Aujourd'hui, sa mise à prix a été fixée à 2 millions de francs. De multiples acheteurs éventuels ont visité le domaine depuis le mois d'août, et on affirme que l'un d'eux s'est décidé et qu'il ne reste plus qu'à mettre la main sur le vendeur.

Autre question. Quel va être le sort des gardes centrafricains du domaine ? Huit hommes détachés de la « garde impériale » se trouvaient au château de Villemorant et au domaine de la Cottencière. Ces derniers auraient déposé leurs armes à la gendarmerie la plus proche, mais se retrouveraient sans solde. L'un d'entre eux aurait demandé à bénéficier de l'asile politique en France. Au Grand-Chavanon, l'équipe des gardes, relevée tous les trimestres et recrutée, semble-t-il, par voie de petites annonces en Centrafrique — les gardes possédant le statut de fonctionnaire, — vient de quitter le château sans que l'ambassade centrafricaine à Paris ait été informée. L'ambassade estimerait que cet abandon de poste ne se justifie pas, puisque les hommes sont « employés d'Etat ».

La presse locale revient d'autre part sur les nombreux séjours de Bokassa en Sologne, son goût pour les cérémonies et les remises de décorations. Fait citoyen d'honneur de Menestreau-en-Villette, Bokassa, qui n'était alors que président à vie de la République Centrafricaine, avait, lors d'une visite en 1972, accroché une multitude de médailles sur les poitrines des notables présents ce jour-là, sous-préfet en tête. Quelques mois plus tard, après les événements restés dans les mémoires sous le nom de « bal sanglant de Bangui », deux journalistes locaux et deux techniciens de l'O.R.T.F., qui avaient fait partie de la « fournée », indignés, avaient décidé de renvoyer leurs décorations. Ils avaient reçu en novembre 1972 notification d'un décret présidentiel portant « perte de dignité » et les rayant de l'ordre de la Reconnaissance centrafricaine. Mais, pour la grande majorité des notabilités et des habitants de la région, Bokassa n'était qu'un châtelain de plus en Sologne.

RÉGIS GUYOTAT.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● M. MOBUTU, PRESIDENT DU ZAIRE, est arrivé, jeudi matin 27 septembre, à Luanda, accompagné de plusieurs membres de son gouvernement, dont M. Karl I Bond, commissaire (ministre) des affaires étrangères et de la coopération internationale. Dès son arrivée à Luanda, le président Mobutu s'est rendu au Palais du peuple pour déposer une gerbe sur le catafalque du président Agostinho Neto. — *(A.F.P.)*

● LE CORRESPONDANT DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE A LISBONNE, M. Jean-François Leven, a été déclaré *persona non grata* en Angola, annonce jeudi un communiqué signé de M. Lucio Lara, secrétaire du comité central du M.P.L.A. - Parti du travail. Cette décision a été prise à la suite d'un article diffusé après les funérailles du président Neto et jugé à Luanda *« sensationnaliste et rétrograde »*.

Argentine

● UN ATTENTAT contre le domicile du secrétaire d'Etat à l'économie argentin, M. Guillermo Walter Klein, a provoqué la mort de deux personnes le jeudi 27 septembre, à Buenos-Aires. M. Klein et son fils, âgé de dix ans, ont été blessés. De source gouvernementale, on déclare que l'attentat contre l'homme de confiance du ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, a été commis par une dizaine de personnes déguisées en policiers. Il s'agirait de guérilleros Montoneros revenus en Argentine en septembre, en compagnie de Horacio Mendizabal et Armando Croato, abattus la semaine dernière par les forces de sécurité. Les auteurs de cet attentat, ajoute-t-on de même source, auraient eu l'intention d'enlever M. Klein, mais y auraient renoncé devant la résistance de gardes armés. Il s'agit du premier attentat contre un officiel depuis celui commis, en août 1978, contre la résidence de l'amiral Armando Lambruschini, qui coûta la vie à une jeune fille et fut revendiqué par les Montoneros. — *(A.F.P.)*

● LE MOUVEMENT PERONISTE MONTONERO a dénoncé dans un communiqué, le jeudi 27 septembre, l'enlèvement à Buenos-Aires de Mme Adriana Lesgart, secrétaire de la section féminine du mouvement.

Espagne

● CINQ MILITANTS DU PARTI POUR LA REVOLUTION BASQUE (E.I.A.) ont été arrêtés, jeudi 27 septembre, dans la banlieue de Pampelune. Les dirigeants de l'E.I.A., qui soutient le statut d'autonomie soumis à référendum le le 25 octobre, ont protesté contre ces arrestations. — *(A.F.P.)*

Sao-Tome et Principe

● UNE TENTATIVE DE COUP D'ETAT menée par M. Trovoada, ancien premier ministre, contre le président de l'archipel africain de Sao-Tomé-et-Principe, M. Manuel Pinto da Costa, aurait été déjouée dans les derniers jours. M. Trovoada se serait réfugié à la délégation des Nations unies à Sao-Tomé. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● M. FRANTISEK KRIEGEL, soixante et onze ans, ancien dirigeant du « printemps de Prague » en 1968, a été victime, la semaine dernière, de deux attaques cardiaques successives et son état est considéré comme grave, a-t-on appris jeudi 27 septembre dans les milieux proches de la « Charte 77 »

Zimbabwe-Rhodésie

● LES FORMES ARMEES RHODESIENNES ont lancé, jeudi 27 septembre, un nouveau raid contre les bases de maquisards situées au Mozambique en présentant cette opération comme un « acte de légitime défense ». Dans la nuit de jeudi à vendredi, les guérilleros nationalistes avaient d'autre part tenté d'investir un camp militaire rhodésien, à moins de 40 kilomètres de Salisbury. — *(A.F.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Les négociations israélo-égyptiennes

La rencontre d'Alexandrie sur l'autonomie palestinienne n'a pas rapproché les positions

De notre correspondant

Alexandrie. — La sixième réunion israélo-égyptiennes au niveau ministériel sur l'autonomie palestinienne, commencée à Alexandrie le mercredi 26 septembre, s'est terminée, comme prévu, le lendemain.

Comme prévu également, cette nouvelle rencontre n'a pas permis aux points de vue des deux partenaires de se rapprocher. Israël continuant à défendre une interprétation restrictive du concept d'autonomie, l'Egypte donnant, au contraire, à ce statut le contenu plus ample, et surtout évolutif, qui s'est imposé à la communauté internationale au cours du dernier quart de siècle.

Néanmoins, les négociateurs égyptiens, qui voulaient à tout prix éviter de donner l'impression que l'on suspendait les pourparlers, ont obtenu, contrairement à ce que paraissait souhaiter l'Etat hébreu, que la prochaine réunion ministérielle consacrée à l'avenir des Palestiniens se tienne dès le 25 novembre, et non pas au début de l'an prochain (*le Monde* du 14 septembre). C'est en Israël que cette rencontre aura lieu.

D'ici là, les efforts américains en vue de prendre langue avec certains responsables palestiniens représentatifs, ainsi que le prochain sommet Sadate-Begin (en principe à Assouan, en novembre), auront-ils permis de modifier l'arrière-plan politique de cette négociation, périodiquement reprise en pure perte depuis six mois, et, partant, de la faire enfin démarrer ? Nul ne se hasarde encore à faire des pronostics.

A la séance inaugurale de mercredi, le climat avait brusquement viré à l'aigre à propos de la récente décision d'Israël, déjà sévèrement condamnée par l'Egypte, d'autoriser ses ressortissants à acquérir des terres en Cisjordanie et à Gaza. Avec une véhémence qu'on ne lui connaissait pas, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, avait notamment lancé : *« Si tout est fait pour écarter les Palestiniens du processus de paix, ces pourparlers sont purement académiques ! »* Ne se laissant pas démonter, le représentant israélien, M. Burg, avait répliqué : *« Vous avez pris un grand fusil pour tirer sur un très petit oiseau. Les résolutions des Nations unies parlent de l'acquisition de terres par la force et non par l'argent. »*

La déclaration finale de la rencontre d'Alexandrie, contresignée aussi par le délégué américain, qui assiste à toutes les réunions ministérielles israélo-égyptiennes sur l'autonomie palestinienne, fait état de la volonté des trois partenaires de poursuivre *« leurs efforts en vue d'inviter les Palestiniens à participer aux conversations »*. Mais de quels Palestiniens s'agit-il ?

M. Burg a ajouté : *« Mon pays serait heureux que la Jordanie prenne part aux négociations. »*

J.-P. P.-H.

● *M. Yasser Arafat*, président de l'O.L.P., a accepté de se rendre en France en réponse à l'invitation que lui a adressée M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, confirme l'agence d'informations palestinienne WAFA. La date de la visite de M. Arafat sera fixée *« prochainement »*, précise WAFA. Le représentant de l'O.L.P. à Paris, rappelle-t-on, avait indiqué que M. Arafat ne viendrait en France que sur l'invitation de M. Giscard d'Estaing.

Guinée-Equatoriale

Le procureur général requiert « cent une fois la peine de mort » contre l'ancien président Macias Nguema

Malabo *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — La peine de mort a été requise, jeudi 27 septembre, contre le dictateur déchu de Guinée-Equatoriale, M. Francisco Macias Nguema.

Sous les applaudissements frénétiques du public, le procureur général a demandé au tribunal de prononcer *« cent une fois » la peine de mort* » pour *« génocide, assassinats massifs et détournement de fonds publics »*. Il a accusé M. Macias Nguema d'avoir directement fait assassiner cent personnes et d'avoir détourné 409 millions de ekueles (monnaie équato-guinéenne). Toutefois, dans son réquisitoire, il n'a fait figurer l'accusation de « génocide » qu'en dernière position.

M. Macias Nguema a également été accusé d'avoir *« brûlé et pillé des villages »*, paralysé la vie du pays en transférant la capitale de Malabo dans son village natal, *« brûlé de l'argent »* et *« transformé sa maison en banque nationale »*.

Le procureur général a affirmé qu'au cours des onze ans pendant lesquels le dictateur a été au pouvoir, la population du pays était revenue de 275 000 à 48 000 habitants, et qu'un Equato-Guinéen, à l'heure actuelle, vivait *« avec 900 calories par jour »*. Il a également dénoncé le travail obligatoire, la supression des libertés et l'inexistence d'un budget de l'Etat depuis 1974.

L'accusé est resté impassible devant la cour. Prié de dire s'il avait quelque chose à déclarer pour sa défense, il a répondu : *« Je n'ai tué personne. Je ne pense pas avoir commis de délit. Je considère, tous les Equato-Guinéens comme mes fils. »* La veille, il avait qualifié son procès de « farce », ajoutant : *« J'étais chef d'Etat et non directeur de prison. »* Le procureur général a demandé des peines de trente ans de prison pour cinq des coaccusés et de un an pour trois autres. L'avocat de l'ancien dictateur, Mᵉ Eloy Elo, a plaidé qu' *« à défaut de preuves formelles »*, il n'était pas possible de condamner son client dont il a demandé l'acquittement. En ce qui concerne les détournements de fonds, il a estimé qu'il y avait eu « transfert », non « malversation ». Enfin, il a fait valoir qu'il n'y avait *« pas eu extermination de groupe ethnique »* et qu'en conséquence on ne pouvait parler de « génocide ».



CENTRAFRIQUE

AFRIQUE

Ouganda

Le procès de Bob Astles âme damnée du maréchal Amin Dada

Kampala. — *« Quand on a un job, on le fait convenablement... En dirigeant la lutte anticorruption, je me suis fait beaucoup d'ennemis... Mais j'étais un simple fonctionnaire au service du gouvernement ougandais. »* Face à ce petit homme qui raconte calmement — et tente de justifier — son passé, comment croire qu'on dialogue, à bâtons rompus, avec l'un des personnages les plus tristement célèbres de l'Ouganda indépendant, « âme damnée » de l'ancien maréchal Idi Amin Dada, exécuteur des basses œuvres ? Tout a été dit sur Bob Astles, ressortissant ougandais d'origine britannique, autant que sur son action occulte et maléfique auprès du dictateur déchu qui l'avait élevé au rang de « major ».

Pourtant, avec ses cheveux grisonnants, ses moustaches tombantes poivre et sel, ses épaules engoncées dans une épaisse canadienne kaki, *« Mister Bob »* ressemble fort au petit fonctionnaire attendant sagement la retraite qu'il aurait pu devenir dans son Kent natal... A cinquante-cinq ans, il affronte aujourd'hui un destin plus périlleux.

Le 25 septembre, il comparaissait, pour la dix-septième fois, devant le juge de Mengo Court, le tribunal de Kampala.

Une demi-heure plus tôt, il est descendu, menottes aux poignets, d'un vieux minibus Volskwagen en compagnie de son coaccusé, Charles Tindyebwa, un ancien agent de police âgé de vingt-neuf ans. Dans le jardin du tribunal, on l'a poliment prié d'attendre l'arrivée des magistrats. Alors, Bob Astles a engagé une longue conversation avec les quelques journalistes occidentaux qui patientaient avant l'ouverture de l'audience.

De notre envoyé spécial

Chiffres et dates à l'appui, Mister Bob évoque les « réussites » de son combat contre la contrebande du café sur les rives du lac Victoria, dénonce les tentatives d'assassinat ourdies contre sa personne et formule l'espoir que le nouveau gouvernement ougandais poursuivra son œuvre de *« nettoyage » : « Les contrebandiers ? Des chics types. Leurs employeurs, eux, étaient les vrais coupables. Je commandais un millier de soldats. Nous avons arrêté plusieurs officiers, mais la corruption se trouvait au sommet. »*

Des cours spéciales ?

Bientôt, une trentaine de curieux, attirés par ce dialogue insolite, font cercle autour d'un spectacle difficilement imaginable ailleurs que dans ce pays, où l'homme de la rue, malgré huit ans de terreur, semble dépourvu de haine à l'égard de ses anciens oppresseurs. Peu après, l'huissier du tribunal invite l'accusé à pénétrer dans la salle d'audience en lançant à la cantonnade un « Bob » familier qui ne choque apparemment personne...

Après un échange d'arguties juridiques et le retrait de chefs d'accusation mineurs, la Cour décide que M. Astles comparaîtra une nouvelle fois devant elle, le 12 octobre, pour y répondre de deux délits : le vol d'une Land-Rover et un cambriolage. Des broutilles, comparées aux deux autres accusations criminelles retenues contre lui — un meurtre et un vol à main armée, — pour lesquels il risque sa tête.

Selon certaines informations concordantes, le gouvernement ougandais pourrait annoncer prochainement la mise en place de « cours spéciales » destinées à juger les quelque trois cents responsables, ou exécutants, de l'ancien régime qu'il tient pour des criminels de droit commun. *Sans aller jusqu'à confier à des « tribunaux révolutionnaires »* — sur le mode iranien, par exemple — la tâche d'exécuter une justice expéditive, les autorités de Kampala ne se sentent plus tenues de respecter une procédure pénale inspirée du modèle anglo-saxon et, de ce fait, trop lente et pointilleuse à leurs yeux. Les membres de l'ancien State Research Bureau — la police politique d'Amin, — des services de renseignements militaires et de l'unité de sécurité publique — dont dépendait précisément Bob Astles — seraient justiciables de ces cours spéciales, qui comprendraient — outre un juge civil — des « magistrats » issus de la police et de l'armée.

En attendant, tandis que Kampala connaît depuis quelques jours un calme précaire, le gouvernement ougandais continue d'afficher une attitude ferme envers les fauteurs de troubles. S'adressant, mardi 25 septembre, à la nation, le chef de l'Etat, M. Godfrey Binaisa, a déclaré à Entebbe qu'il n'*« hésiterait pas à faire arrêter tous ceux, même haut placés, qui se sont engagés dans l'illégalité »*. Affirmant qu'il avait le soutien de l'*« écrasante majorité de la population »*, il a rappelé que vingt mille détenus s'étaient évadés de prison après la libération du pays et que beaucoup étaient porteurs d'armes à feu. Toutefois, le président Binaisa s'est gardé d'annoncer la proclamation de l'état d'urgence, décision qui ne pourrait que mettre en évidence son incapacité à maîtriser la situation.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Si la France est contre nous, qu'elle le dise franchement

déclare au « Monde » le premier ministre sahraoui

Alger. — De passage à Alger, M. Mohamed Lamine, premier ministre sahraoui, a répondu à nos questions en s'attachant à établir la légitimité des opérations menées par le Front Polisario dans les provinces du sud du Maroc.

« Lorsque les forces d'invasion marocaines ont entrepris leur agression, *nous a-t-il dit*, elles se sont emparées de la quasi-totalité du Sahara occidental. Aujourd'hui, elles sont retranchées dans quatre ou cinq villes, et le Maroc n'est même plus capable de défendre son propre territoire. Ses forces occupent une partie de notre pays. Nous occuperons une partie du sien. C'est la loi de la guerre. Nous sommes en état de légitime défense, n'en déplaise à certains milieux.

— *Lorsque vous évoquez ces « certains milieux », visez-vous le gouvernement français ?*

— Nous n'ignorons pas l'existence de l'assistance militaire française au Maroc. Nous savons, par exemple, que des instructeurs français encadrent, au centre de Benguerrir, au nord de Marrakech, les soldats marocains aux techniques de la lutte anti-guérilla après étude des méthodes utilisées par le Polisario. Plus surprenant encore est le fait que

De notre correspondant

des officiers supérieurs français effectuent des tournées d'inspection au sein des troupes en opération dans les zones de combat, notamment à Zag, Tan Tan, Lemsied et Lebouirate.

» Si la France est contre nous, qu'elle le dise franchement. Les actions que l'on s'emploie à cacher, l'histoire finit toujours par les révéler. Il y a donc là un grand point d'interrogation sur l'attitude du gouvernement français.

— *L'occupation de Dakhla vous a-t-elle surpris ? N'y avait-il pas dans l'accord de paix conclu avec la Mauritanie des clauses secrètes prévoyant la remise de la région dont elle se retirait à la R.A.S.D. ?*

— En fait, Dakhla était occupée par les forces marocaines depuis 1976, et la présence des autorités mauritaniennes dans la ville était de pure forme. Pour sauver les apparences, on avait légitimé la présence de la garnison marocaine par le biais d'accords de défense. Rendue publique le 11 août dernier, l'occupation par les forces de Hassan II ne fait que dévoiler au grand jour les visées de l'expansionnisme marocain.

» La présence marocaine à Dakhla rend les forces royales plus dispersées et plus vulnérables. Elle n'empêche pas la Mauritanie d'appliquer toutes les clauses des accords conclus, y compris, bien entendu, les opérations de passation de pouvoir.

— *Que peuvent les résolutions des organisations internationales contre la détermination marocaine ?*

— Les victoires diplomatiques, quelles que soient leur ampleur et leur valeur de stimulation, ne peuvent avoir de conséquences que si le peuple combat. Le régime marocain ne peut résister longtemps sur le terrain. Les soldats du royaume ne sont pas convaincus de la justesse de leur cause. Le déroulement de cette guerre coloniale engendre des situations nouvelles à l'intérieur même du pays. Je n'en veux pour preuve que les récentes exécutions d'officiers marocains.

» Puis l'ONU, l'O.U.A. et les non-alignés cherchent à mettre en application leurs résolutions, leurs membres sont logiquement amenés à s'entendre et à coopérer avec ceux qui luttent sur le terrain dans le même sens.

— *Cette coopération pourrait-elle aller jusqu'à l'envoi de contingents armés ?*

— Si nous constatons que le Maroc fait appel à des contingents de pays amis, nous aurons aussi le droit d'y recourir.

— *A propos de ces amis du Maroc, pensez-vous à l'Egypte ?*

Notamment. Mais je crois que le Maroc n'a pas besoin d'armes et d'hommes. Il a besoin de conviction et de combativité, ce qui est incompatible avec une guerre injuste. L'alliance qui se tisse actuellement entre Rabat et Le Caire résulte de l'isolement africain du Maroc et de l'isolement arabe de l'Egypte.

— *Le roi Hassan II invoque, lui, des arguments idéologiques, la défense du monde libre, des valeurs occidentales...*

— Il est curieux que le Maroc brandisse le drapeau des valeurs occidentales alors qu'il a signé, à propos du phosphate, un fabuleux contrat avec l'U.R.S.S. Nous concernant, à qui fera-t-on croire qu'un pays qui a derrière lui quinze siècles de tradition islamique tournera le dos à cet héritage, à ce patrimoine ? La R.A.S.D. lutte pour son indépendance nationale. Elle sera condamnée demain à coopérer avec tous ses voisins, y compris avec le Maroc, pour peu que le roi ou son successeur le souhaite. »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.





DIPLOMATIE

LA SESSION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

La Commission critique sévèrement le budget proposé par le conseil des ministres

Strasbourg. — En examinant le projet de budget de la Communauté pour 1980, l'Assemblée européenne a planté le décor du grand débat agro-budgétaire qui, selon toute probabilité, va remuer en profondeur la Communauté au cours des mois à venir. Ce débat porte sur quatre chapitres étroitement liés : le budget 1980 ; l'aménagement du Marché commun agricole, afin d'en diminuer le coût ; l'éventuel déplafonnement des « ressources propres » de la C.E.E., et l'octroi d'une compensation financière à la Grande-Bretagne, afin d'atténuer la situation de « débiteur net » importante à l'égard du budget européen qui risque d'être la sienne en 1980. Jeudi, l'Assemblée a traité des trois premiers points.

De notre correspondant

M. Tugendhat, le commissaire européen compétent, a critiqué le conseil des ministres pour les coupes claires qu'il a opérées dans l'avant-projet de budget de la Commission. Ce qu'il lui reproche, c'est d'avoir sévèrement amputé les crédits destinés à des politiques nouvelles, telles les politiques industrielles, régionales, sociales et énergétiques qu'il juge prioritaires, et en sens inverse d'avoir toléré un nouvel accroissement important des dépenses agricoles. La stratégie de la Commission, qui vise à établir un meilleur équilibre entre les différentes catégories de dépenses, est ainsi remise en cause. C'est là, en grande partie, affirme M. Tugendhat, la conséquence des décisions néfastes sur les prix agricoles et le soutien des marchés prises par les Neuf, en juin dernier, contre l'avis de la Commission qui avait prêché l'austérité. M. Tugendhat note que les dépenses agricoles vont augmenter l'an prochain de 19 %. Il souhaite que, grâce à l'action de l'Assemblée, le projet de budget soit sérieusement remanié.

M. Dankert (Pays-Bas, socialiste), rapporteur de la commission du budget, est intervenu dans le même sens. *« La politique agricole commune et son coût,* dit-il, *menacent de devenir le facteur le plus explosif de la Communauté. »*

Les interventions qui suivirent montrent que l'Assemblée a une position sensiblement plus nuancée que celle de M. Tugendhat et qu'elle n'est pas disposée à remettre en cause la politique agricole.

Crédits pour des politiques nouvelles

Certes, une majorité estime nécessaire que le budget 1980 prévoie une augmentation substantielle des crédits affectés à des politiques nouvelles (ce qu'on appelle les *« dépenses non obligatoires »*) et déplore que le Conseil se soit montré à leur égard particulièrement parcimonieux. M. Ansquer (France), au nom des démocrates européens de progrès (groupe dans lequel siège le R.P.R.), déplore *« la poursuite d'un certain immobilisme communautaire »*. Il constate *« que si deux secteurs d'activité évoluent de manière à peu près satisfaisante, le Fonds social et le Fonds régional »*, un effort communautaire accru est nécessaire en faveur de l'énergie, de la recherche et de l'espace.

M. Delors (France), président socialiste de la commission économique et monétaire de l'Assemblée, insiste pour la prise en considération de trois priorités : l'énergie, le redéploiement industriel, l'emploi. Il estime qu'une coopération communautaire réaliste peut renforcer l'efficacité des politiques nationales. Dans le cas de l'emploi, par exemple, un financement communautaire pourrait faciliter le passage graduel à la semaine de trente-cinq heures. M. Delors refuse le dilemme dans lequel, selon lui, on voudrait enfermer le Parlement : ou bien la diminution des dépenses agricoles, ou bien la diminution des ressources consacrées aux politiques industrielles, sociales, régionales. C'est un point de vue largement partagé.

La politique agricole n'a pas manqué de défenseurs. *« C'est la seule politique intégrée, la seule politique de substitution, et les budgets nationaux en sont soulagés d'autant »*, a affirmé au nom du groupe démocrate-chrétien M. Nottenboom (Pays-Bas). M. Rossi (France), au nom du groupe libéral, a souligné que la politique agricole *« a le mérite, au moment où nous connaissons la dépendance énergétique, de nous épargner la dépendance alimentaire »*. M. Spinelli, au nom des communistes italiens, et surtout M. Taylor (Grande-Bretagne), au nom des conservateurs, ont été plus critiques. *« Il nous faut éviter les gaspillages »*, a dit le second.

Bon nombre d'avocats du Marché commun agricole ont expliqué qu'ils ne sont pas opposés à une réflexion sérieuse pour en améliorer le fonctionnement. *« Nous sommes prêts à examiner objectivement toutes propositions quant à la correction des dépenses agricoles »*, a dit M. Rossi. Mais la majorité des parlementaires estiment, semble-t-il, avec M. Delors, que *« la précipitation n'est pas de mise »*.

Jeudi, au cours d'une conférence de presse, Mme Cresson et M. Sutra avaient expliqué comment les socialistes français envisagent les aménagements de la politique agricole. *« Il faut mettre fin au système de soutiens indifférenciés actuel,* ont-ils dit. *Il n'y a pas de raison de subventionner des gens qui ont un haut niveau de compétitivité. Comment ne pas tenir compte, par exemple, du fait qu'un quart des producteurs font les trois quarts de la livraison de lait ? »* Ils ont l'un et l'autre insisté sur le caractère social à donner à la politique agricole : les réformes à prévoir ne doivent pas pénaliser les petits exploitants.

Enfin, l'Assemblée a adopté une résolution présentée par MM. Davern et Buchou (D.E.P., France) qui demande la mise en place rapide d'une organisation commune du marché de la viande ovine, assurant de manière efficace la défense des intérêts des producteurs.

Sur un plan plus politique, l'élément marquant de la session, après le débat de mardi sur l'armement, a été le dépôt, par le groupe démocrate-chrétien, d'un projet de résolution où l'Assemblée est *« invitée à prendre des initiatives en vue de compléter les traités communautaires actuels par un nouveau traité (...) »*. C'est une proposition d'inspiration résolument fédéraliste à laquelle ont souscrit, apparemment sans sourciller, les parlementaires français de la liste U.D.F. inscrits au groupe démocrate-chrétien (MM. Lecanuet, Diligent et leurs amis). Elle va évidemment relancer en France la controverse sur la supranationalité et sur la volonté de s'arroger des compétences accrues prêtée à l'Assemblée à certains. C'est d'ailleurs ce qu'a immédiatement souligné M. Messmer. M. Caillavet (libéral, France), ancien ministre, a, pour sa part, jugé la proposition prématurée.

Certains des objectifs énumérés, pour l'instant sans précision, dans le projet de résolution ont assurément de quoi hérisser les gaullistes et les communistes. De cette liste décrivant ce que devraient être les objectifs du nouveau traité, on retiendra comme particulièrement épineux les points suivants : organisation de la coopération politique européenne ; définition des règles devant régir les élections à l'Assemblée européenne ; règlement de la question du siège des institutions de la Communauté ; décision de l'Assemblée européenne pour l'investiture de la Commission et intervention de l'Assemblée dans la nomination des membres de la Cour de justice et d'autres institutions communautaires ; obligation pour le conseil des ministres de s'en tenir aux conclusions des procédures de concertation avec l'Assemblée ; ratification par cette Assemblée des traités internationaux conclus par la Communauté ; révision de l'énoncé des tâches et des attributions de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'ORDRE DE PRÉSÉANCE DES ÉLUS EUROPÉENS

M. Raymond Barre, répondant à une question de M. Lavédrine, député du Puy-de-Dôme (P.S.), précise à propos de l'ordre de préséance dans les cérémonies publiques que *« l'Assemblée des Communautés européennes n'appartenant pas à l'ordre institutionnel de la République française »* le gouvernement ne compte pas modifier le décret de 1907. Toutefois, si les membres de l'Assemblée européenne le souhaitent, ils pourront participer aux cérémonies publiques en France. Ils prendront alors rang à Paris immédiatement après le Conseil constitutionnel et dans les départements après le conseil général. A Paris, le président de l'Assemblée européenne se placera après le chancelier de l'ordre de la Libération. (*Journal officiel* du 22 septembre.)

Moscou commence à douter de la ratification de l'accord SALT 2

De notre correspondant

Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, ont eu, jeudi 27 septembre, un nouvel entretien — apparemment sans résultat — sur les forces soviétiques à Cuba. L'entretien a été « sérieux », ont-ils tous deux dit à la presse, mais aucune nouvelle rencontre n'est prévue, pas plus, a précisé M. Vance, qu'une visite de M. Gromyko à Washington pour rencontrer M. Carter. Le ministre soviétique repart ce vendredi soir pour Moscou. Le président Carter a d'autre part chargé un comité de douze experts de le conseiller au sujet de la présence militaire soviétique à Cuba. Les Soviétiques commencent, dans ce climat, à douter de la ratification de l'accord SALT 2.

Moscou. — Alors que MM. Gromyko et Vance se rencontraient à New-York, l'agence Tass a rappelé, jeudi 27 septembre, la position soviétique dans l'affaire de Cuba en conseillant aux Américains de mettre un terme à une *« bruyante campagne antisoviétique et anticubaine »*.

Reprenant les termes du ministre soviétique des affaires étrangères, dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, Tass estime que le tapage est *« totalement artificiel »*, puisque, dans cette affaire, tout est *« faux depuis le début : le prétexte, les thèses et les arguments »*. Le commentateur rappelle ce qui avait été déjà dit dans la première déclaration officieuse : *« Les militaires soviétiques sont à Cuba depuis dix-sept ans pour aider les soldats cubains à assimiler le maniement des armes soviétiques dont ils sont équipés. »*

Depuis cette date, la situation n'a pas été modifiée. M. Carter a reconnu que le personnel soviétique qui se trouve à Cuba ne représentait pas un danger pour les Etats-Unis. Conclusion *« logique et naturelle » : « Il faut reconnaître honnêtement que toute cette question est artificielle et la classer. »* S'il n'en est rien, c'est à cause de l'*« inconsistance »* de la position de M. Carter, dont Tass ne se prive pas de relever les contradictions : l'Union soviétique doit comprendre que le peuple américain est très sensible à la présence des unités de combat soviétique dans l'hémisphère occidental, en particulier dans un pays comme Cuba, affirme d'une part le président américain en demandant *« sur un ton d'ultimatum »* le changement d'un *statu quo* vieux de vingt ans, mais il annonce, d'autre part, que les Etats-Unis maintiendront leurs bases militaires dans les pays étrangers à proximité des frontières de l'U.R.S.S.

Un des problèmes *« importants et urgents »* est évidemment la ratification de l'accord SALT 2, sur laquelle les Soviétiques commencent à s'interroger. Des multiples conversations qu'ils ont eues depuis l'an dernier avec des délégations de parlementaires américains, ils avaient retiré l'impression que la ratification serait difficile mais probable, fût-ce au prix d'un document interprétatif qu'ils auraient pu accepter, à condition que le texte du traité lui-même ne soit pas touché. Aujourd'hui, ils en sont moins sûrs ; sans doute citent-ils les déclarations des personnalités américaines favorables à la ratification, même si c'est pour souligner les contradictions de MM. Carter et Brzezinski, qui, *« après avoir sorti un fatras d'insinuations, d'attaques et de menaces à propos de Cuba »*, déclarent considérer *« la ratification de SALT 2 comme une tâche primordiale »*, mais ils ont commencé à envisager l'hypothèse de la non-ratification et l'attitude qu'ils devraient prendre, tant vis-à-vis des Etats-Unis que de leurs alliés européens, si une telle éventualité se réalisait.

DANIEL VERNET.

LA TOURNÉE AUX ÉTATS-UNIS DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'U.R.S.S. A ÉTÉ ANNULÉE

Moscou (*A.F.P., A.P.*). — La tournée aux Etats-Unis de l'Orchestre symphonique de l'U.R.S.S., attendu au Carnegie Hall de New-York, mercredi 3 octobre, et ensuite dans une vingtaine de villes américaines, n'aura pas lieu : la nouvelle a été confirmée jeudi 27 septembre par un porte-parole de Gosskoncert, organisateur officiel soviétique du voyage.

Bien qu'aucune explication n'ait été donnée à cette annulation de dernière minute, il ne fait guère de doute que les musiciens subissent les retombées des défections récentes de trois des danseurs du Bolchoï, Alexandre Godounov, Léonid et Valentina Kozlov aux Etats-Unis, et des deux anciens champions olympiques soviétiques de patinage artistique, Oleg Protopopov et Ludmilla Beloussova, en Suisse.

ASIE

LA FAMINE AU CAMBODGE

SELON L'UNICEF

La population khmère ne compte plus d'enfants de moins de cinq ans

Genève. — L'envoi de lait en poudre pour nourrissons et très jeunes enfants, de médicaments et de vitamines destinés aux femmes enceintes figure automatiquement en tête de toutes les opérations de secours d'urgence. Cela a été notamment le cas pour le Biafra et le Bangladesh, où les conflits armés et la répression avaient fait d'innombrables victimes. Or de tels envois ne sont pas prévus au programme de la vaste « opération survie » du peuple cambodgien entreprise par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et l'UNICEF. Selon ce dernier organisme, en effet, on ne compte pratiquement plus au Cambodge d'enfants vivants de moins de cinq ans ni de femmes enceintes. La famine, la maladie, et aussi la cruauté de la politique des Khmers rouges en ont tué le plus grand nombre. Le refus pour l'instant opposé par les nouvelles autorités de Phnom-Penh d'accepter toute aide humanitaire internationale a permis à l'hécatombe de se poursuivre à une cadence diabolique.

Sur les deux millions et demi de personnes devant — et pouvant enfin — être secourues d'urgence, on compte six cent cinquante mille enfants âgés de cinq à neuf ans, qui continuent à mourir par milliers chaque jour. Quant aux femmes, elles sont toutes devenues stériles du fait de la sous-alimentation et des traumatismes dont elles ont souffert. Le retour en fin de semaine à Genève de M. François Brugnon, chef de la délégation du C.I.C.R., et de M. Jacques Beaumont, responsable de l'UNICEF, permettra à ces deux institutions d'entrer en possession des nouvelles précisions indispensables à la réalisation de la tâche surhumaine déjà entreprise. Les grandes lignes du programme seront définies au cours du week-end qui vient.

De notre correspondante

On ne trouve pratiquement rien au Cambodge. Un exemple : 250 kilos de brochures médicales destinées à informer le personnel infirmier local, plus ou moins improvisé, ont déjà été envoyés sur place. Parce qu'il n'existe plus au Cambodge la moindre page imprimée expliquant comment doivent être dispensés les soins. Les capacités d'absorption des secours pour le Cambodge en l'état actuel sont presque nulles : aucune infrastructure suffisante de déchargement n'a pu jusqu'à présent être mise en place à l'arrivée des avions de secours ; on ne trouve pas de fourches pour sortir les paquets ni de véhicules permettant de les transporter, ni entrepôts pour les déposer. Afin que les vivres ne s'accumulent pas sur place, des emballages particulièrement légers ont été déposés. Les paquets, pesant cependant un peu plus de 10 kilos chacun, devront être acheminés à dos d'homme. Or les hommes, précisément, sont le plus souvent des moribonds ; 3 200 000 dollars sont prévus pour l'achat de toute urgence de camions, chariots, etc., 100 000 dollars pour celui de vélos et de tricycles, 750 000 dollars pour le matériel indispensable au transport par voie fluvile de 1,5 million de dollars pour les carburants. L'envoi d'au moins 3 tonnes de secours par jour représentant des rations de 400 grammes par personnes a été décidé jusqu'au 31 décembre, mais les difficultés actuelles inhérentes au manque de routes et de toutes formes de communications ne permettront pas pour le moment toutes les expéditions, qui sont acheminées par des DC 8.

La réalisation de ce programme nécessite un investissement de 77 200 000 francs. Les plus grands espoirs sont fondés sur l'effort des Etats-Unis, des pays du Marché commun et des Etats scandinaves. La plus grande part du budget sera consacrée à l'achat de vivres de première nécessité et au soutien logistique. Les secours sanitaires (antiseptiques, vitamines, sérums, vaccins et équipement médical et chirurgical) reviendront à 5 millions de dollars. Les outils destinés à faire redémarrer la production agricole et d'autres moyens d'auto-développement de la population locale reviendront à 4 millions de dollars. L'envoi de matériel d'abri ainsi que de vêtements fera également partie de cette première tranche des opérations.

Après l'amélioration de l'infrastructure permettant d'acheminer des envois sur une plus grande échelle, le C.I.C.R. et l'UNICEF devront compter sur un budget de 95 millions de dollars au minimum pour poursuivre leur activité au Cambodge durant le premier semestre de 1980. La coopération des institutions spécialisées de l'ONU (O.M.S., FAO, etc.) et celle d'organismes non gouvernementaux est déjà acquise. En outre plusieurs organisations humanitaires ont également manifesté leur intention de participer à cette campagne gigantesque destinée à sauver tout un peuple. Mais l'ensemble des mesures envisagées sera toujours insuffisant face aux besoins. Le renforcement sur le terrain des effectifs du C.I.C.R. et de l'UNICEF est l'une des conditions qui permettront d'aboutir au meilleur volume de résultats.

Ce ne sont pas les volontaires qui manquent mais l'autorisation de Phnom-Penh, qui ne veut accepter jusqu'à présent que la présence de trois représentants de chacun des deux organismes responsables pour venir en aide à des millions d'êtres traumatisés, malades, affamés, démunis de tout.

ISABELLE VICHNIAC.

L'ASSOCIATION DES KHMERS A L'ÉTRANGER VEUT ACHEMINER DIRECTEMENT DES SECOURS

« La faim frappe et menace de mort deux millions de personnes au Cambodge », a déclaré M. Thonn Ouk, membre du comité directeur de l'A.G.K.E. (Association générale des Khmers à l'étranger) (1) au cours d'une conférence de presse, jeudi 28 septembre à Paris. Selon lui, après l'invasion nord-vietnamienne, les Khmers rouges ont emporté avec eux toutes les denrées alimentaires qu'ils pouvaient transporter avant de regagner le maquis. *« Cela leur était d'autant plus facile* a-t-il dit, *que toutes les denrées étaient groupées dans des magasins collectifs et que la population n'avait plus le droit de détenir en propre de la nourriture. »* M. Thonn Ouk a ensuite dénoncé l'attitude des *« colonialistes vietnamiens »* au Cambodge.

C'est pourquoi l'organisation, tout en travaillant avec la Croix-Rouge internationale, veut acheminer directement des secours dans une zone de no man's land qui n'est contrôlée ni par les Vietnamiens ni par les Khmers rouges.

(1) A.G.K.E., 45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris.

Phnom-Penh entend que toute aide internationale passe par son intermédiaire

Dans un communiqué diffusé, jeudi 27 septembre, par son agence de presse, le gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh a affirmé que toute aide internationale destinée au Cambodge doit passer par son intermédiaire. Cette prise de position apparaît comme un démenti à la Croix-Rouge internationale et à l'UNICEF, qui avaient annoncé une « Opération survie » visant à acheminer des secours, à la fois dans les zones contrôlées par Phnom-Penh et dans celles tenues par les Khmers rouges (« le Monde » du 28 septembre). Vendredi, à Genève, on déclarait ne pas avoir été informé officiellement de cette décision et l'on continuait à préparer l'« Opération survie ».

Chantage

Quelques heures avant la diffusion du communiqué de Phnom-Penh, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'était félicité de l'accord conclu pour l'acheminement de secours d'urgence. M. Waldheim exprimait ainsi le soulagement de la communauté internationale devant l'annonce d'une possibilité d'alléger les souffrances d'un peuple décimé par la famine.

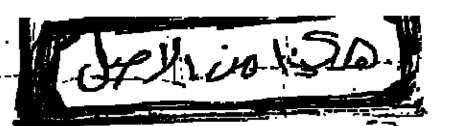
Apparemment insensibles au caractère dramatique de la situation, les autorités de Phnom-Penh dénoncent une *« manœuvre »* visant à légitimer le *« ravitaillement des débris de forces khmères rouges »*, contre lesquelles elles démentent préparer une importante offensive militaire, comme l'avait annoncé Washington (*le Monde* du 28 septembre). M. Heng Samrin peut-il croire sérieusement que les agents de la Croix-Rouge internationale et de l'UNICEF tiennent à venir au Cambodge pour apporter une aide militaire aux anciens soldats de M. Pol Pot ? Derrière la logomachie rituelle de ceux qui présentent comme une *« violation de la souveraineté internationale »* une opération d'assistance à des personnes en danger de mort, il y a simplement un grossier chantage. Constatant que l'ONU n'est guère disposée à le reconnaître, parce qu'il a été installé par le Vietnam, le régime de Phnom-Penh veut montrer que rien ne peut être fait sans lui au Cambodge, même si cette démonstration doit entraîner la disparition du peuple khmer. — J. G.

LA NOMINATION DE M. PIERRE MAILLARD COMME AMBASSADEUR A PÉKIN EST REMISE EN CAUSE

A moins de trois semaines de la visite officielle à Paris de M. Hua Guofeng, président du parti communiste chinois, l'ambassade de France à Pékin est toujours sans titulaire. Après le refus d'André Fontaine (*le Monde* des 25 et 26-27 août), le poste avait été en effet offert à M. Pierre Maillard, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur, délégué permanent auprès de l'UNESCO et présentement conseiller diplomatique du gouvernement, qui avait accepté. Sa nomination a été approuvée par le conseil des ministres le 5 septembre et l'agrément demandé auprès des autorités chinoises qui l'ont accordé.

A la dernière minute cependant, le gouvernement français s'est ravisé, le président de la République estimant dit-on que M. Maillard, qui sera atteint par la limite d'âge à la fin du mois de juin 1981, ne pouvait exercer suffisamment longtemps ses fonctions. Certains pensent cependant que les sympathies socialistes de M. Maillard qui sont connues, même si contrairement à ce qui a été dit il n'appartient pas au CERES, pourraient avoir joué un rôle dans cette remise en question d'une décision déjà prise.





EUROPE

A l'Assemblée des Nations unies

LE DÉLÉGUÉ CHINOIS ACCUSE L'U.R.S.S. DE VOULOIR DOMINER L'ASIE DU SUD-EST

(De notre correspondante.)

New-York. — Les interventions qui ont marqué, jeudi 27 septembre, le débat général de l'Assemblée des Nations unies, ont été celle du président mexicain M. Portillo, consacrée à l'énergie (lire page 39), et celle du chef de la délégation chinoise, M. Han Nianlong, qui s'est livré à de violentes attaques contre l'U.R.S.S. et le Vietnam.

Le chef de la délégation chinoise, M. Han Nianlong, n'a pas mâché ses mots. Il a salué d'emblée *« les peuples des Etats qui mènent la lutte pour la paix mondiale contre les politiques impérialistes et hégémonistes de guerre et d'agression »*. C'est grâce à ces peuples, dont le poids s'affirme sur la scène politique mondiale qu' *« il deviendra impossible à une ou deux grandes puissances de manier le destin du monde »*, a dit le délégué chinois. Après avoir salué la *« vigilance accrue »* de l'Europe occidentale, du Japon et d'autres pays développés menacés *« par l'hégémonisme »*, M. Han Nianlong s'en est pris plus violemment, mais sans la nommer, à l'U.R.S.S., qu'il a accusée de poursuivre *« une offensive globale (...) en utilisant de plus en plus fréquemment des mercenaires pour envahir d'autres pays ou y organiser la subversion militaire »*. C'est cette même superpuissance, a poursuivi le délégué chinois, *« qui a l'effronterie de proposer à cette tribune un point d'ordre du jour intitulé « Inadmissibilité d'une politique d'hégémonie dans les relations internationales », mais c'est bien là son style habituel et maladroit de voleur qui crie « Au voleur ! »*

M. Han Nianlong s'en est ensuite pris avec la même violence au Vietnam qu'il a accusé de préparer une nouvelle offensive massive à la saison sèche pour *« détruire les forces patriotiques du Kampuchéa avant de se tourner contre le reste du Sud-Est asiatique »*. M. Han Nianlong a alors accusé nommément l'U.R.S.S. d'exploiter les *« ambitions vietnamiennes »* afin de pouvoir utiliser l'Indochine *« comme base stratégique pour assurer sa mainmise sur l'Asie du Sud-Est. »*

Le délégué chinois a demandé aux Nations unies d'imposer le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et a indiqué que son pays appuyait la demande d'inscription de la question cambodgienne à l'ordre du jour de l'Assemblée.

A propos du désarmement, M. Han Nianlong a déclaré que *« les deux superpuissances nucléaires doivent être les premières à réduire leur arsenal. Quand des progrès substantiels auront été faits dans ce domaine, les autres puissances nucléaires se joindront à elles »*.

Le premier ministre des affaires étrangères israélien, M. Dayan, a axé son discours sur l'évolution des relations israélo-égyptiennes, la situation au Sud-Liban, le statut de Jérusalem et les rapports d'Israël avec l'O.L.P. Il a souligné la qualité des rapports personnels qui se sont établis entre MM. Begin et Sadate. Au début de son intervention, le ministre israélien a évoqué la situation des juifs de Syrie et d'U.R.S.S. et a lancé un appel en faveur de sept juifs soviétiques emprisonnés pour avoir demandé à émigrer en Israël.

NICOLE BERNHEIM.

Danemark

APRÈS TREIZE MOIS DE COHABITATION DIFFICILE ENTRE SOCIAUX-DÉMOCRATES ET LIBÉRAUX

Le gouvernement de M. Joergensen a donné sa démission

De notre correspondante

Copenhague. — Jeudi soir 27 septembre, le premier ministre danois, M. Anker Joergensen, a annoncé officiellement qu'il avait décidé de présenter, vendredi, à la reine, la démission de son gouvernement, et de provoquer un scrutin anticipé (le cinquième de ce genre en huit ans) dans le courant d'octobre.

Depuis plusieurs semaines, on savait qu'une crise politique sérieuse ébranlait le cabinet bipartite social-démocrate et libéral constitué le 28 août 1978. Cependant, jusqu'au bout, nombre de gens pensaient que l'équipe Joergensen-Christophersen parviendrait — comme cela s'était déjà produit à plusieurs reprises ces treize derniers mois à propos d'autres questions — à un compromis de dernière heure sur l'établissement d'un plan de redressement économique à long terme acceptable pour les deux partis alliés.

Des optimistes s'étaient même persuadés que le réajustement monétaire opéré sur la couronne le 23 septembre, permettrait aux dirigeants de Christiansborg de souffler un peu, et leur fournirait l'occasion d'un délai de réflexion. En réalité, une seule chose a étonné la plupart des observateurs : ceux-ci pensaient que le premier ministre attendrait l'ouverture de la session d'automne du Parlement, fixée au premier mardi d'octobre par la Constitution, pour faire connaître ses intentions. Sans doute, en avançant de cinq jours cette échéance, M. Joergensen a-t-il voulu gagner un temps précieux, la situation actuelle exigeant en effet que la campagne électorale soit le plus courte possible. D'autant plus que la préparation et l'adoption du budget 1980, principale pomme de discorde entre les partis, devra avoir lieu avant le 31 décembre.

A la sortie de la réunion ultime qui avait consacré leur rupture, M. Joergensen et son ministre des affaires étrangères, M. Henning Christophersen, qui sont l'un et l'autre présidents de leurs partis respectifs, montraient des visages tirés. Leurs partisans ont déjà commencé à se rejeter mutuellement la responsabilité de l'échec. Pourtant, les deux leaders, au moment où ils se séparent, se retrouvent paradoxalement unis dans une défaite qui consacre, au moins provisoirement, la fin d'une expérience sans précédent ici : l'union de deux partis traditionnellement opposés, celui des ouvriers et celui des paysans. Expérience qu'ils avaient eu le courage de tenter ensemble, en surmontant leurs hésitations, leurs préjugés, voire leur répugnance, et surtout en passant outre aux critiques et à la grogne de leurs propres troupes.

Dès le début, les dirigeants de la puissante centrale L.O. (plus d'un million de cotisants) et ceux de l'aile gauche sociale-démocrate s'étaient élevés avec hargne contre cette *« alliance contre nature »*. M. Joergensen avait pensé que cette tempête s'apaiserait et qu'il pourrait un jour faire entendre raison aux plus vindicatifs. Il espérait sans doute aussi que les libéraux accepteraient de faire davantage de concessions. Mais ces derniers aussi avaient des comptes à rendre à ceux qui leur reprochaient de renoncer petit à petit à leurs principes de toujours en faisant le jeu des socialistes.

CAMILLE OLSEN.

Italie

M. Luigi Petroselli membre de la direction du P.C.I. devient maire de Rome

De notre correspondant

Rome. — Passation de pouvoirs au Capitole, jeudi 27 septembre : M. Giulio Carlo Argan, maire de Rome, démissionnaire « pour raison d'âge et de santé » (« le Monde » du 6 septembre), a cédé sa place à M. Luigi Petroselli, secrétaire de la fédération régionale du P.C.I. C'est la première fois qu'un dirigeant communiste occupe une telle charge : quoique élu sur les listes du P.C.I. il y a trois ans, M. Argan n'appartenait, lui, à aucun parti.

L'élection du 27 septembre est présentée comme *« un changement dans la continuité »*. De fait, la « junte » municipale de gauche (communistes, socialistes et sociaux-démocrates) reste en place, et la démocratie chrétienne continuera officiellement à « se confronter » avec elle plutôt qu'à s'y opposer. Mais un pas important vient d'être franchi. Après Bologne, Florence, Naples et Turin, la Ville éternelle fait désormais partie de ces vingt chefs-lieux de province (sur quatre-vingt-quatorze) qui ont un communiste pour premier magistrat.

Entre MM. Argan et Petroselli, le mot continuité fait sourire. Etait-il possible de trouver un successeur plus différent ? Le maire démissionnaire est un intellectuel de soixante-dix ans, dont la silhouette frêle est familière des musées et des salons. On se souviendra de lui comme d'un grand historien de l'art, non comme d'un homme politique. Son seul parti aura été la culture avec un grand « C ».

M. Petroselli, lui, est né dans une famille ouvrière de Viterbe, il y a quarante-sept ans. Dès 1950, il adhérait au P.C.I., se faisait emprisonner pendant quarante jours pour une occupation de terres, puis dirigeait l'union des artisans de sa ville. C'est un homme solide, carré, qui a grandi dans l'ombre du parti, dirigeant successivement le comité fédéral de Viterbe (1962-1969), la fédération de Rome (1969-1976) puis de la fédération régionale du Lazio. Son entrée à la direction du P.C.I. date de 1972, un après son élection au conseil municipal de Rome. C'est dire qu'il connaît aussi bien la machine du parti que la ville dont il devient le premier citoyen.

Le bilan de trois années de gestion communiste est assez contrasté. Rome n'a pas changé de visage depuis 1976. Les problèmes quotidiens de cette ville de trois millions d'habitants, à la recherche de son identité, n'ont guère été résolus : la circulation automobile reste chaotique, le centre historique menacé, la grande banlieue très mal équipée, et l'on ne trouve toujours pas à se loger à des prix décents malgré une excellente loi sur les loyers (*le Monde* du 10 octobre 1978). La municipalité ne s'est vraiment distinguée que dans le domaine culturel, où un jeune adjoint dynamique a fait redécouvrir aux Romains leur ville en été.

Le maire sortant et son équipe peuvent néanmoins plaider les circonstances atténuantes. La démocratie chrétienne leur avait livré cette métropole en mauvais état, avec des montagnes de dettes. Aucun problème n'est soluble sans une aide financière de l'Etat. Les employés municipaux sont en surnombre et, comme à Naples, ne cessent de boycotter la nouvelle administration. Enfin, Rome a été secouée depuis trois ans par une série de drames : affrontements de rue, attentats, affaire Moro, mort de deux papes.

Malgré tout, la municipalité de gauche a réussi à donner au Capitole une image de probité dont il avait besoin. Grâce à la notoriété de M. Argan, un certain prestige a rejailli sur la ville. Des rapports courtois ont été instaurés avec le Vatican : chacune des deux Rome accepte sagement de rester dans sa sphère. Homme de transition, M. Argan aura permis aux communistes de hisser le drapeau rouge sur le Capitole.

ROBERT SOLÉ.

Portugal

GRAVES INCIDENTS DANS UNE FERME COLLECTIVE DE L'ALENTEJO

Lisbonne (A.F.P.). — Deux ouvriers agricoles ont été tués et plusieurs autres blessés près d'Evora, dans l'Alentejo, au cours de graves incidents survenus entre des travailleurs d'une unité collective de production (U.C.P., communiste) et des membres de la garde nationale républicaine. La G.N.R. avait entrepris de protéger la restitution de terres et de bétail à l'ancien propriétaire d'une ferme collectivisée dans le cadre de la réforme agraire.

Le processus de remise de terres à leurs anciens propriétaires dans la zone d'intervention de la réforme agraire — prévu, sous certaines conditions, par une loi approuvée pendant le gouvernement de M. Mario Soares — avait été accéléré sous le précédent gouvernement de M. Mota Pinto, provoquant de nombreux incidents dans l'Alentejo. Dès son entrée en fonctions, le 1er août, le cabinet de Mme Pintassilgo avait suspendu ce mouvement et avait annoncé son intention de réétudier le problème.

Les dirigeants des syndicats agricoles ont accusé la G.N.R. d'avoir ouvert le feu sans raison. Selon un officier de la garde, les forces de l'ordre ont riposté aux attaques, à coups de pierres et d'armes à feu, de salariés de l'unité de production voulant s'opposer à la restitution.

Grande-Bretagne

NET PROGRÈS DES LIBÉRAUX A L'ÉLECTION PARTIELLE DE MANCHESTER

(De notre correspondant.)

Londres. — Les travaillistes ont gardé jeudi 27 septembre, à l'occasion d'une élection partielle, leur siège très « sûr » de Manchester, rendu vacant par l'élévation à la pairie de M. Lever, ancien ministre des gouvernements Wilson et Callaghan. Mais les résultats de ce premier scrutin partiel depuis la consultation de mai 1979 sont surtout encourageants pour les libéraux, dont le candidat déloge de la seconde place son concurrent conservateur.

Les libéraux recueillent 14 % des voix, contre 5 % en mai. Même en tenant compte de la faible participation électorale (33 %), il est clair que le parti libéral a progressé aux dépens des deux grandes formations, et plus particulièrement du parti conservateur. Malgré une majorité numériquement réduite, les travaillistes bénéficient d'un déplacement de voix en leur faveur de 4,6 %, ce qui confirme les indications données par les sondages. — H. P.

République fédérale d'Allemagne

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DEMANDE UN RENFORCEMENT DE LA PROCÉDURE ANTITERRORISTE

Essen (*A.F.P.*). — Le procureur général de la République fédérale d'Allemagne, M. Kurt Rebmann, a proposé le 26 septembre une réforme de la procédure pénale afin de mieux combattre le terrorisme.

Au cours du congrès de l'association des magistrats à Essen (Rhénanie-Westphalie), M. Rebmann a demandé l'introduction d'une disposition pénale à l'encontre, notamment, des auteurs d' *« extrême gauche »* qui créent un *climat de violence »* et favorisent *« le soutien public à l'emploi de la violence »*.

M. Rebmann a d'autre part demandé la création d'une clause spéciale contre les abus de procédure destinés à faire traîner les procès en longueur. Cette clause permettrait au tribunal d'interdire les questions et explications *« agressives ou sans rapport avec le procès »* des avocats et de leurs mandants. Par ailleurs, le tribunal fédéral a proposé que les procès puissent se dérouler en l'absence de l'accusé si ce dernier refuse *« manifestement »* d'assister aux débats.

Ces différentes suggestions sont en contradiction avec les déclarations du ministre ouest-allemand de la justice, M. Jochen Vogel, qui a affirmé le 25 septembre que le gouvernement ne voit *« aucune raison de procéder à des réformes de la loi pénale »*.



LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DE L'U.D.F. A VITTEL

M. Barre : « Je crois avoir réalisé depuis 1976 tout ce qu'il était possible de faire pour rétablir notre économie »

Vittel. — Les journées d'études des parlementaires de l'U.D.F. ont pris fin jeudi après-midi 27 septembre. Comme il est de tradition désormais dans ce genre de manifestation, les élus de la principale formation de la majorité ont exprimé une certaine mauvaise humeur, ou du moins une morosité certaine. Toutefois, autant qu'on puisse en juger (les séances avaient lieu à huis clos), cette grogne n'est pas allée très loin ; elle a même semblé s'évanouir totalement à l'arrivée de M. Raymond Barre. Il en avait déjà été ainsi en 1978, à Ollioules : à l'U.D.F., on rouscaille avant ou après les visites du premier ministre, mais surtout pas pendant.

De notre envoyé spécial

En outre, députés et sénateurs giscardiens étaient dans une disposition d'esprit ambivalente à l'égard du chef du gouvernement. Incertains de son avenir, ils étaient nombreux à avoir interprété l'hommage que lui a rendu le chef de l'État le 17 septembre comme un... dernier hommage ; mais, sceptiques sur les chances de réussite d'une politique différente, ils s'interrogeaient sur l'opportunité d'un changement de gouvernement. Finalement, effrayés à l'idée qu'on puisse dire qu'ils l'avaient poussé vers la tombe, ils ont préféré lui réserver un accueil chaleureux et sans fausses notes.

C'était là une issue prévisible mais qui n'a pas conduit M. Barre à gommer pour autant de son discours final quelques remarques sans équivoque sur certaines de leurs inconséquences. En substance : vous répétez que j'explique mal ma politique, mais jamais politique n'a été autant expliquée ; en revanche, c'est le « relais » qui a fait défaut. Vous ne m'avez pas aidé. Vous n'avez pas répondu aux critiques là où vous auriez dû le faire, sur le terrain. Vous parlez beaucoup de justice fiscale, mais les modestes tentatives du gouvernement se sont heurtées à de « vives résistances », j'attends encore vos propositions « précises », etc.

S'ajoutant aux réponses indirectement adressées à M. Giscard d'Estaing, de telles remontrances, même enveloppées, donnaient à ce discours un petit aspect règlement de comptes qui a pu conforter certains élus dans l'idée que ce ne serait pas le même premier ministre que l'U.D.F. inviterait à ses prochaines journées parlementaires. — N.-J. B.

Arrivé jeudi 27 septembre à midi à Vittel, M. Raymond Barre a participé à une séance de travail à huit clos des parlementaires de l'U.D.F. puis il a prononcé le discours de clôture de ces journées d'études qui s'étaient ouvertes le lundi précédent.

Avant qu'il ne prenne la parole, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, avait fustigé ceux qui alimentent la campagne de dénigrement du premier ministre et les rumeurs de son prochain départ. Il avait notamment déclaré : *« Nous savons le ridicule qu'il y a à annoncer ce qui ne manquera pas, de toute façon, de se produire »* et il avait ironisé sur l'attitude d'un journaliste américain qui s'était vanté d'avoir annoncé la mort de Victor Hugo quinze mois à l'avance. Puis M. Chinaud avait conclu en ces termes : *« Un auteur contemporain à qui l'on demandait « Quoi de neuf ? », répondit : « Molière ! ». A cette même question je crois que nous pourrons répondre ce soir : « Raymond Barre ! »*

Le chef du gouvernement s'est donc adressé au début de son intervention au président du groupe U.D.F. pour lui dire : *« Merci d'avoir rappelé qu'on est toujours appelé à disparaître, mais qu'on est toujours là tant qu'on n'a pas disparu »*, puis il s'est donné pour tâche de répondre aux questions : *« Où en est la France ? Où va la France ? »* Il a alors déclaré : *« Voici plus de trois années que je porte la charge de premier ministre, dans une conjoncture internationale et dans une conjoncture nationale qui n'ont pas été de tout repos. Je l'ai fait dans un esprit de totale loyauté aux institutions, au président de la République et à la majorité. Je n'oublierai pas de sitôt la situation à laquelle j'ai eu à faire face à la fin d'août 1976. Je n'oublierai pas de sitôt ces longs mois qui ont précédé les élections législatives où, sur la foi des sondages quasi quotidiens, les uns doutaient — c'est le moins qu'on puisse dire — des chances de la majorité, où les autres préparaient leur accession au pouvoir, tandis que d'autres encore imaginaient les voies de recours. Je n'ignore pas non plus que, depuis le premier jour, j'ai dû mener* une politique à contre-courant : *à contre-courant des idéologies dominantes ; à contre-courant de la facilité héritée du passé, des intérêts et des surenchères, des intrigues, des manœuvres et des appétits ; à contre-courant des bons conseils prodigués pour raisons électoralistes ; à contre-courant enfin de tous ceux qui ne pouvaient admettre que la France devait prendre « le grand tournant », qui lui permettrait d'assurer son avenir. »*

Répondant aux critiques souvent formulées — notamment lors de ces journées parlementaires, — et selon lesquelles le gouvernement explique mal sa politique, il a ajouté : *« Jamais une politique n'a été autant expliquée par le président de la République comme par le premier ministre. Mais c'est le relais plus que l'explication qui a fait défaut. Nous ne devons pas être les seuls à fournir des explications au pays et il est indispensable que vous nous y aidiez. Il faut qu'au-delà du soutien loyal que vous avez toujours apporté par vos votes au gouvernement vous multipliiez sur le terrain les réponses aux critiques systématiques qui sont faites à la politique que vous avez choisi de défendre (...).*

» Ce n'est pas parce qu'il y a, à l'heure actuelle, un certain tumulte dans le microcosme que je me jetterai brusquement dans le sens d'un courant que je crois funeste pour le pays et que je m'adonnerai au jeu confortable des complaisances de circonstance. »

M. Barre a alors dressé le bilan de son action : redressement de l'économie de la France et préparation de son avenir. Au chapitre du redressement, il a cité : *« l'arrêt d'une évolution inflationniste préoccupante (...), la restauration de l'équilibre extérieur (...), la réalisation d'un rythme d'activité plus rapide (...), la remise à flot des entreprises (...), l'augmentation constante de l'emploi salarié total (...), le maintien du pouvoir d'achat ».*

Au chapitre de la préparation du futur, le premier ministre a évoqué *« la politique de réduction de la dépense pétrolière (...), la restructuration industrielle (...), l'essor des grandes industries du futur (...), le renforcement du potentiel de recherche (...), l'aménagement du territoire (...), la formation des hommes (...), l'amélioration de la qualité de la vie »*, et, notamment, dans ce dernier domaine, *« la politique de l'architecture et des sites » (...), la lutte contre la pollution (...), la loi-programme sur les musées »* et *« les mesures prises en faveur de la musique »*. Il a affirmé : *« Voilà ce que le gouvernement a réalisé ou lancé depuis trois ans ! Vous comprendrez pourquoi j'accueille avec surprise et amusement les propos de ceux qui accusent le gouvernement de ne s'occuper que du présent. Il est vrai qu'il avait déjà beaucoup à faire en s'occupant à régler les problèmes qui étaient l'héritage du passé...*

Le successeur de mon successeur

Après avoir noté, *« il nous reste beaucoup à faire et nous devons le faire vite, car il se fait tard »*, M. Barre a déclaré : *« Je crois avoir réalisé depuis septembre 1976 tout ce qu'il était possible de faire pour restaurer les équilibres fondamentaux de notre économie. Quant aux problèmes posés par l'adaptation de la France au nouvel état du monde, il ne faut pas être grand clerc pour savoir que l'effort à accomplir s'inscrit dans la durée, qu'il vaut pour moi, pour le successeur que j'aurai quelque jour et au moins pour le successeur de mon successeur, à quelque tendance politique qu'ils appartiennent et quel que soit leur actuel discours. »* Il a alors analysé les contraintes auxquelles est assujettie la France du fait *« de sa politique d'indépendance et de coopération »*

L'orateur a poursuivi : *« Il y a trois ans que je le répète aux apôtres des grands desseins que le plus grand dessein pour la France est, à l'époque actuelle, la survie.*

« Si j'ai, contre vents et marées, affirmé depuis 1976 la priorité de la lutte contre l'inflation, de l'équilibre extérieur et de la stabilité de notre monnaie, c'est parce que j'étais bien convaincu que la crise du pétrole n'était pas derrière nous, mais devant nous. Je ne m'abrite pas derrière la crise de l'énergie. Un rapport récent du GATT attire l'attention sur la responsabilité dans l'inflation occidentale de la trop forte croissance des revenus, c'est ce que je dis depuis 1976 : ceci devrait conduire certains critiques à admettre que mon action, pour une modération de l'évolution des revenus ne repose pas sur un diagnostic erroné. »

A propos de la fiscalité, *« bloquée et dont l'injustice est ressentie du fait du maquis des privilèges »*, le chef du gouvernement a fait remarquer : *« J'ai pu mesurer les vives résistances à de premières tentatives modestes depuis 1976 de supprimer certains avantages particulièrement contestables. »*

Puis M. Barre a détaillé les différents aspects de l'*« action d'ensemble »* qu'il a *« proposée au chef de l'État dans la ligne de la politique globale menée depuis 1976 »* et dont les éléments ont été *« mis en place les uns après les autres »* : répercussion immédiate de toute variation de prix du pétrole brut, économies d'énergie, soutien à l'activité économique et à l'emploi, poursuite de la lutte contre l'inflation, poursuite de la politique de maintien du pouvoir d'achat global des Français, assainissement de la Sécurité sociale et politique d'équité et de justice sociale. Il a alors affirmé : *« Devant l'U.D.F., qui exprime de façon fréquente son attachement à la justice fiscale, je déclare, d'une part, que je compte que certaines dispositions présentées à cette fin dans le projet de loi de finances seront votées par elle ; d'autre part, que je suis prêt à prendre en considération toute proposition de loi précise concernant une répartition jugée plus équitable des charges, qui serait déposée par la majorité et que celle-ci s'engagerait à voter. »*

M. Barre a poursuivi : *« Tout compte fait, telle est la politique que j'ai soumise au président de la République et que celui-ci a bien voulu accepter. Je ne dirai pas que c'est la seule politique possible ; on peut toujours concevoir de nombreuses politiques. Je dirai que c'est à mes yeux la seule politique réaliste, c'est-à-dire compatible avec les contraintes qui pèsent sur la France et avec les exigences de notre avenir. (...)*

» Il est clair que la cohérence de la politique du gouvernement ne saurait être mise en cause sous peine de compromettre les objectifs poursuivis. Cette politique comporte deux conséquences pour 1980 :

» — Sur le plan budgétaire, aucune dépense nouvelle ne devra être décidée sans être gagée par des économies correspondantes, et si celles-ci s'avèrent impossibles, par des recettes nouvelles. Il serait dangereux de franchir certaines limites au déficit budgétaire que nous acceptons pour des raisons conjoncturelles.

— Sur le plan social, aucune dépense nouvelle ne devra être mise à la charge de la Sécurité sociale ou du budget de l'État, sous la seule réserve des mesures prévues au programme de Blois (notamment — et surtout — le revenu familial minimum pour la famille de trois enfants). Je pense en effet que les ménages, les entreprises et l'État ont atteint la limite de l'effort qu'ils sont respectivement en mesure d'accomplir. »

Le premier ministre a lancé alors : *« Je mets en garde l'opinion publique contre l'idée actuellement répandue selon laquelle il y aurait d'abondantes économies budgétaires à réaliser. C'est un thème familier. Nous avons déjà fortement comprimé les dépenses de fonctionnement de l'État. Quelles autres dépenses veut-on frapper ? Quel serait l'effet de la réduction des dépenses sur le niveau de l'activité économique que, par ailleurs, on souhaite le plus élevé possible, ou sur la protection sociale des Français, que l'on s'engage par ailleurs à sauvegarder ? Quelle hausse supplémentaire des tarifs est-on disposé à accepter pour réduire les concours budgétaires aux entreprises publiques ? Je crains que certaines propositions ne pèchent par ignorance ou par légèreté. Les économies à effectuer seraient aussi douloureuses, sinon plus douloureuses, que les recettes à prélever. Je serais pour ma part amplement satisfait si la progression des dépenses publiques et sociales venait à ne plus excéder dans les années à venir la progression de la production nationale. »*

● *Une manifestation* organisée par le comité régional C.G.T. de Lorraine, par l'union départementale de la C.F.D.T. des Vosges et par la fédération des Vosges du P.C.F. a eu lieu jeudi 27 septembre, à Vittel, pendant que M. Raymond Barre s'adressait aux parlementaires de l'U.D.F. Quinze cents à deux mille personnes y participaient, parmi lesquelles une centaine de sidérurgistes venus de Longwy et réclamant l'implantation d'un complexe sidérurgique dans cette ville.

Le premier ministre semble admettre que son temps est compté

(Suite de la première page.)

Un homme qui s'est fait une raison et qui salue la compagnie, mais aussi un homme qui n'entend pas quitter la place sans régler quelques comptes et lancer quelques avertissements pour l'avenir. Les comptes réglés l'étaient avec M. Chirac et le R.P.R., bien sûr : la situation de 1976, l'allusion aux *« apôtres des grands desseins »* et à *« ceux qui accusent le gouvernement de ne s'occuper que du présent »* ; mais ils l'étaient aussi avec la majorité tout entière et, incidemment, avec l'U.D.F. elle-même : l'U.D.F. qui n'a peut-être pas assez défendu *« sur le terrain »* la politique du gouvernement, l'U.D.F. *« qui exprime de façon fréquente son attachement à la justice fiscale »*, mais qui n'est pas étrangère aux résistances opposées aux modestes tentatives de réforme, l'U.D.F. qui ne propose rien de précis.

Les avertissements pour l'avenir ne manquaient pas non plus. C'est là qu'intervient la deuxième citation du 17 septembre, et c'est là que le premier ministre a commencé à tenir des propos qui ne *pouvaient que s'adresser* au président de la République lui-même. Le discours-bilan est devenu discours-justification, puis discours-testament, avec une formule : *« tous comptes faits »*. L'auditeur avait déjà été alerté quelques minutes plus tôt par une comparaison de la politique actuelle avec les précédentes, et notamment par un rappel de la dévaluation de 1969 (effectuée par M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances).

Quand le premier ministre lança *« tous comptes faits, telle est la politique... »*, on dressa l'oreille : ces trois mots n'étaient-ils pas prononcés sciemment pour faire pendant à cinq autres : *« pour solde de tout compte »*. On pouvait encore douter, juger l'interprétation tendancieuse, invoquer le hasard. Encore que le hasard dans le propos dûment rédigé d'un homme politique habitué aux exégèses...

Mais le doute n'était plus permis : le chef du gouvernement parlait au chef de l'État. Sur deux plans. En premier lieu, il lui disait catégoriquement que, s'il souhaitait infléchir un tant soit peu la politique actuelle, il devrait appeler un autre premier ministre : *« Quoi qu'il puisse m'en coûter, je ne me prêterai pas à des accommodements »*. De là à déduire que le président de la République en a souhaités, il n'y a qu'un pas. Par la même occasion, M. Barre lançait ses avertissements : *« Mon successeur et le successeur de mon successeur »* devront nécessairement poursuivre le même effort que moi ; la *« cohérence » de ma politique « ne saurait être mise en cause sous peine de compromettre les objectifs poursuivis »*, et cela implique des conséquences aussi bien budgétaires que sociales pour 1980...

La seconde partie de cette adresse allait être plus directe encore. Mettant en garde l'opinion contre *« une idée actuellement répandue »*, un *« thème familier »*, M. Barre apparaissait en train non seulement de répondre aux responsables gaullistes qui proposent une politique de rechange mais aussi, tout bonnement, de prendre, en quelque sorte, le contrepied d'une instruction que lui avait donnée M. Giscard d'Estaing *« de la façon la plus nette »* : la *« remise en cause des dépenses »*, dernière référence à l'intervention télévisée du 17 septembre.

« Quelles autres dépenses veut-on frapper ?, demandait le premier ministre, *quel serait l'effet de la réduction des dépenses sur le niveau de l'activité économique ou sur la protection sociale des Français ? »* Certes le développement de M. Giscard d'Estaing sur ce sujet à FR 3 prenait son origine dans l'analyse des remèdes nécessaires au rétablissement de l'équilibre de la Sécurité sociale, il n'en demeure pas moins que le rapprochement ne peut guère paraître fortuit.

Alors ? Un premier ministre en sursis ? Comment savoir ? De toute façon il n'est pas concevable que le chef du gouvernement change avant la fin de la session budgétaire. On dit aussi que nombre de directives adressées par l'Elysée à l'hôtel Matignon sont assorties de délais de réalisation ne dépassant pas la fin du mois de mars.

La rumeur, l'ambiance, l'engrenage de ce que M. Barre nomme lui-même les *« ragots »* et les *« échos »* font, en tout cas, que l'atmosphère au sein de la majorité s'est modifiée, aussi bien du côté de l'U.D.F. que de celui du R.P.R. Comment expliquer autrement que par un effondrement du crédit du premier ministre cette avalanche impressionnante de critiques et de méchancetés entendues aux Arcs, en Savoie, à l'occasion des premières séances des journées d'études des parlementaires gaullistes ?

Premier ministre en sursis, peut-être, mais surtout, après le discours de Vittel, premier ministre qui agit comme s'il savait que son temps est désormais compté. Premier ministre qui semble s'être laissé convaincre de la précarité de son avenir. Et ce n'est pas la rumeur parlementaire qui, sous la Vᵉ République, suffit à convaincre un chef de gouvernement de ce genre de chose.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

M. Labbé souhaite que le projet de budget soit « singulièrement modifié »

De nos envoyés spéciaux

Aix-les-Bains. — M. Chirac ne veut plus sembler participer directement à tous les épisodes de la vie politique. Il s'est donc abstenu de prendre la parole au cours des journées parlementaires du R.P.R. Toutefois, venant de Strasbourg jeudi après-midi, il a tenu à marquer son autorité. Réunissant à huis clos les membres du bureau des deux groupes parlementaires, il leur a lu une déclaration que M. Labbé a ensuite commentée pour la presse. Par cette initiative, M. Chirac a surtout voulu fixer certaines limites.

Aux députés, qui s'inquiétaient de la guérilla livrée par le R.P.R. au gouvernement et au chef de l'Etat, le maire de Paris a fourni des apaisements en leur confirmant qu'il ne favoriserait pas une alliance « anormale » avec l'opposition, dont l'effet serait de renverser le gouvernement. Ceux-là seront soulagés et ne redouteront plus une dissolution qui suivrait l'adoption d'une motion de censure.

A ceux, dont le nombre s'accroît, qui ne rêvent que d'en découdre avec le gouvernement, il demande de présenter des contre-propositions, d'infléchir la politique de l'intérieur, de provoquer une politique de redressement.

Au total, les députés se sentiront d'autant plus libres de critiquer le gouvernement qu'ils le feront sans risques. M. Labbé les a toutefois encouragés à ne pas voter le budget si M. Barre n'acceptait pas de modifier profondément son projet. Il semble qu'il y ait contradiction entre la menace ainsi brandie et le refus proclamé de ne pas recourir à la censure... à moins que M. Labbé n'ait obtenu quelques promesses du premier ministre.

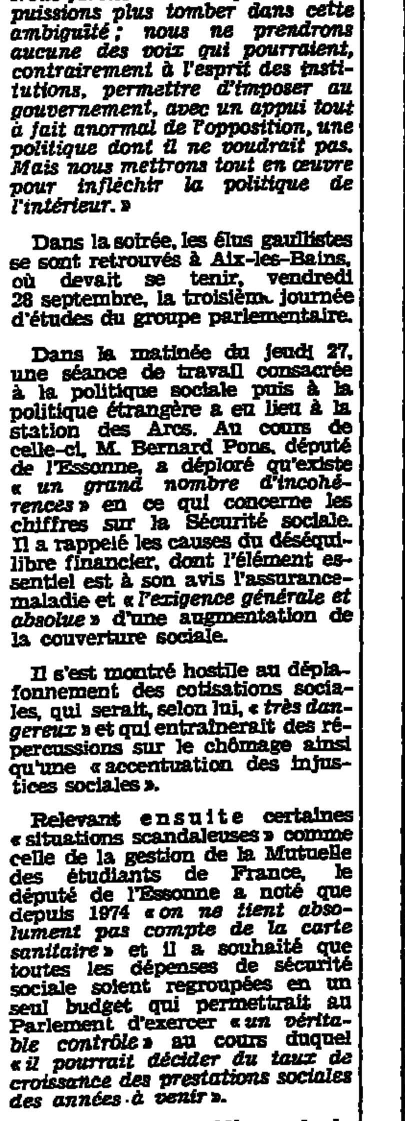
Il apparait en tout cas de plus en plus nettement que M. Chirac ne souhaite plus être concerné ni compromis personnellement par les problèmes internes au groupe parlementaire ou par ceux des relations entre le groupe et le gouvernement. Il veut avoir les mains plus libres pour mener sa propre action dans le pays au cours des mois et peut-être des années à venir, ainsi qu'il l'avait laissé entendre lors du comité central du 23 septembre.

L'organisation du R.P.R. soulevant encore des difficultés, les décisions concernant les membres de l'état-major du mouvement ne devraient être annoncées que le jeudi 4 octobre par M. Chirac. Bien qu'une certaine décrispation se manifeste, on a pu noter, lors de ces journées d'études, l'absence de M. Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, secrétaire général adjoint, dont le rôle, jugé excessif, est contesté par un grand nombre. En revanche, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, qui s'était, lors de l'appel de Cochin (6 décembre 1978), violemment heurté à M. Chirac, au point qu'une procédure d'exclusion avait été engagée contre lui, était présent. — A. P.

Les Arcs. — Jeudi dans l'après-midi, venant de Strasbourg par la route, M. Chirac a réuni aux Arcs les seuls membres du bureau du groupe à huis clos pendant quelques minutes. Le président du R.P.R. leur a déclaré : « *Face à des circonstances nouvelles, face aux épreuves que la nation doit assumer et aux nouveaux devoirs que cela implique pour nous, le Rassemblement doit réviser ses orientations et ses méthodes, ouvrir plus largement ses rangs, trouvé un nouvel élan. Ce renouveau ne le rendra que plus fidèle à son inspiration première et fondamentale. A la fin de 1976, nous avons créé le Rassemblement dans une période difficile pour notre pays, afin de défendre et d'assumer les idées et l'œuvre du général de Gaulle et de poursuivre la voie qu'il avait tracée. (...)* »

» *Et puisque j'évoque 1976 et la création du R.P.R., je souhaite rappeler le rôle éminent qui fut, à cette époque, celui de notre compagnon Pierre Juillet, qui avait déjà joué le rôle que chacun sait auprès du général de Gaulle, puis du président Georges Pompidou. Il incarnait auprès de nous la plus haute continuité de la tradition gaulliste.* » M. Jacques Chirac, répondant ensuite à une question, a déclaré, devant le bureau du groupe : « *Pierre Juillet et Marie-France Garaud ne sont plus parmi nous car ils avaient décidé d'assez longue date d'abandonner la politique active. Ils n'avaient accepté qu'à ma demande de nous aider jusqu'aux élections européennes. En tant que président du R.P.R., je tiens à rappeler les immenses services qu'ils ont rendus à notre cause. Quant à moi, je resterai toujours fier d'avoir eu comme conseillers et comme amis des personnalités de cette qualité intellectuelle et humaine.* »

Rendant compte de la réunion du bureau du groupe, M. Claude Labbé a donné quelques précisions sur les propos tenus par le président du rassemblement. Ces propos, a-t-il indiqué, « *tendaient à mettre fin aux procès d'intention qui ont souvent été faits à notre groupe et à notre mouvement de toujours critiquer d'une manière qui n'était pas toujours dans le sens de la proposition.*



Nous ferons en sorte que nous ne puissions plus tomber dans cette ambiguïté ; nous ne prendrons aucune des voix qui pourraient, contrairement à l'esprit des institutions, permettre d'imposer au gouvernement, avec un appui tout à fait anormal de l'opposition, une politique dont il ne voudrait pas. Mais nous mettrons tout en œuvre pour infléchir la politique de l'intérieur. »

Dans la soirée, les élus gaullistes se sont retrouvés à Aix-les-Bains, où devait se tenir, vendredi 28 septembre, la troisième journée d'études du groupe parlementaire.

Dans la matinée du jeudi 27, une séance de travail consacrée à la politique sociale puis à la politique étrangère a eu lieu à la station des Arcs. Au cours de celle-ci, M. Bernard Pons, député de l'Essonne, a déploré qu'existe « *un grand nombre d'incohérences* » en ce qui concerne les chiffres sur la Sécurité sociale. Il a rappelé les causes du déséquilibre financier, dont l'élément essentiel est à son avis l'assurance-maladie et « *l'exigence générale et absolue* » d'une augmentation de la couverture sociale.

Il s'est montré hostile au déplafonnement des cotisations sociales, qui serait, selon lui, « *très dangereux* » et qui entraînerait des répercussions sur le chômage ainsi qu'une « accentuation des injustices sociales ».

Relevant ensuite certaines « situations scandaleuses » comme celle de la gestion de la Mutuelle des étudiants de France, le député de l'Essonne a noté que depuis 1974 « *on ne tient absolument pas compte de la carte sanitaire* » et il a souhaité que toutes les dépenses de sécurité sociale soient regroupées en un seul budget qui permettrait au Parlement d'exercer « *un véritable contrôle* » au cours duquel « *il pourrait décider du taux de croissance des prestations sociales des années à venir* ».

Evoquant les problèmes de la famille, Mme Hélène Missoffe, député de Paris, a indiqué que malgré les « points noirs » comme le logement et l'absence de certains équipements, « on ne peut pas dire qu'il n'y a pas en France de politique de la famille, aussi imparfaite soit-elle ».

Elle a proposé qu'une prime importante de l'ordre de 10 000 F soit allouée à la naissance du troisième enfant et pour les naissances suivantes.

M. COUVE DE MURVILLE : l'arme atomique ne peut être que nationale.

Evoquant les problèmes de politique étrangère, M. Couve de Murville, ancien premier ministre, déclare que la France « *se doit de demeurer présente et active partout* ».

Soulignant que « *les vieux instincts sont en permanence prêts à renaître* », l'ancien premier ministre assure qu'en matière de politique étrangère « *beaucoup est dans la manière dont l'action est conduite et dans la résolution qui anime les responsables de cette action* ». A cet égard les gaullistes resteront donc vigilants comme ils le seront en matière de politique de défense. « *Les conversions subites*, note en effet M. Couve de Murville, *doivent toujours être suivies avec soin.* »

Evoquant « *la vieille antienne de la défense européenne* », et soulignant le caractère « *scandaleux* » et « *dérisoire* » de cette « *étrange campagne* », il déclare qu'envisager une coopération atomique avec l'Allemagne fédérale « *serait faire fi de deux notions fondamentales* ». « *D'une part*, explique-t-il, *l'arme atomique, par essence, ne peut être que nationale ; d'autre part, le fait que la R.F.A. ne puisse, en raison de ses engagements, disposer d'un armement atomique, demeure un fondement du statu quo européen, donc de la paix de notre continent.* »

En ce qui concerne les négociations russo-américaines SALT 3, l'ancien premier ministre assure que celles-ci ne concernent pas la France, notamment parce que la participation de notre pays « *se réduirait à une vaine figuration* » et « *conduirait simplement à nous faire rentrer avec la bénédiction de Moscou dans le giron de l'OTAN* ». « *Sur ce point*, remarque-t-il, *le gouvernement a pris une position sans équivoque* » que les gaullistes ne peuvent qu'approuver, ainsi que celle, « *peut-être plus discrète, concernant le principe du caractère national de notre armement* ».

Mettant en garde contre l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, qui aurait tendance « *à déborder pour se mêler de tout* », M. Couve de Murville souligne qu'en ce qui concerne le budget communautaire et la politique agricole la Grande-Bretagne « *a pris et maintient obstinément des positions qui mettent vraiment en cause des choses pour nous essentielles.* » Il déclare que, sur ce point comme dans tous les domaines liés à la politique européenne, le R.P.R. attend du gouvernement qu'il représente et défendre fermement les intérêts dont il a la charge. « *Pour que la politique européenne existe vraiment*, conclut-il, *il ne suffit pas que les formulations ne puissent être contestées, il faut aussi que la résolution s'affirme.* »

A l'issue d'un dîner de presse auquel assistait M. Jacques Chirac, M. lCaude Labbé a évoqué jeudi 27 septembre à Aix-les-Bains la prochaine session budgétaire et défini l'attitude qu'adopteront les parlementaires gaullistes à cette occasion. Il a notamment déclaré : « *Le groupe R.P.R. ne deviendra pas un groupe caporalisé, la liberté de vote est tout à fait évidente. Il est évident que si le budget, tel qu'il est présenté, n'est pas singulièrement modifié, il y a les plus fortes chances pour que nous ne le votions pas — le premier ministre en est averti. Les propos de M. Marette (le* Monde *du 27 septembre) n'auraient aucun sens s'ils n'avaient pas de prolongement.*

» *Il semble qu'il y ait volonté de ne pas modifier une politique qui a fait la preuve de ses échecs. Si nous n'étions pas entendus, nous serions bien forcés d'en tirer les conséquences.* »

M. Michel Debré a, pour sa part, indiqué : « *C'est une affaire grave que de s'abstenir dans le vote d'un budget. Cette année, si certains se décident à le faire, c'est que, à un moment donné, la fidélité à la majorité impose de dire la vérité. Ce n'est pas telle disposition qui peut provoquer un vote ou une abstention, c'est une orientation générale. Aujourd'hui tous les clignotants sont allumés, cela veut dire qu'il faut modifier l'orientation de la politique économique ; il est certain que tous les clignotants vont rester allumés dans les mois à venir.* »

ANDRÉ PASSERON
et LAURENT ZECCHINI.

POLITIQUE

L'unité et le crédit du P.S. sont les enjeux des débats de son comité directeur

Le comité directeur du parti socialiste se réunit samedi 29 et dimanche 30 septembre, à Paris, pour étudier la première mouture du « projet socialiste » mise au point par M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national aux études, et modifiée par une commission spéciale.

L'adjonction d'autres questions à l'ordre du jour, le volume de ce texte (plus de deux cents pages) et le nombre des amendements qui devraient être déposés, rendront selon toute vraisemblance nécessaire une nouvelle réunion de cette instance le week-end suivant.

M. François Mitterrand, qui avait, en juillet 1978, lancé l'idée d'un « projet socialiste », n'est sans doute pas pressé de conclure les débats, car l'enjeu est important. Le P.S. peut à cette occasion restaurer son unité et son crédit. De plus, ce texte mettra au point l'image que les socialistes veulent donner d'eux-mêmes dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981. Une fois adopté, il servira, non de « programme », mais, selon l'expression du premier secrétaire, de « plate-forme » au candidat socialiste.

L'idée de départ est qu'il faut donner au P.S. les moyens de mener une véritable guerre idéologique contre le pouvoir, ce *combat devant d'abord* être mené à l'intérieur de la formation socialiste contre ceux qui ont été séduits par l' « *idéologie dominante* ».

La conviction des auteurs de cette ébauche, réaffirmée par M. Chevènement dans un entretien que publie vendredi l'hebdomadaire *l'Unité*, est en effet que la gauche a été « *défaite sur le plan idéologique et culturel avant de l'être en 1978 sur le plan électoral* ».

Un appel à la « résistance »

L'objectif poursuivi est également d'opposer « *un grand dessein mobilisateur* » à une politique de « *déclin* ». Le « projet socialiste » doit donc être, selon le député de Belfort, « *un appel à la résistance et à la mobilisation* » contre cette politique.

Cette armature idéologique une fois constituée sur des bases fortement teintées de marxisme, ou, du moins, d'une coloration marxiste plus forte que celle qui avait généralement cours au P.S., *il sera possible, selon* les premiers auteurs du projet, d'imprimer au parti un nouvel élan, d'enrayer un certain reflux militant, et de retrouver la confiance du « *peuple de la gauche* ». L'existence d'un texte de référence devra également permettre aux socialistes de ne tenir qu'un seul langage, car ils auront « *les idées claires* », selon l'expression du chef de file du CERES.

Ce réarmement doctrinal, prélude au redressement national, doit aussi, selon les dirigeants socialistes, garantir l'homogénéité du parti socialiste. Celle-ci est souhaitée par M. Mitterrand et ceux qui le soutiennent. Mais, pour les uns (le CERES, notamment), elle doit être limitée à la majorité du parti. Pour d'autres, elle peut s'accommoder d'un élargissement de cette majorité au courant de M. Pierre Mauroy.

Ce dernier avait souhaité que le débat sur le projet fût en quelque sorte « *une contre-épreuve* » du congrès de Metz. Convaincu que la majorité issue de ce congrès est « *artificielle* », le maire de Lille avait estimé qu'à la faveur de débats thériques les véritables clivages réapparaîtraent, séparant de nouveau M. Mitterrand de M. Chevènement et rapprochant le premier secrétaire de lui-même.

Ne pas renouveler le congrès

Pour le moment, la majorité a *conservé*, voire *affermi*, sa cohésion. M. Mitterrand a affirmé qu'il ne peut être question de « *renouveler* » le congrès, confirmant ainsi M. Chevènement, qui n'accepte de rassemblement que *si la « cohérence de la ligne politique »* du projet n'est pas modifiée. Jusqu'à présent, celle-ci ne l'a pas été. Chaque séance de la commission spéciale a, en effet, été procédée de négociaétions entre le CERES et les amis du premier secrétaire, qui ont souvent pris la forme de rencontres entre MM. Mitterrand et Chevènement. De plus, le texte, initialement dû à la plume du secrétaire national aux études, est devenu, sous l'impulsion notamment de MM. Jospin, Quilès et Attali, une œuvre plus collective. Aussi les trois parties ont-elles été acceptées par les représentants des courants majoritaires au sein de la commission.

Cette intervention des amis de M. Mitterrand leur a permis d'infléchir le texte, notamment dans la troisième partie, consacrée à la définition des objectifs (*le Monde* du 27 septembre), à tel point que celle-ci paraît pouvoir convenir aux minoritaires, et plus particulièrement aux amis de M. Mauroy ; les représentants de la majorité ont été particulièrement attentifs à plusieurs des amendements présentés par ceux-ci, en ce qui concerne par exemple la décentralisation, le rôle des associations, voire l'autogestion.

Il ne s'agit encore que de l'esquisse d'un rapprochement qui promet d'être lent, car plusieurs cas de figure restent possibles. Le débat autour du projet peut confirmer, ou même aggraver, les clivages issus du congrès, les minoritaires refusant les applications de la ligne de Metz.

Le rapprochement esquissé entre MM. Mitterrand et Mauroy peut suivre son cours et aboutir au retour du maire de Lille dans la majorité tandis que le courant de M. Rocard serait définitivement marginalisé. A moins que l'unanimité ne se fasse autour de ce document. Enfin, le rapprochement peut être modulé. Compte tenu du fait que les deux premières parties (« *Vouloir* » et « *Comprendre* », analysées dans *le Monde* du 1er septembre) ont un contenu idéologique fortement influencé par le CERES, l'un des courants minoritaires — voire l'un et l'autre — pourrait être conduit à les refuser, tout en acceptant la troisième partie.

Mais, pour apprécier les chances d'un éventuel élargissement de la majorité, encore convient-il de tenir compte de l'échéance présidentielle. Non seulement parce que le texte, tel qu'ils est, permet d'ébaucher la stratégie électorale des socialistes (faire en sorte que le P.C.F. soit dans l'impossibilité de justifier un refus de soutenir le candidat socialiste au second tour, séduire la frange de l'électorat gaulliste irréductiblement opposée aux giscardiens, et attirer les cadres) mais aussi parce que les tactiques respectives des leaders socialistes influencent le débat.

Trois candidatures sont en effet possibles : celles de MM. Mitterrand, Rocard et Mauroy. Pour M. Rocard, l'objectif est d'abord de retrouver la confiance des militants et de promouvoir au sein du parti, un climat tel qu'il permette un débat appro*fondi et serein*, avant de *songer* à relancer une dynamique de la candidature à la *candidature*. Se dissocier totalement du texte présenté par la majorité au comité directeur, en présentant par exemple un contre-projet, serait pour lui hasardeux, car le député des Yvelines serait alors totalement marginalisé. Il paraît donc plus soucieux d'un effort d'explication de ses propres thèses, car il est lui aussi convaincu que la logique du projet actuel n'est pas celle dont peu se réclamer une majorité de militants.

De son côté, M. Pierre Mauroy *pourrait tirer avantage de son* image de rassembleur potentiel. Pour cela il lui faut se rapprocher de la majorité, car, dans la minorité, il se trouve dans une position inconfortable, victime de l'affrontement prioritaire entre *MM. Rocard et Mitterrand*. Toutefois, il lui faut aussi éviter de se fondre dans la nouvelle majorité s'il veut préserver sa possibilité d'être un recours, ou un arbitre. Aussi l'hypothèse d'un retour de son courant dans la majorité, sans que lui-même participe à la direction du parti, n'est pas à exclure.

Enfin, M. François Mitterrand s'est efforcé de réapparaître comme le seul fédérateur possible du P.S. Outre que la logique mise en place au congrès le pousse à être candidat s'il veut préserver pour lui ou pour les siens son *pouvoir sur* le parti, le premier secrétaire ne peut qu'être satisfait de constater que M. Michel Rocard confirme sa volonté de ne pas être candidat contre lui et que M. Pierre Mauroy l'assure de son soutien. Il lui *suffit donc* de profiter d'une situation où il fait figure de seul candidat possible, tout en évitant les inconvénients d'une déclaration de candidature formelle, trop longtemps *avant le scrutin. Bref, il* lui suffit d'attendre que ses adversaires se découvrent.

Les acquis de la gauche

La tactique interne ne saurait masquer l'importance des enjeux théoriques. A cet égard, les amis de M. Mauroy restent surtout préoccupés par le type de croissance préconisé *dans le document* soumis au comité directeur. Ainsi M. Christian Pierret, animateur du courant Union pour l'autogestion, désormais proche du courant de M. Mauroy au sein duquel il traite, avec M. Pierre Uri, des questions économiques, souhaite notamment que le projet s'écarte de la logique du programme commun de la gauche, jugée par lui trop « *isolationniste et défensive* ».

Quant aux amis de M. Rocard, ils estiment que les propositions de la majorité demeurent trop alignées sur celles des communistes et dénoncent « *une conception étatiste du changement social* ».

M. Patrick Viveret, l'un des représentants de ce courant au sein de la *commission spéciale*, fait l'inventaire des critiques adressées au projet dans le dernier numéro (septembre) de la revue *Faire*. Il écrit notamment : « *Nous récusons le caractère simpliste d'une analyse qui ignore la crise du modèle de développement industriel* » et qui se contente d'évoquer les contradictions croissantes du capitalisme. En ce qui concerne l'analyse du giscardisme, M. Viveret s'insurge contre le fait que « *la contestation de type mai 68, de l'ordre, de l'autorité ou du nationalisme* » se trouve reléguée au rang de thèmes « *appartenant au patrimoine idéologique de la droite* ». Aussi M. Viveret se demande-t-il s'il ne s'agit pas purement et simplement d'une entreprise de « *liquidation des acquis de la gauche depuis vingt ans* ».

Ces thèmes risquent donc d'être âprement discutés, tant il est vrai que les dirigeants socialistes estiment que « *la page de mai 1968 est bien tournée* », en sachant parfaitement qu'il s'agit là du principal point de discorde avec le courant de M. Rocard.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. GASTON DEFFERRE : parvenir à une union de la gauche cohérente.

Dans une interview publiée cette semaine par *Paris-Match*, M. Gaston Defferre, membre du comité directeur du P.S., déclare notamment :

« *Il est clair que nous ne battrons la droite qu'avec une union de la gauche solidaire et cohérente. Nous devons tout faire pour y parvenir. L'histoire ne s'arrête pas en 1981. Si le P.C. s'aperçoit alors que sa tactique n'est pas bonne, il en changera. En politique, il faut des nerfs solides et de la patience (...).*

» *Nous ne voulons pas nous allier avec la droite. Ce serait contraire à nos conceptions. L'union de la gauche est la traduction tactique de ces conceptions. Cela ne doit pas nous empêcher de répliquer aux communistes quand ils deviennent trop agressifs ou qu'ils mentent trop. Quand les Français seront bien convaincus que les communistes font passer l'intérêt de leur parti avant celui des travailleurs, alors un certain nombre d'électeurs se détacheront d'eux.* »

Les députés socialistes accusent le gouvernement d'« empêcher l'information des parlementaires »

Plusieurs députés socialistes, notamment MM. Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius et Michel Rocard, se sont rendus, jeudi 27 septembre, dans différents ministères pour juger dans quelles conditions est appliquée l'ordonnance du 30 décembre 1958, qui autorise les parlementaires membres d'une commission à contrôler de façon permanente, « *sur pièces et sur place* », l'emploi des crédits budgétaires.

M. Rocard a indiqué qu'il avait été bien accueilli au commissariat au Plan, où on lui avait toutefois demandé de se rendre au secrétariat général de l'Elysée pour obtenir les résultats des travaux du Conseil national de planification.

M. Fabius n'a pas obtenu communication du dossier qu'il demandait à propos des cotisations patronales non versées à la Sécurité sociale en 1978, dont le montant contribue au déficit de celle-ci.

M. Chevènement, qui désirait avoir des informations sur un accord conclu entre la société Rhône-Poulenc et le C.N.R.S., a essuyé la même fin de non-recevoir. Mais il a été informé que ce dossier était dans les mains du directeur scientifique pour la chimie, en voyage à Lyon, qui le lui communiquerait dès son retour à Paris.

Le député de Belfort a également demandé la convocation de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, « *pour refus d'application de la loi* ».

Les députés socialistes ont conclu que leur initiative avait prouvé que « *le gouvernement empêche l'information des parlementaires* » et ils ont protesté contre « *la manie excessive des secrets* » et le « *mépris* » du gouvernement à leur égard.

[N.D.L.R. — Les refus opposés aux députés socialistes contreviennent non seulement à l'ordonnance du 30 décembre 1958 sur le contrôle économique et financier exercé par le Parlement, mais aussi à l'esprit et à la lettre de la loi du 17 juillet 1978, dont l'objet essentiel est d'assurer la « liberté d'accès » des citoyens aux documents administratifs.]

Les dirigeants d'Europe-Écologie sont déçus de leur échange de vues avec M. Giscard d'Estaing

Une délégation d'Europe-Ecologie, conduite par Mme Solange Fernex, a été reçue, jeudi après-midi 27 septembre, à l'Elysée, par M. Giscard d'Estaing, auquel elle a demandé, une nouvelle fois, que l'Etat rembourse les frais de la campagne pour les élections européennes aux petites listes ayant recueilli au moins 0,5 % des suffrages exprimés lors du scrutin du 10 juin. Le président de la République n'a pas exclu une *telle éventualité pour les listes* ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés dans certains département, mais sa réponse sur ce point n'a pas été assez nette pour que ses interlocuteurs soient convaincus d'obtenir satisfaction. Les dirigeants du mouvement écologique ont également demandé au chef de l'Etat le retrait du projet de loi sur le financement des partis politiques. Ils ont enregistré une réponse négative.

Les animateurs d'Europe-Ecologie ont aussi attiré l'attention de M. Giscard d'Estaing sur les défectuosités constatées sur les couvercles des cuves fabriquées par Framatome pour l'équipement des centrales nucléaires françaises.

Ils ont demandé l'arrêt des opérations en cours afin que des vérifications soient effectuées. D'autre part, Mme Fernex et ses amis ont demandé au président de la République de faire appliquer la loi quand celle-ci n'est pas respectée par E.D.F., citant notamment le cas de Flamanville (Manche), où les travaux de construction se poursuivent malgré le sursis d'exécution du permis de construire prononcé par le tribunal. Ils ont réclamé l'inculpation de M. Marcel Boiteux, président d'E.D.F. Sur ces deux points M. Giscard d'Estaing a répondu qu'il se propose d'« *enquêter* ».

En outre, la délégation a réclamé la suspension du programme nucléaire arrêté par le gouvernement. « *Il n'en est pas question* », lui a répondu le chef de l'Etat.

Les dirigeants d'Europe-Ecologie, en conclusion, se sont déclarés déçus de leur échange de vues avec M. Giscard d'Estaing.

M. DELORS PRÉCISE LES CONDITIONS D'UNE RELANCE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

« *Il conviendrait* [pour la France] *non pas de se lancer dans une relance à tout va, mais de consolider les résultats obtenus en matière de change et de commerce extérieur, de reconquérir certaines parties de notre marché intérieur et par-là même de défendre notre potentiel industriel, de soutenir l'activité par une politique sélective en matière d'équipements collectifs et de logements, de prendre* [des] *paris industriels, de marquer la solidarité entre les Français* [notamment par un] *partage du travail qui montrerait notre souci d'offrir un avenir à notre jeunesse en quête d'emploi, de créer des emplois d'utilité collective là où il y a des besoins réels à satisfaire* », écrit M. Jacques Delors, président de la Commission économique de l'Assemblée européenne de Strasbourg, dans une interview que publie *la Croix* du 28 septembre.

« *Cet ensemble de dispositions*, ajoute M. Delors, *n'est, bien entendu, réaliste que si l'on maîtrise les évolutions nominales des revenus, des coûts et des prix, et pas seulement des salaires. D'où la nécessité, à côté d'une politique monétaire plus rigoureuse annulant les effets nocifs du nécessaire déficit budgétaire, d'une concertation étroite entre les pouvoirs publics, les organisations professionnelles et les syndicats, une sorte d'accord général de programmation sociale. Qui d'autre qu'une majorité de gauche pourrait accepter et supporter ce véritable changement dans les relations sociales et dans une politique économique largement concertée ?* »

La nouvelle droite organise sa riposte à une « campagne malhonnête »

Après avoir tenu, le 18 septembre, sa première conférence de presse officielle (*le Monde* du 20 septembre), la nouvelle droite organise sa riposte à la « campagne malhonnête » dont elle estime être victime. Rompant le *silence* qu'il avait observé pendant l'été, son principal idéologue, M. Alain de Benoist, a entrepris de multiplier les déclarations pour répondre, sur le fond, à ce qu'il appelle « *les réquisitoires et les procès d'intention* ». Sa signature, qui avait disparu, depuis le début du mois de septembre, des colonnes du *Figaro-Magazine*, doit y réapparaître prochainement. A *l'occasion* de la parution de son dernier ouvrage, qui n'est qu'un recueil de textes déjà publiés dans les différents supports du courant de pensée, M. Alain de Benoist est également, ce vendredi *soir* 28 septembre, l'invité d'« Apostrophes », l'émission littéraire de Bernard Pivot, sur Antenne 2. Le rédacteur en chef de *Nouvelle Ecole* y débattra avec MM. Henry de Lesquen, membre du Club de l'Horloge, Jean-Pierre Apparu, ancien militant d'extrême droite, Alain Touraine, sociologue, et Georges Hourdin, auteur du premier pamphlet contre la nouvelle droite. M. Alain de Benoist a décidé, d'autre part, d'intenter deux procès en diffamation à deux organes de presse allemands, *Der Spiegel* et *Die Zeit*, qu'il accuse d'avoir été « *les plus odieux* » à son endroit. Ses plaintes ont été enregistrées à Munich, dans la Bavière de M. Strauss, alors que les sièges de ces deux journaux sont à Hambourg.

Le Club de l'Horloge, *qui se* défend d'appartenir à la nouvelle droite, mais fonde néanmoins ses orientations politiques sur les mêmes bases idéologiques, se propose, pour sa part, d'étendre son *implantation en province. Le* débat en cours lui ayant valu des demandes d'adhésion « par dizaines », le club, présidé par M. Yvan Blot, membre du comité central du R.P.R., va créer dans plusieurs grandes villes de province (Bordeaux, Marseille, Lille, Angers, Nantes, Rennes) des « commissions d'études », qui pourront bientôt organiser leurs dîners-débats en liaison avec les animateurs nationaux de l'association.

De son côté, le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) a arrêté dans le détail la campagne d'information que son secrétaire général, M. Pierre Vial, avait annoncée le 18 septembre. Il se propose d'organiser une série de *conférences ouvertes* au public dans ses principales « unités régionales », sur le thème : « Nouvelle droite ou nouvelle culture ? » Les quatre premières devaient avoir lieu le 3 octobre à Lyon, le 16 octobre à Strasbourg, le 25 octobre à Nantes et le 31 octobre à Paris. Mais M. Vial a décidé, jeudi 28 septembre, de différer de quelques semaines l'organisation de ces réunions et de consacrer en priorité les activités de son groupement à la mise au point d'une campagne de presse.

Les responsables régionaux du GRECE ont été invités à solliciter les journaux locaux pour obtenir la *publication d'articles* vulgarisant les thèses du mouvement.

Au sein de la nouvelle droite l'action métapolitique bat donc son plein.

Cet effort d'information ne sera pas inutile, *au demeurant*, si l'on en juge par les résultats du sondage que publient cette semaine les *Nouvelles littéraires*. Réalisée par Publimétrie, entre le 20 et le 22 septembre auprès de *trois cent treize personnes*, cette enquête *fait* notamment ressortir, en effet, que 38 % seulement des Français ont entendu parler de la nouvelle droite et que ce qu'ils en savent est extrêmement flou. C'est ainsi que, invités à préciser ce qu'est, selon eux, la nouvelle droite, 12 % des personnes interrogées estiment que c'est « *un mouvement né d'une scission de la droite* », 11 % « *un groupe d'extrémistes (royalistes, ultra-réactionnaires, fascistes, nazis, etc.)*, 10 % « *un nouveau parti politique de droite* », 8 % « *un mouvement philosophique d'intellectuels et d'idéalistes* », 6 % « *une scission religieuse regroupant les catholiques traditionalistes de Mgr Lefebvre* », 6 % « *le parti de Chirac* », 5 % « *le regroupement des partis qui ne sont pas de gauche* », 5 % « *un mouvement de jeunes* », 5 % « *le parti de Giscard* », etc. La publication de ce sondage n'est pas étrangère à la modification du « plan » de travail du GRECE.

Remettre « les idées à l'endroit »

Dans son dernier ouvrage, M. Alain de Benoist se propose justement de remettre « *les idées à l'endroit* » (1). Sa préface — le seul texte inédit — commence, toutefois, par une entorse à la vérité puisque, pour tenter d'accréditer la thèse du « *complot* » ourdi pour « *disqualifier* » la nouvelle droite, après qu'on eut tenté, en vain, de la « *tuer par le silence* », il affirme que celui-ci « *avait évidemment été mis au point de façon concertée, avec des réunions* ad hoc », par *le Monde* et *le Nouvel Observateur*. Affirmation purement mensongère.

Le plus récent des morceaux choisis par M. Alain de Benoist pour composer cet essai de vulgarisation date du mois de juin ; il avait été publié dans le numéro 33 de *Nouvelle Ecole*. L'écrivain y présente sa doctrine sur « *les fondements nominalistes d'une attitude devant la vie* », dont il expose succinctement les grandes lignes dans le texte que nous publions page 2.

Les principales idées qui sous-*tendent cette doctrine — notamment* la conception « *sphérique* » de l'histoire, l'appel à la régénération de la culture — sont puisées dans les grands thèmes de la « révolution conservatrice » *allemande*, ce vaste mouvement spirituel qui caractérisa la vie culturelle et politique de l'Allemagne de 1918 à 1933. L'importance historique de ce phénomène métapolitique a été soulignée par *les travaux* de M. Alain Mohler, lui-même fervent nominaliste, ancien secrétaire de l'écrivain Ernst Jünger, — qui fut, avec Oswald Spengler et Thomas Mann l'un des leaders de ce courant de pensée — mais aussi gérant de la fondation Friedrich von Siemens, de Munich, et collaborateur de *Nouvelle Ecole*.

L'existence de cette filiation, revendiquée par la nouvelle droite, est significative. Elle met en évidence les ambiguïtés idéologiques et les dangers politiques de la démarche suivie par M. Alain de Benoist et ses amis. Car, ainsi que le notait *Nouvelle Ecole* (numéro 23, automne 1973) dans son analyse de la thèse soutenue par M. Armin Mohler à l'université de Bâle, en 1950 (2), il est impossible de ne voir aucun lien entre, d'une part, les multiples sociétés de pensée, cercles, organisations secrètes ou demi-secrètes, cénacles littéraires, partis, groupuscules et associations qui formèrent en Allemagne, les différentes facettes de la « révolution conservatrice » et, d'autre part, l'avènement du national-socialisme et l'instauration du IIIe Reich. Il serait abusif de prétendre que les philosophes, les écrivains et les chercheurs de la « Révolution conservatrice » ont fait le lit du nazisme. Certains d'entre eux, en ont été les victimes bien avant que Hitler ne prenne le pouvoir, tel Walther Rathenau, assassiné en 1922 par certains « conservateurs révolutionnaires » extrémistes, ou pendant la « Nuit des longs couteaux » du 30 juin 1934 ; d'autres, comme Thomas Mann, en 1933, furent contraints à l'exil. Mais il est tout aussi vrai que la « Révolution conservatrice » a fourni à Hitler des idées et des mythes pour la conception de *Mein Kampf* (3) et au national-socialisme des chantres et des cadres : l'ethnologue Hans F. K. Günther, théoricien du racisme, l'universitaire Alfred Baeumler, Franz von Papen, vice-chancelier du Reich en 1933, Hjalmar Schacht, ministre de l'économie de Hitler de 1934 à 1937, puis ministre sans portefeuille jusqu'en 1943, etc.

L'histoire des « conservateurs révolutionnaires » allemands a démontré qu'il n'existe en réalité aucune ligne de démarcation très nette entre l'action métapolitique et l'action politique. « *Même un Ernst Jünger, auteur inclinant au botanisme littéraire, ne peut se soustraire à l'impératif politique : son célèbre* Arbeiter *(« le travailleur ») se veut le manifeste d'une « politique nouvelle* », écrivait M. Giorgio Locchi, dans *Nouvelle Ecole* (n° 23). M. Alain de Benoist n'échappe pas à cette inévitable et redoutable ambiguïté. « *Toute idée peut un jour trouver un prolongement dans le domaine politique, écrit-il, mais là n'est pas l'affaire de la nouvelle droite qui ne voit pas la possibilité d'un tel « prolongement » avant des décennies, et qui, en tout état de cause, n'est nullement disposée à tenter de s'en charger.* » Mais le rédacteur en chef de *Nouvelle Ecole* rappelle plus loin le principe d'Antonio Gramsci, un autre de ses maîtres à penser, selon lequel « *il n'y a pas de prise de pouvoir politique possible sans prise préalable du pouvoir culturel* ».

Au sein de la majorité, certains ont bien compris l'intérêt politique du débat actuel, qui estiment déjà, comme M. Philippe Pontet, vice-président des clubs Perspectives et Réalité, qui « *tout n'est évidemment pas à rejeter dans les idées de la nouvelle droite* » et reprennent à leur compte les arguments de M. Alain de Benoist et de ses amis sur l'antimarxisme et l'anti-égalitarisme. Que ses animateurs et ses parrains le veuillent ou non, le courant de la nouvelle droite influence déjà en France les détenteurs des leviers de l'action politique. Bien que tout amalgame avec l'Allemagne d'avant 1933 soit impossible, les références idéologiques et historiques de la nouvelle droite ne sont donc pas de nature à atténuer les craintes qu'expriment aujourd'hui les adversaires de tous les fascismes devant les conséquences imprévisibles de telles résurgences.

ALAIN ROLLAT.

(*Lire page 2 les articles sur la nouvelle droite.*)

(1) Alain de Benoist, *les Idées à l'endroit*, Editions libres Hallier.

(2) Armin Mohler, *Die Konservative Revolution in Deutschland, 1918-1932* (Friedrich Vorwerk Verlag, ed., Stuttgart, 1950). Traduc. française à paraître aux éditions Copernic.

(3) A ce sujet, Jean-Jacques Chevallier a écrit notamment dans *les Grandes Œuvres politiques* (Armand Colin) : « *Il y avait eu d'autres doctrinaires de la révolution allemande (...) et d'une toute autre volée intellectuelle que le chef du national-socialisme et ses lieutenants. Mais l'auteur de Mein Kampf, pour ne parler que de lui, a su admirablement extraire de pensées compliquées et tendues, inaccessibles aux simples, une pâture intellectuelle assimilable par des intelligences « élémentaires* ».



Le Monde

société

LES OBSÈQUES DE PIERRE GOLDMAN

Une émotion contenue

Près de douze mille personnes ont assisté, jeudi 27 septembre, en fin d'après-midi, aux obsèques de Pierre Goldman et à son inhumation provisoire au cimetière du Père-Lachaise (20e arrdt). Ils s'étaient retrouvés, vers 16 heures, devant l'institut médico-légal, quai de la Rapée (12e arrdt), pour la levée du corps, et ont suivi, en une marche silencieuse, *le cercueil du militant assassiné le 20 septembre*. Un bref incident a opposé, après les obsèques, les forces de l'ordre à un groupe d'« autonomes ». Huit jeunes gens ont été interpellés. Six d'entre eux ont été déférés au parquet.

Pierre Goldman aurait-il aimé ses obsèques ? Sans doute y aurait-il trouvé certaines correspondances avec les multiples facettes de sa personnalité, avec les portraits successifs de son propre personnage. Pour saluer sa mémoire, jeudi après-midi, la rue rassemblait des « antifascistes » de tous âges, des militants, des juifs polonais nés en France, des écrivains, des révolutionnaires, des musiciens sud-américains et quelques voyous.

La foule recomposait les images du mort, ainsi que les étapes de Pierre Goldman dans l'« *avant et l'après-Mai 68* », ce siècle de quelques années. Une sorte de rétrospective des causes diverses qu'avait défendues le militant assassiné, jouée par des acteurs qui lui ressemblaient un peu. La famille et les proches de Pierre Goldman ayant demandé aux Parisiens de venir « *sans banderoles ni drapeaux* », les participants s'étaient rassemblés sans les habituels signes de ralliement des manifestations de la gauche, devant l'immeuble de l'Institut médco-légal.

Une émotion contenue ; un métissage d'origines et d'histoires politiques, avec, à mesure que le cortège se rapprochait du Père-Lachaise, une foule de plus en plus nombreuse d'hommes et de femmes de l'âge de Pierre Goldman. Des blousons de cuir noir, ce signe de reconnaissance devenu sans objet, mais aussi des écharp-- noires jetées à la hâte sur des costumes de ville. L'ex*trême gauche était là*, avec ses jeunes militants d'aujourd'hui, ses membres d'honneur à vie, avec ceux qui avaient versé dans le journalisme et celles qui avaient *fondé* le féminisme.

Beaucoup se retrouvaient après une longue absence, mêlant le rire aux larmes. Beaucoup se trouvaient vieillis, à voir les rides sur les visages d'anciens compagnons de route. Les membres de l'équipe de *Libération* se serraient les uns contre les autres. Yves Montand et Simone Signoret firent une apparition. Jean-Paul Sartre éprouvait des difficultés à marcher.

Larmes et bousculades

Tout au long du cortège, le silence fut leur seul mot d'ordre. Au cimetière, on se pressa à suffoquer, près de la tombe de Pierre Goldman. Les photographes firent leur métier. Des militants critiquèrent ce métier.

Il ne devait rien se passer d'autre. L'émotion ne pouvait plus naître d'aucune évocation : forcer la comparaison, comme certains ont tenté de le faire près de la tombe de Pierre Goldman, entre les obsèques de ce mort de 1979 et l'enterrement, sept ans plus tôt du militant maoïste Pierre Overney, frisait le dérisoire.

Des filles jetèrent des fleurs dans la fosse. Des juifs en calotte lancèrent quelques cailloux sur le cercueil. Il y eut encore des larmes et des bousculades. Jean-Paul Sartre fut victime d'un malaise. Des musiciens antillais, les derniers amis de Pierre Goldman, frappèrent sur leurs bongos, mais leur musique ne parvint pas à ranimer la magie de ce cimetière, hanté par l'écho de *l'Internationale*.

Il ne pouvait rien se passer d'autre. Sinon une rupture du ban : le flot des arrivants se sentait poussé vers la sortie, située 30 mètres après la tombe fleurie, promis à une dissolution rapide, presque une dilution dans les rues de Paris.

Sans raison apparente, les forces de l'ordre s'avancèrent sur le boulevard, dix minutes plus tard : il n'y avait personne en face d'elles, à peine la traditionnelle poignée d'« autonomes » de service...

PHILIPPE BOGGIO.

● *Le Monde dimanche* du 30 septembre publiera une interview — recueillie récemment — de Pierre Goldman sur le judaïsme.

LOGIQUE

Entre la visite légale de M. Cubillos à Paris, le long soutien légal à Bokassa, la présence légale d'anciens nazis dans des associations légales et l'enterrement de Pierre Goldman, quel rapport ?

Un rapport : dans ces interstices légaux des hommes perdent la vie, portant ainsi à son terme de mort la logique du temps des assassins.

FRANÇOIS DIANI.

● *La C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N.* ont publié, jeudi 27 septembre, une déclaration commune à propos de la mort du militant décédé. « *L'assassinat de Pierre Goldman*, ont déclaré ces trois organisations syndicales, *ne saurait être considéré comme un simple fait divers. (...) Cela révèle qu'en France des petits groupes peuvent, en plein jour et impunément, accomplir leurs méfaits.* »

« *Il convient de rappeler*, notent encore la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N., *que les militants syndicaux sont, sur les lieux de travail, constamment l'objet d'atteintes caractérisées au libre exercice de leur mandat syndical, voir de violences.* » Ces organisations syndicales appellent « *les travailleurs et les travailleuses à agir partout en permanence pour défendre et élargir les libertés afin que de tels événements ne puissent se reproduire* ».

A Marseille

LES PARAS N'AIMENT PAS « LA MARSEILLAISE » DE SERGE GAINSBOURG

La section de Marseille de l'Union nationale des parachutistes a annoncé jeudi 27 septembre son intention d'« *interdire* » la vente dans la ville de *la Marseillaise*, titre qui figure dans le dernier disque de Serge Gainsbourg. Le communiqué précise que la section marseillaise a pris « *toute disposition pour empêcher par tous les moyens la vente de ce disque* ».

Les organisateurs de la Foire de Marseille ont, semble-t-il, pris ces menaces au sérieux puisqu'ils ont prié Serge Gainsbourg et Jane Birkin de renoncer à la séance de dédicace du disque que le chanteur devait faire ce vendredi 28 septembre au stand de la Jamaïque.

La sortie de *la Marseillaise* dans la version « reggae » de Serge Gainsbourg avait déjà provoqué une polémique, notamment entre M. Michel Droit et le chanteur (*le Monde* du 14 juillet).

SELON UN SONDAGE DE « F. MAGAZINE »

Pour 65 % des Français la légalisation de l'avortement constitue un progrès

F. Magazine publie dans son numéro d'octobre un sondage, réalisé par la Sofres du 24 au 30 août, sur un échantillon représentatif de mille personnes — hommes et femmes — au sujet de l'avortement. Il ressort de ce sondage un certain nombre de contradictions, mais une opinion favorable, dans sa majorité, à la reconduction, voire à l'amélioration, de la loi actuelle.

Ainsi, 65 % des personnes interrogées estiment que « *la possibilité pour une femme d'avorter dans la légalité constitue un progrès* » et 67 % que ce droit « *fait partie des libertés fondamentales des femmes* ».

A la question : « *Accepteriez-vous qu'on revienne sur le droit des femmes à prendre elles-mêmes la décision d'avorter* » (par exemple par le biais d'une commission médico-sociale délivrant l'autorisation) 47 % des personnes interrogées ont répondu par la négative, et 38 % par l'affirmative.

51 % des Français interrogés souhaitent que « *toute législation pénalisante antérieure soit abrogée, les femmes ayant le droit d'avorter librement et sans restriction* », mais une majorité de personnes interrogées (62 %) déclarent à l'avance que, si leur député prend position contre la libéralisation de l'avortement, cela n'influencera pas leur vote.

D'autre part, 63 % des personnes interrogées souhaitent que « *chaque hôpital public soit tenu d'ouvrir un centre pratiquant des avortements* », mais la même proportion estime que le délai actuel de dix semaines de grossesse ne doit pas être allongé. Une proportion identique, enfin, s'est dégagée en faveur du remboursement de l'intervention par la Sécurité sociale.

JUSTICE

Le projet de budget de la chancellerie donne la priorité à la répression sur la prévention de la délinquance

Avec 5,492 milliards de francs, le projet de budget du ministère de la justice pour 1980 peut sembler favorisé : il progresse de 16,56 % par rapport à 1979, c'est-à-dire davantage que le budget général (14,3 %). Il représente 1,04 % de dépenses de l'Etat contre 1,02 % l'année dernière et confirme les déclarations du président de la République devant les magistrats de la Cour de cassation, au début de cette année, selon lesquelles la place relative de la justice au sein du budget de l'Etat sera accrue « aussi longtemps qu'il sera nécessaire » (le Monde du 5 janvier).

A examiner ce projet de plus près, on s'aperçoit cependant qu'y figurent environ 165 millions de francs de crédits en faveur des conseils de prud'hommes, crédits qui n'étaient pas à la charge du ministère l'année dernière. Si l'on soustrait ces 165 millions de francs du budget de cette année, afin de comparer l'augmentation de celui-ci par rapport à 1979, on s'aperçoit que cette augmentation n'est plus de 16,56 % mais de 13,54 %. C'est-à-dire inférieure à celle du budget général.

« L'enveloppe justice » fait la part relativement belle à l'administration pénitentiaire. Ce qui n'est pas le cas de l'Education surveillée. C'est dire qu'on se préoccupe davantage des conditions de détention (et de garde) des détenus que de la prévention de la délinquance. C'est le point faible de ce budget dont le garde des sceaux a souligné, lundi 24 septembre, qu'il était en augmentation de 75 % depuis son entrée en fonctions il y a trois ans.

La progression de 16,56 % de cette année (16,96 % pour les dépenses de fonctionnement et 38,16 % pour les autorisations de programme) ne rend pas plus aisée l'utilisation des crédits du ministère, dont près des deux-tiers représentent des dépenses fixes de personnel.

Cette rigidité est accentuée par la prise en charge du fonctionnement des conseils de prud'homme dont la loi du 18 janvier 1979 élargit la compétence et accroit les effectifs ; 1 480 emplois (sur 2 812 au total) sont créés à cet effet, dont 700 environ étaient déjà à la charge de l'Etat, sans qu'il soit possible d'en déterminer plus précisément le nombre, cette prise en charge résultant de subventions versées globalement aux collectivités locales.

Sur les 2 812 postes créés, 328 sont des postes de vacataires transformés en postes de titulaires. Parmi ceux nouvellement créés, 240, dont 41 de magistrats, sont destinés à améliorer le fonctionnement des tribunaux. Sur ces 41 magistrats, 14 sont des « volants » destinés à remédier aux vacances de postes dans les juridictions. Ces vacances peuvent atteindre le chiffre de 500 à certaines époques de l'année, soit environ 10 % du total.

L'accès aux fichiers informatiques

Des moyens nouveaux sont attribués à la commission nationale de l'informatique et des libertés. Installée le 5 décembre 1978 par le garde des sceaux, cette commission avait été dotée, en 1979, de crédits très faibles :
1,5 million de francs du ministère de la justice et 1,6 du ministère de l'industrie. Ces crédits représentent, dans le projet de budget de 1980, 7,2 millions de francs. Ils permettront de porter à 28 le nombre de personnes employées par cet organisme contre 10 actuellement. Cette commission devrait procéder, à partir du 1er novembre, au recensement des fichiers publics, et à partir du 1er janvier 1980, à celui des fichiers privés. Ce recensement doit permettre à tout individu d'exercer le droit que lui reconnaît la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, de se faire communiquer les renseignements personnels figurant sur un de ces fichiers et de les contester.

La priorité budgétaire donnée à l'exécution des peines de prison se traduit par la création de 562 emplois dans les services pénitentiaires dont une majorité de gardiens. Parmi ces 562 emplois, 306 sont destinés au nouveau centre de jeunes détenus qui doit ouvrier ses portes à Nantes. Au regard, les 153 postes attribués à l'Education surveillée, c'est-à-dire à la prévention de la délinquance, paraissent très insuffisants. Une augmentation de crédits dont le ministère fait grand cas permettra d'acheter une cinquantaine de véhicules, afin de faciliter les visites aux jeunes « en difficulté ». Une mini-étude de « rationalisation des choix budgétaires » a montré que cette solution était moins coûteuse que le remboursement des frais de déplacement des éducateurs.

Les crédits de l'administration pénitentiaire traduisent une idée qui semble faire son chemin au ministère. Il y a dans les prisons américaines, vient de confier le garde des sceaux à *Paris-Match* (numéro daté 28 septembre), à son retour d'un voyage aux Etats-Unis, « *une plus grande relaxation à l'intérieur et une plus haute sécurité à l'extérieur que dans les prisons françaises* ». « *Il faut songer*, a-t-il ajouté, *à des prisons dont on ne s'évade pas, c'est-à-dire des Alcatraz français.* »

Les choix budgétaires reflètent cette analyse. On crée des prisons dont il sera difficile, comme à Fleury-Mérogis, de s'évader. Des constructions nouvelles sont prévues dans le budget de 1980 à Moulins (Allier), Pontoise (Oise), Draguignan (Var) et Lorient (Morbihan). Des terrains seront prospectés dans le sud-ouest et le sud-est pour de futurs établissements. En même temps on modifiera les conditions de détention dans les maisons d'arrêt de la Santé à Paris, de Lyon, de la Guadeloupe et de la Martinique ainsi que dans plusieurs établissements, pour améliorer la vie quotidienne des détenus et pour faciliter... leur surveillance. Les crédits d'équipements de l'administration pénitentiaire représentaient, en 1979, 51,3 % des dépenses en capital contre 59,82 en 1980. Au cours de la même période, la part de ces crédits affectés à l'Education surveillée passera de 10,8 % à 8,87 %. Le projet de budget pour 1980 ne prévoit la création que de trois centres d'orientation et d'action éducative.

Cette priorité dont bénéficie l'exécution des peines de prison est perceptible aussi dans le programme d'action prioritaire (PAP) n° 16 du septième Plan qui couvre la période 1975-1980. Ce programme avait pour titre : « *développer la prévention et l'action sociale volontaire* ». Le ministère reconnaît que les actions éducatives en milieu ouvert que prévoyait ce programme en faveur des jeunes délinquants sont restées « *à un niveau inférieur aux prévisions* ». En fait il n'aurait été exécuté que pour moitié. En revanche, les objectifs du PAP n° 17 (« *faciliter l'accession à la justice* ») ont été relativement bien respectés, en dépit de la création d'un nombre de postes de magistrats inférieur aux recommandations (171 au lieu de 380).

Les crédits qui, seront les plus controversés figurent à l'article « *frais de justice criminelle* », avec les 185 000 francs qui seront affectés aux frais des exécutions capitales. M. Pierre Bas, député (R.P.R.) de Paris, a annoncé son intention de déposer à nouveau un amendement demandant la suppression de ces 185 000 francs dont on sait qu'ils représentent les frais d'entretien de la « Veuve » ainsi que le salaire du bourreau et de ses deux aides. Sans autre précision concernant ce salaire et le coût d'une « opération ». Le ministère refuse de les donner.

BERTRAND LE GENDRE.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Un ingénieur chimiste est poursuivi pour chantage envers un laboratoire pharmaceutique

Dès le début de l'audience de la treizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Lhomme, qui devait débattre mercredi 26 septembre d'une accusation de chantage lancée contre M. Robert Ariès, ingénieur chimiste, par M. Gérard Ledoux, dirigeant de la société des Laboratoires Boerhringer Ingelheim France, il était prévisible que le débat de fond sur le prix des composants des produits pharmaceutiques sur le marché français n'aurait pas lieu.

La demande d'annulation de l'ordonnance du juge d'instruction formulée par l'avocat de la défense, Me Henri Leclerc, qui l'estimait fondée sur des erreurs de traduction, sur l'utilisation d'enregistrements de conversations téléphoniques et sur l'imprécision de la dénomination de la victime exacte du chantage (la société française, la société mère allemande, ou le groupe dans son ensemble), ayant été rejetée, le débat n'a strictement porté que sur la qualification des faits reprochés à M. Ariès.

Dans une série de lettres, dont les premières datent d'octobre 1975, suivies de coups de téléphone à la société Boerhringer France, M. Ariès proposait à la firme un contrat assorti d'une caution pour la fourniture, à un prix nettement inférieur à celui pratiqué en France, de dipyridamol. Cette substance est un élément actif de la persantine, médicament utilisé contre les cardiopathies coronariennes. Elle faisait l'objet d'un brevet appartenant à la société Boerhringer, brevet qui, conformément à la loi, a expiré en mars 1976, faisant tomber le dipyridamol dans le domaine public.

Dans le même temps, M. Ariès laissait entendre à M. Ledoux qu'il s'apprêtait à communiquer à la presse des articles relatifs à la fixation des prix des produits pharmaceutiques. Il reprochait aussi à la société Boerhringer et à un certain nombre de laboratoires du groupe, d'avoir pratiqué des évasions fiscales grâce, notamment, à des filiales étrangères.

Pour l'accusation, le recours de M. Ariès au chantage s'expliquerait par la mise en liquidation de biens, le 15 décembre 1975, de la société Dymachim, dans laquelle il détenait cinquante pour cent des parts. Dès le mois d'octobre de la même année, quelques jours à peine avant les premiers contacts, la société Dymachim se serait trouvée dans une situation financière désespérée.

De son côté, M. Robert Ariès présente son offre de produire du dipyridamol comme un moyen de casser les prix du fabricant français, beaucoup trop élevés à son avis, et qu'il explique par les « *super-bénéfices et les devises exportées payées par le malade français et la Sécurité sociale* ». Mais ces questions n'ont pas été abordées sur le fond lors de l'audience.

Les avocats de la partie civile, après avoir énuméré, dans la lecture des lettres, les indices du chantage, s'en sont violemment pris à la personnalité de M. Ariès et à la façon dont ses thèses avaient trouvé des échos dans la prese, et réclamé 250 000 francs d'indemnité pour leur client. Le procureur a demandé une peine d'emprisonnement de trois ans.

Les débats continueront le mercredi 3 octobre.

FAITS ET JUGEMENTS

Les agresseurs d'un jeune Français musulman condamnés à Toulouse.

La cour d'appel de Toulouse a rendu, jeudi 27 septembre, son arrêt dans l'affaire du bar des Arènes. Pour avoir agressé et frappé, le 8 octobre 1978, M. Ali Abdou, un jeune Français musulman, Michel Pujol, Hervé Auguste et Thierry Neveu ont été condamnés respectivement à quatre ans, trois ans et dix-huit mois de prison. La peine de Thierry Neveu a été assortie d'un sursis de six *mois* et d'une mesure de mise à l'épreuve de cinq ans.

Lors du procès en appel, le 13 septembre, le représentant du ministère public, Mme Lagravère, dont la cour a suivi les réquisitions, avait estimé que M. Ali Abdou avait été victime d'une séquestration, mais non de tortures (*le Monde* du 15 septembre.)

Un cinéaste interpellé au palais de justice à propos des incidents du 23 mars.

Un cinéaste, M. François Pain, a été interpellé, mercredi soir 26 septembre, dans le palais de justice de Paris, où se déroulait l'audience d'extradition de M. Franco Piperno, par des policiers agissant dans le cadre de l'enquête ouverte après les incidents du 23 mars à Paris. Des affrontements avaient eu lieu, lors d'un défilé de soutien aux sidérurgistes lorrains, entre certains des manifestants et les forces de l'ordre, et des déprédations avaient été commises, notamment dans le quartier de l'Opéra.

La police affirme que M. Pain figure sur une photographie prise au moment du pillage du magasin Lancel, boulevard des Capucines.

Au lendemain de cette arrestation, une perquisition a eu lieu au domicile de M. Félix Guattari, psychanalyste et écrivain, 9, rue de Condé (6e arrondissement), chez qui le cinéaste résidait depuis quelques mois (*nos dernières éditions*).

Trois nouvelles arrestations en Belgique dans l'affaire Graindorge.

Bruxelles (*A.F.P.*). — Trois personnes ont été arrêtées dans la soirée du 26 septembre sur mandat du parquet de Bruxelles qui enquête sur l'évasion du truand français François Besse, après l'inculpation il y a un mois de l'avocat Michel Graindorge. Les enquêteurs suspecteraient l'existence d'un réseau d'évasion pour détenus. Six personnes ont donc été inculpées depuis le début de l'enquête.

Outre M. Michel Graindorge, M. Michel Cheval, chercheur à l'université et son amie, Mlle Isabelle de Andres ont été inculpés. Les dernières arrestations sont celles d'un ancien militant maoïste, membre d'un Comité pour la défense des libertés en Allemagne, M. Maurice Appelmans, d'une étudiante à l'université de Bruxelles, Mlle Françoise Devillers, et enfin d'une avocate, collaboratrice de Me Graindorge, Me Odette Haas.

Les trois avocats de Me Graindorge ont eu enfin accès au dossier de leur client après un mois de détention selon la procédure judiciaire belge. Ils n'y auraient rien trouvé qu'ils ne sachent déjà. A savoir : les accusations portées contre lui par Isabelle de Andres, et aussitôt rétractées. C'est donc assez confiants, semble-t-il, qu'ils s'apprêtent à demander sa liberté lors de sa prochaine comparution *le 1er octobre devant la chambre* du conseil.

● *La cour d'assises de l'Isère* a condamné deux des auteurs d'un hold-up commis au Crédit commercial de France à Grenoble le 12 octobre 1977, Aldo Dolcemascolo, trente-cinq ans, et Jean-Pierre Loustau, quarante ans, à la réclusion criminelle à perpétuité, et un complice, Hubert Rialland, à vingt ans de la même peine. Quatre hommes avaient attaqué cette banque (*le Monde* du 13 octobre 1977), mais, surpris par la police, ils avaient ouvert le feu sur elle. Un policier avait été blessé et l'un des gangsters tué. — (*Corresp.*)

● *Vingt-trois personnes au moins* ont trouvé la mort vendredi 28 septembre à Vienne dans l'incendie qui a ravagé à l'aube un hôtel situé dans le quartier du Prater. La plupart des victimes sont mortes asphyxiées par la fumée et les gaz. Il est pour l'instant impossible d'établir leur identité. Il semble qu'un groupe de touristes américains et un groupe de touristes yougoslaves figuraient parmi les clients de l'hôtel. — (*A.F.P.*)

MÉDECINE

Aux journées de micro-chirurgie de Dommartin-lès-Toul

Des progrès importants dans le traitement des plaies de la main

Nancy. — « Notre objectif depuis plusieurs années dans le domaine de la chirurgie de la main est de mettre en place une doctrine cohérente du traitement, qui est essentiellement axée sur la restauration maximale de la circulation sanguine et sur le choix des différentes techniques adaptées aux différents tissus qui puissent les rendre suffisamment solides en un minimum de temps. Nous tentons ainsi d'éviter l'enraidissement qui reste le principal handicap des plaies des mains », a déclaré le professeur Michon, du service « assistance mains » du C.H.U. de Nancy, lors des quatre Journées de la micro-chirurgie qui viennent de se dérouler dans son service, à l'hôpital Jeanne-d'Arc de Dommartin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle).

De notre correspondant

L'apparition de la micro-chirurgie a notamment permis le rétablissement des minuscules vaisseaux qui nourrissent les doigts. Les cicatrisations et les réparations des tendons et des nerfs s'en trouvent notablement améliorées, a d'autre part expliqué le professeur Michon. Avec l'aide de microscopes électroniques, équipés d'un zoom, les chirurgiens réussissent couramment à placer huit points de suture sur une artère de 1 millimètre de diamètre. Pour ensuite éviter les risques de caillots au niveau de ces micro-sutures, des micro-thermomètres sont maintenant placés au bout de chaque segment ayant subi une telle intervention. Si la circulation se fait mal, la température baisse, le chirurgien intervient à nouveau. Avec près de cent vingt réimplantations de membres, de mains ou de doigts sectionnés en moins de quatre ans, l'équipe du professeur Michon, assistée du docteur Merle, ne cesse de perfectionner ces techniques micro-chirurgicales.

Lors des quatre journées de Dommartin-lès-Toul, les cinquante-trois praticiens venus d'Europe et du Japon se sont initiés aux nouvelles possibilités que va maintenant permettre la « *boîte d'ostéosynthèse* » mise au point après deux ans et demi de travail par l'équipe nancéienne du professeur Michon.

« *Il fallait un matériel capable de ne pas gêner la fonction de la main pour que les mouvements puissent être récupérés le plus rapidement possible.* » Sophistiquées à l'extrême, presque miniaturisées pour être applicables au squelette de la main, les vis minuscules, les plaques de métal, ont été réalisées par un laboratoire suisse. Le tournevis à moteur, conçu en France, qui complète ce nouveau matériel d'ostéosynthèse, a la particularité d'avoir un moteur dont la vitesse se règle automatiquement en fonction de la résistance rencontrée par la vis qui pénètre dans l'os, de façon à ne pas le léser.

Mais ces nouvelles techniques et l'habileté des praticiens ne peuvent rien contre les erreurs qui sont commises sur les blessés, juste après l'accident. Une bande dessinée qui a reçu la caution scientifique du professeur Michon vient d'être réalisée grâce à l'aide de M. Jacques Dieudonné, président départemental de la M.G.E.N. (Mutuelle générale de l'éducation nationale). Elle donne les principales consignes à suivre lors d'accidents où des membres ont été sectionnés.

JEAN-LOUIS BEMER.

Le symposium de la Société internationale de sénologie

Sein et douleur

Strasbourg. — « Sein et douleur » était le thème du symposium de la Société internationale de sénologie, qui vient de réunir à la faculté de médecine de Strasbourg, sous la présidence du professeur Charles-Marie Gros, quelque deux cent cinquante participants.

De notre correspondant

« *La douleur mammaire n'est que, exceptionnellement, le signe d'un cancer qui commence. Elle n'apparaît qu'au moment où il tue* », a déclaré le professeur Gros, qui a ajouté : « *Une grosseur du sein douloureuse inquiète la patiente, mais rassure le médecin, tandis qu'une tumeur indolore rassure la femme qui ne va pas consulter, mais inquiète le médecin.* »

« *La douleur du sein est de plus en plus fréquente*, a encore noté le professeur Gros, *elle amène à la consultation un nombre croissant de femmes de plus en plus jeunes. C'est la conséquence sans doute de l'éducation sanitaire, mais aussi de l'évolution de la sexualité.* » A côté des perturbations de la contraception et des interruptions de grossesse, il faut ajouter plus récemment la mode des seins nus, responsable elle aussi d'un certain nombre d'accidents imputables aux longues expositions au soleil.

Mais le « *sein carrefour de l'humain* » est aussi lieu de fixation — le symposium l'a amplement démontré — de douleur d'origine psychologique. La douleur mammaire apparaît alors comme symptôme de conflits familiaux ou conjugaux, d'angoisse, de refoulement, de perturbation de la relation mère-enfant qui s'incarne dans le sein et la tétée.

La gamme des moyens de lutte contre ces douleurs est étendue. Pour la douleur cancéreuse, on assiste au retour de la morphine administrée par voie orale, sans danger pour le malade et, a-t-on souligné, économique pour le budget de la santé. L'acupuncture rend également de bons services lorsque la douleur n'est pas directement liée au sein, mais à une anomalie du segment qui peut être d'origine cutanée, nerveuse, costale, musculaire, ou provenir du rachis. Dans certains cas, l'auriculothérapie a été utilisée avec succès.

On a constaté au cours du symposium que le phénomène de la douleur est de mieux en mieux connu, notamment pour ce qui concerne les composés moléculaires qui la transmettent au cerveau et la rendent consciente. Il faut favoriser dans les centres hospitaliers la création de « départements de la douleur », pour mettre au point les méthodes antalgiques les plus durables, les plus efficaces et les plus économiques, grâce au concours de spécialistes

Cette multidisciplinarité se retrouve précisément dans le service de sénologie créé par le professeur Gros, qui fut le premier en Europe à appliquer la thermographie pour le dépistage des cancers du sein. Ce service, qui regroupe cent quarante personnes, du radiologue au psychiatre en passant par les chirurgiens et un acupuncteur, et qui reçoit quarante patientes par jour, permet d'établir un diagnostic complet et de définir une ligne thérapeutique. Seul à dispenser un certificat universitaire de sénologie, qui s'adresse aux docteurs en médecine, il dispose de la documentation la plus *étendue* au monde pour les affections du sein. Il s'apprête, notamment, à exploiter scientifiquement par ordinateur les dossiers médicaux de quelque six mille cancers du sein.

JEAN-CLAUDE HAHN.

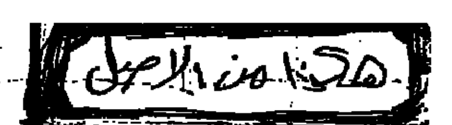
« Grève ... à l'Ass...

Le cardin... est chaleureus... par l'Eglise ...

ÉDUCATION

M. JACQUES MIROUZE EST ÉLU PRÉSIDENT DE MONTPELLIER-I

DÉFENSE



MÉDECINE

« Grève du choix » des internes à l'Assistance publique de Paris

Un conflit vient d'éclater à l'Assistance publique de Paris à propos des internes des hôpitaux de Paris. Chaque année à la même époque les internes choisissent les services où ils effectueront, semestre par semestre, leurs années d'internat. Cette opération avait commencé le 13 septembre et portait cette année sur quelque mille cinq cent spostes.

Mercredi 26 septembre, quarante-huit heures avant la fin du choix, l'Assistance publique *« a décidé de débloquer 86 postes nouveaux*, déclare le Syndicat autonome des internes de Paris (1), *sans aucun respect de la formation des internes, puisqu'elle a systématiquement ajouté un poste dans les services les moins formateurs des hôpitaux de Paris (...) L'A.P. déplace les internes comme des pions, quitte à les rendre totalement inutiles pour le fonctionnement des services. Elle a méprisé les demandes de la commission médicale consultative qui a, depuis plusieurs années, présenté des listes de créations de postes jugés indispensables au bon fonctionnement des services. La création à la hâte de 86 postes inutiles*, conclut le communiqué du syndicat, *représente un gâchis financier étonnant dans le contexte actuel de réduction des crédits. (...) Les internes ne peuvent accepter que l'on ignore leur aspiration à une meilleure formation et que l'A.P. dégrade sciemment l'internat des hôpitaux de Paris.* »

L'Assistance publique récuse cette interprétation des faits. Elle affirme s'être trouvée devant une situation imprévisible : la perspective d'un déficit de quelque quarante internes sans attribution de postes, alors que, les années précédentes, et depuis plus de dix ans, il s'était toujours dégagé un « volant » de quelque deux cents postes en excès. Ce volant s'expliquait notamment par le fait qu'un certain nombre d'internes reçus au concours se faisaient mettre temporairement en disponibilité avant de prendre leur premier poste (à cause de recherches personnelles, du service militaire ou... des maternités).

Cette année, ajoute-t-on à l'Assistance publique, les demandes de mises en disponibilité ont été beaucoup moins nombreuses, notamment parce que les internes redoutent des suppressions de postes dans les années à venir et qu'ils rejoignent leurs fonctions le plus vite possible. D'où l'obligation *« non pas de créer les 86 postes en question, mais de rajouter des places en surnombre dans quatre-vingt-six services demandeurs »*. L'A.P. conteste la notion que ces services, qui comptent des disciplines telles que l'anatomo-pathologie, l'anesthésiologie, la biologie, la chirurgie spécialisée, soient « non formateurs ». Elle estime qu'il était impossible de refaire cette année toute la procédure du choix, puisque les internes doivent prendre leurs fonctions dès le 2 octobre. D'où sa décision de rajouter quatre-vingt-six « possibilités d'accueil » en surnombre et de convoquer par lettre pour lundi ceux qui se sont refusés à choisir leur poste depuis mercredi matin.

Les internes déclaraient, jeudi soir, qu'ils ne rejoindraient pas leurs postes à la date prévue si l'Assistance publique maintenait sa position : *« Ou le choix est repris à zéro, ou les postes rajoutés le sont dans des services formateurs. »* Ils n'excluaient pas la possibilité de faire la grève des soins.

[L'émergence de ce conflit marque à tout le moins une étrange précipitation de la part de l'Assistance publique. Il est, en effet, surprenant que quatre-vingt-six « possibilités d'accueil » aient pu être dégagées en quelques heures par l'Assistance publique, alors que la même administration refuse depuis plusieurs années, invoquant des raisons budgétaires, de créer des postes d'internes dans les services les plus formateurs de Paris. — C. B.]

(1) 17, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris.

RELIGION

Le cardinal Koenig est chaleureusement accueilli par l'Eglise orthodoxe serbe

De notre correspondant

Belgrade. — Une délégation de la fondation Pro Oriente de Vienne, qui œuvre au rapprochement de l'Eglise catholique avec les Eglises orthodoxes de l'Europe de l'Est, conduite par le cardinal Koenig, archevêque de la capitale autrichienne, a fait, du 23 au 28 septembre, une visite à l'Eglise orthodoxe serbe.

Invité par le patriarche German, Mgr Koenig, premier prélat catholique étranger officiellement accueilli par l'Eglise orthodoxe serbe depuis la guerre, a visité, dans la République fédérée de Serbie, plusieurs églises et monastères.

A Belgrade, il a assisté à une réunion solennelle de la faculté de théologie orthodoxe, au cours de laquelle le recteur de la faculté lui a rendu un vibrant hommage pour l'intérêt qu'il porte aux cadres de l'Eglise orthodoxe serbe qui font leurs études à l'université de Vienne. Lors d'une réception donnée en son honneur dans les salons du patriarcat, Mgr Koenig a offert à son hôte un calice en or, cadeau auquel s'attache une signification symbolique : celle de voir un jour catholiques et orthodoxes communier ensemble.

Les entretiens du cardinal Koenig avec son hôte ont porté surtout sur les possibilités d'une collaboration plus étroite entre Pro Oriente et l'Eglise orthodoxe serbe qui compte, parmi les ouvriers yougoslaves en Autriche, de nombreux fidèles auxquels la fondation et le cardinal lui-même prodiguent une aide morale et matérielle.

L'accueil chaleureux réservé au cardinal par les plus hauts dignitaires de l'Eglise serbe semble avoir dissipé un malaise qui s'était instauré au mois de juillet entre catholiques et orthodoxes de Yougoslavie quand le journal *Pravoslavlje*, organe du patriarcat, avait pris à partie Jean-Paul II pour ne pas avoir, dans l'un de ses discours, cité le serbe comme l'une des langues de la propagation du christianisme parmi les Slaves. Le pape avait déclaré un peu plus tard, au cours d'une audience générale, qu'il s'agissait d'une omission de sa part et *Pravoslavlje* lui avait exprimé sa *« reconnaissance »*.

PAUL YANKOVITCH.

En Irlande

SEPT MILLE POLICIERS, SIX MILLE CINQ CENTS SOLDATS ET QUATORZE MILLE VOLONTAIRES ASSURERONT LA SÉCURITÉ DU PAPE.

Jean-Paul II partira samedi 29 septembre à 8 heures (heure française) de l'aéroport de Rome pour l'Irlande. Il doit arriver à Dublin à 10 heures (11 heures heure française).

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises sur tout le territoire : aux sept mille policiers et aux six mille cinq cents soldats réquisitionnés s'ajouteront quatorze mille volontaires. Les menaces des extrémistes protestants sont prises au sérieux : toute personne passant d'Ulster en Eire est désormais fouillée.

Tout avion privé qui survolerait les lieux où se trouvera le pape pourrait être abattu, a annoncé l'armée de l'air irlandaise.

D'autre part, une brigade dite « des graffiti » décape les murs jour et nuit. Partout on efface le même slogan : « *Brits out* » (les Britanniques dehors).

A LA TÉLÉVISION FRANÇAISE

Le voyage du pape en Irlande et aux Etats-Unis donnera lieu à un certain nombre de retransmissions télévisées :

- **29 SEPTEMBRE.**
  — **TF 1 : 10 h. 50, arrivée à Dublin en direct ; 19 h. 15, traversée de la ville.**
- **30 SEPTEMBRE.**
  — **TF 1 : 14 h. 15, visite de Knock ; 18 h. 55, contact de Jean-Paul II avec la foule.**
- **1er OCTOBRE.**
  — **TF 1 : 10 h. 15, messe à Limerick ; 19 h. 30, arrivée à Boston.**
- **2 OCTOBRE.**
  — **TF 1 et Antenne 2 : discours aux Nations unies.**

ÉDUCATION

M. JACQUES MIROUZE EST ÉLU PRÉSIDENT DE MONTPELLIER - I

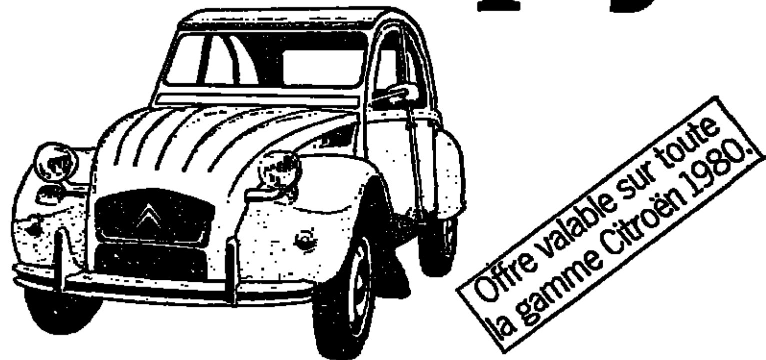
Le conseil de l'université de Montpellier-1 vient d'élire président, en remplacement de Paul Coste-Floret, décédé le 27 août (*le Monde* du 29 août), M. Jacques Mirouze, doyen de la faculté de médecine de Montpellier. Le nouveau président de l'université a été élu dès le premier tour de scrutin par 45 voix sur 63 votants. Titulaire d'une chaire des maladies métaboliques et endocriniennes, M. Jacques Mirouze avait été désigné, le 19 décembre 1972 doyen de l'U.E.R. de médecine.

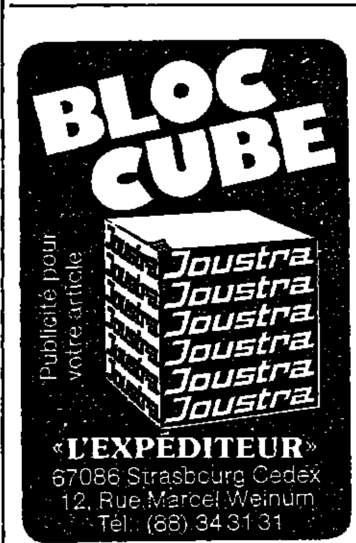
[Né en 1921 au Vigan (Gard), M. Jacques Mirouze est chef de service au centre hospitalier régional de Montpellier, où il a fait de nombreuses recherches sur le traitement du diabète, spécialement par l'insuline. Avec un groupe de chercheurs américains et français, il a mis au point un pancréas artificiel désormais opérationnel à Montpellier. En 1977, il avait été élu membre correspondant de l'Académie de médecine.]

DÉFENSE

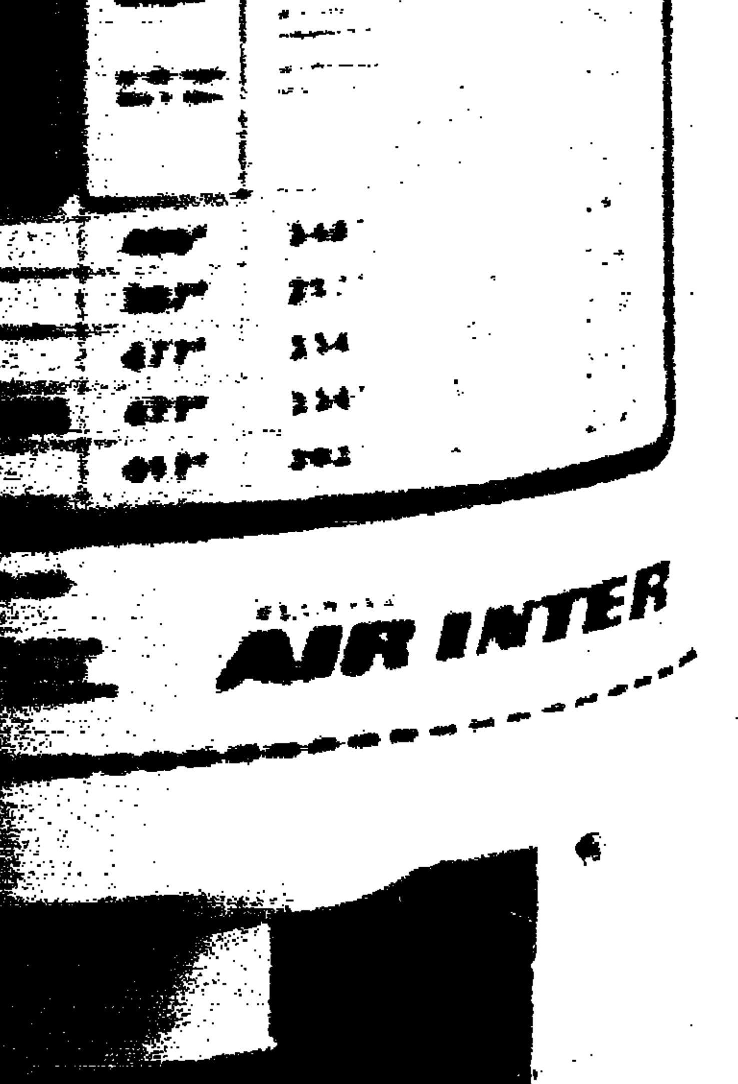
● *L'inspecteur général de l'armée de terre ouest-allemande*, le général de corps d'armée Poeppel, sera en visite officielle en France du lundi 1er au mercredi 3 octobre sur l'invitation du général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre française.

● *Le général Guy Méry*, chef d'état-major des armées, se rendra en Roumanie, du lundi 1er au vendredi 5 octobre, sur l'invitation du général Ortopan, premier vice-ministre de la défense et chef du grand état-major roumain. Le général Méry aura des entretiens avec le général-colonel Ion Coman, ministre roumain de la défense.









Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Une mise en demeure de la C.E.E.

Une lettre de mise en demeure de la Commission des Communautés européennes a été adressée, le 24 août, au gouvernement français, les lois d'aides françaises dérogeant au traité de Rome : elles sont, en effet, subordonnées au respect de quotas d'emplois nationaux dans la production, ce qui est contraire aux règles du Marché commun. L'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et le Danemark sont dans la même situation.

M. Jack Ralite (P.C.), rapporteur du budget du cinéma à l'Assemblée nationale, a protesté, dans une déclaration faite le 26 septembre, contre ce qu'il nomme une « injonction inadmissible de Bruxelles ». *Il a fait état de son* « indignation contre cette pratique organisant un peu plus le déclin du cinéma français en s'en prenant aux emplois de cette profession déjà si fortement frappée par le chômage ». *Il a également accusé M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, de dissimuler ce courrier du 24 août.*

Dans un communiqué, M. Lecat s'étonne des « allégations de M. Jack Ralite » *et précise que le document a fait l'objet d'une analyse dans un hebdomadaire professionnel* (le Film français). *Le communiqué conclut :*

« A quelques semaines de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale du cinéma qui va procurer à cette activité culturelle plus de 160 millions de francs de recettes nouvelles, et au moment où des mesures essentielles de relance de la création audiovisuelle sont inscrites dans les projets de budget de la culture et des organes de télévision pour 1980, les critiques de M. Ralite sont particulièrement malvenues. Elles tentent de masquer la portée de la politique conduite par le gouvernement, avec l'appui de la majorité du Parlement, pour soutenir le cinéma français, son rayonnement culturel et l'emploi de tous ceux, auteurs, techniciens et comédiens, qui en font la qualité. »

Le court métrage et le documentaire à Lille.

Trente-sept pays, avec une forte participation des Etats-Unis et de l'Europe de l'Est, seront représentés au huitième Festival de Lille, qui aura lieu du 1er au 7 octobre. Plus de cent cinquante films, courts métrages et documentaires, seront projetés, plus courts dans l'ensemble que ceux des sélections précédentes. Seulement trois longs métrages d'une heure trente ont été retenus : Quand je tournais Othello, *d'Orson Welles, la troisième partie de* la Bataille du Chili, *de Patricio Guzman, et* Numéro zéro, *de Raymond Depardon (sur la naissance du journal* le Matin). *Un hommage sera également rendu à l'Office national du film du Canada dont c'est le quarantième anniversaire cette année.*

Les œuvres présentées au cours du Festival seront ensuite projetées dans quinze villes de la région, jusqu'au 21 octobre. « L'accueil de cette manifestation s'inscrit dans un vaste développement culturel de la région », *a rappelé le maire de Lille, M. Pierre Mauroy (P.S.). Pour des raisons d'équilibre, le Festival aura lieu au printemps à partir de 1980.*

■ **Les compositeurs Philippe Capdenat, Alain Louvier et Ivo Malec sont les bénéficiaires de la première bourse annuelle d'aide à la création musicale, d'un montant de 80 000 francs, attribuée par le ministère de la culture et de la communication. Ils ont été choisis parmi vingt-quatre candidats. D'autre part, le ministère propose trente et une « bourses de recherche musicale ». Allant de 5 000 francs à 25 000 francs, ces sommes seront destinées aux candidats qui soumettront un projet spécifique.**

«Tapage nocturne», de Catherine Breillat

Univers mental

Catherine Breillat a écrit des romans (*le premier à l'âge de dix-sept ans) et réalisé il y a quelques années un film « underground ». Tapage nocturne* est sa première incursion dans le cinéma commercial, et c'est un film intéressant. Il correspond à une génération de gens qui ne se contentent plus de l'écriture et du livre, mais veulent à *tout prix* (ici, 3 millions de francs) le truchement des acteurs, de la mise en scène, de la caméra, pour raconter ce qui les possède. L'énergie qu'ils mettent dans une transposition qui n'en est pas vraiment une, *mais qui* éprouve la force de leur besoin d'expression, la sincérité avec laquelle ils exposent leur mal de vivre, rendent attachants, exaspérants aussi, ces nouveaux réalisateurs, ces nouvelles réalisatrices.

Comme il s'agit pour eux de rester le plus près possible d'eux-mêmes, et comme ils essaient malgré tout de créer des personnages attrayants, cinématographiques et vraisemblables, leurs films sont pleins d'informations : sur un univers mental, sur un milieu. Les protagonistes de *Tapage nocturne* parlent comme les jeunes Parisiens parlent aujourd'hui dans les sphères artistiques ou para-artistiques (ils sont réalisateurs, producteurs, acteurs). Ils parlent beaucoup, de façon littéraire, et leurs dialogues sont empruntés aux films de la nouvelle vague, ceux de Godard, surtout. Il est curieux de les voir revenir au cinéma, comme transcription de la réalité et non plus comme création.

Le mérite de Catherine Breillat est cependant d'avoir fait la part belle à *l'irréalité pour traduire* le désordre des passions. Solange, l'héroïne (Dominique Laffin), évolue dans une nuit intemporelle et constante ; on ne sait pas ce qu'elle fait le jour, ni comment elle peut avoir autant d'amants à la fois. On est rendu sensible au tourbillon qui l'emporte et la perd ; le morcellement de sa personnalité est visualisé, servi par la faiblesse même du scénario, son côté répétitif, sans évolution.

Solange est mariée à un homosexuel dont elle a une fille qu'on ne verra pas. Elle couche avec n'importe qui et ne dort avec personne, tombe finalement amoureuse d'un type bizarre (Bertrand Bonvoisin) qui ne se déshabille jamais. Solange se livre à ses caprices, à sa tyrannie. Chacun d'entre eux a besoin d'absolu, chacun s'exaspère de ne pas trouver chez l'autre ce qu'il exige, et, à force de ne pas trouver de lieux pour s'aimer, ils perdent en eux le moyen de se retrouver.

Catherine Breillat impose à Dominique Laffin un jeu un peu fou, trop proche de celui qu'elle avait dans *La femme qui pleure* de Jacques Doillon. Bertrand Bonvoisin est mieux parce qu'il intrigue. Les autres, Joe Dallessandro, par exemple, font des apparitions inutiles. Dans tout cela, il n'y a pas de tendresse, pas de réflexion, beaucoup de violence ; et le plaisir du spectateur, c'est une autre histoire.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« PREMIER SECRET »

LES HOMMES EN QUESTION

Le cinéma néerlandais, dont nous ne savons d'ailleurs pas grand-chose, ne compte qu'une seule réalisatrice Nouchka Van Brakel. Celle-ci a trente-neuf ans. Elle a tourné, depuis 1967, plusieurs courts métrages et on nous propose de la découvrir avec son premier long métrage, intitulé, en français, *Premier secret*. Il date de 1977.

Nouchka Van Brakel a traité un sujet qu'on pourrait dire spécifiquement féminin et qui apparut longtemps comme romantique et évanescent : une adolescente devient femme en découvrant l'amour. Caroline, fille d'un médecin gynécologue, est une lycéenne de quatorze ans. Elle s'éprend d'Hugo, un ami de ses parents, *quadragénaire aux tempes* grises, revenu d'Afrique avec sa femme Rita pour passer les vacances de Noël à Amsterdam. Caroline devient la maîtresse d'Hugo. A l'éveil sentimental, hors des jeux de l'enfance, répond la relation sexuelle — la première — avec un adulte.

Cela n'est plus aujourd'hui d'une bien grande audace, mais l'intérêt de ce film est dans le regard que le cinéaste porte sur ses personnages. Retournant comme un gant le mythe du « fruit vert », de la « Lolita » qui plaît tant aux hommes mûrs, Nouchka Van Brakel nous montre, sans poésie au petit point ni réalisme outrancier, l'autonomie et l'indépendance d'une adolescente élevée en milieu bourgeois libéral et qui assume totalement son aventure amoureuse et sexuelle. La jeune Marina de Graaf *représente, avec un parfait naturel,* une profonde vérité de psychologie et de comportement, celle d'une génération où l'on refuse d'être femme-objet, de se soumettre au rapport de domination qu'implique le désir masculin. La lucidité dont fait preuve Nouchka Van Brakel, dans sa remise en question de la conception traditionnelle du pouvoir viril, va faire grincer bien des dents.

La plupart des hommes n'aimeront pas se voir dans ce miroir trop fidèle de leur nature, de leurs faiblesses de leur instinct de possession. Le père de Caroline ne comprend rien. Hugo s'embrouille avec lâcheté dans les compromis d'un adultère banal, reçoit plus qu'il ne donne et, bien que touché au cœur, se sent soulagé lorsque Caroline prend l'initiative de la rupture qui le ramènera, sans scandale, au bercail conjugal. Quant au camarade de lycée, très prisé des filles, il cherche à *violer* Caroline qui refuse ses avances. Le seul à respecter la liberté, l'identité féminine, dirons-nous, de la jeune fille, est un professeur un peu gauchiste. Décidément, Nouchka Van Brakel dérange bien des conformismes. Sans prendre systématiquement le parti des femmes (encore que le portrait de la mère soit un peu trop exemplaire), elle esquisse, pour elles, une morale nouvelle. C'est, peut-être bien, l'Agnès Varda du cinéma hollandais.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

LENE LOVICH ET CHIC

Lene Lovich est un personnage un peu énigmatique que l'on pourrait croire sorti tout droit d'un conte fantastique pour *enfants*, avec ses robes amples en dentelles, son visage d'un blanc lunaire, maquillé comme un Pierrot et entouré de fines tresses rousses, ses poses désarticulées, ses expressions inquiètes de petite fille rêveuse. Un univers créé par la musique de Les Chappell en étroite relation avec les textes de la chanteuse. Les chansons qu'interprète Lene Lovich sont comme de petits tableaux où les images, les situations, les personnages, les odeurs, apparaissent et prennent vie, parfois avec virulence.

Un père yougoslave, une mère anglaise, une enfance passée à Detroit dans le Michigan, des études de sculpture dans une Art School en Angleterre, une passion pour la littérature fantastique : tout cela se retrouve dans l'écriture, le personnage, l'espace musical de Lene Lovich, où se mêlent la légende mystérieuse de la Transylvanie, un certain lyrisme culturel et dans le même temps un modernisme audacieux dans les sonorités, les arrangements, les mélodies libres, exécutées avec beaucoup de finesse. La voix de Lene Lovich, singulière, changeante, joue avec les tons et, comme au théâtre, dit les textes, ne se contente pas de les chanter.

Le freak, c'est Chic : cette chanson que l'on entend depuis plusieurs mois dans toutes les discothèques et les radios internationales est un succès commercial fantastique, mais aussi une composition qui fait une incartade par rapport au disco « standard », montrant une inspiration plus subtile et ouverte à des résonances extérieures. Chic est un groupe disco qui va au-delà du produit habituel, destiné à répondre aux exigences uniformisées d'un public qui veut danser sur des rythmes familiers (cent trente-deux battements minute). Il y a dans Chic, outre une image très « mode », un choix délibéré de création, une énergie réelle, une instrumentation percutante. Chic, c'est le disco qui se met à penser, et à penser en d'autres termes que le dollar. Le freak, c'est chic.

ALAIN WAIS.

★ Chic, le vendredi 28, à 19 h., au Jardin, 9, avenue Gabriel, Paris-8e.
★ Lene Lovich, le vendredi 28, à 20 h. 30, au Palace.

MUSIQUE

L'Orchestre de Cleveland et Lorin Maazel

C'est un bel orchestre que celui de Cleveland, une belle usine dont tous les rouages tournent harmonieusement, où personne ne rechigne à l'ouvrage, où chacun respire au contraire l'entrain et la fierté d'appartenir à l'une des premières formations du monde. Les œuvres apparaissaient dans toute leur lumière, décrassées des fausses traditions, avec un éclat, une clarté, des sonorités idéales ; chaque note arrive à point nommé, obéit au centième de seconde à l'impulsion donnée par Lorin Maazel, plus élégant que jamais, accompagnant sa partition avec des gestes d'une vérité irréfutable.

Faut-il dire qu'une œuvre de virtuose comme la Vie d'un héros *de Richard Strauss convient merveilleusement à cet orchestre puissant et nuancé, d'une grande finesse de coloris, d'un confort auditif incomparable ?*

Sans aucun doute, mais en ajoutant que l'interprétation infaillible du futur directeur de l'Opéra de Vienne atteint à une objectivité aussi somptueuse que rigoureuse, tandis que la poigne impérieuse d'un Karajan, le courant de cent mille volts qu'il infusait à la Philharmonique de Berlin, nous possédaient corps et âme et faisaient disparaître le temps et l'espace.

Même démonstration éblouissante dans la seconde partie du concert où Maazel semblait vouloi évangéliser quelques sous-développés du public musical à la manière antique des concerts du dimanche : « Tout Wagner en trois quarts d'heure » avec l'ouverture du Vaisseau fantôme, *le prélude de* Tristan *et la « mort » d'Isolde, « la Marche funèbre » du* Crépuscule des dieux, *et l'ouverture des* Maîtres Chanteurs. *Mais cette débauche de talent paraissait bien vaine et irrespectueuse envers Wagner, qui est autre chose qu'un fabricant de morceaux choisis.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert, organisé par Radio-France, était retransmis en direct par France-Musique.

LES RENDEZ-VOUS DE SENLIS

Le cinquième rendez-vous de septembre à Senlis, samedi 29 et dimanche 30 septembre, donnera lieu à l'inauguration du portail restauré de l'ancienne collégiale Saint-Frambourg (qui abrite depuis deux ans l'auditorium Franz-Liszt installé par la Fondation Cziffra), de vitraux conçus spécialement par Joan Miro pour les trois verrières situées au-dessus de la porte et du tryptique de Saint-Frambourg, réalisé par le peintre Avon Campana, en présence de M. et Mme Raymond Barre. Un concert sera donné à cette occasion par Georges Cziffra.

D'autres manifestations sont organisées dans la vieille ville, réservée aux piétons pendant ces deux jours : l'orchestre des Concerts Lamoureux et l'ensemble vocal du Haubergier, sous la direction de Xavier Ricour, exécuteront deux cantates de Bach et le *Requiem* de Fauré (cathédrale, samedi, 21 heures) ; il y aura aussi du théâtre (église St-Pierre), de la poésie (une heure avec Rainer-Maria Rilke, par Laurent Terzieff, au prieuré St-Maurice, samedi et dimanche, aura aussi du théâtre (église St-21 h. 30), des expositions de peintres), de sculpture (*Pakczlarz*), de tapisserie, des animations de rue (saltimbanques, mimes, défilés).

★ Renseignements : Office du tourisme (4) 453-06-40.

JAZZ

Le défi européen de Michel Portal

Par un trait à peine paradoxal, au moment même où se développe, autonome et inventive, une musique européenne, les relations et les rencontres des musiciens restent bien compliquées. On a pour eux les égards qu'on a pour les saltimbanques. Ni plus ni moins. Et, quels que soient leur réputation ou leur talent, on les traite par-dessous la jambe : les programment ici, comme Michel Portal au Festival de Bruxelles, par exemple, pour les décommander sans façons, sans excuses, bien sûr, et surtout sans les prévenir. C'est leur lot. Cela dure depuis des siècles. C'est peut-être leur gloire.

Il faut dire — et cela n'est pas bien connu — que, dans les démocraties occidentales, les notes de musique ne circulent pas plus librement que les denrées alimentaires. Si tout un chacun peut venir en France avec son biniou ou ses claquettes et en jouer à peu près comme bon lui chante, il n'en va pas de même sous tous les cieux. A l'exemple des Etats-Unis, bien des pays européens ferment leurs frontières aux musiciens professionnels. Protectionnisme, corporatisme ou autre, on ne pénètre qu'avec un contrat de travail, un engagement formel, une demande d'émigration, etc.

Cela n'est pas bien fait pour favoriser le nomadisme sans quoi il n'y a plus de musiques libres. Et l'isolement parfois se retourne contre ceux qu'il prétend protéger.

Alors on ne s'étonnera pas de retrouver, autour de Michel Portal, cet éternel contrebandier de l'art, quelques-uns des meilleurs musiciens européens. C'est qu'on n'a pas l'idée commune de la frontière quand on est né en Pays basque. Récemment invité à Stockholm par le trombone suédois Eje Thelin, Michel Portal a retenu de ce stage sur l'improvisation quelques improvisateurs célèbres : Kenny Wheeler (Canadien installé en Grande-Bretagne), le pianiste John Taylor, son associé du groupe Azimuth, et le percussionniste finlandais Edward Vesala. Ce n'est pas seulement du côté des qualités musicales, bien éprouvées, bien connues, qu'il faut chercher la surprise, mais dans le champ d'expérience où s'installent ces mémoires vivantes de la musique. Le choc de la rencontre mérite d'être vécu, car ces gens-là ont envie de jouer ensemble.

Ainsi va la vie de ces musiques du cœur, qui se fichent bien des modes et des lois et qui résistent encore à la normalisation des réseaux, des circuits et des médias. Il y aurait donc une place au soleil pour ces hors-la-loi de la nuit, et ces entêtés qui refusent les règles ? Pas vraiment, mais ils la prennent, de force et pourtant sans violence, puisque, vivant dans l'éternité, ils sont sans souci du lendemain.

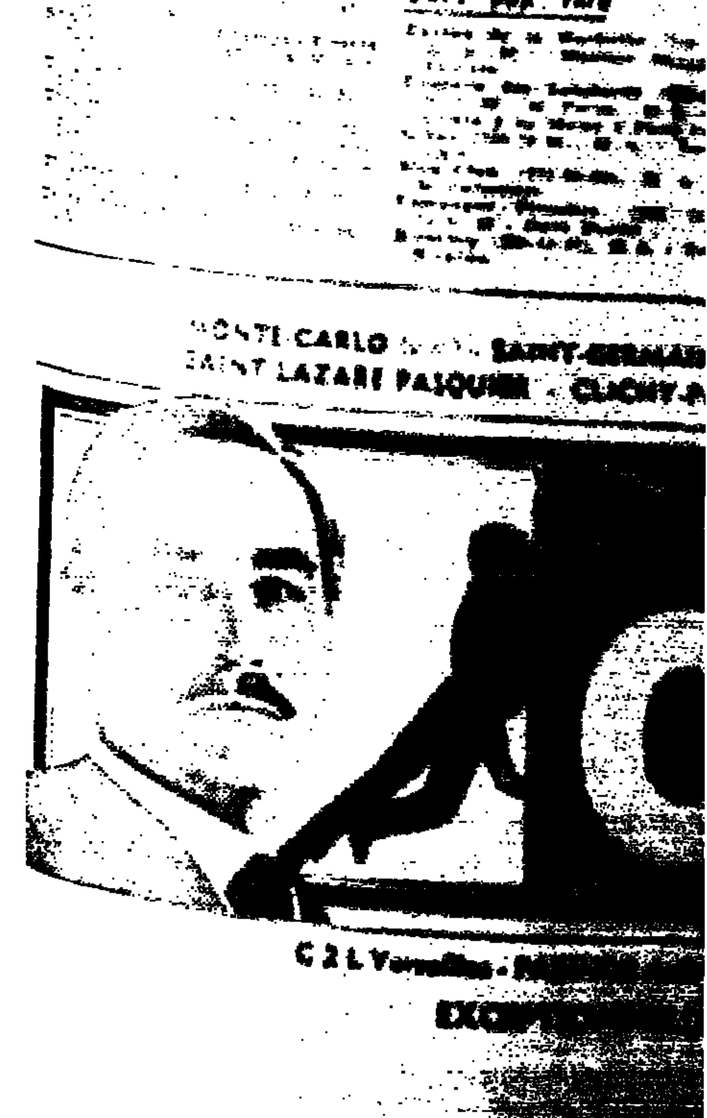
A cette confrontation des pratiques et à ce mélange des jeux, il manque un bassiste. Ce sera Jean-François Jenny-Clark. Depuis une bonne quinzaine d'années au-devant de la scène, lui aussi refuse les barrières : musique contemporaine, classique, jazz. Il est de toutes les aventures où il y a encore un poil d'aventure. Entre les personnes rassemblées par Portal, il est le messager : virtuosité, précision du rythme, beauté du son, il a tout et il y ajoute encore quelque chose comme la grâce du geste.

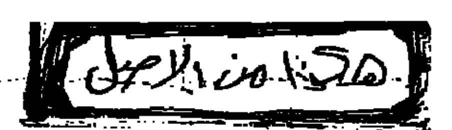
Free Jazz dit liberté. Ces gens viennent du Free Jazz et leur liberté, c'est dans leur métier qu'ils veulent la conquérir et dans la façon d'aborder, contre vents et marées, leur art et les musiques au pluriel. Une liberté d'attitude d'abord, vitale.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards, 20 h. 30.

■ ***L'actrice anglaise Gracie Fields* est morte le 27 septembre à Capri. Elle était âgée de quatre-vingt-un ans. Vedette de music-hall, elle avait commencé sa carrière à l'âge de sept ans et avait joué de 1931 à 1945 dans une quinzaine de films. Parallèlement, elle avait poursuivi une carrière au music-hall et à la télévision. Elle avait été décorée, l'an dernier, par la reine d'Angleterre, pour services rendus au monde du spectacle.**





SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 28 septembre

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Odéon (325-70-32), 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Films (New Orleans ; The Last Waltz).
Centre Pompidou (277-11-12), 18 h. 30 : les Expériences sur les échelles musicales (Peinberg, Krein, Protopopov, Roslavetz, Mielkich).

Les salles municipales

Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Alvin Alley, American Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Œdipe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement — Théâtre du Soleil (374-24-08), 30 h. 30 : Amours de poisson. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé.
Centre d'art celtique (254-97-62), 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Eglise Saint-Merri (222-95-38), 18 h. 30 et 21 h. ; la Cantate à trois voix.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34, 874-74-40), 21 h. : Troïlus et Cressida.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : la Poube. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Jef.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Michel (265-35-02), 21 h. : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Oblique (355-02-94), 21 h. : la Débâcle de Ferdinand.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaine (842-32-25), 20 h. 45 : la Porte close.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : R. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Biot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : P. Font.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : Y. Branellec ; 22 h. 30 : R. et F. Legargasson.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Anne.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Musique du Kurdistan.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : G. Chelon.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Pierre Péchin.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Vivian Reed.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Rupay, musique des Andes.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : A. Mirapeu.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Alice Dona, Jairo.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : R. Charlebois.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Sainte-Chapelle, 21 h. : Los Calchakis.

La danse

Galerie A. Oudin, 21 h. : Jerman Silva Cie.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : M. Portal ; 22 h. : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Gibus (700-78-88), 22 h. : Essential Logic.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : M. Laferrière.
Campagne-Première (322-75-93), 22 h 30 : Dave Burrel.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : Teca et Ricardo.
Jardin des Champs-Elysées (260-58-00), 20 h. : Freak out, Chic.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 23 h. : D. Cobbi.

Les concerts

Lucernaire, 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. I. Stern (Mozart).
Sainte-Chapelle, 21 h. : A. Bernard, J. Boyer (Bach, Haendel, Tartini, Telemann).
Eglise allemande, 21 h. : J.-C. Mara.

Dans la région parisienne

Combs-la-Ville, Salle des fêtes, 21 h. : M. Edelin Sextet.
Créteil, Maison pour tous, 21 h. : Théâtre-Mime de Jérusalem.
Evry, Agora, 21 h. : Mime Marceau.
Fontainebleau, église Saint-Louis, 21 h. : Orchestre Merle-Portalès (Vivaldi, Pergolèse).
Nanterre, Théâtre-par-le-bas, 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Saint-Ouen-l'Aumône, Salle des fêtes, 21 h. : Guy Béart.
Saint-Quentin-en-Yvelines, chapelle de la Villedieu, 21 h. : Quatuor Loewenguth (Haydn, Martinon, Schubert).
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : le Préféré.

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45. Tendances de l'art en France 1968-1978-79 ; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Dom Juan.

MUSIQUE, ART, DANSE
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Meredith Monk Ensemble.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Femme sur la lune, de F. Lang ; 18 h. : la Chair et le Diable, de C. Brown ; 20 h. : la Mandragore, de R. Oswald ; 22 h. : la Mort d'un commis voyageur, de L. Benedeck.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : le Cavalier de la mort, d'A. de Toth ; 17 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : l'X mystérieux, de B. Christensen ; 21 h. : Casse-Cou, de M. Saint-Clair.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).



SPECTACLES

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (Amér., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (747-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (Amér., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE DIVORCEMENT (Fr.) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FLIC OU VOYOU (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).
FOLIES FOLIES (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marignan, 8e (359-92-82).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
L'OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-83) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). h. sp.
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-20-60) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; A.B.C., 2e (236-55-54).
LA BETE (Fr.) (**) : Hausmann, 9e (770-47-55) ; Contrescarpe, 5e (325-78-77).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : Lumière, 9e (770-84-64).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.) ; New-Yorker, 9e (770-63-40).
MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (343-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) J. impaire.
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) J. paire.
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA TETE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Miramar, 14e (320-89-52).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp.
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

APOCALYPSE NOW, film américain de Francis Ford Coppola (*). — V.o. : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MOUTON NOIR, film français de Jean-Pierre Moscardo. — Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER, film français de Max Pécas. — Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TAPAGE NOCTURNE, film français de Catherine Breillat (**). — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE, film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S., film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
GUERRE ET PASSION, film anglais de Peter Hyams, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PREMIER SECRET, film hollandais de Nouchka Van Brakel, v.o. : Forum-Cinémas, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
HEXAGONAL ROCKERS, film français de Gilbert Namiand : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES DOSSIERS ROUGES DE LA MONDAINE (*), film français de Lucien Ercol : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43); St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

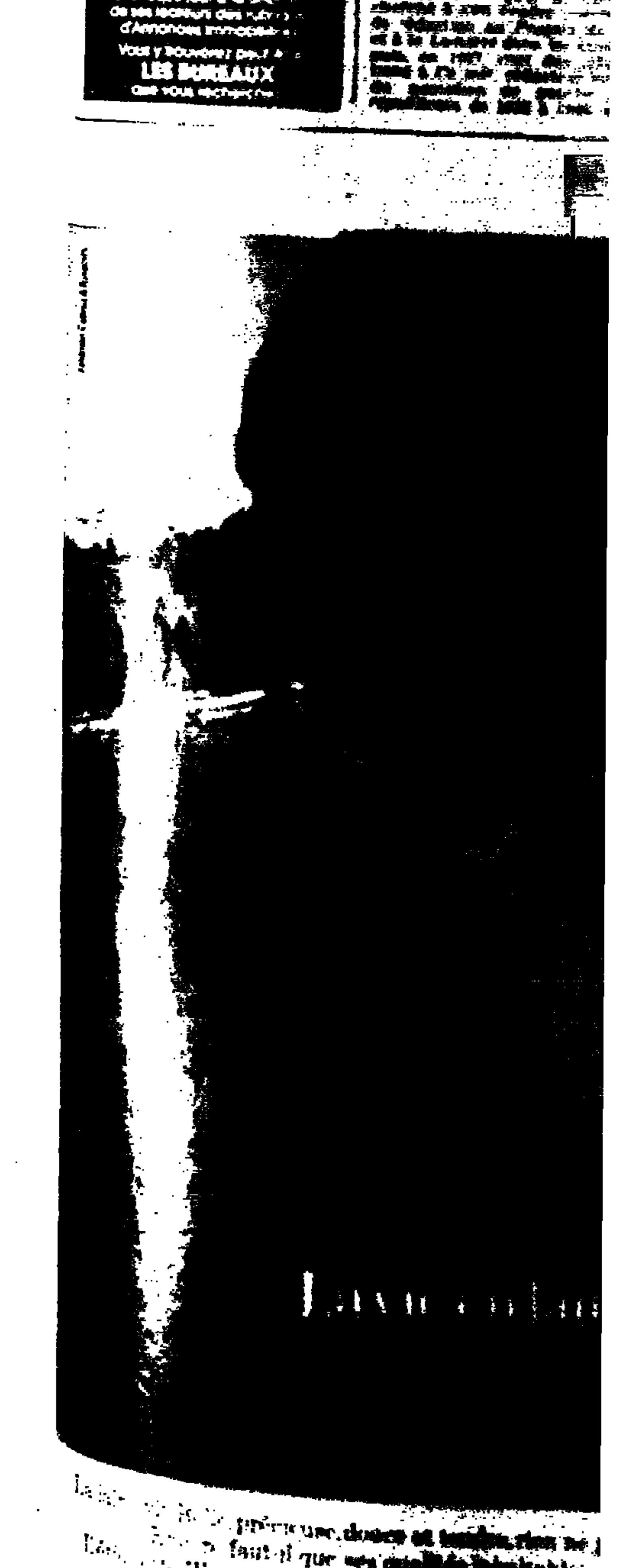
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Paramount-City, 8e (225-45-76); v.f.: Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Normandie, 8e (359-41-18); Miramar, 14e (320-89-52).
SMASH (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23); v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.): Boul' Mich', 5e (354-48-29); Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76 ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-10) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); U.G.C.-Gare
(A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
DEHORS, DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 20 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LET IT BE (A., v.f.) : Tourelles, 20e, mar. 21 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e 272-62-98), 22 h. — Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h. 30.

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).
AMARCORD (It., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES





LETTRES

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET JOURNALISTE

Pascal Pia est mort

Pascal Pia, critique littéraire et ancien directeur du journal « Combat », est mort, le jeudi 27 septembre, à Paris. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Il refusait qu'on parlât de lui. Non par humilité ou par goût du secret, mais simplement par discrétion. « *Vous me ferez plaisir,* nous écrivait-il l'an dernier, *non pas en taisant les reproches que j'ai pu vous inspirer, mais en vous abstenant de me présenter comme un personnage « intéressant », prêt à raconter sa vie.* » Il avait refusé tous les entretiens radiodiffusés ou télévisés. Il n'avait accepté aucun des honneurs, aucune des décorations qui lui revenaient pour son rôle dans la Résistance, non par souci de stratégie, car il avait avant tout le goût de la franchise. « *Je ne cherche pas à faire mystère de mes opinions,* écrivait-il encore, *mais je ne tiens pas à informer le public de ce qu'a été mon existence.* »

Hélas ! maintenant que Pascal Pia a disparu, c'est un trésor d'érudition et de culture qui est perdu à jamais. Il était un témoin actif de notre histoire, un remarquable critique littéraire et aussi un très grand journaliste. A-t-il, dans le secret de son appartement de la rue Saint-Vincent-de-Paul, plein de livres minutieusement lus et annotés, soigneusement couverts, malgré tout, laissé des Mémoires posthumes ? On ne peut que le souhaiter.



Résistant de la première heure

Né en 1902 à Paris, Pascal Pia avait débuté dans les lettres à dix-neuf ans, en donnant en 1922 ses premiers articles à *la Nouvelle Revue française.* Son père avait été tué en 1915, et, depuis l'âge de quinze ans, il gagnait sa vie comme chasseur au Grand Hôtel ou en faisant d'autres pet. métiers. La passion de toute sa vie : la lecture. Il aimait lire, sans jamais être rassasié, en faisant son miel de toute substance. « *J'avais de la mémoire,* nous disait-il. *J'ai lu beaucoup autrefoi. et je retenais tout ce que je lisais. Sans effort. Avec une sorte de mémoire critique.* »

Il connaît à merveille le seizième siècle, mais c'est le « second rayon » qui le fait vivre : il est le nègre de plusieurs écrivains, notamment de Frédéric Lachèvre, un érudit.

Il fait tous les métiers du journalisme, bien qu'il ait toujours cherché à s'en évader : secrétaire de rédaction au *Progrès de Lyon* et à *la Lumière* dans les années 20 puis, en 1937, chef des informations à *Ce soir,* rédacteur en chef du quotidien de gauche *Alger républicain* de 1938 à 1940, et secrétaire de rédaction à *Paris-Soir* de 1940 à 1942.

Résistant de la première heure, il est nommé chef régional adjoint du mouvement Combat de Lyon, puis secrétaire général des Mouvements unis de la résistance (MUR) avec Pierre Hervé. Rédacteur en chef de *Combat clandestin* depuis 1942, il participe, en août 1943, à la création de la Fédération de la presse clandestine. Directeur de *Combat* en 1944 avec Albert Camus et Claude Bourdet, il le reste jusqu'en mars 1947. On aurait aimé qu'il nous expliquât un jour les remous qui avaient agité alors la presse issue de la Résistance. Il ne le fit pas. Mais on le retrouve étrangement rédacteur en chef de *Carrefour,* hebdomadaire d'Emilion Amaury, puis éditorialiste et rédacteur en chef du *Journal du Parlement,* enfin critique littéraire depuis 1955 à *Carrefour,* où il jouissait, disait-il, d'une « paix royale »...

Critique étincelant « *il vous laisse l'impression très agréable que vous êtes aussi fin que lui* », écrivait dans *le Monde* Ginette Guitard-Auviste à propos d'un recueil de ses articles sur « *Les romanciers, poètes et essayistes du dix-neuvième siècle* », paru en 1971 chez Denoël. Traquant toutes les curiosités littéraires, il avait publié des études sur Apollinaire, Laforgue et Baudelaire, et l'an dernier un trésor de compilation sérieuses sur *les Livres de l'enfer.* Cet homme, qui avait jadis soutenu une thèse de doctorat sur « *Les origines de l'athéisme en France et l'esprit de libre examen* », se traitait lui-même de « *vieil anar* » sans parti, sans chapelle. « *Je ne vote jamais* », disait-il encore. Retiré des batailles du monde contemporain, ce « rat de bibliothèque » qui n'était jamais resté confiné dans ses livres avait su cultiver avec délectation la vraie liberté, qui consiste à « *ne se dévoiler qu'à travers ce que l'on aime* ». « *Le goût des livres, érotiques ou non, c'est un des nombreux péchés qui me seront reprochés,* nous disait-il encore. *Comme je ne suis pas baptisé, que je ne suis ni de confession catholique ni de la confession d'Augsbourg, j'espère bien avoir le droit absolu au néant.* » Pourtant, son souvenir restera.

NICOLE ZAND.

SPORTS

VOILE

AU GRAND PAVOIS DE LA ROCHELLE

Duel entre deux chantiers vendéens

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — *Créé en 1973, le Grand Pavois de La Rochelle est un salon à flot qui présente la particularité, sans doute unique au monde, d'être consacré aux voiliers.*

Ouvert du jeudi 20 au lundi 24 septembre, il a permis aux chantiers de recueillir, bien avant le Salon nautique de janvier, des indications très utiles sur l'évolution du marché. Le Grand Pavois intéresse tout particulièrement les acquéreurs de bateaux assez importants qui aiment disposer d'un délai de réflexion avant d'arrêter leur choix.

Au port des Minimes les nouveautés étaient nombreuses. Trois d'entre elles étaient dues au crayon de Jean Berret, dont l'audience s'élargit chaque année. Chez Yachting - France, on découvrit le 5,50 m très attendu qui n'avait pas été prêt à temps pour participer à la Micro Cup, disputée au début septembre à La Grande-Motte.

Très spacieux le Kelt 7,60 m était exposé par le chantier breton de Gilles Le Baud, en pleine expansion. Cent cinquante unités de ce type devraient être produites au cours de l'année à venir.

Enfin, toujours sur plans Berret, Béneteau proposait le First 35 de 10,70 m à deux cabines arrière, pouvant accueillir huit équipiers. Rapide et confortable, ce nouveau modèle pourrait être diffusé à une centaine d'exemplaires en 1980. Le même chantier a étendu sa gamme de pêche-promenade ave cl'Evasion 37 de 11 m. Il se prépare à lancer pour la première fois, au Salon de Paris, des bateaux à moteur, s'attaquant ainsi au numéro un de la profession, Janneau.

Pêche et promenade

Cette initiative illustre le duel commercial que se livrent les deux plus grandes entreprises françaises de la plaisance, seules à employer plus de cinq cents personnes, et toutes deux vendéennes : Béneteau, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, dirigé par Mme Annette Roux, et Janneau aux Herbiers, dirigé par M. Richard.

Ce dernier, qui livre des voiliers et des bateaux à moteur, va proposer des pêches-promenades, domaine dans lequel son concurrent occupe une position solide. De plus, il va lancer un bateau de 9,30 mètres dessiné par Ron Holland, l'architecte néo-zélandais établi en Irlande. Ce half-tonner devrait donner la réplique au First 30 de Béneteau, diffusé à plus de six cents exemplaires.

Dans le même secteur très animé des 9 mètres, Yachting-France proposait son nouveau Jouet 920, Sapo offrait le Fugue 9 mètres de Georges Auzépy Brenneur (tirant d'eau limité à 0,45 m grâce au lest relevable), Edel lançait son nouveau 820 de 8,65 mètres de long à trois cabines.

Parmi les autres créations exposées à La Rochelle, on relevait l'original Craff 33 de 10 mètres, en contre-plaqué, dont le tirant d'eau de 0,30 m lui permet de passer partout : le Club 86 — 8,95 mètres de long — de Michel et Philippe Briand, léger, rapide, bien accastillé ; le Gib'Sea 31 de 10 mètres, de Gilbert Marine ; le Chablis de 9 mètres et le Sancerre de 11,40 mètres, deux dériveurs de Philippe Harlé construits chez Aubin.

Wauquiez a dévoilé son Prétorien de 10,80 mètres très soigné. Chez Dufour, le prestigieux A 9000, en aluminium, de 12 mètres, très large — 4 mètres. — était remarqué. Il est dessiné par le même architecte, J. Valentijn, et construit par le même chantier que le France III, que M. Marcel Bich (propriétaire de Dufour) lancera l'an prochain à l'assaut de la Coupe de l'America.

YVES ANDRÉ.

OMNISPORTS

Aux Jeux méditerranéens

LES HANDBALLEURS ALGÉRIENS REFUSENT DE RENCONTRER L'ÉGYPTE

Les représentants de l'Algérie ont perturbé par deux fois, 27 septembre, le déroulement des Jeux méditerranéens de Split.

D'une part, les handballeurs algériens ont refusé de rencontrer les Egyptiens pour la cinquième place du tournoi. Déclarés battus par forfait, les Algériens n'ont pas été classés.

Depuis la défection de dernière heure de la Libye, c'était le premier geste de boycottage de l'Egypte aux Jeux de Split par un pays arabe du Front de la fermeté. Pourtant, des Algériens et des Egyptiens s'étaient déjà rencontrés au cours de ces Jeux, notamment lors du tournoi de lutte.

D'autre part, les footballeurs algériens, qui venaient d'« encaisser » un troisième but (3 à 2) à quelques minutes de la fin de la finale du tournoi de football, ont déclenché une bagarre qui a nécessité l'intervention de la police.

De leur côté, les athlètes français ont remporté quatre nouvelles médailles d'or : Brigitte Latrille (fleuret féminin), Philippe Houvion (perche), Léone Bertimon (poids) et Florence Picaut (nouveau record de France du pentathlon avec 4 424 points).

RUGBY. — *Trois jours avant l'arrivée en Grande-Bretagne des Barbarians, équipe de rugby sud-africaine composée de joueurs blancs, noirs et métis, M. Peter Hain, président du mouvement pour faire cesser toutes les tournées sportives racistes (Stop all Racist Tours), a annoncé, le 27 septembre que les militants de l'organisation s'efforceraient d'empêcher le bon déroulement des matchs. Il a indiqué qu'il n'avait pas abandonné tout espoir de voir le gouvernement britannique interdire cette tournée comme l'ont déjà fait les gouvernements français et irlandais.*

RADIO-TÉLÉVISION

A FR 3

LA DIRECTION DE LA STATION DE LORRAINE ENTEND LIMITER LA REPRÉSENTATION DES JOURNALISTES

Les représentants nationaux du S.N.R.T. (Syndicat national de radiodiffusion et de télévision C.G.T.), ainsi que divers délégués de ce syndicat dans les stations régionales de FR 3, *appuyés par les responsables* syndicaux des journalistes C.G.T., ont adressé une lettre à M. Cluzel, rapporteur de la commission sénatoriale sur la radio-télévision : : ils dénoncent le refus de M. Claude Lefèvre, directeur de FR 3 - Lorraine de voir plus longtemps deux journalistes siéger au comité d'établissement de la station. En effet, Pascale Henninot (C.G.T.) et Pierre Boudy (C.F.D.T.) qui siégeaient déjà depuis plusieurs mois au comité d'établissement de FR 3 - Lorraine, ont été, au cours de l'été passé, assignés devant le tribunal des référés de Nancy sous le motif que la représentation spécifique de chaque catégorie de personnel au comité d'établissement n'était pas justifiée.

Pour étayer sa requête, la direction de FR 3 - Nancy, s'appuyant sur les conclusions du rapport Cluzel, avançait que cette représentation était trop onéreuse et « empêchait la société FR 3 d'assurer sa mission de service public ».

Ayant perdu cette première instance en référé le 21 août 1979, la direction de FR 3 - Nancy attaque de nouveau le S.N.J.-C.G.T. et le S.J.F.-C.F.D.T. devant le tribunal de grande instance de Nancy, pour obtenir un jugement sur le fond. Celui-ci devrait être rendu le mardi 2 octobre.

Dans le texte adressé au sénateur Cluzel, les représentants des syndicats s'étonnent qu'après que le rapport de la commission sénatoriale ait parlé de « la sagesse de FR 3 » dans le domaine des frais généraux M. Contamine, président-directeur général de cette chaîne, en vienne à considérer comme financièrement abusive la représentation des journalistes C.G.T., C.F.D.T. et F.O. *dans les comités d'établissements*, auprès des personnels. Ils soulignent que cela était déjà d'usage du temps de l'O.R.T.F.

OCCUPATION DE LA STATION DE NANCY

Arrivés en car de Longwy, une trentaine de sidérurgistes sont venus manifester au siège de FR 3 Lorraine - Champagne - Ardenne à Nancy. Après avoir forcé les grilles électrifiées de sécurité, les manifestants ont occupé calmement les couloirs pendant le journal télévisé pour protester contre les brouillages auxquels sont systématiquement soumises les émissions de Lorraine cœur d'acier, la radio de *la C.G.T. à Longwy*. Les sidérurgistes sont repartis, toujours dans le calme, vers 20 h 15, sans que les forces de police appelées en renfort aient eu à intervenir. Interrogé, M. Claude Lefèvre, le directeur de FR 3 Lorraine - Champagne - Ardenne, a déclaré : « *Jamais je n'accorderai la parole, quelles que soient les circonstances et la justesse de leur cause, à des gens qui emploient la violence pour vouloir s'exprimer. C'est ma responsabilité de directeur de service public qui est engagée. D'ailleurs, en venant protester à FR 3, les sidérurgistes de Lorraine cœur d'acier se sont trompés. La société FR 3 ne s'occupe que des programmes, c'est T.D.F. qui est chargée de la diffusion de ceux-ci et de faire respecter le monopole de la radio et de la télévision.* » — *(Corresp.)*

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : « le Triomphe de l'amour ».
Comédie de Marivaux, en différé de la Comédie-Française, avec M. Aumont, Y. Gaudeau, R. Aquaviva.
La philosophie, le pouvoir et l'amour dans une comédie d'intrigue et de travestissement.
22 h 50 Cinq jours en Bourse.
23 h Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h. 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : l'île aux trente cercueils.
Un feuilleton en six épisodes d'après l'œuvre de M. Leblanc. Adapt. : R. Scipion. Réal. : M. Cravenne (troisième épisode).

21 h 35 Magazine littéraire : Apostrophes.
Une émission de Bernard Pivot sur le thème « Quelle nouvelle droite ? ». Sont invités : MM A de Benoist *(les Idées à l'endroit)*, G Bourdin *(Réponse à la nouvelle droite)* ; A. Touraine *(Mort d'une gauche)* ; J.-P Apparu *(la Droite aujourd'hui)*; H. de Lesquen *(la Politique du vivant)*.
22 h 50 Journal.
22 h 55 Ciné-club · (cycle Humphrey Bogart) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
Film américain d'A Litvak (1938), avec E.-G Robinson, C. Trevor, H. Bogart, A. Jenkins, D. Crisp, G. Page (v.o. sous-titrée N.)
Un médecin qui se livre à des recherches psychologiques pour guérir la criminalité devient l'associé d'un gangster dans des cambriolages
Un très curieux scénario, une très curieuse atmosphère. Face à Bogart, à qui la Warner Bros faisait alors souvent jouer les mauvais garçons, Edward G. Robinson est la véritable vedette du film.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le judo : Des livres pour nous : Boff et Tifuté.
18 h 55 Tribune libre.
La Confédération des syndicats libres.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin *(Le trésor de Rackham le Rouge)*.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La chute d'un empereur.
MM. Honorin, P. Pean et J.-P. Kaufman ont enquêté en Centrafrique ; ils ont recueilli des témoignages sur la « folie » meurtrière de Bokassa.
21 h 30 Divertissement : le Mal bleu.
Scénario de M. Boussinot ; Réal. : J. Drimal ; avec : G Fontanel, M. Beaune, M. Wolfsohn, J.-C. Bouillaud, etc.
Des Parisiens rentrant de vacances tombent en panne sur une route déserte des Landes. Ils sont accueillis par des chasseurs dans une palombière. Très belle fresque sur la chasse à la palombe dans des sous-bois moirés de nostalgie automnale. Malheureusement, les personnages sont peu crédibles. le contraste Parisiens-paysans est par trop caricatural.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Petit Karl », de S. Fasquelle, lu par J. Magre.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la chimie dans le nucléaire.
20 h., Relecture : « Laure ».
21 h. 30, Black and Blue : jazz et littérature.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque, en duplex avec la Besnardière ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.
20 h., Des notes sur la guitare : la guitare au Mexique.
20 h. 30, Les chants de la terre.
21 h. 20, Orchestre symphonique du Sudwestfunk : œuvres de Tchaïkovsky (émis de Baden).
23 h. 15, Ouvert la nuit : grands crus, « Mozart quintettes à cordes » ; 0 h. 5, Musiques pour une utopie.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

CHAINE 1 : TF 1

13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
17 h Aujourd'hui la marine.
Revue navale, en direct de Cannes.
18 h 40 Magazine auto moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 15 Voyage du pape en Irlande.
En direct de Dublin.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés.
Johnny Hallyday. Dans le cadre de la revue navale de Cannes.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

CHAINE II : A 2

13 h 35 Monsieur cinéma.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : l'île aux trente cercueils.
Un feuilleton en six épisodes d'après l'œuvre de M. Leblanc. Adapt. : R. Scipion. Réal. : M. Cravenne, avec C. Jade, Y. Beneyton, G. Marchal, J.-P. Zehnecker, J. Bollery (Quatrième épisode).
21 h 35 Variétés : paroles et musique.
22 h 35 Documentaire : l'Héroïne du Triangle d'or.
Scénario et enquête de C. Lamour et M. Lamberti. Réal. : M. Lamour (Deuxième épisode).
23 h 20 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la Fronde : la cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Hommage à Mary Marquet : en somme, je n'ai que soixante-seize ans.
22 h Journal.
22 h 20 Court métrage : l'Intrus.
Un film de P. Schulman, avec P. Castelli, M. Catala, G. Croce et C. Laurent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Europe au risque de l'Allemagne.
12 h. 5, Le Pont des arts.
14 h., « Informatique et société ».
16 h. 20, Livre d'or.
17 h. 30, Pour mémoire : la matinée des autres (microcosmes : têtes réduites et transistors).
19 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Poupée », de J. Kessel, lu par P. Brasseur.
20 h., « Simultané Morgescu » ou le théâtre du vide, de M. Schilovitz, avec R. Dubillard, C. Richard, J. Mauvais, etc.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

12 h. 35, Sélection concert.
12 h. 40, Jazz s'il vous plaît : disques demandés par les auditeurs.
13 h. 30, Chasseurs de sons : chœurs et orchestre de l'université de Clermont-Ferrand ; chœurs Guillaume Boni de Saint-Flour.
14 h., Critiques auditeurs : Wesendonck lieder, de Wagner ; 15 h. 30, Le choix de l'auditeur.
16 h., Matinée lyrique : « Macbeth », opéra de Verdi, avec S. Verrett, P. Cappuccilli, N. Ghiaurov, P. Domingo ; chœurs et orchestre de la Scala de Milan, dir. C. Abbado.
19 h., Concert-lecture : « Ode à Napoléon » (Schoenberg).
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Récital d'orgue Nicholas Danby, à la Besnardière : œuvres de Pachelbel, Byrd, Tomkins, Howells, Mendelssohn, Bridge, Ireland, Franck, Bach.
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les chants de la terre : la Corée ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

CHAINE 1 : TF 1

12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Voyage du pape.
En direct d'Irlande.
15 h Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
16 h 15 Sports première.
Tiercé.
Cyclisme : Grand Prix d'automne.
18 h Série : la Chute des aigles.
18 h 55 Voyage du pape.
En direct d'Irlande.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Crabe-Tambour.
Film français de P. Schoendoerffer (1977), avec J Rochefort, C Rich, J. Perrin, J. Dufilho, O Versois, A. Clément.
Sur un navire d'assistance aux bateaux de pêche de Terre-Neuve, le commandant, rongé par une maladie mortelle, et le capitaine évoquent leurs souvenirs d'un soldat, aventurier mythique des guerres d'Indochine et d'Algérie qu'ils espèrent revoir dans les eaux du Grand Nord.
Le film des rêves perdus, des illusions brisées de la cinquantaine à travers le désenchantement de ceux qui crurent à l'idéal militaire des guerres coloniales. Mise en scène lyrique et belle interprétation.
22 h 35 Ballet : les Eléments.
Ballet interprété par the England Bach Festival sur une symphonie chorégraphique de Jean Fery Rebel.
23 h 30 Journal.

CHAINE II : A 2

11 h Cours d'anglais : On we go.
11 h 15 Concert.
Symphonie classique, de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, direction E. Krivine ; et l'ouverture du *Corsaire* de Berlioz, par l'Orchestre national de France, direction C. Dutoit.
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées (l'examen).
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : passe-passe.
16 h 35 Feuilleton
17 h 40 Cirques du monde : Cirque aux Pays-Bas.
18 h 40 Stade 2.
19 h 40 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Retour du Saint (le cauchemar).
21 h 35 Magazine : Voir.
Au sommaire : Régime glaciaire, cimetière sous-marin ; vues d'un pont : cours martinies . les jeux du cirque : les demoiselles de l'été ; flèche : la Framboisière : case-pierres ; la Pignada.
22 h 25 Zig-zag : Ne suivez pas le guide.
Le magazine artistique de Teri Wehn Damish Réal. Claude Massot.
A propos de l'Année internationale de l'enfance et à la veille de l'Année du patrimoine, le magazine Zig-Zag s'est interrogé sur la relation qui existait entre l'art et le jeune public. Depuis plusieurs années, les expositions attirent un nombre croissant de visiteurs, mais l' « espace » reste cependant intimidant. Comment appréhender une œuvre d'art ? Dans un souci d'ouverture et de sensibilisation, on invite les enfants à « participer » activement. De nombreuses méthodes sont expérimentées qui bousculent des idées reçues
Films à sketches dont il faut surtout retenir la participation de Pasolini dans une histoire originale, satirique, mordante, émouvante sur les faux-semblants d'un certain cinéma.
23 h Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés.
Images du Maroc.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage sur des pêcheurs immigrés
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
Concerto n° 9 pour piano et orchestre et *Symphonie n° 28 en ut majeur* de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Vienne, dir. et soliste : Ph Entremont.
17 h 30 Alice Sapritch lit Jean Orieux.
18 h 30 L'invité de FR 3 : l'abbaye du Thoronet.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
Polynésie française, l'île de Rangiroa. Problèmes de la pêche et du tourisme.
20 h Grande parade du jazz.
Une émission de Jean-Christophe Averty consacrée à Jonah Jonas.
20 h 30 Rue des Archives : petit manuel d'histoire de France.
Une émission de l'INA. Réal. P. Ruiz (2e partie).
A travers les dramatiques, les feuilletons, les séries, il n'est guère de périodes de l'histoire de France que la télévision n'ait représentées. En suivant le fil d'un petit manuel de l'école primaire — résumant les siècles en quelques phrases, — le cinéaste chilien Raol Ruiz raconte en images cette histoire de France telle que l'a vue la télévision, s'attachant à juxtaposer les diverses interprétations d'un même personnage ou d'un même événement.
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma : Jean Gabin.
22 h Ciné-Regadrs : Le festival de Venise, le Pré, des frères Taviani, et la Luna, de Bertolucci.
22 h 30 Cinéma de nuit (cycle treize inédits) : Rogopag.

FRANCE-CULTURE

12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre, par l'orchestre de chambre de Toulouse, dir. G. Armand : Scarlatti, Bach, Marais, Aubert, Taira, Vercken.
14 h., Rencontre avec... René Huyghe.
14 h. 55, Concert des premiers prix 1978 des *Tournois du royaume de la musique.*
16 h. 20, « Othello », de Shakespeare (première partie), avec A. Cuny, E. Scob, J.-P. Jorris, etc.
21 h. 5, Le cinéma des cinéastes.
21 h. 55, Albatros.
22 h. 35, Musique de chambre : Brahms, Schuster, Stutschewsky, Honegger.

FRANCE-MUSIQUE

12 h., Equivalences : émission ouverte aux interprètes et aux compositeurs aveugles ; œuvres de G. van Heesbeke, J. Mamy, J.-P. Leguay.
12 h. 35, Ballet, par Sylvie Février : « le Diable à quatre » (Adam) : « les Patineurs » *(Meyerbeer)*.
14 h., La tribune des critiques de disques : « les Noces de Figaro », de Mozart (première émission).
17 h., Concert : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Ricardo Muti, piano M. Perrahia (Mendelssohn, Schumann, Berlioz).
19 h., Musiques chorales : « Musique sacrée à la cour d'Angleterre *sous les rois Tudor* » (Fayrfax, Cornysh, Taverner).
19 h. 35, Jazz vivant : B. Connors, G. Burton, B. Phillips au Festival de Lyon.
20 h. 30, Concert : « Solomon », oratorio de Haendel, à la Grange de la Besnardière, par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, chœurs de la B.B.C., avec M. Kalmar, E. Harry, A.R. Johnson, B. Luxon, dir. John Poole.
23 h., Ouvert la nuit.

PRESSE

ANCIEN CORRESPONDANT DU « MONDE » A TOKYO

Robert Guillain reçoit le prix de la Fondation du Japon

De notre correspondant

Tokyo. — Le prix de la *Fondation du Japon* a été attribué à Robert Guillain, qui pendant de longues années fut le correspondant du *Monde* au Japon. Reçoivent également ce prix, M. Shigeharu Matsumoto, fondateur et président de l'International House of Japan et M. Burton Fahs, qui fut directeur du département des sciences humaines à la fondation Rockefeller, et ancien conseiller culturel à l'ambassade des Etats-Unis au Japon.

La Fondation du Japon est un organisme semi-gouvernemental créé en 1972 par l'ancien premier ministre M. Tanaka. Chaque année elle décerne deux prix (le prix Fondation et un prix d'encouragement) à des personnes ou à des organisations qui ont contribué à une meilleure compréhension *internationale du Japon*. Robert Guillain, qui, pendant trente ans, a vécu sur place les grands événements de l'Asie et parcouru cette région du monde à partir de Tokyo, pour l'agence Havas puis pour l'A.F.P. au début de sa carrière, est l'un des journalistes étrangers les plus connus au Japon. Non seulement de ses confrères et de tous les vieux « routiers » de l'Asie, mais aussi de beaucoup de Japonais anonymes qui, écorchant un peu son nom, *l'associe immanquablement* au *Monde*. Ses articles, souvent repris par la presse japonaise, comme deux de ses livres (*Japon, troisième grand* et, dernièrement, *le Japon dans la guerre*), qui ont été traduits, lui ont valu l'estime de la plupart de ceux dont il a partagé la vie pendant trois décennies. La richesse de la documentation et la sensibilité à la psychologie nippone qu'ils démontrent font toujours, pour les Japonais, des écrits de Robert Guillain, témoin privilégié de l'histoire qu'ils vivent, un miroir où ils aiment à se reconnaître. Même lorsque son objectivité le conduit à être critique — du Japon en proie à la folie militaire ou aujourd'hui ravageant sa nature au nom du progrès — il sait replacer ces développements, sans pour autant les justifier, dans un contexte plus général qui permet d'en mieux saisir les mécanismes et les raisons. « *C'est pour avoir contribué à présenter en France cette image exacte du Japon* », souligne-t-on à la Fondation, que l'ancien correspondant du *Monde* à Tokyo se voit aujourd'hui attribuer un prix.

PHILIPPE PONS.

A LYON ET A GRENOBLE

Grève d'avertissement parmi les clavistes du groupe AIGLES

Un mouvement de grève a été observé jeudi matin 27 septembre parmi le personnel claviste et celui de l'informatique des centres d'impression de Lyon-Chassieu et de Grenoble-Veurey, où sont imprimés les journaux du groupe de presse AIGLES *(Progrès de Lyon-Dauphiné libéré)*. Cet arrêt de travail a entraîné la non-parution, jeudi après-midi, de *Progrès-Soir*, tandis que les éditions de vendredi du *Progrès* et du *Dauphiné libéré* paraissent sans publicité ni petites annonces.

Les salariés de Province-Publicité-Havas et du groupement économique Data-Presse — *deux sociétés de services du groupe* Aigles — s'inquiètent des menaces qui pourraient peser sur l'emploi à la suite de la dénonciation récente par M. Jean-Charles Lignel, nouveau P.D.G. du *Progrès*, des conventions de photocomposition le liant à ces deux sociétés, en vertu des accords signés avec *le Dauphiné libéré* en 1966.

Notons que les trois quotidiens concernés — *le Progrès*, *le Dauphiné libéré* et le *Journal Rhône-Alpes* — évoquent vendredi matin le conflit qui a contrarié la sortie des titres, tandis que l'édition lyonnaise de *l'Humanité* qualifie de « *coup de semonce* » cet arrêt de travail.

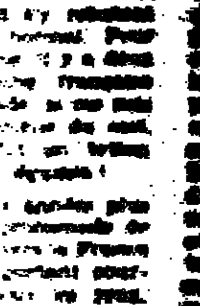
A la direction générale du *Progrès*, on précise que cette dénonciation est « *justifiée par des prix économiques non concurrentiels et que la société dispose de solutions de rechange* ».

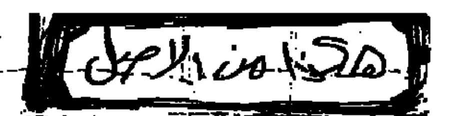
Selon les syndicats, il s'agit d'inciter les directions de P.P.H. et de Data-Presse à engager des négociations avec M. Lignel pour tenter de le dissuader de leur enlever la clientèle du *Progrès* et de provoquer ainsi, probablement, une compression du nombre des emplois.

M. MAURICE PAPON A REÇU LES DIRIGEANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

MM. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française, Claude Puhl, président de l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale, et Désiré Goddyn, président du Syndicat de la presse parisienne, ont été reçus, jeudi 27 septembre, par le ministre du budget, M. Maurice Papon, qui a également accordé une audience à M. Georges Bérard-Quélin, président de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée.

Les représentants des organisations professionnelles de la presse ont affirmé leur désir de voir maintenir les dispositions actuellement en vigueur de l'article 39 *bis* du code général des impôts, qui fixent l'affectation des bénéfices.





Le Monde des loisirs et du tourisme

CUISINE FRANÇAISE

Mme la médiocrité est servie...

LA VERITE est une liqueur forte qui ne convient point aux estomacs délicats. Les efféminés du goût s'y rebutent et cela est bien normal. Pour avoir écrit ici même, il y a deux ans, que la cuisine française allait à la débandade, je me suis fait insulter. Et, ironie du sort, le plus virulent fut un briton zélateur des petits légumes !

Aujourd'hui, deux années plus tard, retour d'une promenade de quelques mois à travers la France et, de plus, un important courrier des lecteurs sous les yeux, je ne puis que confirmer : France, ta cuisine f... le camp !

Alors, j'entends déjà l'antienne : « *Que faites-vous des Bocuse, des Chapel, des Troisgros, de ceux dont vous exaltez ici-même les cartes alléchantes, de Daquin à Vanel pour le Sud-*

Les dangers de l'imagination

Ouest, de Pic (à Valence) au jeune Georges Blanc (à Vonnas), du Bretagne (à Questembert) à l'Auberge de l'Ill (à Illauesern), de Vergé (à Mougins) à Rostang (d'Antibes) en passant par l'Hôtel de Paris de Moulins, le Yatchman à La Rochelle, Barrier à Tours, les Templiers à Nogent-sur-Vernisson, j'en passe... Et oubliez-vous vos cuisinières favorites, Liliane Benoit à Soubise, Sylvie Beauvalot à Saint-Omer, Simone Lemaire à Busset, la chère Mme Venturino à Saint-Jean-Cap-Ferrat et la glorieuse Léa, de Lyon. Sans compter vos adresses parisiennes ? »

Certes. Mais, si vous me permettez l'image — bien usée — ce sont là des arbres qui cachent la forêt. Une forêt de médiocrité.

Dans un récent numéro de leur guide mensuel, MM. Gault et Millau semblaient s'inquiéter des retombées de leur slogan « nouvelle cuisine ». Retombées désastreuses, multipliant au long des routes et des mangeoires d'insipides salades folles, des poissons crus mal préparés, d'autres mal fumés, des « ragoûts fins » grossiers, entourés de petits légumes bidon. Oh ! certes, ils se défendaient d'en être responsables. Ce sont là des choses que l'on n'avoue pas. Mais, enfin, ils reconnaissaient que les copieurs de plus en plus nombreux et de moins en moins qualifiés ne faisaient pas de bien à la cuisine française.

Sans doute en a-t-il été ainsi de t ut temps. Escoffier lui aussi a eu ses plagiaires et les cartes de province ont été longtemps encombrées de Rossini fallacieux, de turbots à l'amiral ratés et de pêches n'ayant de Melba que le nom. Mais du moins, ces classiques ayant des lustres de rodage gardent-ils généralement un semblant de bon sens, un équilibre dans la médiocrité. Il n'en est pas de même des plats nouveaux non codifiés par l'usage. Ils laissent trop à l'imagination du réalisateur, et comme l'imagination d'un imbécile s'avère toujours redoutable, le moindre bistrot de carrefour propose avec suffisance un filet de loup à la framboise, une salade de pieds de mouton aux kiwis ou le mesclun de haricots au magret miellé.

C'est mon confrère Lebey qui, l'autre jour, s'indignait à propos d'un jeune cuisinier de Saint-Jean-de-Blaignac : « *Que diable lui a-t-il pris*, s'exclamait-il à peu près, *lui qui cuisinait aimablement ses spécialités, de vouloir se mettre à la mode du jour ? Ses copies sont des ratages !* »

Encore n'ajoutait-il pas que, justement, ces fantaisies pseudo-gastronomiques arrivent au moment où notre homme vient de gagner sa deuxième étoile. On sait que cette année le guide rouge a viré au jaune, je veux dire n'a étoilé que des tenants de la nouvelle cuisine. Las ! dans son enthousiasme de néophyte il a couronné à égalité les vrais créateurs et les copieurs patentés (1) !

LA REYNIÈRE.

(*Lire la suite page 24.*)

(1) Parallèlement, l'excellent hôtel Loubat, de Libourne, à quelques kilomètres de là, perdait injustement une étoile. Faut-il y voir, comme un magazine bordelais l'insinuait, un « épisode politique » ? Je ne le crois pas, même si l'on sait que l'homme de Saint-Jean-de-Blaignac faisait partie du comité de soutien au député sortant, alors que celui de Libourne s'était présenté contre lui.

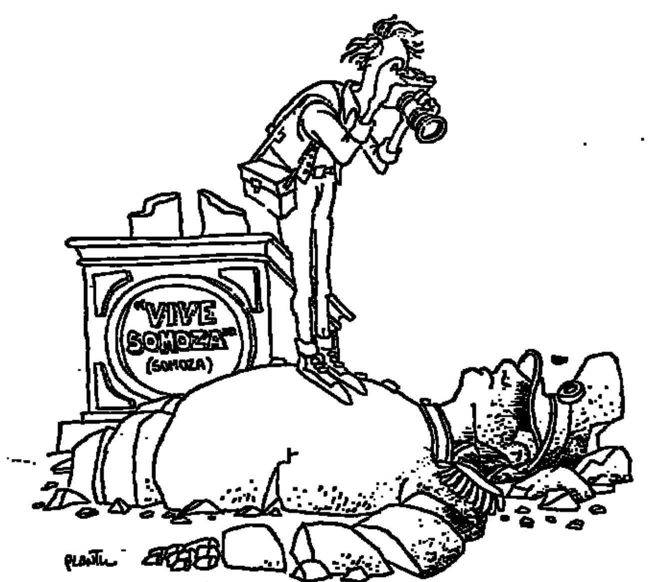
VOYAGE-VISITE... AU NICARAGUA

N'oubliez pas le guérillero

LE *charter*, bien sûr, était fait pour une tout autre destination. La route, depuis Mexico, conduit d'ordinaire au Guatemala, à Belize, au Yucatan en passant par les pierres, la plage et les marchés. Une sorte de voyage « désorganisé » qu'il suffit, son *Guide du routard* en poche, de reconstituer comme ces jeux qui permettent aux enfants de construire avec des cubes un garage ou un château-fort, mais jamais la hutte d'un paysan. Cette année pourtant, le cœur n'y était pas. Trois semaines après la chute de Somoza, le cœur était au Nicaragua.

Dans la capitale mexicaine, le gros titre d'un journal annonçait l'arrivée au Nicaragua de « *el famoso Debray* ». Nous autres Français, le romantisme ne nous a pas vraiment quittés. Un peu plus tard, c'est un Grenoblois, un Grenoblois de la place Grenette qui descend à vélo de la Californie jusqu'au Machu-Pichu. « *J'irai peut-être jusqu'au Chili*, dit-il. *J'y serai à Noël, si tout va bien.* » Autre défi, c'est décidé : nous irons au Nicaragua !

Trois cent trente pesos, 7,5 quetzales et quelques colones (1) : à peine plus de 100 francs suffisent pour descendre de Mexico jusqu'au petit port de La Union, au Salvador, sur le golfe de Fonseca. Cent francs pour 2 000 kilomètres et quarante-trois heures de bus en cinq jours, dans huit ou dix bus différents ! Pour très peu d'argent, on s'offre cette année de grandes vacances, de très grandes vacances...



(*Dessin de PLANTU.*)

Les quelques nouvelles cueillies de ce côté-ci ne sont guère rassurantes, mais le Nicaragua c'est juste en face, de l'autre côté du golfe. Un pêcheur propose la traversée sur une barque pour quatre personnes. Il faut compter quatre heures de voyage, mais c'est peut-être le seul moyen de passer la frontière sans encombre. Rendez-vous pris pour 3 heures du matin.

En attendant, Omar, le pêcheur, nous conduit dans les bars à marins, histoire de juger des mérites respectifs de chacune des bières locales. Pour 8 colones — 11 francs environ, — on trouve un toit. Un toit, le mot est juste : un toit de tôle qui abrite une chaise, un lit et un hamac. « *Le lit, c'est pour la femme*, précise le pêcheur, *le hamac pour l'homme.* »

A bras ouverts

Au petit matin, nous sommes neuf dans la barque. C'est un peu plus cher que prévu, mais on va partir ! Avec le décalage horaire — une coutume locale, — nous quittons le port vers 5 heures. Tout est en règle. Le douanier a touché sa commission.

Parmi les voyageurs, l'un d'eux fait un étrange négoce. Il transborde avec lui quelques dizaines de rouleaux de papier hygiénique... A l'intérieur, cependant — nous ne l'apprendrons que plus tard, — se dissimulent des cartouchières vides. Une vieille Indienne silencieuse préside à l'arrière, une autre s'en va vendre ses poulets de l'autre côté de l'eau.

Après cinq heures de traversée, nous posons enfin le pied au Nicaragua. Sur la plage, des miliciens attendent l'arme au poing. Que vont-ils faire ? Il n'y a pas de touristes cette année au Nicaragua, mais l'un des tout premiers est accueilli à bras ouverts. Son premier devoir, immortaliser par la photo ces guérilleros si tranquilles qui viennent de chasser le plus ancien dictateur d'Amérique latine ; le second, laisser faire lorsque les derniers paquets de cigarettes françaises passent de main en main. « *Tu es ici sur le territoire libre du peuple de Sandino* », dit l'un des « muchachos » d'une voix forte.

Sur la route de la capitale, le bus est arrêté dix fois, vingt fois pour un contrôle de routine. Parfois, les hommes sont invités à descendre, comme si la révolution oubliait déjà que les femmes prirent la plus grande part au combat. A Managua, la pâleur du visage ouvre toutes les portes. Les jeunes guérilleros du Front sandiniste, qui ne cessent de se demander mutuellement leur laissez-passer, négligent de contrôler tout ce qui peut ressembler à un « gringo ». La révolution a choisi d'être aux petits soins pour la presse internationale, et tous les « Blancs » sont assimilés aux quelques journalistes qui restent encore à Managua.

Du coup, on peut suivre un jour, de bout en bout, la visite-éclair du président du Costa-Rica. Juché sur un camion, au milieu de la foule en délire, on se surprend à suivre le cortège officiel comme jamais on ne le ferait en France. Assis dans un coin des salons de l'Hôtel Intercontinental, on découvre un à un les membres de la junte entourant le président jovial de la « République sœur », étonné d'une si prompte et si franche popularité. Au passage, comme tout le monde, on tape sur l'épaule de l'un des commandants du Front sandiniste, pour lui dire : « *Dis donc, Daniel...* » Pour lui dire quoi, au juste ? Que l'Europe est bien vieille ?

JEAN-LOUIS SAUX.

(*Lire la suite page 20.*)

(1) Le peso, le quetzal et le colon sont les monnaies respectives du Mexique, du Guatemala et du Salvador.

POINT DE VUE

Le FIL : au service du public

Par P. DE CLINCHAMPS (*)

VOILA deux ans, le président de la République chargeait Jacques Blanc d'animer une commission d'étude pour une réforme visant à réduire les difficultés et les inégalités d'accès aux vacances.

« Quelle que soit l'abondance des messages qu'ils reçoivent, les Français ont du mal a bien appréhender le secteur des loisirs et à mesurer toutes les possibilités qui leur sont offertes », *constatait la commission, dans son rapport « Choisir ses loisirs ». Et pour son président, il convenait, parmi d'autres mesures, d'organiser un réseau regroupant les moyens d'information autour d'une structure nationale ayant un statut parapublic.*

En donnant naissance à France Information Loisirs (FIL), Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a transformé le projet en réalité.

Le tourisme et les loisirs se sont développés ces dernières années au bénéfice de catégories de population moins averties et moins aisées que par le passé, qui n'ont ni les moyens d'approche, ni les facilités d'analyse, ni les ressources qui leur permettraient d'exercer un vrai choix à partir de ces seules informations. Ce nouveau consommateur a de plus en plus besoin qu'on lui indique des offres de prestations diverses à sa portée et des « modes d'emploi ». Or l'information est, jusqu'à ce jour, souvent influencée par des intérêts et par la recherche de clientèles d'un autre ordre.

Il s'ensuit que nos seulement les besoins de la grande masse de la population ne sont pas satisfaits, mais encore que la contribution de l'information à une meilleure utilisation du temps et de l'espace — impératif primordial dans les décennies à venir — n'a pas véritablement commencé.

FIL, service public gratuit, a l'ambition de changer cet état de fait. Sa vocation est d'être une centrale d'informations sur le temps libre, une banque de données sur le tourisme et les loisirs en France.

Ne se tromper ni de choix ni d'époque

Ainsi, FIL vient d'ouvrir vingt points d'information, là où se trouve le public (centre commercial, préfecture, poste frontière, office de tourisme...). De ces vingt points, FIL informera le public. Une importante documentation a été créée à cet effet : un fichier des trente-six mille communes de France qui, au travers de quatre-vingt-trois mille pages, regroupe quelque cinq millions d'informations ; une documentation thématique manuelle de près de cinq mille pages, accessible à partir d'un index déjà riche de plus de trois cent cinquante mots clés.

De ces vingt points (1), FIL, surtout, écoutera, dialoguera, « décortiquera » la demande, pour mieux la connaître, pour être sûr demain de pouvoir informer « sur mesure le consommateur ». Plus de cent mille demandes de renseignements devraient être ainsi engrangées d'ici à l'été prochain, et permettre la connaissance parfaite des attentes et des besoins du grand public.

Le deuxième pari, c'est d'être capable de rassembler, vérifier, actualiser l'information. C'est le pari le plus difficile à gagner. La fiabilité de réseaux régionaux de saisie de l'information sera donc testée, parallèlement, dès ces prochaines semaines. Il ne restera plus alors à FIL qu'à gagner son dernier pari : définir le système informatique adapté à sa mission.

Il ne faudra pas se tromper de choix. Il ne faudra pas, non plus, se tromper d'époque. Il a été dit que nous entrions dans l'ère de la télématique. FIL n'a pas le droit de manquer ce rendez-vous. Une première étude est engagée dès aujourd'hui avec le concours de la mission à l'informatique du ministère de l'industrie qui vient de retenir le projet informatique FIL au titre des projets exemplaires engagés par l'administration à la suite des décisions gouvernementales du 22 novembre 1978.

Aujourd'hui, FIL peut déjà renseigner le public, et ce public aider FIL à mieux définir et à enrichir la qualité de l'information souhaitée.

Et, demain, il sera aussi facile de connaître la liste des centres de voile, en région de montagne, à proximité d'un terrain de camping ou de gîtes ruraux, que de se renseigner sur les disponibilités en places de train ou d'avion.

(*) Directeur de France Information Loisirs.

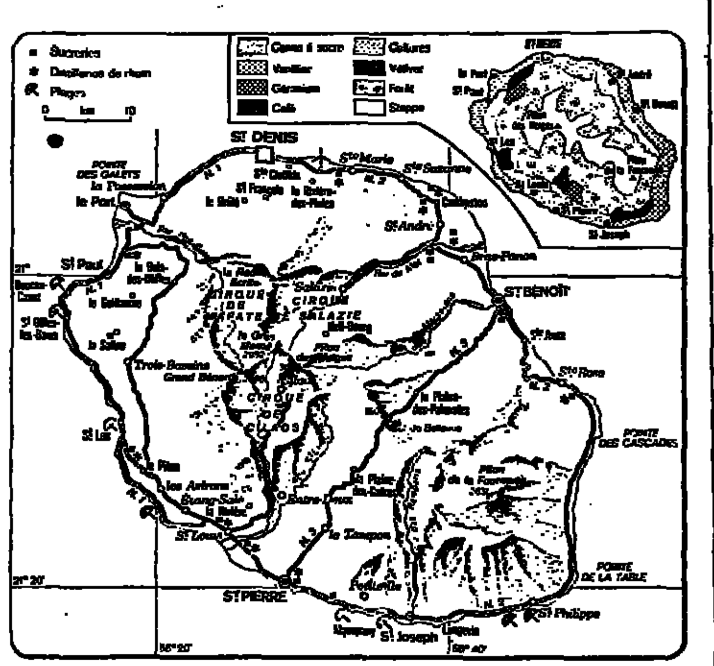
(1) Bordeaux, Calais, Colmar, Evry, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Paris, (4 points), Pontoise, Reims, Rosny-sous-Bois, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

La Réunion à la recherche d'une image de marque

DANS le cadre de la préparation du plan triennal du développement touristique du département de la Réunion, M. Alain Serieyx, directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des *sports et des loisirs*, vient de proposer aux élus locaux d'investir 13 375 000 francs pour accueillir, en 1982, cent mille visiteurs ; soit deux fois plus qu'en 1978.

Les propositions formulées par la direction du tourisme se fondent sur deux principes. Tout d'abord, le *tourisme réunionnais* doit être organisé, en priorité, en fonction des besoins de vacances et de loisirs de la population de l'île. Ensuite, la recherche de nouveaux visiteurs suppose l'élaboration d'une véritable image de marque pour la Réunion.

Vingt-cinq pour cent seulement des *Réunionnais* (mais 54 % des métropolitains) prennent des vacances. Une étude sera menée, dès 1980, pour analyser les obstacles psychologiques, sociologiques et économiques au départ en congé. Un spécialiste du service d'études et d'aménagement touristique recensera les possibilités balnéaires dont les points forts seront les communes de Saint-Paul et de Saint-Pierre. La plaisance trouvera abri dans les ports de Saint-Gilles, de Saint-Leu et de Saint-Pierre, *où* la jetée de Terre-Sainte pourrait être reconstruite. Balisage des sentiers, création de campings et de maisons familiales, ouvertures de gîtes, mise



en valeur de la gastronomie créole, fleurissement de l'île, encouragement aux arts folkloriques figurent parmi les actions à encourager pour attirer les touristes locaux.

Les élus se méfient d'arrivées trop massives qui risqueraient de « prostituer » les coutumes et les sites, aussi M. Serieyx n'a-t-il pas retenu, pour objectif, la capacité touristique théorique de l'île, soit cinq cent mille visiteurs « extérieurs ». Il évalue à cent mille, en 1982, le nombre des touristes résidant en moyenne huit jours. En 1978, on avait dénombré quarante-cinq mille visiteurs résidant environ quatre jours. Cet objectif correspondrait à un *chiffre d'affaires touristique* de 300 millions de francs et à la création d'environ deux mille cinq cents emplois.

Les capacités d'accueil seront multipliées : trois cent cinquante lits de villages de vacances, par exemple, à Saint-Pierre, deux terrains de camping à Saint-Philippe et à Salazie, cent gîtes ruraux au total, deux gîtes de montagne à Mafate et près du volcan devront être *réalisés*. L'hôtellerie classée verrait sa capacité portée à mille chambres et la para-hôtellerie encore inexistante mettrait sur le marché cinq cents chambres.

Les efforts de promotion porteront sur la métropole, sur l'Allemagne, la Suisse et l'Afrique du Sud.

L'ensemble de ces propositions coûtera au budget de l'Etat *13,3* millions de francs. Pour qu'elles se transforment en contrat triennal passé entre la collectivité nationale et le département, il faudra que les responsables réunionnais discutent et acceptent ses orientations et qu'ils investissent une somme équivalente à la part de l'Etat grâce à *une* participation des finances locales.

N'oubliez pas le guérillero

(suite de la page 19.)

Par hasard, dans ce tourbillon incessant, où tout paraît moins vrai que dans un film, on apprend que le ministre de la culture habite au septième étage. Il suffit de prendre l'ascenseur, où un guérillero sert de liftier, et de frapper à la porte de sa chambre. On prend un rendez-vous comme on en prend *ici : pour le lendemain*, mais sans préciser l'heure... Dans les salons de l'hôtel, en grande conversation avec de jeunes journalistes européens, une dame délicate de la bourgeoisie nationale commande un « Cuba libre ». Elle se reprend, tous sourires dehors : *« Un Nica libre.... »* Les soldats en armes de l'état-major voisin viennent se restaurer au self-service, où ils paient avec des tickets distribués par le Front. Les uns refont le monde, les autres le font vraiment.

La nuit pourtant, loin de cet hôtel immuable — l'un des rares bâtiments à avoir survécu au tremblement de terre de *1972 et* à la guerre, — des francs-tireurs continuent de tirer dans Managua. Dans le cimetière oriental, on continue de creuser des tombes pour leurs futures victimes. Le couvre-feu est à 7 heures. Un soir, piégés dans cet hôtel décidément trop cher, il nous faut rentrer avec une patrouille du Front. « *S'il se passe quelque chose*, dit l'un des gars, *couchez-vous au fond de la voiture.* » De fait, nous sommes arrêtés *quelques* instants plus tard, contrôlés, fouillés, par une autre patrouille du Front.

Au hasard des multiples rencontres, un « Montonero » (2), muni de la double nationalité franco-argentine, raconte qu'il est arrivé là le 17 juillet, le jour du départ de Somoza. « *Nous n'avons aucune autorité sur le plan militaire*, dit-il, ravi. *Ce sont eux qui ont fait la révolution, pas nous.* » Il nous recommande d'abord de nous méfier de nous-mêmes et de nos schémas préfabriqués d'Européens : « *Vous voulez toujours théoriser. Après tout, Sandino non plus n'était pas socialiste.* »

Dans les quartiers populaires, là où il y a quelques semaines encore il ne faisait pas bon flâner, les « muchachos » omniprésents, veillent au bon ordre. Dans la maison d'un ancien membre *de la Guardia de Somoza*, ils racontent, tous à la fois, la lutte de leur quartier. Le responsable politique du groupe a quinze ans. Il nous montre leur arsenal, le mauvais pistolet des débuts de la lutte et les nouveaux fusils israéliens récupérés sur les somozistes. Dans l'école, l'instituteur avait installé un dispensaire pour les combattants blessés. Il nous offre un livre de Pedro Joaquin Chamorro, le directeur du quotidien *La Prensa*, assassiné par les hommes du dictateur. Dans une voiture qui a servi à ériger une barricade, les plus jeunes jouent à la guerre, *mais, désormais*, il n'y a plus d'ennemis : tous sont sandinistes, aucun d'eux ne veut jouer le rôle de la Guardia... Les parents nous arrêtent pour nous faire remarquer que *tout* est tranquille à présent.

La révolution des paysans

A Leon, la deuxième ville du pays et l'ancienne capitale du Nicaragua, où le père de Somoza *fut exécuté* par un jeune poète-typographe, nous sommes enlevés le premier soir par un gosse de *douze* ans qui nous conduit, sans plus attendre, vers la maison du parti *communiste nicaraguayen*. Un militant nous raconte, deux heures durant, l'histoire de son pays depuis 1916, année de la fondation de son propre parti. Le lendemain, il nous conduit dans une communauté paysanne formée depuis une vingtaine d'années. Les trente-six familles avaient occupé à l'époque les 130 « manzanas » (une centaine d'hectares environ) appartenant à un proche de Somoza. Le gouvernement *avait laissé faire. Mais* la première chose que les trente-six paysans attendent aujourd'hui de la révolution, c'est le titre de propriété, en bonne et due forme.

Le militant communiste qui nous accompagne explique alors que la révolution, c'est la révolution du peuple, celle *des* ouvriers et des paysans. « *La révolution, c'est vous !* », leur lance-t-il. « *Très bien*, conclut un vieux paysan, *alors il n'y a pas de raison pour qu'on ne nous change pas le tracteur qui n'en peut plus...* » Le même nous demandera un peu plus tard si la France est plus loin ou moins loin que Cuba...

De ville en ville ainsi, le Nicaragua se découvre, le Nicaragua découvre ses ruines, ses plaies, sa misère, l'analphabétisme du peuple, seul héritage que Somoza ait laissé avant de s'enfuir. A Matagalpa, l'une des villes les plus touchées par les bombardements *aériens*, les médecins cubains arrivés peu après la victoire paraissent plus nombreux que leurs confrères nicaraguayens. Dans le département du Leon, la région la plus agricole du pays, le responsable de la réforme agraire, un Français installé là depuis quatre ans, explique comment il a été contraint de mettre un pied une ferme d'Etat de 150 000 hectares, faute de cadres intermédiaires et de techniciens.

Que le Nicaragua manque de vivres et de médicaments, passe encore... Nous sommes, hélas ! habitués à la misère du tiers-monde. Les ruines, la faim, la mort *elle-même*, peuvent *faire* partie du voyage. Mais que le dirigeant d'un club sportif vous demande de lui envoyer des ballons parce que les enfants désormais veulent jouer, comme tous les enfants du monde, alors l'insupportable est là, dans cette demande banale.

Insupportable parce qu'on sait désormais que le Nicaragua devra tout faire, tout importer avant de pouvoir penser aux ballons que réclament les enfants de Matagalpa.

JEAN-LOUIS SAUX.

(2) Les « Montoneros », principal mouvement de guérilla en Argentine, ont été considérablement affaiblis ces dernières années par la répression engagée sous le régime du général Videla.

Tous les jeux d'outre-Manche

HAMLEY'S OF LONDON

LE visiteur étranger de passage à Londres, souvent à l'affût de quelque article en solde, ne remarquera peut-être pas, en descendant Regent-Street vers Piccadilly, la modeste enseigne qui surplombe le numéro 200. S'il jette un œil dans la vitrine de Hamley's, il est pourtant probable qu'il y entrera. Dans ce magasin, le terme semble presque déplacé, réputé pour être un des plus grands d'Europe avec ses cinq étages d'exposition, le regard se pose avec émerveillement d'un rayon à l'autre, presque nostalgiquement... Automates de toutes tailles, voitures télécommandées très sophistiquées, trains électriques qui circulent au milieu des clients sur d'immenses circuits, maquettes de toutes sortes de l'hydravion au dragster d'outre-Atlantique, rien ne manque pour faire rêver jeunes et adultes. Snoopy et les « Muppets », nouvelles idoles au hit-parade des gadgets, règnent en maîtres un peu partout, sous la forme d'animaux en peluche, de carnets, d'insignes ou de badges d'une discrétion douteuse et d'un prix souvent élevé.

Au sous-sol, les amateurs découvriront une multitude de jeux de société pour tous les âges. Certains sont « multinationaux », si l'on peut dire ; ainsi, les jeux « galactiques », prolongement de plusieurs films récents de science-fiction, ou le fameux Mastermind. Ses différentes présentations, en Europe, relèveraient d'ailleurs d'une étude amusante : représentant une famille apparemment unie et joyeuse en Allemagne et un cadre « jeune et dynamique » en France, il associe, dans la version britannique, un quinquagénaire à la barbe grisonnante et une jeune indienne en sari qui évoquent tout à fait l'époque coloniale. A chaque nation, son imagerie d'Epinal ! D'autres réalisations, absentes sur le « continent » attirent l'attention : ainsi des jeux sur... le golf, la vie de Shakespeare ou sur certaines périodes reculées de l'histoire anglaise (« la Guerre des Roses »...). Le touriste égaré appréciera, quant à lui, le « Game of London » où il s'agit de se rendre d'un point à un autre de la capitale en utilisant à bon escient le métro...

Même les amateurs de posters seront satisfaits. Finaliste à Wimbledon, vainqueur d'une course de moto-cross, candidat à la présidence, leurs rêves les plus fous pourront enfin prendre forme pour un peu moins de 15 F. A moins qu'ils ne préfèrent figurer à la « une » d'un journal, évidemment fictif, auquel cas une grande variété de choix leur sera offert : un combat contre Cassius Clay, la perte de leur femme à la roulette ou un dîner (en tête-à-tête...) avec la reine Elizabeth, qui sera, sans doute, remplacée prochainement par la « terrible » Mme Thatcher...

ALEXANDRE WICKHAM.

Le pays où l'on fait du vélo sous la mer

A force de jouer les cartes de la tulipe, du moulin et du sabot, ces gens du Nord avaient fini par ne plus voir midi à leur porte. Riches de la plus forte densité de bicyclettes au monde ainsi que d'un fabuleux réseau de pistes cyclables et d'une profusion de loueurs de vélos, les Néerlandais n'avaient encore jamais sérieusement exploité ce filon en dehors de leurs frontières. L'oubli est aujourd'hui réparé, et les responsables du tourisme néerlandais ont décidé que 1980 serait l'année de la bicyclette.

Deux chiffres montrent les liens qui unissent ce royaume de quatorze millions d'habitants à la « petite reine » : dix millions de bicyclettes (treize millions en France) et 10 000 kilomètres de voies cyclables (2 000 en France). A cette infrastructure routière vient s'ajouter un autre avantage, celui d'un réseau serré d'un millier de points de location de vélos.

Ces facilités ne seraient appréciées à leur juste valeur si le relief du pays n'était pas ce qu'il est. La moitié de celui-ci, par les temps de forte marée, est en altitude négative. Le point culminant est, ici, le Drielandenpunt, qui se situe dans le Limbourg, à la jonction des frontières allemandes et belges. Il atteint... 321 mètres. « Ici, a-t-on coutume de dire, les nuages tiennent lieu de montagne. » *C'est vrai le vent qui les pousse vers l'est oblige parfois le cycliste à mettre pied à terre. Mais les six millions de bicyclistes des deux sexes et de tous âges qui enfourchent quotidiennement leur « fiets » pour se rendre au travail rappellent que, ici, le vélo n'est pas une affaire de « géants de la route ». C'est donc avec un esprit serein que le moins averti des choses du vélo peut envisager la pratique du cyclotourisme aux Pays-Bas.*

Le « Holland Tour »

Un cyclotouriste débarrassé de son aspect sportif, de ses équipements sophistiqués, de ses coups de pompe, de ses joies au sommet d'un col, de son trac dans les descentes. Au pays du vélo-dodo-boulot, ce cyclotourisme « à la papa », a bien des charmes. Et à voir ces théories de familles ou trois générations pédalent à la queue leu leu vers le pique-nique dominical, à l'abri des voitures, le cyclotouriste français se prend à rêver à quelque paradis perdu...

Depuis cette année, l'Office national néerlandais du tourisme a singulièrement facilité les choses aux cyclotouristes étrangers en leur proposant une douzaine de formules de balades ou de randonnées sur la base de forfaits étalés sur une période qui va, dans la plupart des cas, du 1er mars au 1er novembre. Tous les forfaits incluent la pension ou la demi-pension dans des hôtels de bon standing, la documentation touristique et la fourniture de l'une de ces confortables machines équipées d'un frein à rétropédalage (attention durant les cinq premières minutes !), d'un carter recouvrant intégralement la chaîne et, si on le souhaite, d'un siège pour enfant.

Le circuit le plus long est le « Holland Tour ». Durant neuf jours, on roule par étapes de 55 à 60 kilomètres. Les départs ont lieu d'Arnhem ou d'Amsterdam. C'est l'occasion de vagabonder dans les provinces verdoyantes et irriguées de Gelderland et d'Overijssel. Et puis, de l'est on file vers l'ouest et le nord, vers les polders. Le forfait en demi-pension, pour ce périple, coûte 1 200 francs.

A ceux qui disposent de m ins de temps (ou de courage), il est proposé des forfaits portant sur deux ou trois jours. C'est le cas d'un week-end à Delden, près de Hengelo. Pour trois nuits, en pension complète, il en coûte 230 francs. On roulera une quarantaine de kilomètres par jour.

Mais, quand bien même on ne disposerait que de quelques heures, il est possible de conjuguer les joies du tourisme et du vélo. Pour 45 francs, « Amsterdam Tour » permettait, cette année, de visiter, sous la conduite d'un guide, les environs d'Amsterdam en une randonnée de 35 kilomètres. L'un des circuits les plus dépaysants est celui qui est proposé à travers la Frise, au nord du pays. « Quand le vent souffle sur la plaine frisonne, le marin cargue ses voiles, le cycliste range son vélo et le promeneur se réfugie dans les ruelles des vieilles cités », *annonce une brochure.*

C'est le pays de la célèbre vache frisonne pie noir, championne du monde toutes catégories avec 4 600 kilos de lait par an. Et à Leewarden, préfecture de la province, il faut s'arrêter devant cette laitière en bronze sous laquelle on peut lire : « Us mem » *(notre mère). Province étrange où se parle une langue venue du fond des âges et où, l'hiver, quand les canaux sont gelés, les Frisons chaussent leurs patins pour se lancer dans une fantastique poursuite de 200 kilomètres à travers les onze villes du Fryslan.*

Pays de tourbières et de fermes pyramidales. Pays où, derrière 150 kilomètres de digues, un ciel très bas au-dessus de la tête, on pédale sous la mer.

JEAN CHOUTY.

★ Office national néerlandais du tourisme, 31-33, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. 234-41-25.



Les handicapés aussi

VOYAGE et handicap physique ne vont pas ensemble. Le déplacement n'est-il pas rendu pénible, voire impossible, par la cécité ou la paralysie ? Le tourisme, le « vrai », celui qui met en contact avec des sensibilités et des façons de vivre différentes ne risque-t-il pas d'être tué par les réactions de rejet à l'égard de ces « étrangers » dont le corps ne répond pas parfaitement aux sollicitations du cerveau ? Malgré tout, les handicapés sortent des ghettos où les tenaient enfermés la civilisation urbaine et leur propre peur. Ils veulent aujourd'hui accéder à cette civilisation des loisirs que découvrent les valides. Parce qu'ils se veulent semblables aux autres.

C'est la leçon que Philippe Ménages, vingt et un ans, lycéen en terminale B, voudrait tirer de ses vacances d'été en Grèce. Lui, qui a perdu la vue à l'âge de huit ans, il déclare que son périple dans les îles grecques avec la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) a été un succès complet. « *J'ai toujours aimé voyager*, raconte-t-il. *Mais, avec mes parents, je ne faisais pas beaucoup de connaissances. J'ai dit à mon père mon désir de partir par mes propres moyens. Un jour, il est revenu avec l'adresse de la FUAJ auprès de laquelle je me suis inscrit pour un séjour de deux semaines dans les îles grecques au prix de 1 995 F, plus 50 F de cotisation.* »

Il choisit la Grèce parce que l'ambiance méditerranéenne faite de soleil et de décontraction l'a définitivement séduit. Il choisit une agence de voyages pour les valides parce qu'il n'a aucune envie de se retrouver entre handicapés.

Le Pirée, l'île de Santorin, Naxos, le volcan Kaïmeni, l'île de Thérasia, Délos où serait né Apollon, Mykonos, Athènes. Du shopping, des monuments, des musées, une nuit à la belle étoile et beaucoup de plaisir.

Mais qu'est-ce que le tourisme pour un non-voyant ? « *J'ai retrouvé l'ambiance méditerranéenne avec joie, et, d'abord, la gentillesse des Grecs qui me proposaient leur aide spontanément. Certes, je ne vois pas, mais je sens les effluves du thym, j'entends le chant des cigales, et mes compagnons m'ont décrit le paysage que j'imaginais très bien. J'ai demandé qu'on me décrive le tamaris et qu'on me le fasse toucher. Les gardiens du musée ont eu l'amabilité de me laisser palper les objets qui se trouvaient hors vitrine.* »

Il attribue le succès de son voyage à ses compagnons de route, vingt-neuf filles et trois garçons dont la moyenne d'âge avoisinait vingt-deux ans. Il n'avait prévenu personne à la FUAJ de son handicap et appréhendait le contact avec les réalités du voyage. « *A l'aéroport de Beauvais où nous attendions d'embarquer sur un charter, il y a eu un déclic. Deux filles se sont approchées de moi et m'ont dit : « Ne t'inquiète pas pour » ton sac, on s'en occupe. » J'étais intégré. En vivant avec moi, ils se sont aperçus qu'un aveugle n'est pas une charge, comme ils le croyaient.* »

Philippe repartira l'an prochain en voyage organisé, peut-être avec un copain non-voyant, mais toujours par l'intermédiaire d'un organisme qui ne s'occupe pas d'handicapés. « *Je voudrais informer les autres aveugles qu'ils ne sont pas vraiment « handicapés » et que le voyage leur est accessible. Je voudrais leur dire qu'ils ne doivent pas se replier sur eux-mêmes et se retrouver entre eux.* » Mort à la ségrégation et vive la fraternité !

30 % plus cher qu'un valide

C'est le même souci d'abattre les murs du ghetto qui poussera M. Louis Besnard, secrétaire général de l'association Connaissance du monde des handicapés, à prendre avec sa famille la route de la Chine pour une durée de vingt-deux mois. Départ : août 1980 ; retour : juin 1982.

Hémiplégique depuis l'âge de quelques mois, militant du tourisme social au sein de Loisirs Vacances Tourisme (L.V.T.), cet homme de quarante et un ans a longuement analysé les problèmes auxquels sont confrontés les handicapés qui se déplacent. Ceux-ci butent d'abord sur des problèmes matériels : ces escaliers impossibles à monter, ces ascenseurs inexistants, ces chambres du rez-de-chaussée rarissimes représentent leur premier souci. Il y a aussi les problèmes financiers. Les handicapés qui ont de l'argent voyagent comme tout le monde. Tout hôtel quatre étoiles dispose d'un ascenseur. « *Comme le constatent les organismes de tourisme, ça coûte plus cher de voyager quand on est handicapé. Ça demande plus de temps, plus de soin et plus d'encadrement. On calcule qu'un poliomyélitique coûte 30 % de plus qu'un homme valide. Au regard de ce surcoût, il faut bien constater que les handicapés jouissent de revenus inférieurs à ceux des valides...* »

Viennent ensuite les « barbelés » psychologiques. L'hôtelier ou le responsable du centre de vacances n'aime pas beaucoup recevoir une clientèle « délicate ». « *On trouve toujours des vacanciers pour dire au directeur d'un centre qu'ils ne supportent pas la vue d'handicapés. Ils ont peur que cette présence traumatise leurs enfants.* »

Il fallait faire craquer ces vieilles craintes et prouver aux valides — et à ceux qui ne le sont pas — qu'un handicapé peut devenir un voyageur comme un autre à partir du moment où on résout un minimum de problèmes matériels. M. Besnard, sa femme handicapée elle-même, et leurs jumelles de douze ans ont donc décidé d'en faire la preuve. Deux assistants (un médecin et un chauffeur mécanicien) les accompagneront dans deux *camping-cars* à travers le Moyen-Orient, l'Inde et l'Extrême-Asie. En cours de route, ils glaneront toutes les informations sur l'insertion des handicapés dans ces pays. Au Liban, ils se soucieront de l'avenir des mutilés de la guerre civile. En Inde, ils étudieront les actions des organismes internationaux en faveur des aveugles. En Chine, ils se pencheront sur les effets de l'acupuncture sur la surdité.

Les réactions de M. et Mme Besnard au voyage seront minutieusement analysées et consignées par le médecin de l'expédition afin de ne pas perdre une miette de ce tourisme à la fois studieux et aventureux.

Pour que ce raid Paris-Pékin-Paris soit assuré de se réaliser, il manque encore bien des ingrédients : le médecin accompagnateur n'a pas encore été trouvé ; les 800 000 francs du budget prévu n'ont pas été tous rassemblés. M. Besnard, qui s'est donné jusqu'au mois de décembre 1980 pour décider du départ, reste optimiste.

Deviendra-t-il un nouveau Patrick Ségal, qui a bouclé son tour du monde en fauteuil roulant ? « *C'est exactement le contraire que nous cherchons à démontrer, à savoir que voyager n'est pas, pour nous, un exploit. Après tout, il a été fait beaucoup de progrès pour insérer les handicapés dans le domaine du travail. Reste à leur ouvrir le monde du tourisme et des loisirs. Nous allons essayer d'y contribuer.* »

ALAIN FAUJAS.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

VÉCU

Douche froide à Versailles

Votre BAIGNOIRE REMISE à neuf!





VÉCU

Douche froide à Versailles

Les grandes eaux de Versailles : une douche froide. Deux fois par mois durant l'été, les bassins du parc de Versailles s'animent. L'eau jaillit des gueules des dauphins, ruisselle sur les rocailles, auréole les Dieux : ce sont les « grandes eaux ».

Le spectacle débute à 16 heures et se termine à 17 h. 30 par l'apothéose du Dragon et du bassin de Neptune. C'est du moins ce qu'indique, ce matin, 16 septembre, un gardien du parc. A 16 h. 50, la foule se presse encore devant les guichets. Droit d'entrée : 6 francs. La Machine de Marly fonctionne depuis le dix-septième siècle ; l'eau elle-même paraît d'époque tant... elle est nauséabonde.

Brusquement, à 17 heures, tout retombe et se fige. Aujourd'hui, le spectacle se termine plus tôt que d'habitude en raison de la préparation des fêtes de nuit. Six minutes de spectacle pour 6 francs !

Payer un droit d'entrée pour si peu, c'est sans doute une erreur. Mes billets à la main, renvoyée d'office du tourisme en syndicat d'initiative et en service des eaux, je vois les parapluies administratifs s'ouvrir les uns après les autres. Au syndicat d'initiative, une hôtesse compatit car c'est tous les ans la même chose. Mais je dois m'estimer heureuse : « *Parfois des étrangers payent 6 francs à 16 h. 59, soit une minute avant la fin des grandes eaux.* »

Quelle goutte d'eau fera déborder le vase ?

FRANÇOISE SCHWEISGUTH,
Versailles.

Hippisme

Quand Pagnol était parmi nous

ENTRE la voie qui chemine vers l'Arc de triomphe, mais ne s'est pas tout à fait engagée dans la dernière étape, et celle qui s'est achevée, la semaine passée, au cimetière de Maisons-Laffitte, l'amitié — qu'on ne lui en tienne pas rigueur — incline vers la seconde.

Georges Pelat est mort à quatre-vingt-trois ans. Encore qu'il continuât, péniblement, de venir aux courses chaque fois qu'il présentait un partant, ses proches — et d'abord la compagne de la seconde partie de sa vie, qu'il avait épousée voilà quelques mois, — avaient perdu tout espoir depuis le printemps. Il serait faux d'écrire qu'il était devenu l'ombre de lui-même. Il en était devenu, au contraire, une projection amplifiée, boursouflée, comme — et pour des causes semblables — Georges Pompidou, dans les dernières semaines de sa présidence.

Pieds nus dans les sabots

D'aucuns ont évoqué sa carrière et rappelé les noms des grands chevaux qui l'illustrèrent. Il fut, avec André Adèle, disparu voilà trois ans, le plus grand entraîneur de chevaux d'obstacles du dernier tiers de siècle, celui aussi, en plat, de Sailor, de Master Boeing, *avec lequel il fit, le premier, hisser le drapeau tricolore au mât du Washington D.C. Mais c'est l'homme, non la carrière, que considérait l'amitié.*

C'était un personnage de Pagnol. Il en avait la truculence, les tendresses, l'imagination, les enthousiasmes, parfois les ruses et les naïvetés.

Né près de Mont-de-Marsan (un grand centre hippique avant 1914), dans une famille pauvre, orphelin de père très jeune — et, alors que la famille s'était agrandie de cinq frères et sœurs puînés qu'il avait fallu aider à élever, — il avait manié la fourche à fumier dès l'âge de douze ans. Il fallait l'entendre évoquer son enfance, quand il avait à morigéner des apprentis de maintenant, selon lui élevés dans « mieux que du coton : dans de la soyye » *(avec au moins deux « y ») :* « Bande de petits couillons *(mais, comme chez Pagnol, il y avait de la tendresse dans ce « couillons » - là),* je vais vous l'apprendre, moi, le métier... Nous, on faisait les boxes en sabots parce qu'on n'avait pas de chaussures, et, même l'hiver, on était pieds nus dans les sabots parce qu'il ne fallait pas prendre de paille aux chevaux pour mettre dedans. »

Devenu riche, il avait gardé de cette époque de privations des habitudes de parcimonie qui prêtaient à sourire. A l'époque des champignons, on le voyait arriver sur les pistes d'entraînement muni d'un sac, pour ramasser, entre deux galops, ceux qui avaient poussé sur le crottin des jours précédents. Au fond de ses écuries (presque un hectare de terrain, à un quart d'heure de la gare de Maisons-Laffitte, ce qui permet d'acheter des œufs chez le crémier), il avait sauvegardé, contre toutes les vicissitudes, un poulailler hébergeant quelques pensionnaires dont il surveillait lui-même les pontes, emportant les œufs encore tièdes. « C'est pour être sûr que c'est du naturel », *assurait-il. En fait, il avait dû calculer que, les poules se nourrissant de ce que les chevaux laissaient dans les mangeoires, leurs œufs étaient tout bénéfice.*

A côté de cela, dans les grands jours, royal. Je me souviens d'un déjeuner à Mont-de-Marsan, où il se rendait chaque année pour les célèbres fêtes de la Madeleine. Le meilleur foie gras du meilleur restaurant, les meilleurs crus des meilleures années n'étaient pas suffisants pour ses amis.

Ses « petits déjeuners » étaient entrés dans la tradition des courses et demeureront dans leur légende. Chaque matin, après le « premier lot » — celui des galops sérieux, les seuls auxquels participent les jockeys, les chevaux des « lots » suivants étant confiés aux lads et apprentis, — il tenait table ouverte. Propriétaires désœuvrés, éleveurs passant par Maisons-Laffitte, journalistes, jockeys s'y retrouvaient. Le maître de maison déballait, avec un soin quasi religieux, des colis de rillettes, de foie gras, de vin blanc et d'armagnac reçus de sa ferme d'Aire-sur-Adour. Lui ne faisait que grignoter, mais, par contre, tendait l'oreille. Nous sommes quelques-uns à avoir toujours considéré, secrètement, qu'il avait institué la tradition de ces petits déjeuners pour être chaque jour et instantanément (pensez : après le premier « lot », l'heure des rencontres et des essais...) au courant de tous les potins de Maisons-Laffite, sans avoir à quitter son fauteuil.

Une autre ruse : il faisait parfois semblant de ne pas reconnaître ses chevaux. Lorsque ceux-ci, avant le galop, passaient au pas devant lui, il demandait innocemment au cavalier de l'un d'eux : « C'est bien Untel ? » *La plaisante rumeur avait gagné les écuries : le vieux Georges n'était plus capable de distinguer un « deux ans » d'un « trois ans ». Lui aussi s'amusait, sous cape. Ses chevaux, il aurait été capable de les reconnaître avec des lunettes de soleil, la nuit, et dans les allées les plus obscures du parc. Ses fausses hésitations étaient destinées à éprouver les hommes : les fidèles, qui corrigeaient l'erreur volontaire ; les rieurs, qui, eux, s'abstenaient ; ceux, peut-être, à l'époque du prix Bride Abattue, qui pouvaient être sur le point de « dérober ».*

A l'égard des fidèles, il le fut toujours, lui, de façon exemplaire. Quand, après le prix Bride Abattue, Pierre Coste, dont il avait, tout jeune, fait le premier jockey d'Auteuil, n'eut plus de licence, il dit : « Ne t'en fais pas, petit. Tu restes à la maison comme premier garçon. » *Et Coste resta, toujours.*

« Toi, tu as le certificat... »

Dans l'enthousiasme, il était épique. Voilà une douzaine d'années, nous avions formé le projet d'écrire ensemble l'histoire de sa vie. Le « livre » se réduisit, en fin de compte, à deux ou trois articles. Il est impossible à un homme de courses en activité de « nourrir » tout un livre : il doit, le plus souvent, taire les plus savoureuses anecdotes, soit qu'elles mettent en cause des collègues ou des propriétaires, soit qu'elles risquent d'indisposer les dirigeants, soit même qu'elles portent atteinte au crédit d'un cheval dont la carrière se poursuit au haras. Mais j'entends encore certaines de ces histoires : la présentation à Goebbels, lors d'un Grand Prix de Berlin, d'une « comtesse » qui était, en fait, comme disait aimablement Ferrère, une « petite alliée », engagée à l'arrivée pour le repos des guerriers du clan français ; « la Marseillaise » à Laurel Park, devant les ambassadeurs et un « monsieur Georges » s'élevant vers des sommets quasi élyséens ; des chasses aux palombes, sur les bords de l'Adour, qui devenaient de mystérieux et redoutables safaris. Je me souviens presque mot pour mot d'une réplique de théâtre. « Monsieur Georges » évoquait ses frères — tous venus à Paris dans son sillage, entraîneurs de talent, comme lui, et constituant autour de lui le « clan Pelat » :

« On n'est pas toujours d'accord. On s'aime bien, mais on n'est pas toujours d'accord. Mais il y en a un avec lequel je ne peux discuter. Quand on n'est pas d'accord, je lui dis : « Tu as raison, Noël. Tu es trop fort pour moi. Toi, tu as le certificat d'études... »

Avec des poignets de galets de l'Adour roulant à travers les mots.

Comme ils sonnaient joyeusement, ce soir-là, les galets de l'Adour, Georges, et comme résonnaient lourdement les pelletées de l'autre matin !

LOUIS DÉNIEL.

Amitiés franco-thaïlandaises

Parce que le touriste français en Thaïlande ne voit pas plus loin que le luxe des hôtels et les salons de massages, parce que découvrir un pays c'est rencontrer ses habitants, une cinquantaine de jeunes Français ont fondé au mois de juin 1978 une association Amitiés sans frontière (A.S.F.) pour nouer des liens avec des jeunes Thaïs.

Disposant d'un correspondant dans chaque université thaïlandaise, A.S.F. se propose de mettre à la disposition des Français des guides bénévoles à Chieng-Maï, à Phuket ou à Bangkok. Elle donne à ses adhérents des adresses de correspondants et met en contact avec des familles dont l'hospitalité est aussi souriante qu'économique (30 baths par jour en pension complète, soit 6 francs...).

« *Nous souhaitons aussi faciliter l'accueil des Thaïlandais en France*, explique Claude Linder, président d'A.S.F. *C'est plus difficile, car le voyage en avion représente une très grosse dépense pour les étudiants. Nous ferons, par exemple, découvrir l'Auvergne à douze Thaïlandais boursiers dans un établissement de Vichy. A Noël, nous accueillerons dans nos familles six jeunes invités à Mulhouse.* »

★ Amitiés sans frontières. B.P. 2074-68059 Mulhouse Cedex.

BATIR EN MONTAGNE

En application de la directive « montagne » du 22 novembre 1977, les nouvelles stations de ski dites « *unités touristiques nouvelles* » devront recevoir l'autorisation préalable puis l'approbation du gouvernement. Un arrêté et une circulaire du premier ministre publiés au *Journal officiel* du 13 septembre, précisent dans quelles conditions.

Les autorisations et approbations publiques devront être délivrées par six ministères : intérieur, transports, environnement et cadre de vie, agriculture, jeunesse et sport, culture.

Seront soumises à cette nouvelle procédure les stations construites en haute montagne, hors de toute agglomération existante, prévoyant plus de 3 000 mètres carrés de construction et plus de 6 millions de francs de travaux (routes, remonte-pentes...)

Si les stations de haute montagne sont prévues comme des extensions de stations existantes, elles seront soumises à autorisation et approbation à partir de 4 500 mètres carrés construits et 9 millions de francs de travaux.



Plaisirs de la table

Mme LA MÉDIOCRITÉ EST SERVIE...

(Suite de la page 19.)

Il n'empêche que dans 95 % des restaurants affichant leur modernisme culinaire pour être dans le vent (et aussi, et surtout, parce que c'est rentable, snobisme aidant) les clients de ces vacances 1979 ont été étrillés, mal servis et reviennent dégoûtés, regrettant presque le sempiternel rôti de veau aux carottes ou le bifteck-frites qui, naguère, encombraient les auberges vacancières.

Oh ! ils n'ont pas complètement disparu ces menus passe-partout de la facilité. Pas besoin d'aller sur les autoroutes pour mastiquer la carne dure, les *frites sèches, la salade mal lavée,* le camembert en plâtre, la tarte à la margarine (ou au beurre d'intervention, n'est-ce pas M. le pâtissier !) et le vin frelaté. Mais avouez que n'avoir le choix qu'entre le magret rose à l'arête escorté de sa mousse d'avocat au vinaigre de miel et les grenouilles d'importation à la provençale, la fade terrine de petits légumes au coulis de menthe fraîche, ou le poulet d'élevage rôti aux petits pois de conserve, ce n'est guère exaltant... Alors que chaque province, chaque village ou presque, ont, en France, un folklore gourmand, savoureux et, à quelques exceptions près (que nous devons à des cuisiniers et surtout à des cuisinières de valeur), bien oublié !

En croyant s'ennoblir ?

Et puis, soyons francs, ces restaurateurs, ces aubergistes de qualité, se heurtent au problème des produits. Une cuisine n'est de qualité que si les produits utilisés *sont de qualité. Or ceux-ci* sont de plus en plus rares. Sans doute ne trouve-t-on plus de ces mauvais poulets de batterie (comme ceux qui, il y a quelques années, ont provoqué une désaffection du consommateur qui dure encore). Mais les labels (et le rouge, m'assure-t-on, est assez surveillé) ne suffisent point à produire des volailles de la qualité des poulets vraiment fermiers devenus si rares. Il en est de même du gibier (de moins en moins sauvage), des porcs (combien encore sont-ils élevés en liberté comme, peut-être, en Corse et au Béarn, au Pays basque ?). La rapidité des transports fait que le moindre aubergiste d'Auvergne propose le loup grillé ou la sole meunière. Ce n'en sont pas moins des poissons « fatigués » par le voyage ou « usés » par la glace mais, naturellement, le consommateur rechignerait devant un poisson de rivière pêché sur l'heure (si, du moins, les rivières de nos jours n'étaient pas trop polluées pour être honnêtes !). Parallèlement, les écrevisses, qui viennent d'ailleurs, les truites d'élevage en coton hydrophile, les Saint-Jacques en sachets, les grenouilles congelées, les fruits de mer... encombrent des cartes qui croient s'ennoblir.

Et, à ce sujet, j'ai remarqué que nombre de restaurants parisiens se vantent, cette année, de pouvoir proposer des huîtres « toute saison ». Certes, une nuit suffit à les amener, en août comme en hiver, de leur coin de pêche ou de leurs claires. Il n'empêche qu'elles n'ont rien à voir avec celles reposées en vivier spécial et surveillées (comme au *Dodin-Bouffant* de Jacques Manière où à *La Vieille Fontaine* de Maisons-Laffitte) et, je l'écris comme je le pense, viendra le jour où, même en hiver, le gourmet saura exiger, ne pourra admettre que ces huîtres-là à sa table !

Légumes biologiques, beurre fermier, fromages fermiers... Où les trouvez-vous ? Et lorsque vous les rencontrez, pensez-vous au mal qu'a dû se donner votre hôte pour les dénicher, pour s'en assurer la fourniture... Et au prix qu'il a dû les payer ? Et le vin ? Combien s'attachent-ils à découvrir les petits vins de leur région, chez un honnête vigneron ?

Et, à ce propos, comment ne pas s'indigner, non point de l'actuelle campagne antialcoolique mais de la tartufferie qui consiste à accuser le vin sans vouloir reconnaître qu'il y a vin et vin. Que Pasteur en l'appelant « *la plus hygiénique des boissons* » n'était pas un rêveur hurluberlu mais un sage. Et que la politique du degré, la criminelle chaptalisation, encouragées par le négoce, sont les vrais responsables de l'alcoolisme par le vin. Le degré alcoolique « sucre » étant bien plus coupable que le degré alcoolique naturel. Reprocher aux Français de s'alcooliser au vin et, en même temps, autoriser (comme encore récemment pour les vins du Midi) la chaptalisation est non-sens.

Gourmands et gourmets

Où va la cuisine française ? A la plus impensable, la plus impardonnable des choses étant donnée ce qu'elle fut, ce qu'elle pourrait être encore, ce que les *terroirs demeurent : à la médiocrité !* Cela tout au long des routes, nonobstant les coups de clairon des chroniqueurs bien reçus chez tel et tel, malgré les indignations vraies ou faussement intéressées. Le courrier de l'été nous en apporte confirmation. L'expérience sur le tas y ajoute. Un bon repas chez l'humble *servante du folklore* qu'est Marguerite (à *La Fontaine,* Creuzier-le-Vieux), un admirable dîner d'exception chez les *Troisgros,* ne doivent pas le faire oublier : produits médiocres, routine professionnelle, esprit de lucre et snobisme d'imitation sont les fossoyeurs de la cuisine française. Répétons-le : les arbres cachent la forêt. Cela ne veut pas dire que tous les restaurateurs sont des truqueurs, des trafiquants, des incapables. Et le laxisme de la majorité n'est pas uniquement de leur fait : le client, le consommateur, y ont leur responsabilité.

Les Français ont réputation — — et prétention — d'être gourmands, gourmets, attachés aux choses de la table et connaisseurs. Je n'en suis point convaincu. Au surplus, les bombardements publicitaires leur font oublier le bon sens naturel. Alors non seulement ils mangent mal, diététiquement parlant, d'une alimentation faisant naître des carences (qu'augmentent encore la chimisation des cultures et l'« industrialisation » des aliments), mais encore ils croient être gastronomes en ressassant *clichés publicitaires et idées reçues.*

Victimes des trop belles étiquettes, en matière de vin par exemple, ou d'engouements difficiles à comprendre (pour les rosés, le plus souvent infâmes, entre parenthèses). Victimes de tous les snobismes et de toutes les démagogies (ne boit-on pas autant de whiskies à Billancourt que dans les beaux quartiers ? Mais quels whiskies !). Victimes aussi d'eux-mêmes, qui ne savent pas, ne veulent pas savoir ou ont oublié qu'il y a plus de vérité, de sagesse, de noblesse gourmande même dans un bon filet de hareng bien présenté *que dans tous* les mauvais ou faux caviars qui, pour les cuisiniers médiocres, sont occasion à singer leurs grands collègues ; plus de saveur dans une pomme d'hiver du jardin que dans les fraises de serre signées Fauchon, qu'il n'est nul besoin de rachures de truffe pour sublimer une sauce ou d'honorer la vraie brandade *nîmoise !*

Sensible justement à ces petites attentions que sont l'offre d'un apéritif, à des détails de présentation, au décor, le client malheureusement l'est moins sur des points de plus grande importance. S'inquiète-t-il, par exemple, que l'orange dont on lui sert le jus ou qui a été utilisée pour la sauce du canard a ou n'a pas été traitée au diphényl ? Se réjouit-il lorsqu'un restaurateur avisé propose, pour sucrer le café, au lieu du sucre chimique du bon miel (comme à Paris au *Restaurant du Marché,* à *l'Aquitaine* ou, sur la N. 7, à *l'Auberge des Templiers)* ? Fait-il la différence entre le foie d'oie landais travaillé par le cuisinier et la boîte industrielle étiquetée « du Périgord » mais dont le foie vient de Hongrie et la truffe d'Espagne ? S'indigne-t-il lorsque la tarte est garnie des inévitables Golden et de la disparition quasi totale des succulentes pommes d'autrefois, calvilles, reinettes du Mans, etc. ? Et si les pâtisseries sont non au beurre fin mais au beurre d'intervention du moment que le chariot des desserts (mot à la mode) est abondant, coloré et tentateur ?

Satisfactions et déceptions

Les lecteurs écrivent. On pense — et généralement cela est vrai — que le courrier du journaliste est celui des doléances. Que l'on n'écrit point non plus aux guides pour féliciter mais pour se plaindre. Fais-je exception ? En tout cas, il me plaît de souligner ici que mes correspondants sont aussi nombreux à exprimer leur satisfaction que leurs déceptions. C'est pourquoi ce courrier est passionnant. C'est pourquoi je crois utile de le résumer en fin de vacances. Mais c'est pourquoi *néanmoins,* pensant en *traduire* fidèlement le sens, je crie casse-cou : certes, rien n'est perdu ; certes, il y a encore de bons petits coins de bonne cuisine simple, des cuisinières honnêtes, de grandes maisons gastronomiques et des chefs de talent en France...

Mais il existe aussi — et de plus en plus — trop de *faiseurs,* de fossoyeurs de la cuisine. Alors, ce courrier, dites-vous ?

Décernons d'abord les bons points : voici de bonnes adresses indiquées par les lecteurs et dont j'ai pu vérifier souvent le bien-fondé : *la Campagnette* (route de Cahors à Goudourville, près de Valence-d'Agen) ; *l'Auberge bressanne* à Mâcon (14, rue du 28-Juin) ; *la Coussotte* (à Saint-Martin-des-Fontaines (Vendée) ; *la Table du Comtat* à Séguret (Vaucluse) ; *les Corderies* (restaurant de l'hôtel Frantel à Dunkerque, où la cuisine régionale est en vedette) ; *la Crémaillère* (53, avenue de Paris à Brive-la-Gaillarde) et, tout près, le château de *Castel Novel* (à Varetz) ; *la Couronne* à Bons-en-Chablais ; *le Tilbury* à Marssac (Tarn) ; *le Manoir* (rue George-I[er]-de-Grèce à Aix-les-Bains) ; le *Restaurant de la Marne* (3, avenue Foch à Meaux).

Faut-il alors citer les médiocres et les franchement mauvais ? La liste serait trop longue. Relevons plutôt les reproches les plus fréquents : d'abord la mauvaise humeur du personnel (surtout les jours de grande presse) et celle, moins admissible encore, des patrons. Beaucoup répugnant, le dimanche, à servir les menus dits « conventionnés » (tel au *Petit Pressoir* de Beaune, me dit-on). Le refus aussi — et ce n'est pas légal — de servir une carafe d'eau. On me parle également du scandale des « fermes-auberges » supposées servir les produits du terroir et dont les provisions viennent du supermarché voisin. Je l'ai constaté moi-même, et ce restaurateur de Mazan-l'Abbaye (Ardèche) me le confirme. Lui sait trouver encore du beurre de ferme, et les petits déjeuners de l'*Hôtel de Lalligier* sont renommés.

Mais *c'est* une exception, et c'est du petit déjeuner que se plaignent justement le plus de lecteurs. Ah ! ce triste beurre en plaquettes ! Ah ! ces confitures d'usine ! Ah ! ces petits pains moulés !

Mais, je le répète, c'est à vous lecteurs, c'est à nous consommateurs, de « faire la police » et d'œuvrer pour que *la* cuisine française reste de qualité.

LA REYNIÈRE.

Philatélie

N° 1604

FRANCE : la grande surprise.

Sans tambour ni trompette et même sans oblitération « P.J. », à partir de lundi 1[er] octobre, au moins cinq nouvelles valeurs d'usage courant, du type « Sabine », seront mises en place pour répondre aux nouveaux tarifs du courrier interne et externe.

Depuis le début de l'année, soit à peine sept mois après la dernière augmentation du 16 mai 1978, on entendait déjà, par-ci par-là, des « bruits » de changement des tarifs postaux.

Comme il n'y a pas de fumée sans feu, maintenant c'est « flambée », le pli non urgent passe de 1,00 F à 1,10 F et la lettre de 1,20 F à 1,30 F.

Nous ne manquerons pas de signaler les autres valeurs la semaine prochaine.

T.A.A.F. : les œufs d'or actuels de la philatélie.

Depuis ces dernières années, les responsables des émissions de timbres pour le compte des T.A.A.F. se trouvent encouragés par le succès obtenu actuellement auprès des collectionneurs (et des spéculateurs).

Ainsi, douze timbres seront émis pendant la campagne 1979-1980 d'été (de l'hémisphère austral) dans les différents districts.

L'ensemble de cette émission totalise la somme de 28,90 F par série. En supposant seulement un tirage de trois cent *mille* exemplaires de chaque valeur, cela fait la coquette somme de 8 670 000 F (nouveaux).

Détails sur cette émission dans une de nos prochaines chroniques.

Bureaux temporaires des manifestations

⊙ 69003 Lyon (Hôtel de la communauté urbaine [Courly] à La Part-Dieu, 20, rue du Lac), le 6 octobre. — 3[e] exposition nationale philatélique du groupe E.D.F.-G.D.F.

⊙ 62730 (?) Aubigny-aux-Kaisnes (salle du foyer), les 6 et 7 octobre. — 3[e] exposition philatélique.

⊙ 59175 Templemars (Salle des fêtes), les 6 et 7 octobre. — Exposition philatélique.

⊙ 59330 Hautmont (enceinte de l'expo-vente), du 5 au 8 octobre. — 2[e] exposition commerciale et artisanale.

⊙ 06540 Breil-sur-Roya (à la gare), le 6 octobre. — Réouverture de la ligne Nice-Breil-Coni.

⊙ 80300 Albert (place Emile-Leturcq), le 6 octobre. — 9[e] Biennale culturelle du comité central d'entreprise de l'Aérospatiale de Meaulte.

⊙ 67000 Strasbourg (parc des Expositions du Wacken), le 6 octobre. — Congrès national des sapeurs-pompiers.

⊙ 27200 Vernon (salle des fêtes), les 6 et 7 octobre. — Septième Congrès régional Haute-Normandie.

⊙ 84000 Avignon (palais des expositions de Châteaublanc), du 29 septembre au 7 octobre. — Premier Salon de l'auto.

⊙ 93350 Le Bourget, du 4 au 14 octobre. — Salon de la caravanne et de la résidence mobile.

⊙ 54700 Pont-à-Mousson (abbaye des Prémontrés), les 12 et 13 octobre. — Congrès national de la Jeune Chambre économique française.

⊙ 34000 Montpellier, du 12 au 21 octobre. — Foire internationale de la vigne et du vin.

⊙ 67000 Strasbourg (salle municipale de la Bourse), les 13 et 14 octobre. — Exposition philatélique régionale « Juvalsace ».

⊙ 03100 Montluçon (hôtel de ville), le 13 octobre. — 20[e] anniversaire de l'association « Les Bourbonnais philatélistes ».

⊙ 75015 Paris (porte de Versailles), du 14 au 22 octobre. — Salon international de l'équipement hôtelier.

13200 Arles (Parc des sports), les 20 et 21 octobre. — 23[e] Congrès philatélique régional « Marseille-Provence ».

⊙ 57100 Thionville (beffroi), les 20 et 21 octobre. — Congrès régional des sociétés philatéliques du Bassin de la Moselle.

⊙ 25000 Besançon (palais Granvelle), les 20 et 21 octobre. — 80[e] anniversaire de la Société philatélique de Besançon.

Sur Antenne 2

● Dans le cadre de la série « Fenêtre sur... », de Sylvie Genevoix, Antenne 2 diffusera les 4 et 5 octobre, à 17 h. 20, une émission proposée par Jean Denis Bonan : L'épopée postale. Cette émission réalisée avec l'aide du Musée de la poste retracera en deux séquences de 23 minutes l'histoire de la poste. L'épopée postale sera traitée sous forme d'*enquêtes, d'entretiens,* d'extraits de films, de reportages d'époque et de documents historiques de différents musées.

ADALBERT VITALYOS.

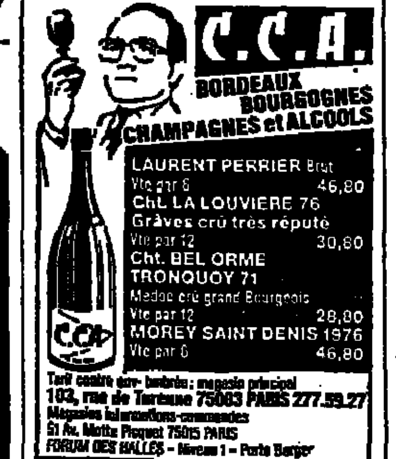














Jeux

Une nouveauté théorique

BRIDGE

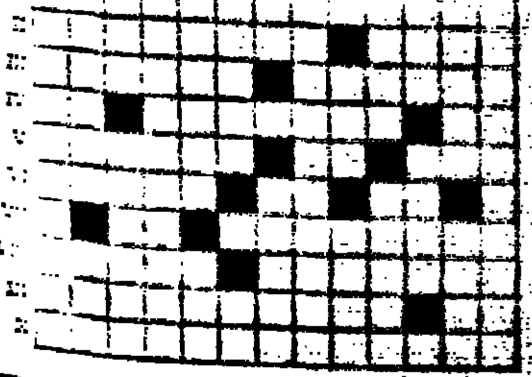
L'ouverture dangereuse

DAMES

Ravie et ravie

MOTS CROISÉS

N° 60





Jeux

ÉCHECS

N° 833

Une nouveauté théorique

(Tournoi zonal de Riga, septembre 1979)
Blancs : L. POLUGAIEVSKY
Noirs : M. TAHL
Début anglais.

1. Cf3	ç5	17. Cb5	D×ç4
2. ç4	Cf6	18. Dé3	Th—f8 (k)
3. Cç3	d5	19. Th—f1 (l)	g4
4. ç×d5	C×d5	20. Ch4 (m)	C×f2 !! (n)
5. é4 (a)	Cb4 ! (b)	21. Cg6 ! (o)	Td3 !! (p)
6. Fç4 (c)	Fé6 ! (d)	22. Ca3 (q)	Da4 ! (r)
7. F×é6	Cd3+	23. Dé1 (s)	Td—f3 !
8. Rf1	f×é6	24. C×f8	Cd3 !
9. Cg5 (é)	Db6 ! (f)	25. Dd1 (t)	D×é4 (u)
10. Dé2 (g)	ç4	26. T×f3	g×f3+
11. b3	h6 (h)	27. Rf1 (v)	Df5 !
12. Cf3 (i)	Cç6	28. Rg1 (w)	Fd4+
13. b×ç4	0-0-0 (j)	29. Abandon (x).	
14. g3	g5		
15. Rg2	Dç5		
16. Tb1	Fg7		

NOTES

a) Après 5. d4, C×ç3 ; 6. b×ç3, g6 nous retrouvons la « défense Grunfeld ». Keres recommandait la suite 5. é3, Cç6 ; 6. Fb5, é6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Cé5, Fd7 ; 9. F×ç6 (mieux que 9. C×d5, C×é5 ; 10. F×d7+, D×d7 ; 11 C+é7, Cd3!), F×ç6 ; 10. C×ç6, b×ç6 ; 11. Da4, Db6 ; 12 C×d5, é×d5 ; 13. b3, 0-0 ; 14. Fa3 et les Blancs ont une cible claire, l'aile — D ennemie étant affaiblie. Le coup du texte est à double tranchant : les Blancs aspirent à un développement accéléré de leurs forces au prix de l'affaiblissement de la case d4.

b) Juste réplique qui interdit l'avance d2-d4 : si 6. d4 ?, ç×d4 ; 7. C×d4, D×d4! et qui menace 6..., Cd3+. D'autres réponses comme 5..., Cç7 ou 5..., C×ç3 sont certainement moins actives.

c) Si 6. d3, Fg4 ; 7. a3, Cb4-ç6 et les Noirs ont un jeu agréable. Après 6. Fb5+, Cb8-ç6! ; 7. 0-0 (ou 7. a3, Cd3+ ; 8. Ré2, Cf4+ ; 9. Rf1, Cé6 comme dans la partie Poutaïnen-Tahl, Tallin 1971), a6 ; 8. Fa4, b5 ; 9. a3, Cd3 ; 10 C×b5, a×b5 ; 12 F×b5, Dd6 ; 13. Db3, Fa6! ; 14. Da4, F×b5! ; 15. D×a8+, Cd8 les Noirs finirent par réfuter le plan adverse (Tukmakov-Tahl, 1977, cf. n° 743).

d) En forçant l'échange des F sur cases blanches, les Noirs peuvent espérer dominer pendant longtemps la case d3. On sait que 6..., Cd3+ est peu convaincant : 7. Ré2, C×ç1+ (ou 7..., Cf4 ; 8. Rf1, Cé6 ; 9 Cé5, Dd4 ; 10. Da4+, Fd7 ; 11. C×d7, D×d7 ; 12. F×é6, f×é6 ; 13 D×d7+, R×d7 ; 14. d3, é5 ; 15. Fé3 avec avantage aux Blancs (Averbach-Bondarevsky, 1946) : 8 T×ç1, a6 (ou 8..., Cç6 ; 9. Fb5, Fd7 ; 10. F×ç6, F×ç6 ; 11. d4) ; 9. d4, ç×d4 ; 10. D×d4, D×d4 ; 11. C×d4 et Botwinnik put démontrer la supériorité de son développement contre Kasparian en 1938.

é) Les Noirs obtiennent un bon jeu après 9. Cé1, Cç6 ; 10 C×d3, D×d3+ ; 11. Dé2, Dd7 ; 12. Dh5+, g6 ; 13. D×ç5, Fg7 ; 14. Cé2, 0-0 ; 15. Dé3, Cb4! comme après 9. g3, Cç6 ; 10. Rg2, g6 ; 11. Cé1, Fh6! ; 12. C×d3, D×d3 ; 13. Df1, 0-0-0 !

f) Depuis plus de vingt ans, l'analyse de cette variante par Radtchenko a été suivie sans discussion par les plus forts joueurs du monde, la continuation étant 9..., Dd7 ; 10. Dg4, Cb8—ç6 (ou 10..., é5 ; 11. D×d7+, R×d7 ; 12 Ré2, C×ç1+ ; 13. T×ç1, Cç6) ; 11. C×é6 (et non 11. C×h7 à cause de 11..., Cç—é5 ; 12. Dh5+, Rd8 ; 13. f4, Dd4 ; 14. Dé2, T×h7 ; 15. f×é5, g6) ni 11. D×é6, D×é6 ; 12. C×é6, Rd7 ; 13. C×f8+, Ta×f8 ; 14. f3, g5!), Cd4! ; 12. C×g7+, F×g7 ; 13. D×g7, 0-0-0 et les Noirs ont une bonne compensation pour le pion sacrifié. On a tenté aussi après 9..., Dd7 ; 10. Df3, Cé5 ; 11. Dh3, Dd3+ ; 12. D×d3, C×d3 ; 13. g3 (ou 13. Ré2, Cf4+ ; 14. Rf3, é5), é5 ou 13..., Cç6 comme dans la partie Suba-Farago, 1978 et, plus récemment sur 9..., Cç6 ; 10. C×é6, Dd7 ; 11. C×ç5!, C×ç5 ; 12. Dh5+, g6 ; 13. D×ç5, Dd3+ ; 14. Rg1, Fg7 (Timman-Stean, Amsterdam 1978. La nouveauté (9..., Db6) est une proposition très intéressante de Kapengut que l'ancien champion du monde expérimente pour la première fois.

g) Après vingt minutes de réflexion, les Blancs se rendent compte de la force de la sortie de la D sur b6 (ce que personne n'a vu pendant vingt ans) : si 10. Dg4, ç4 (menaçant mat) et si 10. Df3, ç4 ; 11. Df7+, Rd7 A considérer est peut-être la suite 10 Dg4, ç4 ; 11. Cd1.

h) Et non 11..., ç×b3 ; 12. D×d3, b2 ; 13. F×b2, D×b2 ; 13. Tb1.

i) Si 12. b×ç4?, C×ç1+!

j) Au prix d'un pion, les Noirs ont obtenu un énorme avantage.

k) Mieux que 18..., a6 ; 19. Ca3, Da4 ; 20. Th3. La menace est 19..., g4 et 20..., T×f2+.

l) Si 19. C×a7+, C×a7 ; 20. D×a7, D×é4! ; 21. Da8+, Rç7 ; 22. Da5+, Rb8 et les Blancs perdent le Cf3.

m) Si 20. Cé1, C×ç1.

n) Un magnifique sacrifice de C qui illustre la sûreté du jugement de Tahl.

o) Si 21. T×f2, T×f2+ ; 22. D×f2, D×é4+ ; 23 Rg1 (ou 23. Rf1, Tf8), D×b1 etc. Ou 22. R×f2, Tf8+ suivi du mat. La défense des Blancs semble astucieuse : si 21..., Tf7 ; 22. T×f2, T×f2+ ; 23. R×f2, Tf8+ ; 24 Cf4.

p) Cherchant à écarter la D blanche de la défense du pion é4.

q) Si 22. Dé2, T×g3+! et si 22. C×a7+, C×a7 ; 23. D×a7, D×é4+. Si 22 Dé1, Td—f3! ; 23. C×f8, Cd3 ; 24. Dé2, Cf4+!

r) Sans perdre de vue le pion é4.

s) Si 23. Dé2, Cd4! ; 24. Dé1, Td—f3 ; 25. C×f8, Cd3! ; 26. Dd1, Tf2+! ; 27 Rg1 (27. Rh1, D×d1 ; 28. T×d1, Cf3 et mat), D×d1 ; 28. T×d1, Cf3+ ; 29. Rh1, T×h2 mat.

t) Si 25. Dé2, Cd4 ; 26. Dd1, Tf3+!

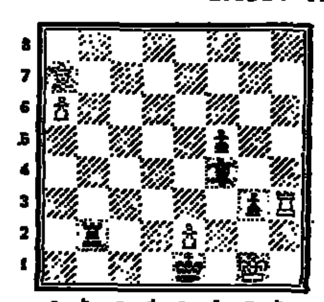
u) Menace 26..., Tf2++ suivi du mat.

v) Si 27. Rh1, f2+ et si 27. Rg1, f2+ ; 28. Rf1, Dh1+ ; 29. Ré2, D×d1+ ; 30. R×d1, f1=D+.

w) Pare encore 28..., Dh3+ suivi du mat.

x) Car si 29. Rh1, Cf2+ ; 30. Rg1, C×d1+ et si 29. Rf1, Dh3+.

ÉTUDE : V. BRON (1964)



BLANCS (5) : Rg1, Th3, Fa7, Pa6, é2.
NOIRS (5) : Ré1, Tb2, Ff4, Pf5, g3.

Les blancs jouent et gagnent

SOLUTION DE L'ETUDE N° 832

J. FRITZ, « Tijdschrift », 1951.
(Blancs : Rg6, Tg1, Pç6 et é6. Noirs : Rd8, Cb6 et é8, Pb7.)

1. Td1+ !, Rç8 ! (si 1..., Ré7 ; 2. ç×b7 et si 1..., Rç7 ; 2. Rf7, Cd6+ ; 3. T×d6 !, R×d6 ; 4. é7 !) ; 2. Rf7 !, Cç7 ! ; 3. Td8+ !!, R×d8 ; 4. ç×b7, *Cd7 ! ; 5. é7 mat. Quel bonheur.*

CLAUDE LEMOINE.

BRIDGE

N° 830

L'ouverture dangereuse

Le principal danger d'une ouverture légère est de tromper le partenaire sur la force de la main, mais il peut arriver aussi que l'on soit contré au palier de Un et que la pénalité soit sévère comme dans cette donne de la finale du Grand National américain de 1975.

♠ A D V 10 8 2
♥ 10
♦ D 5
♣ D 10 8 4

♠ R 7 6 4 3
♥ A 6 4
♦ R V 10
♣ 5 3

N / O E / S

♠ 9 5
♥ R V 9 7 2
♦ 6 3 2
♣ 9 6 2

♠ —
♥ D 8 5 3
♦ A 9 8 7 4
♣ A R V 7

Ann. : O. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Gerard	Eisenberg	Kellar	Kantar
1 ♠	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Nord (Eisenberg) ayant entamé l'as de pique, *combien la défense a-t-elle fait de levées* à ce contrat de UN PIQUE contré ?

A l'autre table, où N.-S. étaient arrivés à CINQ TREFLES et où Ouest avait entamé atout, *comment gagner le contrat,* quelle que soit la défense ?

Réponse :

Eisenberg s'empressa de continuer atout. Le déclarant (Ouest) prit la dame de pique avec le roi, puis il tira l'as de cœur et rejoua cœur. Nord coupa et, après avoir fait tomber les trois derniers atouts du déclarant, il contre-attaqua trèfle. Au quatrième tour à trèfle, Kantar (Sud) reprit la main avec le valet de trèfle et, à la douzième levée, il contre-attaqua carreau sous son as. Ouest, qui n'avait aucune indication, essaya l'impasse à la dame qui échoua. Le déclarant ne fit ainsi que *deux* levées au total, et Eisenberg - Kantar inscrivirent 900 dans leur colonne (car on ne marque pas les 100 d'honneurs en tournoi).

A l'autre table, comment le déclarant Charles Fiedman aurait-il pu gagner CINQ TREFLES contre toute défense ?

Il n'était pas nécessaire d'affranchir les carreaux car les piques suffisaient : Sud prend la première levée à trèfle, puis il donne deux coups d'atout en terminant au mort. Il joue ensuite *l'as et la dame de pique sur lesquels il défausse deux carreaux.* Ouest prend, et sa meilleure défense est de contre-attaquer cœur sous l'as afin qu'Est joue carreau. Ensuite le déclarant coupera un cœur pour monter au mort. Enfin, il défaussera deux autres carreaux sur les piques affranchis...

La fourchette mortelle

Ce problème assez facile a été composé pour le *Bridge Magazine* anglais par le célèbre Commander Pawle il y a un quart de siècle. *Ici, la fourchette de l'adversaire* à trèfle semble empêcher la manche à pique. Or il existe un moyen de faire dix levées.

Ouest entame le 5 de pique et Sud réussit QUATRE PIQUES contre toute défense.

Note sur les enchères :

Les enchères les plus naturelles pour arriver à « 4 ♠ » seraient les suivantes :

Sud	*Nord*
2 ♠	2 SA
3 ♦	4 ♠

♠ V 10 3
♥ A 5 3 2
♦ 5 3 2
♣ 4 3 2

♠ 9 7 6 5
♥ V 10 9 8
♦ R D
♣ R V 9

N / O E / S

♠ 8
♥ R D 7 6
♦ 10 9 8 7
♣ 8 7 6 5

♠ A R D 4 2
♥ 4
♦ A V 6 4
♣ A D 10

Après avoir montré sa faiblesse en répondant « 2 SA », Nord doit sauter à « 4 ♠ » pour indiquer un soutien convenable à pique.

PHILIPPE BRUGNON.

DAMES

N° 103

Ravie et ravie

Tournoi international de Varsovie, avril 1979
Blancs : J. KONWERSKI (Pol.)
Noirs : M. LEPSIC (Yougoslavie)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	18. 39-34	2-7
2. 28×19	14×23	19. 31-27	17-21
3. 37-32	10-14	20. 36-31	7-11
4. 41-37 (a)	14-19	21. 41-36	12-17 (f)
5. 46-41	5-10	22. 30-25 (g)	24-30 !
6. 33-28 (b)	17-22	23. 35×24	19×39 (h)
7. 28×17	11×22	24. 28×19 (i)	39×28
8. 39-33	7-11	25. 32×12	21×41
9. 44-39	10-14	26. 12×21	26×37
10. 50-44	1-7	27. 42×31	16×27
11. 33-28	22×33	28. 31×22	41-46
12. 39×28	11-17 !	29. 19-5 (j)	13-19
13. 44-39 (c)	17-21 ! (d)	30. 5×23	46×5
14. 39-33	21-26 ! (e)	Abandon.	
15. 34-30	20-24		
16. 43-39	7-11		
17. 49-43	11-17		

NOTES

a) Autre variante classique de début due au docteur A. Molimard, ancien maître français de toute première force, champion du monde en 1912 : 4. 34-30 (5-10) ; 5. 30-25 (20-24) ; 6. 33-28!! tentant la faute ; 6... (14-19?) et A. Molimard, le 2 avril 1933, dans une partie du championnat de Lyon, entra en lunette (terme imagé) ; 7. 25-20!! forçant très subtilement le gain d'un pion par des menaces de coup de dame : 7... (24-30 a1, a2, a3) ; 8. 35×24 (19×30) ; 9. 28×19 (15×24*) ; 10. 39-34! (30×39) ; 11. 19×30 (au choix) ; 12. 44×33 B+1.

a1) 7... (17-22) ; 8. 28×17 (11×22) ; 9. 20×29 (23×34) ; 10. 39×30 B+1.

a2) 7... (24-29) ; 8. 39-34! (15×24) ; 9. 32-27 (23×21) ; 10. 34×5! coup de dame.

a3) 7... (23-29) ; 8. 35-30! (24-35) ; 9. 39-34 (15×24) ; 10. 34×5! coup de dame par des sentiers différents.

b) Aucune chance, à ce niveau-là, d'envisager de placer le coup de dame très simple par 28-22 (18×27) 31×22 (17×28) 34-39 (23×34) 32×5 B+.

c) Coup positionnel faible, en raison de l'insuffisant développement de l'aile gauche et, en particulier, de la présence d'un pion à la case 41. L'occupation de la case 46 n'eût rien changé à cette *constatation* puisque les Noirs auraient pu, de la même façon, amorcer une imparable pression sur cette aile gauche. En réalité, la faute positionnelle se situe au onzième temps, lors de l'échange prématuré 11. 33-28 (22×33) ; 12. 39×28. Les Blancs sont alors privés d'un contre-jeu efficace dans la perspective des menaces de pression sur leur aile gauche. Ainsi, après 12... (11-17) ; 13. 34-30 ne résout rien (17-21!) ; 14. 31-26? livre le coup du ricochet (7-11!) ; 15. 26×17 (11×33) ; 16. 38×29 (23×25) N+2 et +.

Sur 13. 43-39 toujours (17-21!) et, à terme, un meilleur jeu si 14. 31-26 (21-27) ; 15. 32×21 (23×43) ; 16. 49×38 (16×27) ; 17. 37-32 (6-11) ; 18. 32×21 (11-16) ; 19. 41-37 (16×27) ; 20. 37-32 (7-11) ; 21. 32×21 (11-16) ; 22. 42-37 (16×27) ; 23. 37-32 (2-7) ; 24. 32×21 (19-23) et les Noirs, maîtres du centre, face à un adversaire écarté du centre avec, de surcroît, une aile gauche vulnérable maintenant après ces attaques répétées de son pion à 21, remporteraient la victoire sans grandes difficultés.

d) Interdisant alors 14. 31-26?? (7-11) ; 15. 26×17 (11×44) N+.

e) Les Blancs ne pourront pas conduire le pion à 41 vers les premières lignes et, par voie de conséquence, seront dans l'impossibilité d'envisager un jeu dynamique sur leur aile gauche.

f) Tendant deux pièges, dont l'un, le plus élaboré, est une application *type du thème du coup de la bombe.*

g) 22. 43-39 évitait le double piège mais ne pouvait que prolonger le sursis, les Noirs renforçant alors leur supériorité positionnelle par le puissant coup de boutoir au centre 22... (17-22!) ; 23. 28×17 (11×22!) paralysie quasi-générale du dispositif ennemi en l'absence d'une formation de pionnage (pas de pion à 44) susceptible d'offrir une possibilité de dégagement par 33-29, etc.

Au vingt-deuxième temps, le gain eût été moins radical si 22. 27-22 (18×27) ; 23. 31×22 (21-27) ; 24. 32×12 (23×41) puis, pour les Blancs :

— Soit 25. 22-18 (8×17) ; 26. 43-39 (13×22) ; 27. 36-31 (26×37) ; 28. 47×36 mécanisme classique (17-21) ; 29. 42×31 (21-26) ; 30. 31-27 (22×31) ; 31. 36×27 N+1 et + certain par débordement sur l'aile gauche adverse.

— Soit 25. 22-17 (11×22) ; 26. 42-37 [peut-être le meilleur] (8×17) ; 27. 37×46 N+1 et + certain également dans cette variante, qui s'avère toutefois préférable, pour les Blancs, bien sûr, à la variante précédente.

h) La position de ce pion en collage à 39 est l'une des caractéristiques du mécanisme du coup de la bombe aux innombrables applications.

i) La prise majoritaire est prioritaire : on doit prendre du côté du plus grand nombre.

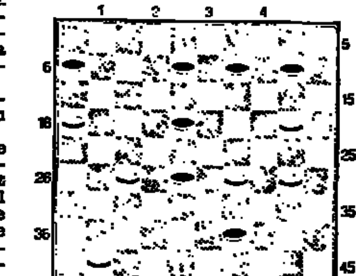
j) Forcé, mais la dame blanche va être ravie sans possibilité de défense. *Le terme ravissement ne doit* pas être pris ici dans le sens qu'il peut avoir dans le rapt de la dame qui, soudain séduite par le charme et la détermination de son ravisseur, est au fond tellement consentante que l'on dit qu'elle est ravie.

SOLUTION DU PROBLEME N° 102
J. TUININGA

[Noirs : pions à 8, 9, 10, 14, 16, 18, 22, 24, 28, 29 et 33 — Blancs : pions à 21, 27, 31, 35, 37, 39, 40, 44, 47 et 49] : 40-34! [prélude à un somptueux coup renversé sur le thème majeur des deux pôles] (39×40) 31-26 (22×42) 47×20 (14×25) 46-41 ! (16×27) 35-30 (25×43) [la première de trois prises consécutives par les Noirs] 49×38 (40×49) 26-17! (49×46) [case 46 : pôle sud] 21×5!! + [coup renversé avec dame à la case 5 ou pôle nord].

PROBLÈME

P. DEGUEE (1978)



Les Blancs jouent et gagnent en six temps (thème majeur des deux pôles).

● Les quatre premiers temps : 16-11 ! (6×17) 27-22 (18×27) 49-43 (39×48) 29-23 !, etc. (solution complète dans la prochaine chronique).

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

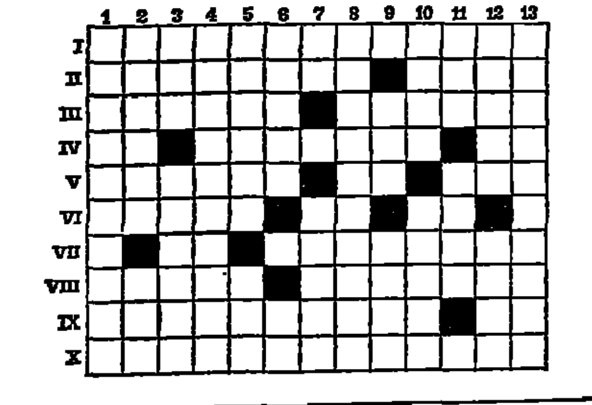
N° 60

Horizontalement

I. Propre à Tartuffe et à Elmire, mais inconnue d'Orgon. — II. A pic ; Balourd. — III. Aïma Adrienne ; Juste. — IV. Sa trahison lui coûta sa tête et son titre ; Vilaine ; Possessif. — V. A la fin du repas ; Note ; Qualification. — VI. Voltaire l'a rendu célèbre ; Dans la bouche de Marius ; Article. — VII. Abréviation ; Accessoire. — VIII. Vous le feriez là où l'on vous promettrait un trésor ; Ravivée. — IX. Ce que faisaient les moissons et les cheveux ; Répété pour l'aïeul. — X. Si elles le sont trop, gare à la surcharge.

Verticalement

1. Propre à Orgon, mais ni à Tartuffe ni à Elmire. — 2. Usent des yeux et de la gorge ; En renom. — 3. Paris en diagonale ; Ne se décourage pas. — 4. En appelle à Dieu et aux hommes. — 5. Ont tout plaqué ; Lettres de zélateur. — 6. Reprends le même passage ; Obtiens. — 7. Préposition ; Réalistes. — 8. Gangrenées. — 9. Elle se satisfait du diminutif, l : reste saute aux yeux ; Ce Sicilien vient de faire parler de lui. — 10. Quand ça va mal, on n'y est pas ; Trouble matin. — 11. Connu ; Vraies. — 12. Porte la lyre ; Dans la mare. — 13. Victimes d'un tour de passe-passe.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 59

Horizontalement

I. Désœuvrement. — II. Intrus ; Usinor. — III. Lautrec ; Cloua. — IV. Empierrer ; Uri. — V. Toeen ; Esivert. — VI. Tuf ; Tom ; Marie. — VII. Aria ; Peler ; Sm. — VIII. Néant ; Rouisse. — IX. Tenias ; Trayon. — X. Estourbissent.

Verticalement

1. Dilettante. — 2. Enamourées. — 3. Stupéfiant. — 4. Ortie ; Anio. — 5. Eurent ; Tau. — 6. User ; Op ; Sr. — 7. Cremer. — 8. Ru ; Es ; Loti. — 9. Escrimeurs. 10. Mil ; Varias. — 11. Enouer ; Sye. — 12. Nourrisson. — 13. Traitement.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)



N° 60

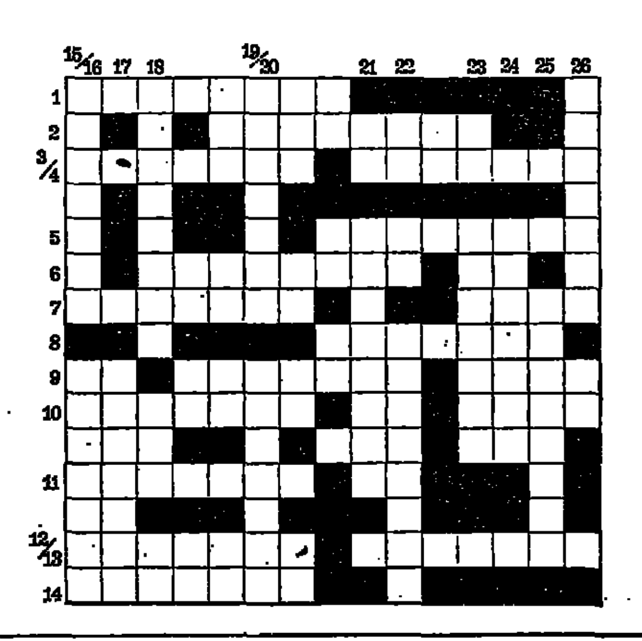
(*) Jeu déposé.

Horizontalement

1. ABCEEHLM. — 2. AINORSTT (+ 3). — 3. AAENNTV. — 4. AAEINNT. — 5. ACDEPRTY. — 6. EHMOPSTU. — 7. ACEEEUV. — 8. DEEIOLM (+ 1). — 9. AEENPRS (+ 2). — 10. DEEIMNO. — 11. AMNQTUU. — 12. AEEFNOR — 13. AIIMOSS (+ 1). — 14. AIMNSTU (+ 2).

Verticalement

15. ABDEPRY. — 16. AADEQTU. — 17. ELOSSTU (+ 1). — 18. AACEHNNP. — 19. AEIMNNT (+ 2). — 20. EEIMQRU. — 21. AEELMMNT (+ 1). — 22. ACEEILNU (+ 1). — 23. DDHIISY. — 24. ADEEILP (+ 3). — 25. EEILMOPR (+ 2). — 26. ADIPRSU (+ 1).



SOLUTION DE L'ANA-CROISES N° 59

Horizontalement

1. PACQUER. — 2. TANGARA. — 3. DOPAGES (PAGODES). — 4. ADENOME. — 5. ADIANTIUM (MINAUDAT). — 6. GUARANI (NARGUAI). — 7. ATTORNEY. — 8. SQUIRES (RISQUES). — 9. RATAFIA. — 10. DUPERIE (REPUDIE). — 11. ETRAVES (REVATES, TRAVEES). — 12. FRAISAS (SAFARIS). — 13. SLALOMS.

Verticalement

14. PUDICITE (CUPIDITE). — 15. HOQUETER. — 16. COPIAGE. — 17. VULCAIN. — 18. UNGUEAL. — 19. PREAVIS. — 20. ENURESIE. — 21. OSSEUSES. — 22. AUDITEUR. — 23. NATUREL. — 24. EPANOUIT (POINTEAU). — 25. TAPECUL (CAPULET, PECULAT, PULTACE). — 26. AVORTON. — 27. MINIMUM. — 28. ATERMOYE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Si vous trouvez
100.000F de loy

150 ans !

AUX TROIS QUARTIERS

LES PORTEURS D'ESPOIRS ?

(Suite de la première page.)

Puis il y eut aussi les révélations sur la torture, niées aussitôt par les officiels de tous horizons ou considérées comme de simples « bavures ». Pourtant, les constats sont là : le rapport Wuillaume, les rapports Mairey, des rapports d'organismes humanitaires internationaux. Dès le mois de janvier 1955, Claude Bourdet, dans *France-Observateur*, et François Mauriac, dans *l'Express*, dénoncent l'usage de la torture en Algérie.

Le livre que Pierre-Henri Simon publie au Seuil en 1957 contre la torture illustre bien le déchirement qu'éprouvent les milieux chrétiens devant les sévices. Il écrit : *« Même si la torture d'un Arabe était payante* [en renseignements], *je dirais encore qu'elle est criminelle, qu'elle est intolérable comme une tache sur l'honneur et mortelle au sens où l'on dit qu'un péché est mortel : quelque chose de plus essentiel que la puissance s'en trouve atteint et détruit ; une défaite plus intime et plus inexorable que la destruction d'une armée est subie à jamais. »* P.-H. Simon rappelle encore combien les Français, après la chute du nazisme, reprochaient aux Allemands *« le silence total de tout un peuple »*.

Hubert Beuve-Méry (« Sirius »), répond dans *le Monde* du 13 mars 1957 : *« Si profond qu'il soit, après l'occupation et la Résistance, après la guerre d'Indochine et deux ans de guérilla algérienne, le mal ne paraît pas incurable. Nous ne sommes pas encore, comme le redoute Pierre-Henri Simon, « les vaincus d'Hitler ». Mais il était grand temps de donner l'alarme. Dès maintenant les Français doivent savoir qu'ils n'ont plus tout à fait le droit de condamner dans les mêmes termes qu'il y a dix ans les destructeurs d'Oradour et les tortionnaires de la Gestapo. »*

La dénonciation de la torture continue durant tout le conflit, malgré les saisies et les procès frappant les journaux audacieux et les éditeurs convaincus. Les plastiqueurs de l'O.A.S. sauront s'en souvenir quand ils choisiront leurs cibles...

Malgré livres et manifestes, un climat de répression, de démission, d'indifférence, de racisme latent, s'installe en France.

C'est donc dans les franges de la gauche et parmi les « humanistes » que se recrutent les sympathisants actifs de la cause algérienne : intellectuels à la « conscience malheureuse », chrétiens progressistes, prêtres ouvriers, trotskistes, tenants de la « nouvelle gauche », communistes en rupture avec la ligne du parti.

« Madame Mère »

Au début du conflit, ce sont des personnes isolées qui aident les Algériens, tel Jean-Jacques Rousset, un jeune employé. Il met son grand appartement à la disposition des rebelles. Sa mère, « Madame Mère » comme la nomment ses hôtes, tape les tracts à la machine. Des prêtres aussi, qui connaissent le dénuement des immigrés, donnent asile aux clandestins par esprit de charité.

Mais c'est autour de Francis Jeanson que vont se fédérer les réseaux. En fait, pour ce philosophe sartrien, gérant des *Temps modernes*, son cheminement est logique. Il explique : *« Les raisons positives sont faciles à concevoir ; 1) Maintenir les chances d'une amitié franco-algérienne ; 2) Réveiller la gauche française en lui rappelant quel est son rôle à l'égard de l'opinion publique, quels sont ses vrais alliés, et que l'anticolonialisme dont elle fait profession ne se pratique pas en restant sur la touche pour y compter les points. »* (*Les Temps modernes*, mai 1960). Le philosophe a publié, dès 1955, un ouvrage, écrit avec sa femme Colette, *l'Algérie hors la loi*, qui deviendra, dira Jean Daniel, le *« bréviaire des révolutionnaires »*.

Jeanson commence par rendre, en 1956, des services : héberger un Algérien, équivaut peut-être à soustraire un homme à la torture. Puis il fait le « taxi » pour des responsables F.L.N., enrôle dans son entourage. *« Si nous avions pu passer des petites annonces, nous aurions refusé du monde. »* Un franchissement discret de la frontière espagnole est organisé.

Tout cela s'effectue dans le plus grand empirisme, et Francis Jeanson mène parallèlement une vie publique. Cette situation ne peut guère durer sans risque. En juillet 1957 arrive un nouveau responsable de la Fédération de France du F.L.N., Omar Boudaoud. Entre le philosophe existentialiste et le Kabyle, un « dur » de l'Organisation spéciale, le contact est d'abord abrupt. Mais les deux hommes tombent d'accord pour appliquer un peu mieux les cloisonnements imposés par la clandestinité.

Le 12 octobre 1957 apparaît pour la plupart des « porteurs de valises » comme la date de la vraie fondation du réseau, qui fusionne ce jour-là avec celui des « prêtres ouvriers ». 500 millions de francs de l'époque sont désormais transférés, chaque mois, vers la Tunisie, en Suisse, pour le compte du F.L.N. Le réseau, qui dispose d'un service — remarquable — de faux papiers, s'étend vers Lyon, Grenoble, Marseille...

En cet automne 1957, le journaliste Robert Barrat présente à Francis Jeanson un étrange personnage. Henri Curiel (1), Egyptien, juif, apatride, communiste et fils de banquier, est un révolutionnaire professionnel. Les amitiés qu'il a conservées dans les milieux bancaires serviront à perfectionner le système d'évasion de l'argent du F.L.N. L'intégration de ce communiste orthodoxe sans parti (il n'est pas en odeur de sainteté auprès du P.C.F.), séduisant et persuasif, ne sera pas sans poser quelques problèmes par la suite à Francis Jeanson. C'est que, tout naturellement, Henri Curiel a tendance à recruter parmi les « siens », à exercer ses talents de « pédagogue » dans la même direction. Et les deux hommes s'opposeront fermement sur la nature de la révolution algérienne...

Guy Mollet voulait mettre un terme à *« une guerre imbécile et sans issue »*. Le 2 janvier 1956, le Front républicain obtient un succès aux élections législatives. Elu pour faire la paix, Guy Mollet, « retourné » par *un jet de tomates algéroises*, va durcir l'effort de guerre. Robert Lacoste est nommé ministre résident en Algérie. Le 12 mars, le leader socialiste obtient, avec le concours du P.C.F., le vote des « pouvoirs spéciaux », qui prévoient en particulier un effort militaire accru. L'accord des députés communistes est le déclic pour certains militants qui rejoignent le réseau Jeanson.

Cette année 1956 est fertile en événements : manifestations contre le départ des rappelés, premières exécutions de membres du F.L.N. à Alger, arraisonnement par l'armée française de l'avion transportant Ben Bella et quatre autres chefs du F.L.N., écrasement de l'insurrection hongroise par les chars soviétiques, expédition franco-britannique sur le canal de Suez.

Le gouvernement continue ses intimidations. André Mandouze, qui, mandaté par le F.L.N., a rencontré secrètement — et vainement — Mendès France en janvier, est emprisonné du 9 novembre au 19 décembre de cette année, ainsi que deux autres sympathisantes de la cause algérienne, Cécile Verdurand et Anne-Marie Chaulet.

L'année suivante enregistre une succession de gouvernements. Après Guy Mollet, Bourgès-Maunoury, puis Félix Gaillard. Les révélations sur la torture continuent. Au plus fort de la bataille d'Alger, un jeune professeur, Maurice Audin, « disparaît » après un interrogatoire des parachutistes, et Henri Alleg, directeur du quotidien communiste *Alger républicain*, est soumis à *« la question »*.

Vient l'heure de de Gaulle. Le gouvernement Félix Gaillard a fini son petit tour le 15 avril 1958. Le 13 mai des manifestants montent à l'assaut du gouvernement général à Alger. Le général Massu, chargé de tous les pouvoirs de police dans la capitale algéroise par le gouvernement Guy Mollet, est « porté » à la direction d'un comité de salut public. Passage éclair à la tête du gouvernement de Pierre Pflimlin, qui démissionne fin mai.

Une rencontre avec le P.C.

Ici se situe une des révélations les plus intéressantes d'Hervé Hamon et de Patrick Rotman. Pour la première fois, le 30 mai, un membre du comité central du P.C.F. rencontre Jeanson. Le parti communiste se montre inquiet : les conditions « objectives » pour l'installation d'une dictature sont réunies. L'analyse est bonne, mais elle pèche sur un point : elle ignore la personnalité du général de Gaulle (il est investi comme président du conseil le 1er juin par l'Assemblée nationale).

Le parti communiste a poursuivi sa mutation. Maurice Thorez, *« en accord avec l'histoire »*, a dit : *« Nous parlons avec juste raison de la nation algérienne constituée. »* Laurent Casanova, l'interlocuteur de Jeanson, avait déclaré, le 20 mars 1957, à l'Assemblée nationale : *« La seule question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le peuple algérien accédera à l'indépendance avec l'aide de la France ou contre elle. »* Tout est dit, en effet. Le parti a rompu le silence, depuis quelques mois, sur ses militants qui ont préféré la prison à la guerre. Laurent Casanova dira, plus tard, d'après Philippe Robrieux : *« Si j'étais jeune, j'aurais envie de porter les valises du F.L.N. »*

A ce moment, « Casa », Corse, né en Algérie, se trouve en face de Francis Jeanson, dans un appartement proche du bois de Boulogne. Pour lui, le gouvernement de de Gaulle, qui n'a pas l'appui du peuple, ne pourra tenir longtemps. Pour Jeanson, *« c'est un gouvernement républicain s'appuyant sur le peuple qui fera la paix en Algérie »*.

Le principe d'une action commune est acquis. Le 5 juin, Jeanson voit Waldeck Rochet, le futur successeur de Maurice Thorez. Celui-ci, plus réservé, se montre disposé toutefois à rencontrer des responsables algériens. Le lendemain, Casanova retrouva Jeanson, et il est convenu que Waldeck Rochet parlera avec Omar Boudaoud en Suisse. Le rendez-vous n'aura pas lieu. De toute évidence, le danger « fasciste » a perdu de son acuité pour la direction du P.C.F...

Le 25 août 1958, dans toute la France des objectifs civils sont mis à mal par les hommes du F.L.N. Les Algériens ont décidé de porter la guerre dans l'Hexagone. Il s'en est fallu de peu que ce ne soit des attentats « à l'aveuglette », si l'on en croit les confidences de Francis Jeanson. Découvrant les projets, il menace d'arrêter le réseau s'il y a des victimes. *« Toute mon action depuis deux ans est fondée sur cette conviction*, dit-il à Omar Boudaoud, *sauvegarder l'amitié franco-algérienne. Vous allez tout foutre en l'air. »* La direction du F.L.N. suivra pour l'essentiel les critiques de Jeanson. La population civile ne doit pas être frappée.

Le réseau fonctionne à plein et les « porteurs de valises » manquent... de sommeil. D'autres filières sont installées vers la Suisse, la Belgique, l'Allemagne où le F.L.N. disposera d'une antenne à Düsseldorf. Aux Pays-Bas, Michel Raptis, dit Pablo, dirigeant trotskiste de la IVe Internationale, fabrique de la fausse monnaie française pour le F.L.N. Cette opération sera interrompue par l'arrivée de la police. Si cet épisode demeure obscur encore aujourd'hui, en revanche, Hervé Hamon et Patrick Rotman nous éclairent davantage sur les activités « d'armurier » de Raptis. Après avoir acheté des pièces d'armement et des machines-outils dans toute l'Europe, il réussit à monter une usine clandestine au Maroc.

La Ve République s'installe. Après la « Paix des braves », de Gaulle propose « l'autodétermination ». Durant cette période qui marque l'évolution de la pensée gaulienne, des militants algériens sont encore torturés au siège de la D.S.T. *La Gangrène*, à peine sortie, est saisie. Des arrestations sont opérées parmi les « porteurs de valises ». Mais c'est en février suivant, avec une nouvelle vague d'arrestations, que le réseau Jeanson apparaît au grand jour. Francis Jeanson, pour des raisons de sécurité, prend de la distance avec le « travail actif ». Comme les journaux, estime-t-il, s'obstinent à négliger l'aspect politique de la démarche des « porteurs de valises », il donne une conférence de presse clandestine en plein Paris. L'écrivain Georges Arnaud, qui en publie un compte rendu dans *Paris-Presse*, est arrêté. A son procès, Georges Arnaud tourne en ridicule ses accusateurs. Prévenu, le tribunal militaire qui doit juger, le 5 septembre 1960, six Algériens et dix-huit « porteurs de valises » pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat compte bien couper court à toute manifestation politique des accusés. C'était oublier les vingt-six avocats et, surtout — en dépit de certaines divergences tactiques, — Mes Vergès et Dumas : le procès devient celui de la guerre d'Algérie. Paul Teitgen, ancien secrétaire général à la préfecture de police d'Alger, fait une déposition dramatique : oui, les excès et les tortures ont été la raison pour laquelle il a quitté ses fonctions. Le lendemain, la lettre de Jean-Paul Sartre, que Me Dumas lit devant le tribunal, fait l'effet d'une bombe. Concrètement, le « père » de l'existentialisme se range au côté des « porteurs de valises ». *Le tribunal n'est pas encore* revenu de ses émotions que les avocats font témoigner un à un les signataires du Manifeste des 121 sur le « droit à l'insoumission ». Envisagé pour quelques jours, le procès du réseau Jeanson s'achève le 1er octobre. Le pays entier sait maintenant que des Français aident les Algériens pour des raisons politiques.

Autre révélation de Patrick Rotman et Hervé Hamon — mais elles abondent : la lettre de Sartre n'était pas de lui... En accord avec le philosophe, alors au Brésil, Marcel Péju s'était livré à un véritable pastiche. Soumise à quelques retouches, la « lettre » passe l'examen de l'entourage — et du tribunal — avec succès...

L'arrestation d'Henri Curiel, de Didar Fawzy, puis d'Etienne Bolo, n'interrompt pas le fonctionnement des réseaux : la relève est assurée. De leur côté, les organisations syndicales s'opposent de plus en plus ouvertement à la guerre d'Algérie, l'UNEF surtout, dont le nouveau président, Pierre Gaudez, reçoit à une cadence qui s'amplifie des lettres d'étudiants prêts à l'insoumission.

La France en a assez de la « sale guerre ». Rien n'y changera : ni les barricades d'Alger, ni le putsch des généraux, ni la terreur de l'O.A.S...

Le 17 octobre 1961, des manifestations d'Algériens se heurtent à la police parisienne : des milliers d'arrestations, des morts. Le 8 février 1962, la gauche réunie contre l'O.A.S. subit à son tour le choc policier : au terme d'une charge, huit personnes, des communistes pour la plupart, périssent étouffées au métro Charonne. Parmi les forces de l'ordre, on avait pris de mauvaises habitudes.

« Je n'ai pas l'honneur de le connaître »

Ces policiers et ces officiers de la D.S.T. des années noires devraient lire l'ouvrage d'Hervé Hamon et de Patrick Rotman : ils sauront comment s'évadèrent des prisonniers et, surtout, comment s'échappèrent six femmes de la Petite-Roquette. Ils sauront aussi que Ben Bella fut à deux doigts de s'enfuir par une galerie...

Le dernier procès d'un « porteur de valises » s'ouvre le 9 janvier 1962. Aragon écrit aux avocats de l'inculpé : *« Veuillez, je vous prie, transmettre à M. l'abbé Davezies, que je n'ai pas l'honneur de connaître, l'expression de ma reconnaissance pour ce qu'il a fait, pour ce qu'il est et qui s'inscrit à l'actif de notre patrie, et risque un jour de faire oublier qu'il y eut des tortionnaires qui se dirent français. »* L'abbé Davezies dit du 19 mars, date du cessez-le-feu : *« Ce jour-là, j'ai compris que les hommes avaient le pouvoir de faire leur histoire. »*

Les porteurs ont déposé leurs valises au vestiaire et seront amnistiés en 1966. Certains les considèrent encore comme des « traîtres ». D'autres les verront comme les porteurs d'espoir d'une autre France.

BERNARD ALLIOT.

(1) Henri Curiel a été assassiné à Paris le 4 mai 1978.

★ LES PORTEURS DE VALISES, d'Hervé Hamon et Patrick Rotman ; Albin Michel, 434 pages.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Les consignes du ministre des transports aux ingénieurs des ponts

La fin de la démesure

« Les projets d'infrastructures doivent être étudiés dans un souci d'économie. » M. Joël Le Theule, ministre des transports, a confirmé cette directive gouvernementale, le jeudi 27 septembre, devant l'assemblée générale de l'Association des ingénieurs des ponts et chaussées. « Il faut poursuivre l'équipement du pays, a-t-il précisé, mais en prenant bien conscience que la France a rattrapé son retard. »

Réaliser des infrastructures, c'est le métier premier des ingénieurs des ponts. Mais, par les temps qui courent, ceux-ci doivent raison garder. *« Il est illusoire de penser que la France pourra se payer la réalisation de tous les projets qui sont dans les cartons, même s'ils sont défendus habilement,* a averti M. Le Theule. *Ils finissent par créer un besoin, mais un besoin artificiel qui n'a pas de racines économiques évidentes. »*

Dans trois ans, la France disposera d'un réseau de grandes liaisons routières qui sera pratiquement équivalent à celui de l'Allemagne fédérale et dépassera celui des autres pays d'Europe. *« Il se peut que nous arrivions prochainement à un palier »,* a affirmé le ministre, qui se propose de *« demander au directeur des routes de revoir les normes utilisées actuellement »* sans pour autant sacrifier les préoccupations de sécurité.

« Qu'arrivera-t-il pour les autres modes de transport si le transport aérien se développe dans des conditions qui permettent de réduire le prix du billet de façon substantielle dans un trajet vers l'Amérique au point d'obliger les lignes intérieures à consentir par analogie des baisses de prix susceptibles de mettre en cause éventuellement l'utilisation du fer ou de la route », s'interroge M. Le Theule. *Ne prévoit-on pas que le prix du* billet d'avion entre Paris et Nice se situera, dans cinq ans, entre les prix des billets de chemin de fer de première et deuxième classe ?

Alors, les ingénieurs au chômage ? Pour le ministre, *« une part toujours plus importante de l'activité des travaux publics doit s'exercer à l'étranger »,* notamment dans les pays pauvres. En France aussi, il y a matière à utiliser des techniciens confirmés, ne serait-ce que pour répondre aux désirs de beaucoup de voir améliorer leur qualité de vie. Le ministre pense au *« désir de quiétude dans les villes et villages, ce qui suppose l'élimination d'un trafic de transition qui n'a rien à y faire ».*

Les ingénieurs savent aujourd'hui que dans leur vie professionnelle ils doivent faire face aux comités de défense qui se créent inévitablement. *« Paradoxalement, les gens appellent la technique et la rejettent tout à la fois,* constate M. Le Theule. *Nous sommes dans l'irrationnel, et l'ingénieur formé dans le rationnel est désarmé. »* Néanmoins la consigne du ministre est claire : *« Il faut accepter les règles démocratiques ; l'ingénieur, l'administrateur doit accepter l'autorité de l'élu. »*

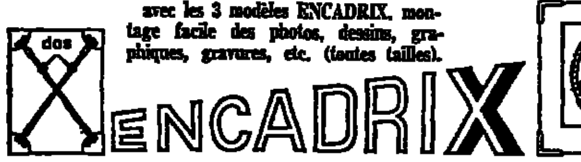
PÊCHE

M. LE THEULE N'ACCEPTE QU'UNE INDEMNISATION PARTIELLE DES PÊCHEURS DE LANGOUSTINES

Dans une lettre adressée à M. Gloaguen, président du comité régional des pêches, M. Joël Le Theule, ministre des transports, invite les pêcheurs de langoustines du pays bigouden à reprendre la mer. *« Pour ce qui est de l'indemnisation des pêcheurs traduits devant la justice britannique, je vous confirme la prise en charge par l'Etat des amendes et frais de justice ainsi que le remboursement des chaluts saisis,* écrit-il, *mais il n'est pas possible d'aller plus loin* [indemnisation du manque à gagner] *car cela affaiblirait inutilement la position française dans la négociation avec nos partenaires* [qui considéreraient alors notre position] *comme l'acceptation du fait accompli. »*

Pour sa part, la compagnie BAI, dont le car-ferry *Cornouailles* avait été occupé par des pêcheurs (occupation qui a pris fin jeudi 27 septembre après-midi), a décidé de porter plainte.

Enfin, les comités locaux des pêches d'Auray et de Quiberon, qui avaient décidé, mercredi soir, le blocus de certains ports et des routes menant aux presqu'îles de Quiberon et de Sarzeau (Morbihan), ont décidé, le 27 septembre, la levée de ces mesures après avoir rencontré le directeur des pêches, M. Brossier, qui leur a donné des apaisements. Dans cette zone ce n'est pas la pêche dse langoustines qui fait problème mais ce qu'on appelle la « pêche au bœuf » (deux chalutiers tirent un chalut pelagique entre deux eaux ou au fond). Selon les pêcheurs côtiers de la baie de Quiberon, cette pratique risque de mettre en péril les stocks de poisson.



FAITS ET PROJETS

ENVIRONNEMENT

● *Une centrale en Auvergne ?* — Le conseil régional d'Auvergne a décidé le 27 septembre de faire disparaître toute référence au projet de centrale nucléaire dans le rapport sur l'énergie présenté par M. André Lajoinie, député communiste de l'Allier. L'étude en vue de l'installation d'une centrale nucléaire dans la région avait été proposée par le comité économique et social. M. Claudius Brosse, préfet de région, a précisé que l'installation d'une centrale nucléaire en Auvergne est une question qui n'est posée *« ni par l'E.D.F. ni par les pouvoirs publics ».*

P.T.T.

● *Un Argentin président de la conférence de Genève.* — M. Armando Severini (Argentine), a finalement — après quatre jours de discussion — été désigné comme président de la conférence administrative mondiale des radiocommunications (C.A.M.R. 79) réunie à Genève pour organiser la répartition des fréquences radio jusqu'en l'an 2000. — *(A.F.P.)*

● *Des emplois pour les P.T.T.* — La fédération C.G.T. des P.T.T. proteste dans un communiqué, contre la publicité mensongère de l'administration qui affirme : « *La poste : dix mille emplois pour les Parisiens ; P.T.T. : douze mille emplois pour les jeunes.* » Selon la C.G.T., vingt mille jeunes reçus aux concours des P.T.T. depuis plus d'un an, « *attendent désespérément leur nomination* ». Elle invite tous les jeunes reçus à prendre contact avec ses unions départementales pour imposer leur nomination.

TOURISME

● *Banques et agents de voyages.* — Inaugurant à Cannes le vingt-cinquième congrès du Syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.), M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a notamment déclaré :

« *J'ai toujours souhaité que la concurrence favorable au consommateur et gage de progrès pour la profession s'exerce pleinement, mais elle doit jouer sur des bases saines et égales (...). Je ne saurais accepter l'intrusion brutale d'organismes financiers comportant plusieurs milliers de points de vente qui déséquilibreraient le marché s'ils bénéficiaient d'avantages susceptibles de fausser la concurrence (...). Votre attitude doit résider dans votre compétence et dans la qualité des prestations que vous offrez.* »

● *Accord entre Paquet et Costa.* — La Compagnie des croisières Paquet, qui est le seul armement spécialisé dans la croisière en France, vient de conclure un accord de commercialisation avec la société italienne Costa Armatori, le plus important armateur de croisière italien, au terme duquel ces deux sociétés se confient réciproquement la représentation de leurs marques dans les divers pays d'Europe.

● *Les hôtels de Strasbourg hors de prix ?* Selon le syndicat du personnel de l'Assemblée européenne, le prix des chambres d'hôtels a augmenté, à Strasbourg, de 20 à 40 % entre les deux sessions de mai et de juin 1979 du Parlement. Le groupement des hôteliers restaurateurs strasbourgeois a contesté cette affirmation en faisant valoir que quelques hôtels seulement avaient augmenté leurs prix de 10 % après amélioration de leurs prestations. D'autre part, un établissement a décidé de ne plus consentir de rabais au personnel de l'Assemblée européenne et a affiché ainsi une hausse plus importante en alignant ses prix sur ceux pratiqués dans les hôtels de sa catégorie. — *(A.F.P.)*

● *Nice et son Palais des congrès.* — Des élus communistes niçois viennent de proposer de « *sauver le Palais de la Méditerranée* » en y édifiant le futur Palais des congrès et de la musique de Nice. Au cours d'une conférence de presse, MM. Virgile Pasquetti et Charles Caressa ont parlé de la proposition de M. Jacques Médecin, député et maire de la ville, de renoncer à édifier le Palais des congrès place Masséna, au cœur de Nice, sur le site de l'ancien casino municipal, aujourd'hui démoli (*le Monde* du 13 septembre).

Selon les élus communistes, cette nouvelle situation devrait permettre de sauver le Palais de la Méditerranée en liquidation de biens depuis le 23 février dernier.

● *Les projets le Méridien.* — Présentant à la presse le bilan de la situation de la société des hôtels Méridien, M. Henri Marescot, président-directeur général de la S.H.M., a indiqué que le chiffre d'affaires de la chaîne dépassera 900 millions de francs à la fin de l'année en cours, soit une progression d'environ 37 % par rapport à l'exercice 1978.

La société des hôtels Méridien, qui exploite à ce jour trente unités hôtelières, réparties dans vingt-sept pays et totalisant huit mille trois cents chambres, ouvrira prochainement cinq nouveaux hôtels à Athènes (174 chambres), Houston (364 chambres), Koweït (378 chambres), Brazzaville (160 chambres) et Al-Khobar (380 chambres).

TRANSPORTS

● *La grève des bus d'Angers.* — Les trois cent trente salariés des transports urbains d'Angers, en grève depuis quinze jours (*le Monde* du 28 septembre), ont, le 27 septembre, investi l'hôtel de ville d'Angers à l'heure du déjeuner, et le maire socialiste de la ville, M. Jean Monnier, a dû faire appel à la force publique pour faire évacuer les lieux. — *(Corresp.)*

● *Prochain emprunt de la R.A.T.P.* — La R.A.T.P. émettra au début d'octobre un emprunt de 500 millions de francs au taux de 11,7 %. Cet emprunt permettra notamment de moderniser son matériel roulant.

● *Tarifs aériens promotionnels entre la France et la Suisse.* — Swissair et les compagnies Air France offriront, à partir du mois de novembre, à leurs voyageurs des tarifs promotionnels : 660 F pour un billet aller-retour Paris-Genève et Paris-Bâle, 730 F sur Paris-Zurich. Ces tarifs sont assortis de plusieurs conditions : départ en semaine, retour dimanche soir, délai maximum entre départ et retour fixé à un mois, etc.

Ces tarifs viennent compléter l'accord signé au mois d'avril entre les compagnies française et helvétique pour les années 1979 à 1984, afin d'exploiter conjointement les vols entre la France et la Suisse.

PAS DE CLERC DANS LA LOIRE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le conseil général de la Loire s'est opposé à l'unanimité, le jeudi 27 septembre, à l'inscription du site de l'Hôpital-le-Grand au plan d'équipement aéronautique de la région Rhône-Alpes ; cet avis défavorable était prévisible après le fâcheux pas de clerc du directeur régional de l'aviation civile Sud-Est jugeant inutile, dans un projet de lettre, une nouvelle consultation des élus (*le Monde* du 27 septembre).

Le préfet, M. Georges Badault, a même présenté à l'assemblée départementale les excuses de l'administration bien qu'il n'était dans cette affaire aucunement en cause, ainsi qu'a tenu à l'affirmer le président du conseil général, M. Lucien Neuwirth. En revanche, a ajouté le député R.P.R. de Saint-Etienne, *« un groupe de hauts fonctionnaires s'est permis de faire à notre assemblée un procès d'intention que nous ne saurions admettre. Les menaces les plus sérieuses pesant sur une République et une démocratie viennent de la confusion des pouvoirs. Je veillerai scrupuleusement à ce qu'il n'y en ait pas ici. »*

● *L'inauguration d'Invalides-Orsay.* — M. Raymond Barre a inauguré le 26 septembre, dans l'après-midi, la jonction S.N.C.F. Invalides-Orsay qui sera ouverte au public le dimanche 30 septembre et crée dans Paris — et au-delà de Versailles à Etampes — une nouvelle grande transversale : la ligne « C » du R.E.R. (*le Monde* du 26 septembre).

Le premier ministre a rappelé à cette occasion que les collectivités locales disposent désormais du « versement transport », ressource leur ayant procuré en 1978 1 500 millions de francs. Il a aussi indiqué que le Parlement aura à se prononcer, avant la fin de l'année, sur la réforme des transports en région d'Ile-de-France. « *Le gouvernement,* a-t-il ajouté, *souhaite que le régime de la région d'Ile-de-France soit moins éloigné du droit commun.* »

● *Alsace : pour des trains du dimanche.* — Les usagers de la ligne S.N.C.F. Haguenau-Wissembourg, dans le Bas-Rhin, viennent de manifester contre le risque de suppression de tout service ferroviaire les dimanches et jours de fête à compter du 30 septembre. Les adeptes du rail s'élèvent contre cette mesure de « rationalisation » envisagée par la société nationale et défendent le slogan : « *Prenez aussi le train le dimanche.* »

● *La Chine adhère à l'Union internationale des chemins de fer.* — Les chemins de fer de la République populaire de Chine viennent d'adhérer à l'Union internationale des chemins de fer (U.I.C.). Le réseau chinois compte environ 50 000 kilomètres de voies à écartement normal. Le trafic — environ 200 milliards de voyageurs-kilomètres et 450 milliards de tonnes-kilomètres — place les chemins de fer de Chine au deuxième rang dans le monde.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVANT LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT EN AQUITAINE

Les présidents des trois régions du Sud-Ouest se concertent pour « constituer un front commun »

De notre correspondant

Bordeaux. — Quelques jours avant la visite du président de la République en Aquitaine, prévue du 4 au 6 octobre, les présidents — tous socialistes — des trois régions concernées par le plan du Grand Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) se sont réunis à Bordeaux le mardi 25 septembre pour *« s'informer mutuellement,* précise le communiqué officiel, *de leurs travaux de planification régionale et de leurs rapports avec l'administration »* (1).

A propos de ce plan, les présidents, dans leur communiqué, témoignent d'un certain scepticisme et constatent : *« Une volonté commune de s'assurer du sérieux et de la sincérité du projet du plan décennal au regard des besoins des trois régions profondément touchées par la crise et le sous-développement économique et social, un rattrapage en matière d'équipements collectifs et la mise en place de moyens efficaces de développement économique — c'est-à-dire création d'emplois — sont absolument nécessaires ».*

Des propositions vieilles de quatre ans

Cependant, les présidents des trois régions ont décidé de poursuivre *« leur concertation qui aura pour objet de tester le contenu réel des engagements du gouvernement et de formuler un jugement commun, avant leurs sessions budgétaires respectives, lors d'une nouvelle rencontre à Toulouse ».*

C'est le Languedoc-Roussillon, par la bouche de son président, M. Edgar Tailhades, qui manifeste avec le plus de virulence son scepticisme : *« Nous avons l'expérience d'un plan triennal annoncé à grand fracas et qui n'a rien donné. « Chat échaudé craint l'eau froide. » Nous ne prendrons position qu'au vu de ce qu'on nous proposera. »*

Pour M. Alain Savary, les propositions de Midi-Pyrénées ne font qu'actualiser celles qui avaient été présentées il y a quatre ans au gouvernement et qui n'ont, depuis, jamais reçu de réponse.

« Nous craignons un trompe-l'œil, un habillage traditionnel de la politique giscardienne, surenchérit M. André Labarrère, président du conseil général d'Aquitaine. *Mais nous n'avons pas le droit de rejeter pour autant le plan du Grand Sud-Ouest sans avoir vu réellement ce qu'on est disposé à faire. »*

Tous pensent avoir déjà une idée assez précise du plan Sud-Ouest lors de la discussion du budget de 1980 devant le Parlement. Certes, un tel plan suppose un débat avec les pouvoirs publics sur plusieurs années, mais ils pensent qu'ils sauront, dès la fin octobre, quel effort financier global le gouvernement est effectivement disposé à engager. *« Mais, est-ce que nos parlementaires auront des informations précises, directes, suffisantes sur ce qui sera finalement alloué à chacune des trois régions ? »*, s'inquiète M. Tailhades.

Autre sujet d'inquiétude : un plus grand effort des pouvoirs publics suppose aussi un plus grand effort régional, donc une plus forte pression fiscale. On n'est guère disposé à s'engager sur cette voie, dans ces conseils régionaux à majorité socialiste.

Enfin, les réticences des trois présidents socialistes ne sont sûrement pas étrangères au fait que la proposition d'élaborer un plan du Grand Sud-Ouest coïncide avec ce qu'on considère dans cette région comme le véritable coup d'envoi de la campagne pour les élections présidentielles. La croisade commencera en Aquitaine, où le président de la République se rend les 4, 5 et 6 octobre. M. André Labarrère ne sait toujours pas si le conseil régional « ès qualités » sera honoré d'une visite (*le Monde* du 23 septembre 1979). Elle se poursuivra à Toulouse le mois suivant. *« Qu'il vienne,* dit M. Alain Savary, *mais que ce soit pour autre chose que pour sa campagne présidentielle. »*

Les trois présidents affirment, en tout cas, que la concertation à trois qu'ils viennent de mettre en pratique, même si elle n'aboutit pas, leur a donné le sentiment de constituer *« un front commun que Paris ne saurait négliger ».*

PIERRE CHERRUAU.

(1) Il s'agit de MM. André Labarrère, député des Pyré..ées-Atlantiques, maire de Pau ; Alain Savary, député de la Haute-Garonne, et Edgar Tailhades, sénateur du Gard.

TRANSPORTS

UNE NOUVELLE GRÈVE A AIR FRANCE

L'expansion dans l'austérité

A l'exception du syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) et de la C.G.C., l'ensemble des organisations professionnelles d'Air France viennent d'appeler leurs adhérents à une grève de 24 heures, le mardi 2 octobre.

Le dernier mouvement d'une égale ampleur remonte au mois de mars 1974 ; il s'agissait alors pour les employés de la compagnie nationale de protester contre le plan d'austérité, né de la première crise de l'énergie.

L'arrêt de travail d'aujourd'hui traduit, au sein de l'entreprise, un malaise général qui n'est pas sans lien avec la situation de l'économie nationale.

« Notre action ne sera pas sans lendemain », précisent les syndicats d'Air France. *S'il le faut, nous élargirons notre mouvement à d'autres catégories de personnel aérien. »* Comme s'ils voulaient prouver que la grève du 2 octobre ne s'apparente pas à un simple accès de mauvaise humeur et ne représente pas leur « contribution » à une campagne contre la politique gouvernementale.

Le cahier des revendications est épais. Dans la plate-forme commune qu'ont élaborée les organisations professionnelles (la C.F.D.T. et la C.G.C. ne s'y sont pas associées) figurent, en effet, à la fois les doléances du personnel *au sol et celles du* personnel navigant. La direction d'Air France ne sera-t-elle pas découragée d'ouvrir une négociation dont elle cerne mal les contours et mesure mal la portée ?

Les rémunérations ? A la différence de la S.N.C.F., aucun agent de la compagnie nationale n'est payé au-dessous du SMIC. Le salaire mensuel (fixe plus primes) est au minimum de 3 000 francs pour le personnel au sol. Quant à celui des hôtesses et des stewards, il varie, selon l'ancienneté et l'échelon, de 4 800 F à 8 500 F. Pour ce qui concerne les équipages techniques, le traitement varie de 11 000 francs pour un jeune copilote sur Caravelle à 35 000 francs pour un commandant de bord « senior » sur Boeing-747.

L'ensemble des syndicats demandent une revalorisation des rémunérations. La C.F.D.T. souhaite, pour sa part, que cette augmentation soit uniforme pour toutes les catégories de personnel (environ 600 francs par mois), de manière à réduire l'éventail des salaires. A cet égard les organisations professionnelles font valoir qu'aucun contrat salarial n'a été signé cette année avec la direction d'Air France — *« les négociations n'ont jamais abouti »* — alors qu'Air Inter, la S.N.C.F., E.D.F. ont réussi à en établir un avec certains syndicats.

Le personnel au sol bénéficie d'un congé annuel de vingt-cinq jours ouvrés, soit cinq semaines. La durée hebdomadaire moyenne du travail est de quarante heures. Mais les syndicats souhaitent aboutir par étapes à la semaine de trente-cinq heures. Selon la C.F.D.T., *« cet objectif devrait se traduire par la création d'environ 2 000 à 3 000 emplois nouveaux »* sauf à alourdir les conditions de travail des agents d'Air France. D'une manière générale, les organisations professionnelles se plaignent du *« lent et sournois grignotage de leurs avantages acquis ».* Un exemple, entre autres : *« la prime du kilomètre-service sera fiscalisée en 1980 ».*

Défendre le patrimoine

De son côté, le personnel navigant — et singulièrement le syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) — s'inquiète des atteintes portées au « patrimoine » de la compagnie nationale, dont l'amputation risque de se traduire par des pertes d'heures de vol. La desserte de la Corse au départ de Nice, comme la sous-traitance de certains services à des compagnies privées, *« sont en voie de règlement à la satisfaction de tous »,* dit-on à la direction d'Air France. Quant au réseau régional Caraïbes, sa réorganisation reste en suspens. Pour ce qui concerne les lignes de la « postale », les dirigeants de l'entreprise indiquent que la responsabilité de certaines fermetures ne leur incombe pas.

L'ensemble des organisations professionnelles conteste l'orientation de la politique d'Air France. En son temps, le comité central d'entreprise avait dénoncé le *contrat de programme signé avec* l'Etat au mois de janvier 1978. A son avis, celui-ci ne prenait pas en compte *« les vrais problèmes de la compagnie nationale et les revendications déposées par le personnel ».* Quant au plan d'entreprise, les syndicats se plaignent *« d'avoir été placés devant un fait accompli »,* d'avoir eu à se prononcer sur son contenu alors qu'il était déjà imprimé.

La hausse du prix du pétrole et, par voie de conséquence, l'augmentation des tarifs aériens n'ont pas dissuadé, pour le moment, les passagers de voyager en avion. Les responsables d'Air France reconnaissent que les résultats de trafic et de recettes dépassent légèrement leurs prévisions. Les syndicats exigent que les fruits de cette expansion soient mieux partagés. — J.-J. B.





CARNET

Réceptions

— A l'occasion de son départ, M. Mohamed Hafez Ismail, ambassadeur d'Egypte, a offert une réception, jeudi 27 septembre.

Naissances

— Françoise et Richard WEISS ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles,

le 30 août 1979.
31, rue Cortambert,
75016 Paris.

Mariages

— M. et Mme Jacques CAVÉ,
Mme Marie ANGELINI,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Brigitte et Alain,

qui sera célébré le samedi 29 septembre 1979, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Paris-15e.
66, rue de Mandres,
91800 Brunoy.
76, rue Victor-Hugo,
92800 Puteaux.

Décès

— L'Amicale libre du 22e B.M.N.A. fait part du décès du camarade

Pierre BARBIÉRI,

survenu subitement à l'âge de cinquante-huit ans.
L'inhumation a eu lieu le jeudi 27 septembre, à 14 heures.
102, boulevard du Faron,
83100 Toulon.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son fidèle serviteur

Maurice DENIS,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de Saint-Georges,
commandeur
de Saint-Stanislas de Russie,
président d'honneur
de la Fédération des associations
pour l'aide
aux mères de famille,
président d'honneur
de l'Institut familial et ménager
de la rue Monsieur,

pieusement décédé le 25 septembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Taverny.
De la part de :
Mme Maurice Denis, née Andrée de Baralle,
M. et Mme Philippe Denis et leurs enfants,
Sœur Nicole Denis,
M. et Mme Jean de Saint-Affrique et leurs enfants,
M. et Mme François Denis et leurs enfants,
Mlle Monique Denis,
Mlle Catherine Denis,
Mlle Dominique Denis,
M. de Baralle.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

— Mme Philippe Erulin,
MM. Patrice et Arnaud Erulin,
Mlle Sophie Erulin,
Mme André Erulin,
Le général et la comtesse de Borde,
M. et Mme François Erulin,
M. Dominique Erulin,
Mlle Chantal Erulin,
M. et Mme Yves Barthes,
Le colonel et la vicomtesse Bernard de Lesquen,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Philippe ERULIN,
commandeur de la Légion d'honneur,
décoré
de la croix de la Valeur militaire
avec palmes,

leur époux, père, fils, gendre, frère et beau-frère.

Les obsèques auront lieu en la chapelle des Invalides, le samedi 29 septembre, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans la chapelle de Port-Blanc (Côtes-du-Nord), le lundi 1er octobre, à 15 heures.

[Dans un télégramme de condoléances à sa famille, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, rend hommage à l'ancien commandant de l'opération de Kolwezi, dont « le courage et l'abnégation au service du pays et de son armée demeurent un exemple. »]

(Le Monde du 28 septembre.)

— M. Erik Mortensen,
La baronne Charles Schaefer,
M. et Mme Guy Fougeirol,
M. et Mme Edmond Fougeirol et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Fougeirol et leurs enfants,
M. et Mme Marc Schaefer et leur fille,
M. et Mme Olivier Fougeirol et leurs enfants,
Mlle Claire Fougeirol,
M. et Mme Dominique Fougeirol,
MM. Francis, Bernard et Claude Fougeirol,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques FOUGEIROL,

survenu le 18 septembre, dans sa cinquante et unième année.
Les obsèques ont été célébrées à Paris, *dans l'intimité familiale*, en l'église protestante danoise de la rue Lord-Byron.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Grimm, née Alexandra Buschansky, son épouse,
Mme Tania Mathon, sa belle-fille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Pierre GRIMM,
artiste peintre,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu à Paris, le 22 septembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
56, boulevard Arago,
75013 Paris.

— M. et Mme Roger Jacob,
Ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Georges JACOB,
née Marthe Metzger.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
25 bis, rue Jasmin,
75016 Paris.

— Mme Hélène Klobukoff-Monomakhoff,
Mlle Nathalie Godart,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul KLOBUKOFF,
60, rue du Chemin-Vert,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— Les parents et amis de

M. Jean PINSARD,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

ont le regret de faire part de son décès, survenu le 27 septembre 1979 à Paris.
La levée du corps aura lieu 48, rue de Malte, Paris, à 7 h. 30, le samedi 29 septembre 1979.
L'inhumation aura lieu à Pas-de-Jeu (Deux-Sèvres), dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Madeleine RAULT-DAUBAIL
(Mme veuve Jean Rault),
ancien interne
des hôpitaux de Paris,

qui a quitté le Monde munie des sacrements de l'Eglise, le 24 septembre 1979, à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 27 septembre 1979, en l'église Saint-Ambroise, sa paroisse, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
De la part de ses enfants, petits-enfants et de toute la famille.

28, rue d'Alsace,
78200 Mantes-la-Jolie.

Remerciements

— Pertuis, La Bastidonne, Sisteron, Marseille.
M. et Mme Max Rey et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Rey et leurs enfants,
remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie en s'associant à leur douleur lors du décès de leur père et grand-père,

M. Anselme REY.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès, le 1er octobre, du

R.P. Jean RENOU,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

— Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé,

Pascal BENICHOU

a disparu tragiquement il y a deux ans.
Une tendre pensée est demandée pour lui aujourd'hui.
Château de Baure, Sainte-Suzanne,
64300 Orthez.

Avis de messe

— La messe annuelle de l'association Souvenir du général Kœnig sera célébrée le dimanche 7 octobre 1979, à 10 heures, en la chapelle des Invalides, par M. le chanoine Bessette, ancien aumônier militaire, chapelain magistral de l'ordre de Malte, qui prononcera l'homélie.
A 11 h. 45, les amis du général se réuniront sur sa tombe, au cimetière Montmartre.

— Jacques Moreau,
Sa fille Claire,
Toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Anne-Marie MOREAU,
née Allaire,

les remercient vivement.
En sa mémoire, une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-la-Merci, à Fresnes (94), (place de la Mairie), le lundi 8 octobre 1979, à 19 heures.

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. André PACOUD,
directeur général des recherches
du groupe Rhône-Poulenc,

le vendredi 5 octobre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e).

Soutenances de thèses

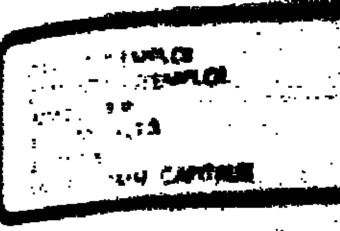
DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, vendredi 5 octobre, à 15 heures, amphithéâtre Descartes, M. André Gamblin : « La mer et l'aménagement de la Belgique et du nord de la France. »

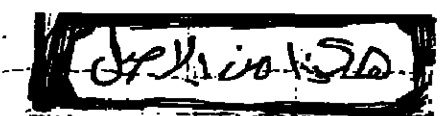
Visites et conférences

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Meyniel : « Noyon, le château-musée de Blérancourt et l'abbaye d'Ourscamp ».
15 h., métro Jussieu, Mme Allaz : « La Mosquée ».
15 h., devant Saint-Sulpice, Mme Lemarchand : « Paris dans la littérature : « les Trois Mousquetaires » autour du Luxembourg ».
15 h., 38, rue Saint-Bernard : « Sainte-Marguerite et la tombe de Louis XVII » (Approche de l'art).
15 h., 107, rue de Rivoli : « Nouvelle présentation des salles Napoléon III » (L'Art pour tous).
15 h. 15, 22, rue de Beautreillis, Mme Barbier : « Hôtels de Beauvais, Sens, Aumont ».
15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, M. Jaslet : « Hôtels particuliers, demeures et jardins de personnages célèbres du dix-neuvième siècle ».
15 h., métro Cité, M. Raguenaau : « L'île de la Cité inconnue » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 47, rue Raynouard, M. Boulo : « La maison de Balzac » (Histoire et Archéologie).
15 h., métro Mouton-Duvernet, M. Leclerc : « Les jardins cachés du Petit-Montrouge » (Paris inconnu).
15 h. 15, place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée, le souk, le café maure ». (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 20 h. 30, 190, rue Saint-Martin, M. Jean-Pierre Bonnerot : « Panorama de la pensée de Sar Peladan, sa doctrine, ses réalisations et la guerre des Deux-Roses ».
16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de la vie » (Méditation transcendantale).







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
ANPE **recrute**
sur dossier et examen oral
360 cadres **demandeurs d'emploi**
hommes ou femmes de nationalité française

Pour ses services nationaux, régionaux et départementaux:
90 **chargés de mission entreprise,** pour:
promouvoir les relations avec les entreprises
et les organismes professionnels
analyser l'évolution de la situation *régionale de l'emploi:*
Formation supérieure: licence, diplôme d'ingénieur ou diplôme de même niveau (ou à défaut, expérience de haut niveau).
Au moins dix ans d'expérience en entreprise en qualité de cadre.
Selon la durée de l'expérience, rémunération mensuelle comprise entre 5900 F et 8500 F brut, plus éventuellement supplément familial.
Lieux d'affectation: chef-lieu des départements de la région (fréquents déplacements dans la région),
quelques postes à la Direction Générale (Issy-les-Moulineaux),
3 postes dans les Départements d'Outre-Mer.

Pour ses agences locales:
270 **chargés de relations avec les entreprises**
pour développer les activités de prospection.
Formation supérieure: D.U.T., licence, diplôme d'ingénieur ou diplôme de même niveau (ou à défaut, expérience importante).
Au moins sept ans d'expérience en entreprise.
Selon la durée de l'expérience, rémunération mensuelle comprise entre 4700 F et 6900 F brut, plus éventuellement supplément familial.
Lieux d'affectation: agences locales de la région.

Les fiches de candidature doivent être retirées à l'agence locale de l'emploi du domicile et y être remises directement avant le 5 octobre 1979 à 16 heures.

offres d'emploi

Collège banlieue Sud rech.:
— HOMME professeur d'anglais 1er cycle. Temps plein. Expérience pédagogique confirmée 3 ans + référ. précises;
— 2 surveillants d'internat mi-temps;
— Enseignante E.P.S. + encadrement internat filles.
Téléphone: 484-34-36, 35-81.

Ch. infirmière retraitée sans obligations familiales pour habiter avec dame âgée. Faire offre H. B. au 427-06-84.

Filiale Groupe Etranger recrute pour Sarcelles 95200 J.F. comptable unique confirm., B.T.S., comptabilité générale, déclarations, trésorerie, bilan. Allemand appr. Adr. C.V.+photo au nº 8.656, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Société d'Expertise Comptable 17e recherche pour compléter SON EQUIPE
COLLABORATEUR N 3
Min. DECS expérience Cabinet 3 ans minimum. Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à: PROGESTION J. R. 122, bd Malesherbes 75017 Paris.

RECHERCHONS 2 ASSISTANTES SOCIALES REMPLAÇANTES
contrat durée indéterminée, polyvalence secteur, proximité Paris (banlieue Est et Sud) avec priorité embauche dans l'organisme dès que postes vacants. Ecr. à 8.607 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Rech. ETUDIANTE sérieuse pour garder enfant 1 h. par jour (17 h. 45-18 h. 45) contre logement indépend. à Neuilly. Tél. 757-68-69, après 20 h.

A.T.I. Assistance recherche TRADUCTEURS interprètes anglais pour Aéronautique. Envoyer C.V. + photo, à ATI, 33, rue L.-Castel, 92230 Gennevilliers

Association de Prévention « DEMAIN » recherche EDUCATEUR SPECIALISE (Educateur de rue) diplômé, possédant 5 années expér. min. Référence employeur: Convention collective 1966. Adres. candidature et C.V. à: Mme GOYER, Présidente de l'Association « DEMAIN », Hôtel de Ville 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Leader sur marchés BRICOLAGE et PROFESSIONNEL recherche
CHEF DE PRODUIT
90/110.000 F - Formation Sup. de Co.
Ayant déjà une expérience dans secteur biens de consommation
GRAND PUBLIC
Ce cadre dynamique sera amené à se déplacer en France et à l'Etranger.
ANGLAIS COURANT
Adr. C.V. détaillé avec photo et prétentions à nº 31.993 P.A. SVP. 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

URGENT
Importante Société de Services quartier Bourse recherche
SPÉCIALISTE RECOUVREMENT
qualifié(e)
ayant grande habitude de la relance téléphonique. Préférence ira à candidat(e) ayant connaissance du marché publicitaire. 5×8, avantages sociaux.
Ecrire avec photo, C.V. et prétentions s/nº 388 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

PSYCHOLOGUE CONFIRMÉE
spécialiste du recrutement et de la sélection
— vous souhaitez donner une impulsion nouvelle à votre carrière;
— vous voulez appliquer vos idées dans une ambiance dynamique et sans contrainte;
— vous savez prospecter à haut niveau;
— et être responsable du développement de vos affaires;
— vous pouvez écouter, comprendre et agir pour le bénéfice des sociétés les plus prestigieuses du marché français comme les plus modestes.

Nous souhaitons vous rencontrer pour parler de votre évolution possible au sein d'un groupe en formation qui saura vous offrir votre chance et respecter votre personnalité.

Ecrire avec énoncé de vos responsabilités actuelles, expériences acquises et objectifs atteints, sous réf. 2.437, à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

représent. offre

Vends portefeuille agent commercial alimentation tenue 40 ans préfecture Centre-Ouest. Gros rapport: 650.000 F. Ecrire: nº 1350 HAVAS, 37047 TOURS CEDEX

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture-décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 - 893-30-02.

capitaux ou proposit. comm.

COMPAGNIE SUISSE
cherche
DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
en France pour un cours d'anglais basé sur de nouvelles méthodes avec système électronique d'auto-correction. Idéal pour la vente directe ou par correspondance.
Pour tous renseignements prendre contact avec I.R.T.S., Case postale 154, 37, rue de Lausanne, 1211 Genève 2 CH - Tél. 32.79.40.

A vdre pour raison familiale en SAVOIE, entreprise de transport voyageurs, fonds: 7 matériels (10 véhicules). Ecr. nº T 015766 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Pour ts problèmes financiers, consulter EFIC 500-37-22

cours et leçons

ANGLAIS. Prof. d'origine. Initiation rapide à la conversat Dunn, 30, r. St-Germ.-Auxer.-1er

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

ORGANISME DE CONTROLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION
C. T. C.
Recrute pour ses services implantés à Alger
DES INGÉNIEURS ALGÉRIENS DANS LES SPÉCIALITÉS:
— GÉNIE CIVIL
— CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
AVANTAGES:
— Cadre de travail agréable
— Rémunération intéressante
— Logement assuré
— Horaire continu
Ecrire au C.T.C., rue Kaddour-Rahim HUSSEIN-DEY - ALGER
Département du Personnel

demandes d'emploi

J. H. COMPTABLE C.A.P., B.E.P., 3e degré, ch. emploi cabinet ou similaire - M. Wetzel, 33 bis, av. Reille, 75014 PARIS. Tél. 589-56-40.

J. F., 22 ans, B.T.S. expérience 1 an, libre tout de suite, cherche emploi stable SECRETAIRE STENODACTYLO sur Paris ou banlieue Sud. RENARD Nicole, 15, rue de l'Epargne, 92320 CHATILLON. Tél.: 645-67-52.

J.F. 23 ans, Rédactrice en Pub., rech. poste domaine publicitaire, littéraire ou artistique. Faire offre à F. Charpentier, 439-32-45.

Fme, 32 a., sérieuse, ch. pl. stable à mi-tps emploi bureau, écrit., chiffres, not. dactylo. Libre de suite. Ecr. à 6.099, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrétaire 40 ans, excell. présentation, sténodactylo rapide sachant rédiger, goût des chiffres, réf. 1er ordre, rech. médicale, sc. et techniques, presse, cherche travail intéressant 797-64-63.

J F., 27 a., excell. présentation, dynamique, publicitaire depuis 5 ans dont 3 en agence. Anglais écrit et parlé, ch. poste chef de publicité, agence ou annonceur. Disponible rapidement. - Ecr. à 6.101, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

F., 46 a., COMPTABLE B.E.C., 5 ans expérience cabinet, ch. place responsabilité CRETEIL, environs. Tél. 339-88-08, le soir.

Jne Fme, 30 ans, secrétaire dactylo (2 années expérience administrative dans MILIEU HOSPITALIER), ch. emploi en 2 × 8 ou 3 × 8. Ecr. à 6.096, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Aide-conducteur de travaux 2e échelon, 30 ans, 6 a. expér. d'entreprise génér. de bâtiment, organisation, gestion et pilotage de chantiers, ch. emploi Paris et région parisienne. Réponds à toutes propositions. Libre de suite - 857-93-89.

Ceci intéresse une entreprise française ou franco-italienne, opérant en EGYPTE et/ou Proche-Orient, et/ou s'installant au Caire: une secrétaire de direction TRILINGUE (français, arabe, italien, et usage de l'anglais), nationalité franç., 30 ans d'expérience en Compagnies de transport et tourisme, attachée à organisme international jusqu'à NOEL 1979, accepterait de s'expatrier pour 2 a. au CAIRE, en vue d'assister directeur général ou participer à création de filiale. Ecrire ou téléphoner (647-94-36) à Mme BOULAY, 139, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS
dans imm. très belle rénovation 2-3 P. tt conft., soleil, calme. 370.000 F. Tél.: 355-70-31.

5e arrdt.

RARE DANS LE 5e
LOFT AMENAGE EN PETITE MAISON 150 m2 de plain-pied, charme, arbres, calme. 1.150.000 F. Visite ce samedi de 11 à 16 h. ou R.-Vs.: 329-60-60. 6, RUE SCIPION, PARIS.

SERGE KAYSER
recherche Appartements RIVE GAUCHE 329-60-60.

MAUBERT, bel immeuble pierre, 2 Pièces, confort, refait à neuf, 2e étage, 198.000 F. - 543-79-28.

Entre Panthéon-Contrescarpe: très belle restauration, HOTEL PARTICULIER, CLASSE, STUDIOS, 2 PIECES OU DUPLEX. Livraison 1er trimestre 1980. BEGI: 267-48-84 ou 48-01.

6e arrdt.

Mº VAVIN IMMEUBLE NEUF TOUT CONFORT
GD LIVING DBLE + 2 CHBRES entrée, cuisine équipée, téléph., 2 salles de bains, park., soleil. BIEN DECORE. S/rue et jard. PRIX INTERESS. Surf. 112 m2. 18, rue DELAMBRE Samedi, dim. et lundi, 15 à 18 h.

7e arrdt.

Mº DUROC BON IMMEUBLE Chauffage central
2 PIECES entrée, cuis., s. de bains, wc, tél., asc.
PRIX INTERESSANT 28, rue ROUSSELET Samedi, dim. et lundi, 14 à 17 h.

8e arrdt.

MATIGNON, très bel appartem. 4/5 Pces, 117 m2, balc., plein sud, possible profession libérale, 890.000 F. Visites, 37 bis, rue du Colisée, 13 heures à 17 heures, vendredi, samedi et lundi.

9e arrdt.

TRUDAINE (31, avenue) Urgent
5 pièces, environ 200 m2. 1.150.000 F. Le 29 de 14 à 18 h.

14e arrdt.

ALESIA. Studio équipée, cuis., s. de bs, dressing 40 m2 + 20 m2 terrasse s/jard. privé exp. Sud, Sud-Ouest, gd stdg,: 340.000 F. Agence s'abstenir, direct. propr. Tél., H. de B.: 266-28-30, P. 3731, et le soir: 542-89-77.

249, BD RASPAIL (20, passage d'Enfer) agréable living + chambre, cheminée, soleil, charme, nombreux rangements. 385.000 F. Samedi, de 14 à 17 h.

ALESIA. — Double living + 2 chambres, tout confort, joli décor: 635.000 F. — 322-61-35.

16e arrdt.

Immédiatement libre sur bois et jardins, triple récept. + 2/3 ch. + box + serv. + cave, 1.600.000 F Sur place, vendredi, 17-19 h., samedi, 10-16 h., 59, bd Lannes, 6e étage ou: 504-04-18.

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT, Mº CRIMEE, 28, rue Ourcq, appt 2 P., entr., cuis., bains, wc, 43 m2, LIBRE, 135.000 F; 4 P., 82 m2, occupé, 150.000 F. 520-13-57 ou sur place, 13-15 h., samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

VERSAILLES - ST-LOUIS
DUPLEX 4 pièces, caractère, 95 m2. CALME. 510.000 F. - 950-48-99.

CHATOU UNIQUE
Séj., 4 chbres, 115 m2 + 90 m2 terrasse. Vue panor. 650.000 F. H. LE CLAIR. 071-30-82.

VERSAILLES, MAIRIE, appart. 110 m2, salon, S. à M., 4 chbres. Prix: 450.000 F. Tél.: 918-23-88.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Mº SABLONS BON IMM.
2 P. entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., débarras, chauff. central. PRIX INTER. 149, av. CH.-DE-GAULLE Sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

SURESNES, près gare, calme, récent, SEJ. + 2 CH., tt conft, garage: 350.000 F. — 534-57-40.

COURBEVOIE-BÉCON
35, BD DE LA PAIX
Très bel imm. NEUF, SUD HABITABLE DE SUITE
STUDIOS 3 ET 4 PIECES
CABINET **EDGAR-QUINET**
333-15-04
Bureau de vte et appt. témoin dimanche 30, de 14 h. 30 à 18 h.

93 Seine-St-Denis

NOISY-LE-GRAND RER BRY-SUR-MARNE à 600 m. Imm. 75. Appt F 4 + loggia. Gar. sous-sol + park. ext. Nbx rang. Gde cave. Excel. état. Prix: 305.000 francs. Tél. propriétaire: 305-63-75 18-20 h.

94 Val-de-Marne

94-Arcueil (5 mn. RER-autobus) ds imm. 1962, 2e étg., 3 P., cuis., S. de B., wc, 53 m2 + 2 loggias, tél., cave, park., libre août 1980. Prix 290.000 F. Tél.: 656-82-44.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
Lisière de la forêt, proche golf et chevaux, 28 mn, Paris-Nord. INVESTISS. SUR ET SOLIDE. Petit immeuble à la Mansart. Construction de haute qualité. Appartements de 4 et 5 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine en cours + 3 tennis sur le domaine. PARC des AIGLES. TEL.: (4) 457-32-62.

Province

LA MEDITERRANEE à la Grande-Motte du Couchant à vendre 3 Pièces: 290.500 F. BELLE VUE SUR MER. Téléphone: (67) 56-68-97.

Immobilier (information)

Pour votre financement immobilier
CDE, des prêts bien construits.

Appartement, terrain, villa à acheter, maison à construire, à rénover, à aménager.

Nouveaux prêts aidés et tous les autres prêts.

cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
CDE Paris - 6, rue Volney - Tél. 260.35.36
CDE Versailles - 5, place Hoche - Tél. 950.01.91
CDE Pontoise - 20, place du Grand Martroy - Tél. 032.21.99
Et toutes les Directions Départementales du Crédit Foncier de France.
© EFFIVENTE

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend CAMPING-CAR 1976 RENAULT ESTAFETTE 1000 surélevée, 1re main, 26.000 km, équipement STAR, frigo, chauff. catalyse, isolation Blaxon, disponible fin octobre. Prix: 35.000 F. Tél. 18 à 20 h.: 728-43-68.

A vdre SIMCA 1301 Spécial 1974 Prix 6.600 F (Argus) à débattre. Tél. ROINE, 473-99-40, vers 20 h.

8 à 11 C.V.

Part. vend R 16 TL 78, parfait état, blanche. 5.500 F. Tél. 233-44-21, M. ROBIN

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER OU LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

Hertz
OCCASIONS GARANTIES
24 MOIS ou 24.000 km
PIECES et M.-O. - CREDIT
NOS SELECTIONS

Fiesta 1100 L., 79	20.600
504 GL, TO, 79	29.700
504 Coupé, 79	52.000
305 GR, 79	29.900
504 Familiale, 79	33.000
Renault 5 GTL, 78	19.200
Renault 5 TL, 78	17.500
Horizon 79	24.000
Autobianchi 112 E, 79	20.900
Golf Wolkswagen, 79	28.000
Audi 80 L, 79	33.000
Mercedes 280 SE, 79	108.000
Simca 1307 GLS, 78	20.500

L'OCCASION DU JOUR
504 GL, TO, 78 .... 24.000
111, rue du Mont-Cenis, PARIS (18e) **259-62-90**

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

appartem. achat

RECH. Appart. 200 m2 environ, 2.000.000 F comptant. 561-07-84

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, avec ou sans travx, préfère rive gauche, près facultés. Ecrire: Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

locations non meublées Demande

Paris

Collaborat. « le Monde » cherche à louer part. Paris R.G., 2 Pces (gd liv., tél., 1.700 F max. chg. compr.) Ecr. nº 6.098 le Monde, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, ou téléphonez au: 326-80-02.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

Chambre meublée à louer pour étudiant chez particulier. Téléphone: 642-14-28.

Villa à louer, tout conft, 7 Pces, jardin, garage: 6.000 francs. Téléphone: 661-17-91.

locations non meublées Offre

Paris

Part. loue place Nation, R.E.R., 4e étage, 2 Pces, S. de B., wc, cuis. équipée, 1.600 francs C. C. Téléphone: 376-53-85.

PARIS (19e)
Métro: Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
4-5 PIECES, 87 m2, balcon, loyer de 1.910 F à 1.955 F selon l'étage, charges 507 F, parking 156 F. S'adresser au Régisseur: 25-29, rue des Lilas, Paris Tél. 202-05-88 de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Région parisienne

VALLEE DE CHEVREUSE vide ou meubl., villa réc., 3 ch., 2 bs, séj. 50 m2, chem., pelouse, 2.500 m2 boisé, tél., prox. Mº et autor. (Châtelet 35'), 3.800 F/m. Téléphone: 739-88-07.

ROCQUENCOURT
dans luxueuse résidence avec tennis, piscine, GD APPT 160 m2 récept. 58 m2 sur loggia, 4 ch., bns., dches, cuis. équipée, tt conft. 2 garages. Loyer 5.800 F + CHARGES. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

Province

BORDS ALLIER entre NEVERS et MOULINS (R.N. 7 - 1 km.)
A LOUER, pour le 1-3-1980, en 3 lots de 100 m2, 240 m2, 280 m2, CHATEAU DE CHAVANNES, tout confort, chauffage central. Chasse possible s/125 hectares. Prix mensuel 700, 1.600, 1.800 F.
ECRIRE AGENCE « YVOIS », 23, place de la Liberté, 03000 MOULINS, T. (70) 44-23-09 ou téléphoner à Paris, 757-17-01, après 19 heures.

pavillons

Métro SCEAUX-ROBINSON
Ppté 6/7 p. sur 1.160 m2 terrain, verdure et vue exceptionnelles. Prix: 1.300.000 F 663-55-70

VILLEPARISIS
Part. vend dans quart. calme, pavillon 3 pces, salle de bains, chauff. centr. Garage. Dépend Sur 310 m2. Prix: 270.000 F. Téléph.: 427-35-52, après 19 h.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 501

HORIZONTALEMENT

I. Sont souvent obligées de vider les lieux. — II. Peut consister à garnir de perches. — III. Héros ; Cuvette ; Joli couvert ; Matière pour une alliance. — IV. On peut voir son œuvre à Pise ; Comme un ver ; Indique qu'il y a un mélange. — V. Où l'on ne voit plus d'accidents ; Comme un trèfle. — VI. Conjonction; Article: En Bretagne ; Se laissèrent aller (épelé). — VII. Couche chez les Chinois ; Qu'on ne peut pas faire sans être prévenu. — VIII. Au bout de la nuit; Peut se relever quand il fait froid ; Qui ne manquent donc pas de titres. — IV. Peut évoquer un fameux lapin ; Affection qui peut rendre sourd. — X. Pour faire l'appel ; Circulait en Espagne ; Peut être classé avec les lions. — XI. On peut en faire un plat ; A parfois besoin d'être éclairée. — XII. Boisson anglaise ; Mal reçu (épelé) ; Vitellius y vainquit Othon. — XIII. S'oppose à la futilité; Ne représente qu'un petit effort. — XIV. Dans le golfe du même nom ; Un élément négatif. — XV. Qui n'ont donc pas été laissés de côté ; Pronom ; Qu'on devrait donc écouter.

VERTICALEMENT

1. On y trouve ceux qui n'ont pas pu s'échapper ; Couvert de grand luxe. — 2. Saint ; Où l'on peut voir des fonds par exemple. — 3. Utile en cas d'embarras ; Comme un fer de lance. — 4. Deux points ; Qu'on peut donc voir sur le toit ; Pour faire du fourrage. — 5. Peut faire un bon patron ; Sans motifs. — 6. Avons une attitude hardie ; Piquent chez les barbues. — 7. Abréviation ; Comme une plante épiphyte ; Baie du Japon. — 8. N'a rien d'un agrément ; Petit territoire ; Pour lier. — 9. Où il y a trop d'obscurité. — 10. Rendu comme un célibataire ; Certaine était virile. — 11. Deuxième d'une série; tenait la jambe. — 12. Après la pluie, mais avant le beau temps ; Peintre anglais. — 13. Pronom ; Permet de tirer plus droit qu'avec un pistolet ; Est toujours un peu obscure. — 14. Quand ils sont ronds, il n'y a pas de poussières. — 15. Souvent vidées quand on ne sait pas monter ; Où il n'y a donc rien à reprendre.

Solution du problème n° 2 500

HORIZONTALEMENT

I. Ronronner. — II. Ecouteur. — III. Pestiféré. — IV. Ra ; IT ; Sol. — V. Onglée : Na. — VI. RA ; Caen. — VII. Avent ; Lès. — VIII. Tontines. — IX. Elleras. — X. Egale. — XI. Rareté ; UR.

VERTICALEMENT

1. Réprobateur. — 2. Océan ; Vol. — 3. Nos ; Grenier. — 4. Rutilante. — 5. Otite ; Tiret. — 6. Nef ; EC ; Nage. 7. Nues ; Alésa. — 8. Erronées ; Lu. — 9. Elans ; Mer.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 septembre 1979 :
DES DECRETS

● Relatif à la généralisation de la décentralisation en matière de transports collectifs régionaux ;

● Modifiant le décret du 22 juin 1976 relatif au conseil supérieur du tourisme.

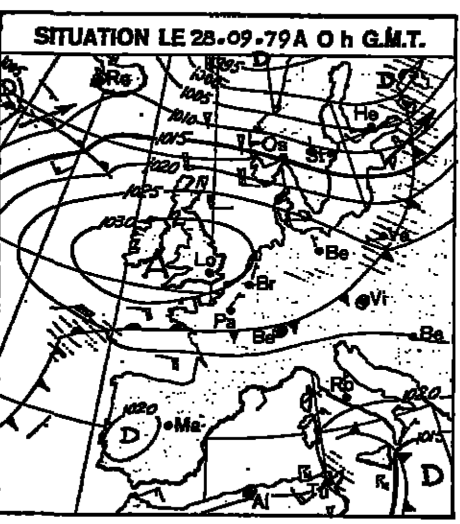
UN ARRÊTE

● Fixant les conditions du port de la ceinture de sécurité équipant les voitures particulières.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 27 septembre publie des décrets portant promotions et nominations dans l'Ordre des palmes académiques.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-09-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29-9-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 septembre à 0 heure et le samedi 29 septembre à 24 heures :

Un anticyclone évoluant des îles Britanniques au nord de l'Allemagne entretiendra sur notre pays un flux modéré de secteur est.

Samedi 29 septembre, des brouillards ou des nuages bas, assez nombreux au lever du jour, se désagrégeront généralement au cours de la matinée, puis des éclaircies prédomineront souvent l'après-midi dans la plupart des régions. Toutefois, sur le Nord-Ouest, les nuages resteront plus abondants, et quelques faibles pluies auront lieu temporairement.
D'autre part, sur la Corse et l'extrême Sud-Est, des ondées orageuses se produiront localement.

En général, les vents, de secteur est, seront faibles ou modérés, et les températures subiront peu de changement par rapport à celles de vendredi.

Vendredi 28 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,9 millibars, soit 771 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 septembre; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 23 et 8 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 17 et 11; Cherbourg, 16 et 10; Clermont-Ferrand, 21 et 3 ; Dijon, 21 et 12 ; Grenoble, 21 et 7 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 20 et 6 ; Marseille, 24 et 10 ; Nancy, 19 et 4 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice, 22 et 15 ; Paris - Le Bourget, 20 et 13 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 21 et 8 ; Rennes, 18 et 13 ; Strasbourg, 20 et 5 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 24 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 14 degrés ; Amsterdam, 15 et 3 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 20 et 6 ; Bonn, 21 et 11 ; Bruxelles, 19 et 7 ; Le Caire, 37 (max.) ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 12 et 6 ; Genève, 18 et 4 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 18 et 8 ; Madrid, 26 et 11 ; Moscou, 17 et 11 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, 14 et 10 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 14 et 7.

Circulation

LES NOUVELLES DISPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ENTRENT EN APPLICATION

Le *Journal officiel* du 28 septembre publie un arrêté fixant les conditions du port de la ceinture de sécurité équipant les voitures particulières.

Le port de la ceinture est obligatoire pour les conducteurs et les passagers des places avant des voitures particulières immatriculées pour la première fois à partir du 1er septembre 1967, lorsque ces véhicules sont en circulation. Cette mesure prendra effet le 1er octobre prochain.

D'autres mesures intéressant la sécurité routière et adoptées comme celle-là par le conseil des ministres du 11 juillet dernier doivent prochainement entrer en application.

A partir du 1er octobre, les feux de position ne pourront plus être utilisés seuls que sur les véhicules à l'arrêt ou en stationnement. Dès lors que les véhicules rouleront, on devra obligatoirement utiliser les feux de croisement ou les feux de route, y compris dans les agglomérations.

En principe le 1er janvier 1980, les cyclomotoristes devront porter le casque dans les agglomérations. Ils ne sont pour l'instant obligés de le faire qu'en rase campagne.

Jeunesse

● *Les Petits Chanteurs du Marais* (église Saint-Eustache, rue du Jour, 75001 Paris, métro Les Halles-Châtelet) recrutent des garçons de huit à treize ans pour les pupitres de soprani et d'alti. Aucune connaissance musicale n'est exigée au départ. L'enseignement du chant et du solfège est assuré gratuitement. Renseignements : à l'église Saint-Eustache, le mercredi, entre 18 heures et 19 heures ; le samedi, entre 15 heures et 17 h 30. Par téléphone : 387-30-70 - 205.70.91 et 670.35.03. Par écrit, auprès de J.-P. Poupart, 82, rue La Condamine, 75017 Paris.

Fiscalité

● *Les contribuables désirant opter pour le paiement mensuel de l'impôt sur le revenu en 1980* ont jusqu'au 9 octobre inclus (au lieu du 30 septembre) pour adhérer à ce mode facultatif de paiement, indique le ministère du budget.

LOTO

TIRAGE N° 39
DU 26 SEPTEMBRE 1979

3 — 6 — 12 — 32 — 37 — 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 9

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	809 641,90 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	46 118,80 F
5 BONS NUMEROS	6 079,00 F
4 BONS NUMEROS	115,60 F
3 BONS NUMEROS	9,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 3 OCTOBRE 1979

VALIDATION JUSQU'AU 2 OCTOBRE 1979 APRES-MIDI

L'immobilier

Boutiques

19e s/Carrefour commerçant, gde boutique vide + sous-sol à vendre ou à louer, 125 m2. Prix à débattre - 520-13-57.

bureaux

Domicil., Artis. et commerç., siège S.A.R.L., rédaction d'actes statuts, informations juridiques, secrétariat, tél., télex, bur. A partir de 100 F par mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e 355-70-80, 229-18-04.

Métro FÉLIX-FAURE Bureau 300 m2 + 6 parkings. URGENT. Téléphone : 557-52-13.

fonds de commerce

GRENOBLE. - Vends hôtel 3 étoiles NN, 85 chambres, brasserie-restaurant, murs et fonds, emplacement 1er ordre. 70 % des actions 4.200.000 F. Agence ARNAUD, 11, cours de la Libération, GRENOBLE 38100. Téléphone : (76) 96-21-93.

A céder prox. immédiate Bastia (Corse), hôtel - restaurant 50 chbres, tt cft, travail tte l'année, chiffre affaire prouvé. Prix à débattre. Facilités 50 % - Ecr. : Scomar, 20, av. Emile-SARI, 20200 BASTIA.

Vends cause santé **BAR-HOTEL** chiffre d'affaires important. Pres NIMES-MONTPELLIER PROXIMITE MER dans gros village. Ecrire n° 383 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

terrains

47 hectares sapinières 12 ans, altitude 1.200 m. Haute-Ardèche, à côté Gerbier-de-Jonc : ferme ancienne, de caractère. Eau, électricité, placement exceptionnel, 1.100.000 F. R. ANTOINE, 2, rue du Vieux-Mayeur, 5470 Barvaux-lez-Durbuy (Belgique). Téléph. : 19/32/86/21.10.28.

A vendre, à Carnac-Plage, terrain construct., tr. bien placé, clos murs pierres s/3 côtés, très bien planté. Prix 267.000 F tous frais compr. SERVICE IMMO, 7, rue de Bernus, 56000 Vannes. Téléphone : 63-28-63.

A 10 km à l'ouest de **L'AIGLE** (ORNE). Bordure de la CD 13 VENDS TERRAIN 10,66 HA Rivière, possibilité étang Maison 3 pièces, eau, électricité, étable attenante. Bâtiment. LIBRE 1983 Tél. 16 (33) 33-62-92

LÉVIS-SAINT-NOM beau terrain plat de 1.600 m2, façade de 28 m., prix 270.000 F. J.-P. MARTIN. Tél. : 041-56-56.

locaux commerciaux

Part. achete direct. sur avenue **DES CHAMPS-ÉLYSÉES** fonds de commerce ou murs et fonds. Intérieur galerie s'abst. Ec. n° T015773 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

maisons de campagne

Pr. Epernon, 15 km Rambouillet, 4.500 m2 clos, bord. rivière, arbres ornements et fruitiers + maison 2 pièces, tout cft, gar. Prix 650.000 F - Tél. : 379-78-27

BEAUCE, 85 km Paris - Part. vd charmant maison 120 m2, tt conft, 1.200 m2 clos, 330.000 F. 790-25-39, week-e. : (37) 90-07-67

OISE, 67 km PARIS, part. vd petite maison XVIIIe, caractère, près forêt domaniale. Prix : 170.000 F - Tél. : 322-03-05

SUD FRANCE (Gard) 30 km NIMES, proche d'UZES, à 1 km d'un village médiéval, particulier vend BERGERIE A AMENAGER 100 m2 au sol, toiture refaite, beaucoup de caractère, terrain de 5.000 m2 avec ruine en plus, eau, électricité à 500 mètres. Prix : 220.000 F

Téléph. : 16 (66) 80-12-34

ALPES de HAUTE-PROVENCE - Environs Banon, petit hameau, maison pierres. Px 350.000 F. - Environs Saint-Michel l'Observatoire, maison isolée. Prix : 480.000 F. Ecr. Havas, Aix-en-Provence, n° 1445

PÉRIGORD Anc. demeure du XVe à rest., ds hameau, terrain 5.000 m2, bx ombrages, vue. 145.000 F Doc. s/dem. Propinter S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac - (53) 57-53-75.

27 KM DEAUVILLE Maison normande restaurée de 100 m2 sur 2.000 m2 terrain, Prix : 280.000 F. Téléph. : (32) 41-81-88 le vendr., sam., dim. ou lundi.

A vendre, dans l'Yonne, 100 km de Paris, belle maison de campagne, chauffage par accumulateurs, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Prix : 190.000 F. Téléphone : 011-84-74.

châteaux

PÉRIGORD (24) 1. CHATEAU XVe 2 logis habité et à restaur. Donjon, cour int. fermée CHEMINEES. Nombr. SCULPTURES MEUBLE, 1,40 ha, piscine, 1.750.000 F. 2. CHATEAU XVIe partie à restaurer et partie habitée, douves 1,20 ha. Px. 700.000 F. 3. CHATEAU XIV-XIXe tr. bien aménagé, bâtiments de ferme 45,5 ha bois. LIBRE. Prix : 4.300.000 F. BELLES DEMEURES DE FRANCE, 60, bd Malesherbes-8e. 387-92-76

villas

VAUCLUSE MAZAN, 7 km de Carpentras, villa F-4, garage, surf. habitable 120 m2 sur 1.100 m2 de terrain. Prix : 450.000 F à déb. Pr ts rens., écr. « le Monde » Publicité, n° 6088, qui transm.

LES ESSARTS-LE-ROI Joli terrain clos arboré, sans vis-à-vis, maison compren. : 1 entrée, 1 gd séj., 4 ch., 2 bns, gar. Libre immédiat. 500.000 F. J.-P. MARTIN - 041-56-56

LE VESINET Résidentiel 1.000 m2 Jardin boisé, CHARMANTE VILLA NORMANDE, gd séjour, 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, tt cft. Vis. s/place samedi 29, 14 à 18 h : 10, bd de Belgique.

VAUCRESSON Dans beau jard. 1.000 m2 envir., séj. + S. à M., 4 chambres, S. de bains, grenier (poss. 1 Pce), s.-sol compl. (2 chb. + s. d'E.). Après 19 heures : 926-21-45.

LE VESINET Très résidentiel 600 m RER et commerc., PPTE moderne, récept. 80 m2, 5 ch., 3 bains, logement personnel, beau jardin et piscine chauffée. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CHANTILLY-GOUVIEUX Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord, RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE maison à la française architecture élégante, choix de modèles. Grands terrains de : 600.000 à 725.000 francs. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES, Téléphone : (4) 457-32-62.

LE VESINET Résidentiel 1.000 m2 Jardin boisé, CHARMANTE VILLA NORMANDE, gd séjour, 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, tt cft. Vis. s/place samedi 29, 14 à 18 h. : 10, bd de Belgique.

A vendre, à l'île aux Moines, belle villa, parc planté, vue mer. S'adresser SERVICE IMMO, 7, rue de Bernus, 56000 Vannes. Téléphone : 63-28-63.

PARC DE SCEAUX Très belle villa 10 Pièces sur jardin 507 m2. Prix 1.400.000 F. Mme MONTARRON. - 702-34-86.

SCEAUX PARC MAGNIF. MAIS. REC. av. GD JARD. Px 1.750.000 F. 660-44-66.

RÉGION ÉTAMPES S/4,000 m2 terr boisé, villa 1976, style Mansart, s/sol total, gd gar., chff., r.-de-c. : cuis. équ., séj., 72 m2, bur., S. d'eau, wc, surf. 140 m2; 1er étg. : 3 chbr., salon, loggia, s. bns, wc, surf. 140 m2. Prix : 1.200.000 francs. IMGESTRA : 205-21-27.

propriétés

PETITE SOLOGNE 135 km Paris A VENDRE PROPRIETE d'environ 130 ha dont environ 50 ha de bois (intéressante valeur de chênes), 1 étang + possibilité création 3 autres étangs, terres et bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre, gibier naturel. Prix intéressant. Tél. préférence matin 10 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58

12 km Grasse - Part. vd mas provencal, 7 p. tt cft, 2.000 m2, 825.000 F sous valeur. (93) 74-26-71

A 4 km GISORS (60) **LE CLOS DE LA TOUR** Charmante demeure ancienne sur cave et gar., séjour 80 m2 + cuis. équipée, 1 gde chambre, bur., s. de bains, wc + 2 ch., toilet., tt cft, dépend., jdin clos. Sur place samedi et dimanche 29 et 30 septembre, 14 à 18 h., 5, rue de Boury, Courcelles-lès-Gisors Prix étudié : 550.000 F

PRÈS DE DREUX Ravissant relais de chasse du 16e siècle restauré par décorateur. Grand confort. **TÉL. : 742-40-89**

CHATOU 3' R.E.R. Belle propriété sur 653 m2 terrain, très belle réception, 5 chbres. 1.500.000 F. Agence de la Plaine 952-45-45 et 952-58-06

BARBIZON - Belle propriété 10 P. av. terrain 2.000 m2, séjour 60 m2 + 6 chbres, chauff central, 950.000 F. - 372-29-06.

BRY-SUR-MARNE, prox. RER Propriété 6 pièces avec terrain 3.000 m2, tout confort. Prix 2.200.000 F - 372-29-06.

LE VESINET Très résidentiel Maison style anglo-normand s/3.000 m2 terr. divis. Rez-de-ch. : très grande récept. + cuis. office, vestiaire 1er ét. : 3 ch. + bureau, bains 2e étage : 3 chambres + bains. SOUS-SOL COMPLET H. LE CLAIR - 071-30-02

CHARENTE Part. vd propriété élevage 70 ha clôture grillage, bordée rivière, étangs, chasse sangliers, maison maître, conviendrait pour résidence secondaire et placement écologique. Prix : 1.700.000 F. Tél. hres repas 16 (45) 78-41-84.

SUR 2,50 HA 55 KM PARIS EST par A. 4. **MOULIN RESTAURÉ** ds SITE CLASSE, récept. 82 m2 5 P + gd dépend. sur parc boisé traversé par rivière. TOUT CONFORT PX JUSTIFIE Agence Montapeine. 403-08-97.

VALLÉE DU LOIR 150 km PARIS par R.N. 10. Vaste ppté 10 Pces. Bordure directe Loir. Me Le Bourdonnec, Notaire à 28220 CLOYES. Tél. (37) 98-52-98.

propriétés

5 km. MONTEREAU (77) Part. vend prop. sur 2 500 m2 boisé et vall. Séj. rust. (chem.), cuis., 3 ch., 2 s. de b., 2 w.-c., s. de jx, gren., s.-s., ch. c., puits, tél., gar. Tél. : sem. ap. 19 h. et sam. matin à 325-42-98 P 41.

fermettes

ROCHEFORT-EN-YVELINES PROXIMITE GOLF ET FORET ds beau corps de ferme rénové, quelques duplex de 47 et 88 m2. Idéal résid. second. ou placem. Prix : de 257.000 à 321.000 F. J.-P. MARTIN Tél. : 041-56-56.

domaines

RÉGION COMPIÈGNE Beau domaine herbager. Maison de maîtres tt conft., gdes dépend. av. boxes dans 18 ha de prés. Libre d'un seul tenant. Parfait état. Morbois, 3 bis, rue Napoléon, Compiègne. T. (16) 4-440-09-75.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

l'agenda du Monde

Agencement

A vendre agenct complet magasin de disques, meubles à casiers muraux + matériel Hi-Fi. T. (31) 89-03-87 heures bureaux.

Animaux

Part. vd LEVRIER TOUAREG 2 a., TO vaccins, très doux. Prix : 2.000 F. Cause déménag. T. : 296-15-01 H.B., 581-24-49 s.

Artisan

Artisan rech. travaux peinture, décoration, papier peint, vernissage de parquet, façade et blindage de porte. DEV. GRATUIT. Téléphone : 990-62-88 après 18 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 14, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Brocante

A. Giraud achète meubles-bibelots lots de marchandises diverses (se charge de tout enlèvement). TEL. : 854-69-74. R. C. 75A 6548.

Enseignement

ECOLE NOUV. DES ARTS établissement d'enseignement privé. Horaires et programmes officiels. EFFECTIF REDUIT cours groupés matinées 2 - 1 Terminales sections A4 C - D A6 Bac Musique A7 Bac Dessin. Pr inscription de 10 à 12 h. 30. T. : 340-58-48 ou écri. 17, rue du Sergent-Bauchat, PARIS-12e.

Cours

J. Fme, 1er prix Conservatoire donnerait à domicile leçons Piano, Solfège - Tél. : 236-02-79

Etudiante américaine propose cours d'anglais tous niveaux (indiv. ou en groupe) préparant aux examens. Tél. : 877-09-06.

LEÇONS PARTICULIÈRES MATHS, PHYSIQUE ts niveaux par les élèves de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. INFORMAT. 260-34-13, p. 343.

APPRENDRE L'AMERICAIN à **L'AMERICAN CENTER** 261, bd RASPAIL, PARIS-14e. **Tél. : 633-67-28** Cours de conversation dans la journée et le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : 8 OCTOBRE COURS PRIVES PREPARATION AU TOEFL COURS pr LYCEENS et ENFTS

Graphologie

Initiation, perfectionnement. Cours par petits groupes, méthodes actives. Tél. : 722-07-66.

Instrument de musique

Splendide 1/4 queue WEBER cadre mét. cordes crois., acaj. (25.800) 18.500 F. Rens. 272-38-68.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

Livres

A vendre ENCYCLOPEDIE UNIVERSALIS dernière édition. TEL. : 204-68-72.

Mode

NE PAYEZ PAS LA GRIFFE Les Plus Belles Collections Actuelles de Costumes. 5, av. de Villiers, Paris-17e. Métro VILLIERS.

Psychologie

Psychanalyse-psychothérapie sessions associat. Espace Arc. T. 030-06-13 - 734-80-73 - 889-17-53.

Rencontres

Vous souhaitez vous marier **HYMEN CLUB** Pour le mariage de qualité. 35, rue Saint-Georges, Paris-9e. TEL. : 878-40-41.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

Spécialités régionales (vins)

VOUS RECHERCHEZ UN VIN DE PAYS ?

De la propriété ? En vrac ou en bouteille ?

Dépôts à PARIS : 2, r. Leblanc, 75015 PARIS. Tél. : 554-19-89.

A ST-OUEN : 41, r des Rosiers, TEL. : 258-15-56.

LILLE-VILLENEUVE-D'ASCQ Immeuble Péricentre. TEL. : (20) 56-85-76.

CAVE COOPÉRATIVE 81150 LABASTIDE-DE LEVIS (TARN)

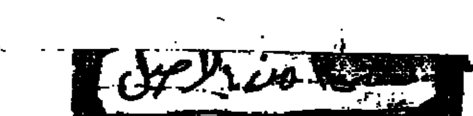
MONTLOUIS blanc s., 1/2 s., moelleux plus. mill. champagnisé brut et 1/2 s. Pour les fêtes de fin d'année passez vos commandes dès maintenant (cart. 15 bouteilles).

A. CHAPEAU viticul. Husseau, 37270 MONTLOUIS.

Voyages

PARIS - MIAMI-BEACH (USA) Séjour de 7 jours du : 24 nov. 1970 au 2 déc. 1979 2.920 F tout compris (vol AR, transferts, hôtel + accompag.).

TRANSALPINO 16, r. Lafayette 75009 Paris. T. 770-52-47/770-62-08. 36 bis, rue de Dunkerque, 75010 PARIS. T. 281-26-11.



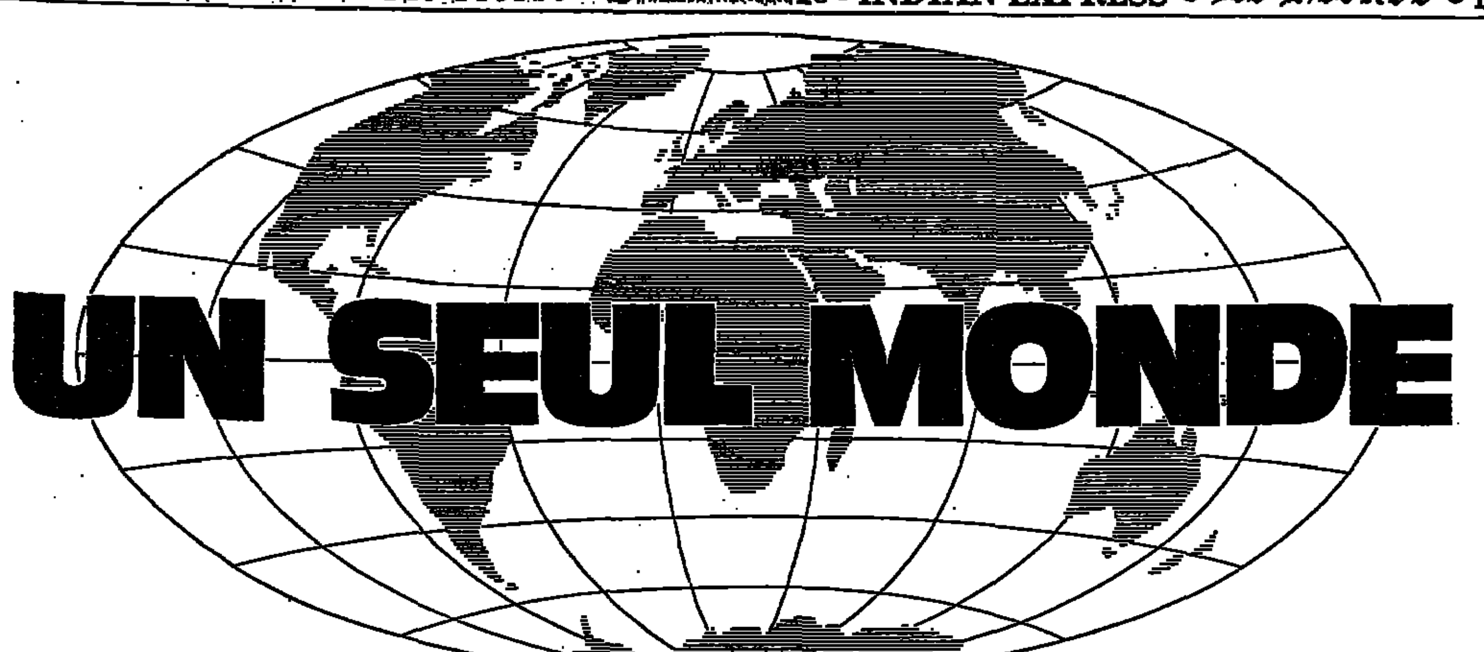


UN DEUXIÈM

JORNAL DO BRASIL

Le commerce international doit son caractère de piraterie org

FORUM du DÉVELOPPEMENT • ŻYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS • JORNAL DO BRASIL • Frankfurter Rundschau • 朝日新聞
• LA STAMPA • ПОЛИТИКА • Die Presse • EXCELSIOR • INDIAN EXPRESS • Le Monde • DAWN • le soleil •



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

Supplément mondial pour un nouvel ordre économique international

UN DEUXIÈME PAS EN AVANT

LES seize journaux dont le nom est cité ci-dessus et qui paraissent en Afrique, en Amérique, en Asie et en Europe présentent aujourd'hui, sur les divers problèmes relatifs au développement et à l'instauration d'un *nouvel ordre économique international*, le deuxième supplément commun, qu'ils ont décidé, l'année dernière, de publier *tous les trois mois. Les imperfections et faiblesses du premier supplément*, qui a paru en juin dernier, ne les ont nullement découragés. Ils les savaient inévitables.

Pour eux, comme pour les nombreux sceptiques qui doutaient d'une telle entreprise, le miracle est plutôt qu'en dépit de toutes les différences et même des divergences qui les opposaient — *idéologiques*, politiques et religieuses, régimes économiques et sociaux, etc. — en dépit aussi de difficultés matérielles de tous genres résultant de la multiplicité des langues et des formats, de la distance des communications et de la variété des méthodes de travail, ces journaux soient parvenus à publier le même jour le même supplément.

Le miracle est aussi que, à cette occasion, ils aient trouvé un langage commun avec les institutions internationales du système de l'ONU qui ont accepté de coopérer avec eux.

Beaucoup reste à faire cependant. Nul n'en est plus conscient que chacun des journalistes membres du comité éditorial du supplément mondial. S'ils sont profondément convaincus les uns et les autres que ce supplément ne retiendra l'attention des lecteurs que s'il est d'une grande qualité, ils savent, en revanche, que cette qualité exigera du temps et beaucoup d'efforts en matière de compréhension mutuelle notamment. Pour le moment, en effet, chacun d'eux reste encore très arc-bouté sur ses propres conceptions concernant les objectifs prioritaires à atteindre et le type de dialogue à adopter.

∴

Nous avons pourtant des raisons d'espérer que ce *dialogue indispensable entre journaux de l'Est, de l'Ouest* et du Sud — dialogue ouvert à celles des institutions internationales qui en ont compris l'intérêt et acceptent d'en partager la charge — *revêtira*, au fil des numéros qui se succéderont, un *caractère* de plus en plus profond et sérieux. Le deuxième supplément, que nous présentons aujourd'hui sur le thème « Commerce et développement » *nous paraît, en tout cas, moins général et plus concret* que le précédent. Sans doute le thème choisi est-il très large et n'inspire-t-il même pas tous les articles publiés. Il reste qu'un premier effort vers l'unité a été réalisé et qu'il sera accentué dans le troisième supplément qui paraîtra en décembre et qui portera, sous le titre général de « Ressources et développement », sur les trois thèmes de l'alimentation, de l'énergie et de la technologie appropriée.

Ces progrès n'ont été rendus possibles que par le climat d'amitié et de confiance qui est en train de s'établir entre les membres du comité éditorial, dont la dernière réunion a eu lieu à Vienne du 28 au 30 août. La tâche du coordonnateur s'en est trouvée singulièrement facilitée.

Il reste que ce supplément ne survivra et ne se développera que si ses participants sont de plus en plus résolus dans leur double conviction :

1) Qu'il est urgent d'instaurer un nouvel ordre économique et social dans le monde et que le devoir des mass media est de contribuer à cette instauration par l'information la plus large à ce sujet.

2) Que cette mission d'information doit être accomplie dans un esprit de modestie et de tolérance qui exige en tout premier lieu que la parole soit donnée à tous les pays et d'abord aux moins développés d'entre eux, qui sont démunis de tous moyens de se faire entendre par les riches et les puissants.

C'est pourquoi, d'ailleurs, les journaux participants au supplément envisagent de mieux préciser bientôt, à la lumière de l'expérience, les engagements à prendre et les charges à supporter par tous ceux, membres fondateurs ou candidats, qui décideront de poursuivre cette entreprise en lui donnant les meilleures chances de réussir.

Puissent les lecteurs, pour leur part, ne jamais oublier que, en dépit de ses imperfections, ce supplément mondial commun pour un nouvel ordre économique et social est sans doute aujourd'hui la seule publication s'efforçant d'engager devant eux un dialogue qui donne la parole à tous les pays, aux plus petits comme aux plus grands, sur un pied de totale égalité. Un dialogue qui vise à élargir l'horizon de tous les esprits et, de la sorte, à rapprocher les hommes, tout au moins à les convaincre de faire les efforts ou les sacrifices qu'impose l'instauration de ce nouvel ordre. C'est là l'immense difficulté de notre entreprise. C'est là aussi sa noblesse.

JEAN SCHWOEBEL, coordonnateur.

TRIBUNE DES NATIONS-UNIES

Développement pour l'homme

LA dimension sociale du développement apparaît aujourd'hui comme une notion essentielle à laquelle on se réfère de plus en plus dans le débat économique. Bien que jamais totalement absente, pendant longtemps elle a été sous-entendue, mise entre parenthèses, implicitement intégrée aux autres paramètres. Pourquoi ? Simplement parce que théoriciens et planificateurs, obnubilés par les objectifs chiffrés à atteindre, ont tendance à privilégier, dans l'élaboration des projets, l'aspect productif du développement, au sens mathématique et statistique, oubliant que tout progrès n'est signifiant et réel que s'il sert l'homme, s'il l'aide à s'épanouir et lui permet de s'accomplir.

A présent, devant les nombreux échecs de la planification économique enregistrés dans le tiers-monde, face à une poussée de contestation sociopolitique fortement marquée par la violence, et depuis la formulation du concept de nouvel ordre économique international (NOEI), l'on note une nette tendance à remettre en cause la conception du développement telle qu'elle a prévalu jusqu'ici. Et la réflexion conduit à reconstruire le processus en partant de sa *finalité* : le bien-être de l'homme.

Ce retour en arrière critique constitue un moyen sûr de découvrir et d'expliquer les causes de la faillite de tant de plans exécutés dans nos pays. C'est pourquoi il s'avère nécessaire de réévaluer les fondements actuels de la planification dans les Etats du tiers-monde pour ne pas courir le risque de voir le NOEI dévier également de sa cible : l'être humain. Et cette démarche s'impose aux deux niveaux, international et national.

En effet, en suivant les discussions dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue Nord-Sud, on se rend compte que le climat de tension créé procède d'une approche par trop exclusive des différents points.

Des requêtes justifiées

D'un côté, les pays en développement revendiquent une place plus importante dans le système économique mondial. Ils estiment qu'il faut d'abord entreprendre une restructuration générale afin de bâtir un cadre nouveau dans lequel le tiers-monde aura voix au chapitre et participera aux décisions. Ce préalable réalisé, il s'agira ensuite de trouver une solution appropriée aux problèmes qui entravent une participation importante des pays en développement à la vie économique internationale.

De l'autre côté, les pays développés se montrent assez réticents à accéder aux demandes du tiers-monde. Ils avancent comme arguments la conjoncture défavorable marquée par la récession, le chômage, l'inflation galopante et la menace d'une grave crise énergétique. Une telle attitude hypothèque, dans une large mesure, l'avenir de tous. Car il existe une interdépendance très étroite entre les deux groupes. Ainsi, le tiers-monde ne pourra pas assurer son développement sans une transformation des structures internationales. Par ailleurs, la prospérité du monde industrialisé paraît bien liée à la possibilité des pays pauvres à sortir du ghetto de la misère.

Finalement, toute la philosophie consistant à prôner des relations économiques internationales plus justes vise à créer les conditions d'un meilleur fonctionnement de l'économie mondiale.

Mais, si la réalisation d'un tel objectif constitue un préalable nécessaire, elle n'est pas suffisante pour atteindre le développement au sens plein du terme, c'est-à-dire le bien-être de *l'homme*.

ALCINO LOUIS DA COSTA.

(Lire la suite page 37.)



(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

JORNAL DO BRASIL *(Rio de Janeiro)*

Le commerce international doit perdre son caractère de piraterie organisée

LE commerce systématique entre les peuples est apparu dans l'histoire comme une atténuation de la piraterie et de la guerre. Cette transformation du mode des échanges entre sociétés différentes marque le début de la civilisation. Mais celle-ci n'a pas dépouillé le commerce de son contenu de violence et de tromperie. Elle le modère plutôt selon des systèmes institutionnalisés de normes éprouvées. L'ambiguïté de cette évolution est double : elle représente un grand progrès dans la mise en ordre des rapports entre peuples et, en même temps, dans les conditions amplifiées d'aujourd'hui, elle est à la source du malaise contemporain, caractérisé par la répression des cultures.

Les fondateurs de l'économie politique dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, par exemple, se sont efforcés d'atténuer l'élément de cruauté intrinsèque dans la pratique du commerce. Ils ont tenté de présenter le commerce comme un processus soumis à la régulation de la loi de l'offre et de la demande. Cette fiction sociale a vite pris le caractère d'une authentique loi de la nature. Les économistes libéraux ont expliqué le commerce à l'échelle mondiale comme une conséquence de la division internationale du travail et ont émis le postulat que, dans l'échange, les parties qui marchandent se transfèrent réciproquement des choses de valeur équivalente et agissent dans leur intérêt mutuel. Ce serait vrai, bien entendu, si ce transfert n'était pas influencé par la force et la tromperie.

Dans le domaine des harmonies conceptuelles, acceptées comme postulat par le théoricien de l'économie politique, il n'est guère tenu compte de la force, et encore moins de la tromperie. En réalité, le commerce moderne entre les pays avancés et les nations moins industrialisées ne diffère pas de façon significative du commerce entre une tribu hégémonique, l'empire athénien, ou l'empire romain, par exemple, et leurs vassaux respectifs. Bien que le protectionnisme et la détérioration des termes de l'échange par le mécanisme des prix soient des notions relativement récentes dans la science économique occidentale, on peut en trouver des traces à toutes les époques, à des degrés différents et sous divers déguisements, dans l'échange de marchandises entre groupes de puissance inégale.

Il y a, dans l'ambiguïté que nous avons citée, une tension qui crée une situation spectaculairement unique du monde contemporain. D'un côté, il ne s'est produit aucun changement substantiel dans la nature du commerce international : c'est-à-dire que celui-ci *a conservé cette partie de son caractère* qui est, en fait, de la piraterie organisée.

ALBERTO GUERREIRO RAMOS.

(Lire la suite page 35.)

SOMMAIRE

DIALOGUE INTERNATIONAL :

Le Monde (Paris)

Commerce et développement ne vont pas forcément de pair

« L'*EXPORTATION doit se situer en dernière place dans les projets de développement.* » Cette phrase, qui émane d'un homme du terrain, un Européen qui vit dans un village de Haute-Volta, va à l'encontre de bien des discours officiels d'experts ou de responsables politiques des pays industriels et du tiers-monde. *Du fait de son caractère abrupt et* anticonformiste, elle mérite d'être méditée et pose, en tout cas, une interrogation fondamentale sur les liens entre le commerce et le développement.

Les idées ont la vie dure, surtout quand elles ont été plus ou moins vraies à un moment de l'histoire et le restent partiellement encore. La relation de causalité entre le commerce et le développement — ou du moins l'augmentation du produit national brut — fait ainsi figure de dogme. De fait, en Occident, les êtres humains sont sortis de la misère dans le même temps qu'ils sortaient de leurs villages.

Les échanges à l'intérieur même d'un pays, puis de ce pays avec les autres, ont contribué à l'accroissement quantitatif des signes extérieurs d'existence. L'autarcie n'était le lot que de peuples éloignés dans le temps et dans l'espace. Commerce et croissance allaient de pair, et l'Europe des marchands sublimait son mercantilisme dans le mécénat.

Le modèle n'a finalement pas été mis en cause par les dirigeants du monde, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest. Bien plus, les hommes d'affaires et les technocrates ont justifié soit leurs bénéfices, soit leur dogmatisme en affirmant contribuer à une meilleure solidarité entre les peuples et à une amélioration du sort des masses laborieuses. En fait, si des retombées positives sont nées de cette accélération des échanges, améliorant les conditions de vie des populations, le commerce n'est pas une fin, il n'est qu'un moyen. L'exportation est parfois une nécessité, elle n'est pas une fatalité. En tout cas, il ne faut pas faire de nécessité vertu.

Une sorte de complicité

Souvent le commerce a eu pour effet de renforcer la richesse et le pouvoir des minorités dans les pays en développement. Il était sans doute plus facile de nouer des relations avec l'extérieur que de se soucier, au ras du sol, du sort des plus déshérités. Ainsi une sorte de complicité, favorisée par l'amélioration des communications de toute sortes, s'est instaurée entre les dirigeants des sociétés multinationales qui contrôlent désormais près de la moitié du commerce mondial et les dirigeants des pays socialistes ou des nations en développement. Dans bien des cas, l'intérêt réel du paysan de base a été perdu de vue. Les uns se souciant de vendre, les autres d'acheter des biens dont l'utilité véritable pour leurs ressortissants n'était pas évidente. Sans oublier le scandaleux commerce des armes où tous les « responsables » de tous les pays *ont leur part de responsabilité.*

A l'heure actuelle, où le monde est secoué par une crise grave, il faut aussi secouer les habitudes, qu'elles soient intellectuelles ou autres. Déjà, les stratèges ont entamé de nouvelles grandes manœuvres, fondées sur la conception à la mode de redéploiement. Il ne s'agit que d'aménager au mieux une nouvelle distribution des cartes.

Selon ce schéma, qui apparaît notamment dans une étude récente de l'O.C.D.E., il faut maintenant faire place aux pays nouvellement industrialisés — les P.N.I. — comme le Mexique, le Brésil, la Corée du Sud, Taïwan... Les pays industrialisés avancés — les P.I.A. — abandonneraient les secteurs traditionnels de l'industrie à ces nouveaux Japons, pour se lancer dans des fabrications plus sophistiquées. Ceux-ci à leur tour laisseraient les productions les plus simples aux autres nations du tiers-monde, comme en son temps Tokyo l'a fait pour le textile. Ainsi, par un système de relais, une nouvelle division mondiale du travail se mettrait en place pour le plus grand bien de l'internationale des affaires.

Les premiers resteront les premiers

Au terme d'un tel ajustement, les premiers resteront les premiers, gardant la maîtrise du savoir et définissant la voie à suivre. Dans les pays en développement, les « élites » qui ont déjà accès à la société de consommation, seront tentées de suivre ce cheminement, ce qui creusera l'écart entre les nouvelles bourgeoisies et le reste de la population. Le commerce aurait donc facilité la mise en place d'un développement extraverti et limité, dont, depuis les événements d'Iran, sont mieux perçues les profondes insuffisances.

Le libre-échange n'est pas la condi*tion de la prospérité universelle.* D'un côté, une application intégrale de ses lois entraînerait dans les pays occidentaux une excessive spécialisation, alors qu'il paraît souhaitable pour des raisons socio-économiques de maintenir une certaine diversité des activités. De l'autre, dans le tiers-monde, le commerce, qui donne le plus souvent naissance à des industries d'exportation, se traduit *fréquemment par la formation de* bidonvilles, l'abandon des cultures traditionnelles, le déracinement. Il faut donc maîtriser les échanges extérieurs, peut-être au sein d'ensembles régionaux.

Après les années de fièvre et de fuite en avant, il est nécessaire, plus que jamais, de faire en sorte que les machines n'imposent pas leur loi totalitaire. L'engrenage ne paraît inéluctable que parce qu'il satisfait le confort intellectuel et matériel des gens en place dans un camp comme dans l'autre. Le temps de crise devrait au contraire conduire chaque pays à un retour sur lui-même, afin que n'importe quel commerce ne conduise pas à n'importe quel développement.

MICHEL BOYER.

ПОЛИТИКА (Belgrade)

Nécessité et insuffisances de la coopération entre pays du tiers-monde

L'HISTOIRE du commerce mutuel entre pays en voie de développement peut être divisée en trois périodes : *au début des années 60*, ce commerce constituait plus du quart des exportations des pays en voie de développement, soit plus de 6 % des exportations mondiales. *La période 1960-1968* a été marquée par une stagnation des échanges mutuels. Leur part dans les exportations totales des pays en voie de développement est tombée à 17,1 % en 1967, ne représentant plus que 3,5 % du total des exportations mondiales cette année-là. *Après 1968*, enfin, les échanges réciproques ont connu une croissance très dynamique ; ils sont passés de 9,8 à 53,8 milliards de dollars, tandis que la part des pays en voie de développement dans le total des exportations vers les pays du même groupe était presque d'un quart, soit 22,7 % en 1977. Quant à la part des exportations des pays en développement dans les échanges mondiaux, elle s'est élevée à nouveau à 6 %.

Pendant les années 70, les échanges réciproques entre pays en voie de développement ont réalisé une progression en volume supérieure à l'expansion des meilleurs secteurs du commerce international (taux annuel de croissance des exportations des pays en voie de développement : 5,8 % ; du commerce entre pays développés : 6 % ; et des échanges réciproques entre pays en voie de développement : 9,2 %).

Malgré la croissance dynamique des dix dernières années, les pays en voie de développement ne se sont pas satisfaits du niveau atteint par leur coopération, pourtant l'axe principal de leur stratégie économique impliquant un plus grand recours à leurs propres forces dans l'optique du nouvel ordre économique international. Les objectifs de cette stratégie sont : le développement maximal des relations économiques directes, impliquant l'élimination des intermédiaires originaires des régions développées du monde ; l'intensification de la production commune et une plus grande complémentarité des économies des pays en voie de développement aux *niveaux subrégional, régional et mondial* ; la coordination et la mise en commun du pouvoir économique des pays en voie de développement, de façon à renforcer leurs positions dans la négociation avec le monde développé ; enfin, la concrétisation des principes inscrits dans un nouveau système économique international.

Ces objectifs témoignent de la pleine conscience qu'ont les pays en voie de développement de la nécessité de mettre en commun leurs efforts et leur organisation dans tous les domaines, pour mobiliser la totalité de leur potentiel et s'assurer ainsi une influence politique convenable.

En comparant la participation respective des pays en voie de développement à la coopération mutuelle par rapport au total de leur commerce extérieur pendant les périodes 1964-1966 et 1974-1976, on décèle des tendances encourageantes : non seulement le taux de leurs échanges commerciaux est passé de 18,6 % à 22,4 %, mais le nombre de pays dont la part dépasse cette moyenne a lui aussi considérablement augmenté.

Le commerce ne suffit pas pour assurer l'indépendance

Des recherches économétriques récentes *démontrent, en outre, que plus les pays en voie de développement s'industrialisent, plus la complémentarité de leurs économies augmente.* En conséquence, les occasions de coopération économique mutuelles se font plus nombreuses : les chiffres montrent que la valeur des livraisons réciproques de biens d'équipement entre pays en voie de développement est passée de 1,5 milliard à 4,4 milliards de dollars au cours de la période 1972-1975.

Le commerce ne suffit pas toutefois à assurer l'indépendance économique concrète des pays en développement. Il est de la plus haute importance, en conséquence, que la coopération industrielle *s'élargisse notamment aux plans* subrégional et régional sous des formes diverses : création d'entreprises en commun (*joint ventures*), transfert de technologie et coopération à long terme dans le domaine de la production associée à une coordination efficace de la planification du développement économique.

Autre aspect de la coopération mutuelle, la coopération financière et monétaire, récemment encouragée par la croissance des excédents de la balance des paiement des pays de l'OPEP, constitue également un instrument important pour assurer aux pays en voie de développement, vis-à-vis des centres financiers internationaux traditionnels, de meilleures chances de se défendre et de se faire entendre. Le développement de types de paiement diversifiés, grâce aux procédés de compensation, soulage également ces pays de la pression dominante des grandes monnaies mondiales.

C'est dans le domaine de l'information que la coopération entre pays non alignés et autres pays en voie de développement s'est développée de façon intensive au cours de ces dernières années. La création d'un « pool » des agences d'information et le développement de la coopération des organismes de radiodiffusion témoignent particulièrement de cet effort.

Dans le cadre du processus généralement admis pour la création progressive d'un *système mondial* de coopération entre pays en voie de développement, l'intégration économique occupe une place importante. Des groupements différents se sont formés, selon le nombre des pays membres, qui va de deux à vingt-six selon le type d'intégration recherchée, les méthodes choisies pour l'atteindre, l'efficacité, enfin, et le dynamisme manifestés pour obtenir des résultats. Dans la majorité des cas, on a cherché à libéraliser les échanges au sein de ces groupements sous l'influence de la théorie classique de l'intégration économique. En général, les résultats ont été fort modestes en raison de l'insuffisance d'une telle approche. Les pays qui ont adhéré aux systèmes d'intégration, et tout particulièrement les pays les plus faibles économiquement, n'y ont guère trouvé d'avantages, tandis que les sociétés transnationales devenaient, le plus souvent, les principales bénéficiaires de la libéralisation des échanges à l'intérieur de chacun des groupes de pays en voie de développement.

En dépit de sa localisation géographique et du fait qu'elle se classe parmi les pays en voie de développement les plus avancés, la Yougoslavie porte une attention toute particulière à la coopération économique avec les autres pays en voie de développement. Cela ne se reflète pas seulement par une croissance extraordinaire des échanges avec ces pays (leur valeur dans les deux sens est passée de 0,46 milliard à 2,37 milliards de dollars au cours de la période 1970-1977), mais également par le traitement préférentiel dont bénéficient presque toutes les transactions avec les pays en voie de développement, qu'elles portent ou non sur des produits de base.

Les entreprises yougoslaves n'hésitent pas à se lancer dans des *joint ventures* avec des partenaires d'autres pays en voie de développement, et leur participation à des projets d'investissements dans de nombreux pays est déjà traditionnelle. La Yougoslavie a un solde créditeur dans toutes les banques régionales de développement et, depuis longtemps, entretient une coopération scientifique et technique fructueuse avec plus de quatre-vingts pays en voie de développement.

BORIS CIZELJ,
Centre de recherche pour la coopération avec les pays en voie de développement.

(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

le soleil (Dakar)

Le grain qui meurt

UN monde tendu par les égoïsmes nationaux, tel celui que nous vivons, impose, pour conduire au mieux-être, la permanence du combat qui libère. Tout se passe comme dans une arène où s'organise l'exécution des faibles, ceux-là qui n'ont ni ressources suffisantes ni capitaux, et dont l'indépendance se résume, bien souvent, aux signes que sont le drapeau, l'hymne et les sceaux.

Dans ce monde, le temps travaille contre nous, pays sous-développés. La nature n'a pas été très généreuse. Pauvres parmi les pauvres, nos économies sont incapables de résister à la moindre secousse monétaire, à la chute des prix des matières premières. Et, si l'effort de développement est réel, il reste que, pour jauger le rythme de notre croissance économique, il faut savoir le sort fait à nos produits de base, dont les cours sont fixés par ceux qui ne les produisent pas, et qui spéculent dans les bourses de valeurs des grandes métropoles capitalistes, comme dans les pays socialistes.

L'exemple du Sénégal illustre ce type de pays à économie vulnérable qui se heurte journellement à des problèmes très particuliers. Voici un pays, petit par sa superficie (196 000 kilomètres carrés), *peuplé de cinq millions et* demi d'habitants, qui a un produit intérieur brut global de 22 milliards de dollars, avec un revenu par tête de 400 dollars, qui compte un médecin pour quinze mille habitants (sixième rang pour les pays africains selon les statistiques de l'O.M.S.) et qui consacre, par ailleurs, 30 % de son budget à l'éducation et à la culture.

Les performances, marquées par la progression de la production intérieure brute, qui a plus que doublé en valeur entre 1970 et 1977, masquent, il est vrai, les difficultés rencontrées au fil des plans de développement. En effet, la croissance économique réelle n'a pas dépassé 2,8 % en taux annuel moyen au cours de cette période.

Le profil inconstant de l'agriculture

Le Sénégal est un pays agricole (68 % de la population active vit du travail des champs et des pâturages), où le secteur primaire participe pour plus de 34 % à la production intérieure brute. Il compte, pour l'essentiel, sur les recettes d'exportation tirées de l'arachide (environ 55 % des ventes totales). Or l'agriculture, qui entre elle-même pour 20 % dans le P.I.B., est largement tributaire des aléas climatiques (sécheresse), de la baisse constante des prix des matières premières au moment où ceux des produits *manufacturés augmentent (détérioration des termes de l'échange).*

La dernière sécheresse de 1977, conjuguée aux effets de la faiblesse des cours mondiaux de certains produits de base, a fait perdre au pays 48,5 milliards de francs C.F.A. et entraîne un déficit de l'ordre de 330 millions de dollars de la balance commerciale, dont 220 millions de dollars dus aux mauvaises ventes d'arachide. Malgré les recettes tirées du STABEX (Système de stabilisation des recettes d'exportation mis au point par la convention de Lomé, dont sont signataires cinquante-sept pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), ce résultat déficitaire pèsera sur les paiements extérieurs du pays.

Le profil inconstant de l'agriculture, au fil des ans, a malheureusement des répercussions défavorables sur l'industrie, notamment sur les huileries qui triturent un tonnage plus faible lors des mauvaises années, et sur les services, qui voient baisser la demande intérieure, consécutive à une mauvaise récolte. La demande du monde rural a baissé d'environ 90 millions de dollars en 1978 du seul fait de la campagne arachidière. Au Sénégal, quand l'arachide va, toute l'économie se porte bien.

Les phosphates, qui constituent le deuxième produit d'exportation, ne *connaissent pas le même bonheur que* les hydrocarbures. Subissant eux aussi la baisse des cours mondiaux des matières premières, ils représentent — là aussi l'absence de maîtrise des prix en aval rend trop vulnérable notre économie — cette année une production record de 1,6 million de tonnes.

Autre constante de l'économie sénégalaise : le déficit structurel du commerce extérieur. Le pays importe des céréales, notamment du riz (270 000 tonnes en 1978), des hydrocarbures (900 000 tonnes par an) — la facture pétrolière a augmenté d'une année à l'autre de 40 millions de dollars, — des produits manufacturés. Si les importations augmentent régulièrement au rythme annuel de 15 %, les exportations progressent de 8 %.

Circonstance aggravante : l'arachide et ses produits dérivés se heurtent sur le marché mondial à la concurrence du soja, du tournesol, etc. Tout cela se solde par un déficit constant du commerce extérieur qui va s'amplifiant : de 150 millions de dollars environ en 1977, il est passé à 280 millions de dollars en 1978. Selon les prévisions, ce manque à gagner devrait être ramené, grâce à un effort portant sur la stimulation des exportations, à 200 millions de dollars.

La balance des paiements est déficitaire. Le peu de devises disponibles est employé à éponger des dettes, à payer des importations de céréales et à régler la facture pétrolière. Dès lors, les recettes nécessaires pour les investissements font défaut. L'épargne

COMMERCE ET

Frankfurter

Récit d'une
la tâche

COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

Frankfurter Rundschau (*Francfort*)

Récit d'une expérience : la tâche difficile des assistants au développement

LE service allemand du développement incite les jeunes gens à s'engager comme assistants au développement en leur affirmant qu'ils pourront ainsi aider les habitants du tiers-monde à obtenir du travail et un salaire, ce qui les rendra moins dépendants des autres. Mais un homme politique, et planificateur économique influent à la Jamaïque, a récemment émis un jugement assez différent : pour lui, la contribution des assistants au développement n'a aucun sens dans son pays, car les problèmes fondamentaux du développement ne sont pas abordés de la même façon.

On leur dit en outre que les assistants au développement pourraient jouer un rôle utile, dans l'intérêt des pays en voie de développement, grâce à l'influence politique qu'ils détiennent à leur retour dans leur propre patrie. Ces deux types d'affirmations et d'espoirs, bien que fort différents, ont un point commun — leur manque de modestie. Reste à savoir comment les assistants au développement jugent eux-mêmes leur travail et leur efficacité

Il y a quelques années, j'ai travaillé au DED (Deutsche Entwicklungdienst, service allemand du développement) dans un poste d'urbanisme, sous l'autorité de l'Etat du Cameroun, en Afrique occidentale. L'urbanisme au Cameroun s'efforce d'améliorer les conditions de vie dans les zones résidentielles en expansion rapide, à l'aide de plans de rues nouvelles, d'égouts, et de services publics. L'exode rural a transformé les villages en villes et les villes en une mosaïque d'implantations spontanées. La croissance doit désormais être dirigée de façon plus ordonnée. Pour le planificateur, cela signifie concevoir des plans, organiser, coordonner les autorités administratives chargées de la réalisation de ces plans, donner des consultations et une formation technique sur le terrain.

Pendant mon séjour, j'ai pu voir aboutir certains projets importants, tandis que d'autres étaient lancés et poursuivis par mon successeur. J'ai développé des relations amicales durables avec des Camerounais. Cela pour l'actif du bilan. Au passif : tout d'abord, le standing social imposé à l'assistant au développement (maison coûteuse et trop vaste attribuée d'office, emploi obligatoire de domestiques, voiture de fonction) limite considérablement la portée espérée de notre action, et entre en conflit avec notre désir de travailler d'abord et avant tout pour la population défavorisée. L'assistant administratif a la même position sociale qu'un membre de l'administration du Cameroun, qui pense et agit la plupart du temps « à l'européenne », ce qui le coupe de la population dont il ne perçoit plus les intérêts véritables.

Avec plus d'acuité...

Cela n'est d'ailleurs nullement particulier à l'administration camerounaise. Mais la question se pose avec plus d'acuité pour l'assistant au développement travaillant en tandem. Depuis mon retour en Allemagne, j'ai eu l'occasion de visiter à deux reprises mon successeur et de constater où en étaient les choses.

Des plans d'urbanisme ont été réalisés pour toutes les villes provinciales d'une certaine importance : ils sont plus ou moins terminés. Un certain nombre de Camerounais sont ainsi en mesure, désormais, d'effectuer la planification et la formation par eux-mêmes. Néanmoins, j'ai eu l'impression, un peu décevante, que les problèmes restaient entiers, pour la plupart. J'ai été surtout frappé de voir que des problèmes très élémentaires et urgents, qui auraient pu être résolus aisément, faisaient tout comme avant l'objet de plaintes, — et que l'on s'en accommodait. Des maisons neuves continuent à s'élever sur le tracé de futures routes et d'égouts ou sur des terrains réservés pour des écoles. Le travail des ingénieurs urbanistes formés est paralysé parce que le matériel le plus simple n'est pas disponible. Le savoir-faire dont on dispose désormais dans le domaine des techniques, des méthodes et de l'organisation pour s'attaquer à un problème particulier n'est pas utilisé, ou l'est insuffisamment.

Mon séjour personnel à l'étranger a été trop court pour me permettre de réfléchir à ce phénomène. Mais je pense que le manque de connaissances (de toutes sortes) n'est pas, comme on le prétend souvent, sans doute pour esquiver des problèmes plus profonds, le goulet d'étranglement décisif. L'animation, la motivation et la mobilisation décisives d'une population par des assistants au développement me semblent relever de la politique sociale du pays d'accueil (un changement de climat politique se reflète dans l'opinion que le pays se fait de lui-même, ainsi que dans les pratiques en matière de main-d'œuvre...). Il ne me paraît utile, dès lors, d'envoyer d'assistants que là où une politique nationale active et émancipée est mise en pratique.

Un public allemand peu motivé

Avec le recul du temps, je retiens de ma période d'« apporteur d'aide » une impression relativement décevante, tout au moins par rapport à ce qu'en attendaient ceux qui m'avaient envoyé. Peut-on alors, « de retour au pays », jouer le rôle attendu dans sa propre société ? Il faut surmonter à ce stade une certaine aliénation par rapport à ladite société et de nombreux problèmes pratiques de réinsertion. Le « choc culturel » au retour est au moins comparable à celui qu'on avait subi dans le pays d'accueil. La recherche d'un nouvel emploi n'est pas facile.

J'ai appris à mes dépens qu'une expérience d'assistant au développement est considérée par les employeurs ouest-allemands comme un mauvais point. Même deux ans après, une allusion à mon expérience dans les pays en voie de développement était presque considérée comme une insulte lorsque j'obtins un emploi dans une ville d'Allemagne du Sud. Quand on veut se poser en témoin de la situation des pays en voie de développement et prendre la défense de leurs intérêts, on est facilement soupçonné d'« extrémisme », avec toutes les connotations que cela suppose en Allemagne.

Cela n'empêche pas les anciens assistants au développement de soutenir la politique d'aide au développement dans l'espoir d'éveiller l'attention du public, par l'information et l'action. C'est une tâche ingrate, car pour le gros du public allemand, il y a toujours eu jusqu'ici des problèmes plus urgents que ceux de la misère et de la dépendance des pays en voie de développement. Et il n'existe pas actuellement en Allemagne de l'Ouest de groupes sociaux d'une certaine dimension et assez influents qui luttent réellement en faveur des changements nécessaires dans les rapports avec les pays en voie de développement pauvres *en matières premières, et qui* aient l'audience nécessaire pour faire le thème de débats publics. Ces changements entraîneraient en effet un partage des richesses, accompagné du renoncement à certains privilèges.

Mais tant que chaque augmentation de l'aide au développement est immédiatement absorbée plusieurs fois par les augmentations des prix du pétrole et des produits pétroliers, et tant que les pays en voie de développement pauvres en matières premières sont exposés au chantage de tous les bords en raison de leur situation financière, il ne peut être question de gestes sérieux pour diminuer la dépendance et la misère.

En fin de compte, l'intérêt pour les problèmes du sous-développement et de la misère dans le tiers-monde se rattache encore à l'action politique. Si nous arrivons à prendre en compte notre propre sous-développement, sous ses diverses formes, et si la solidarité entre les groupes marginaux, les minorités et les défavorisés n'est pas un slogan creux, le pas le plus important vers une nouvelle façon de considérer les peuples dépendants du tiers-monde sera franchi.

FRIEDEMANN KUNST,
ingénieur, urbaniste et géomètre.

---

nationale est faible (230 millions de dollars en 1977), les ménages n'économisant guère eu égard à la faiblesse des revenus.

L'Etat, qui assure les dépenses d'infrastructure, n'a d'autre recours que les emprunts extérieurs, lesquels, contractés à des taux de plus en plus élevés, depuis 1972, alourdissent, de manière sensible, le volume et le service de la dette. Cette situation est d'autant plus pénible que les entreprises étrangères, installées grâce à un code des investissements avantageux pour elles et bénéficiant du concours d'une main-d'œuvre qualifiée et bon marché, ne réinvestissent pas les bénéfices mais les rapatrient

Toutefois, avec le programme public d'industrialisation, notamment les grands projets qui doivent procurer des emplois nouveaux et renforcer le tissu industriel, le taux d'investissement du pays s'est notablement accru dans les années 70 par rapport aux années 60. La situation de l'industrie sénégalaise reste difficile, elle peut néanmoins compter pour son expansion sur les vastes marchés que sont la C.E.A.O. et la C.E.D.E.A.O.

La demande d'emploi est forte. Nous serons dix millions en l'an 2000, le taux de croissance démographique étant de 2,7 % par an. Il faudra aussi fixer une population surtout rurale qui subit *le pouvoir* attirant des villes. Sans les barrages prévus dans le cadre de la mise en valeur des fleuves Sénégal et Gambie, sans les grands projets industriels, il serait difficile, pour nous, de regarder l'avenir sans inquiétude.

Le pari que nous faisons pour demain est ambitieux. Le Sénégal a besoin de capitaux pour diversifier son agriculture, d'investissements massifs dans les secteurs productifs, d'un commerce extérieur équilibré. Il faut aussi des disponibilités financières pour résoudre les questions liées à la santé, à l'éducation et à la formation professionnelle, au logement, aux transports publics dans les grandes concentrations humaines que sont nos villes, à l'autosuffisance alimentaire, à l'eau (programme de forages et de puits) et aux énergies nouvelles (avec des plans de recherches à réaliser).

Dans un pays ouvert, généreux et volontaire, engagé, à côté d'autres, *qui sont mieux servis par la nature*, dans la lutte pour le développement, le concours des pays riches est attendu. Ceux qui ont capitaux et technologies adaptées à nos besoins, peuvent bien faire un bout de chemin avec nous, pour le développement d'une nation qui, avec des moyens réduits, mais avec courage, œuvre pour l'épanouissement de l'homme.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA.

★ 1 dollar : environ 220 francs CFA (*monnaie en cours au Sénégal*). 1 F CFA : 0,0277 *francs français.*

EL MOUDJAHID (*Alger*)

Suivre l'exemple de l'OPEP

DEPUIS la conférence de Berlin de 1885, le capitalisme mondial a officiellement opté pour l'expansionnisme et le développement sur la base du pillage des richesses minières des pays du tiers-monde.

Bien sûr, beaucoup d'eau a coulé *sous les ponts, depuis. La carte géo*politique du monde a nettement changé, les victoires des mouvements de libération ayant radicalement remis en cause le partage de la planète fait en fonction des besoins d'extension des principaux pôles impérialistes. Pourtant, la stratégie de reproduction du capitalisme mondial est demeurée fondamentalement la même dans son essence, son fonctionnement et ses perspectives.

Ainsi les matières premières ne profitent pas au tiers-monde. La division internationale du travail, évoluant avec la conjoncture et les nouvelles données de l'histoire, spécialise les pays sous-développés dans la fourniture des produits de base à bas prix et dans la production des industries à faible rentabilité et forte pollution. Ainsi le capitalisme mondial trouve-t-il le moyen de « répondre » aux exigences d'industrialisation du tiers-monde tout en se développant et se reproduisant au moindre coût et au plus haut profit.

Les bas prix fixes des matières premières vendues par les pays en voie de développement combinés à ceux, continuellement relevés des biens d'équipement qu'ils importent déterminent, pour eux, un pouvoir d'achat dont la courbe décroissante n'a nullement atténué jusqu'à présent l'égoïsme et l'hostilité des anciennes puissances colonisatrices. Le fait que sur la planète sept cents millions d'habitants souffrent d'une sous-alimentation chronique, qu'il y ait cinq cent cinquante millions d'analphabètes et que quatre cents millions d'enfants du tiers-monde soient atteints de maladies graves (chiffres extraits d'un document du Congrès des Etats-Unis daté du 24 février 1978) ne constitue pas, aux yeux de ces puissances, une situation suffisamment alarmante pour mettre un terme à un scandaleux vol de matières premières qui sont pourtant la seule richesse destinée à ne pas se renouveler.

Face à cette situation que faire ?

Eludée par la littérature impérialiste et galvaudée par les discours de diversion, une authentique libération suppose fondamentalement et prioritairement la récupération des richesses minières et la liberté de les valoriser selon des indices déterminés en fonction des impératifs de développement du tiers-monde. Sur la base donc de prix indexés sur le taux d'inflation, dont la manipulation par les *milieux financiers occidentaux* pénalise fortement le pouvoir d'achat des pays en voie de développement (P.V.D.).

Mais, à toutes les occasions qui se sont offertes pour un dialogue constructif et d'intérêt général, les nantis ont répondu par une stratégie réfléchie de blocage et le refus systématique de faire la moindre concession. La cinquième CNUCED, qui s'est déroulée à Manille, constitue l'illustration la plus récente de leur attitude. Les propositions les plus légitimes du tiers-monde ont été rejetées par le monde capitaliste développé. Parmi ces propositions, on citera la suppression des mesures et tarifs discriminatoires, la renégociation de la dette publique et privée des P.V.D., la mise sur pied d'un code de conduite des transferts de technologie pour permettre au tiers-monde de profiter des progrès scientifiques. Pour ce qui concerne les matières premières, le nouvel échec de la tentative de mettre sur pied un fonds de stabilisation valable est très révélateur de l'indisponibilité de l'Occident à l'égard de tout nouveau partage des richesses mondiales pour le bien de tous les hommes à travers un dialogue constructif.

Le fonds de stabilisation, dont la fonction serait de compenser les pertes subies par les pays producteurs de matières premières de base en période de baisse des cours, est loin d'arriver, en *effet*, aux 350 millions de dollars que doit contenir la cagnotte. Les contributions au « deuxième guichet », destiné aux aides à la production et à la commercialisation des produits de base, ne se sont élevées qu'à 37 millions de dollars, soit légèrement plus que le dixième du total initialement prévu.

Le principe moteur du capitalisme, le profit, n'a jamais été aussi clairement imposé dans un forum : une dizaine de pays parmi les plus puissants, qui ont bâti leur richesse sur le pillage colonial, n'ont pas accepté de verser ces 350 millions de dollars, bien qu'une telle somme soit insignifiante en valeur absolue et en valeur relative. Elle ne correspond même pas à 1 % de ce que retirent annuellement, aujourd'hui encore, les firmes capitalistes de l'exploitation et de la commercialisation des matières premières dans le tiers-monde.

Compter d'abord sur soi

Le constat est clair, les pays développés opposent des mesures dilatoires aux efforts de dialogue. Il ne reste plus au tiers-monde qu'à prendre acte de cette attitude, et à réagir en conséquence. Cela signifie-t-il, comme le conseillent certains milieux mal intentionnés, qu'il faille opter pour la confrontation systématique ? La solution n'est nullement là. Il s'agit plutôt « *d'inscrire l'action du développement dans une dialectique de lutte, sur le plan international, et, sur le plan interne, de compter d'abord sur soi et sur ses propres moyens* ». Telles sont de plus en plus « *les deux composantes principales de la seule démarche qui s'impose aux pays en voie de développement* ».

Cette déclaration du président Boumediène à l'Assemblée générale de l'ONU, en avril 1974, indique les moyens d'action d'avenir dont le plus important, ainsi que l'a souligné le président algérien, est la mise en jeu d'une stratégie reposant sur la solidarité des pays producteurs, rapprochés par leur communauté d'intérêt. La création de fonds communs entre pays exportateurs « *permettra* » (aux pays en voie de développement) *de défendre collectivement leurs droits et de fixer les prix de leurs produits à des niveaux appropriés, conformément à nos intérêts et aux exigences d'un développement harmonieux de l'économie mondiale...* »

Pour le tiers-monde, l'exemple de l'OPEP demeure le plus parfait et le plus actuel. Les succès remportés par treize pays en voie de développement producteurs d'une source d'énergie dont a profité durant des décennies le monde capitaliste et qui ont, par l'unité d'action et la persévérance, réussi à imposer progressivement leur volonté, doivent être les stimulants pour le resserrement des rangs des pays du tiers-monde afin d'extirper le mal à sa racine.

JORNAL DO BRASIL (*Rio de Janeiro*)

Piraterie organisée

(*Suite de la page 33.*)

D'un autre côté, la situation mondiale recèle les éléments d'une percée décisive qui permettrait à l'humanité d'échapper à l'état de misère qui, de temps immémorial, est considéré comme endémique dans la condition humaine.

En bref, grâce à l'expansion des économies de marché avancées, tous les peuples du monde sont aujourd'hui prisonniers d'un système économique unique. Mais le pouvoir de décision dont bénéficient les acteurs collectifs, Etats-nations ou entités transnationales, est inégal. Grâce aux mécanismes existants du commerce international, quelques acteurs collectifs, placés au centre du système, déterminent de façon décisive la répartition des ressources dans le monde. Dans ce processus d'élaboration des décisions, les nations les moins industrialisées jouent un rôle plutôt passif. Mais ces nations, ainsi que les groupes de citoyens défavorisés des pays du « centre », sont de plus en plus conscientes du caractère trompeur du système économique mondial actuel. Ainsi, contrairement aux affirmations de leurs auteurs, les stratégies conventionnelles de développement, telles que celles qui sont patronnées par les puissances du « centre », qu'elles soient capitalistes ou socialistes, perpétuent plutôt qu'elles ne le surmontent l'état de dépendance des nations « périphériques » et les conditions de vie précaire de leurs populations. Dans ce qu'on appelle le monde occidental, en particulier, le caractère fallacieux du développement a été mis en lumière par diverses distorsions et par des conséquences économiquement désastreuses qui sont le résultat chronique de la prédominance du marché dans l'organisation des activités productives, à l'intérieur comme au-delà des frontières nationales.

Le monde actuel n'est pas un système de division du travail, selon la théorie de Ricardo, où les parties se complètent mutuellement et où chaque nation est identiquement capable de recueillir les ressources dont elle a besoin grâce au mécanisme de l'échange, soumis à la régulation de la loi de l'offre et de la demande. La prise de conscience croissante de cette inégalité et de cette inéquité par les pays de ce qu'on appelle le tiers-monde risque de conduire à un affrontement international qui est déjà présent, en termes plus ou moins retenus. Reste à savoir si cette retenue continuera à s'exercer.

Une période d'environ deux siècles d'histoire industrielle touche aujourd'hui à sa fin. Une partie de son héritage positif est constituée par des capacités productives sans précédent et par la technologie disponible en matière de transports et de communications, sur la base desquelles un nouvel ordre mondial peut être construit. Cependant, ces moyens logistiques sont captifs de deux types de processus culturellement destructeurs (et psychologiquement débilitants) : la réglementation socialiste de l'existence humaine, entreprise par des gouvernements qui considèrent que leurs représentants jouent le rôle d'agents des « lois de l'histoire » et l'action de sape du monde occidental selon les prescriptions d'un culte déiste de la « main invisible » du marché, servi par un clergé d'économistes classiques.

Une nouvelle vision pour sauver le monde

La tâche de notre temps est de définir de façon claire une nouvelle vision qui puisse sauver le marché, tout en développant en même temps une approche multicentrique de la conception des systèmes sociaux. Nous devons faire face à l'ambiguïté qui résulte des origines du commerce et à la tension qu'elle implique. La piraterie fait peut-être partie du commerce de façon endémique, mais on ne doit pas lui donner la permission irrévocable de gouverner la situation mondiale. Non pas un monde dominé par le commerce, mais un monde capable de commander au commerce lui-même.

Une nouvelle conception, socialement viable, de l'Occident, ne peut résulter du déferlement sans contrôle du type de vie qui est apparu au cours des deux derniers siècles d'histoire industrielle — la société centrée sur le marché. Nous ne voulons pas dire par là que le marché soit nécessairement nuisible au bon ordre de la vie en société. Mais certainement, aujourd'hui, le déchaînement sans contrôle du marché, dans le cadre des frontières nationales comme au-delà, a déjà passé les bornes de la tolérance psychologique humaine, ainsi que de la capacité de la nature de fournir des ressources non renouvelables et d'éliminer les polluants au point où l'exigent les modes et les taux actuels de la croissance exponentielle.

ALBERTO GUERREIRO RAMOS.

DIALOGUE INTERNATIONAL

LA STAMPA (*Turin*)

Les raisons du boom textile italien

L'INDUSTRIE textile et la confection en Italie se comportent étonnamment bien sur le plan du commerce extérieur : en 1976, elles ont réalisé un solde positif de 1,9 milliard de dollars, qui s'est élevé à 5,5 milliards en 1977 et à 8,6 milliards en 1978. Comme cette même année le déficit pétrolier avoisinait 7 milliards de dollars, l'excédent textile italien n'est pas seulement parvenu à compenser le déficit pétrolier, mais a encore laissé un boni de 1,5 milliard de dollars.

Les importations de textiles et d'articles de confection ont augmenté, entre 1975 et 1978, dans une proportion très notable, passant de 3,5 % à 4,1 % du total des importations qui, de son côté, s'est accru de 60 %. Mais les exportations de textiles et d'articles de confection sont « explosives ». Elles sont passées de 15,5 % à 17 % du total des exportations, celui-ci connaissant une croissance, en valeur réelle, de 75 %. Ce processus se poursuit. Au cours des premiers mois de cette année, notre excédent textile a augmenté de 30 %, en valeur réelle, par rapport aux mois correspondants de l'année précédente.

A quoi tient ce succès ? Indéniablement, en partie à la dévaluation de la lire : depuis 1973, le cours moyen de la lire, comparé à celui des autres devises a diminué de 43 % et la baisse est sensiblement plus forte par rapport aux autres monnaies européennes.

Mais ce serait se livrer à une analyse superficielle que de s'arrêter à ce seul fait. Les « zones textiles » italiennes, qui se caractérisent souvent par la présence de petites ou moyennes entreprises et, plus rarement, par celle d'entreprises de grande dimension, ont fait preuve d'un grand dynamisme par leur capacité d'innovation, leur modernisation en matière de technologie et de marketing, leur souplesse commerciale.

Stagnation de l'industrie textile « officielle »

Evidemment, les différents secteurs ont une dynamique propre. Dans l'ensemble, l'industrie textile « officielle » a enregistré, depuis 1974 et jusqu'à aujourd'hui — au travers des vicissitudes de la période, — une stagnation sensible des volumes de production, qui ne dépassent que de 14 % le niveau de 1970. De même, *le volume de production de la* confection, au travers des aléas de la même période, en est resté aux niveaux de 1974, qui, eux-mêmes, étaient inférieurs d'environ 10 % à ceux de 1970.

Bref, si l'on considère les chiffres globaux de la production officielle, on peut dire que nous connaissons une crise du textile, mais malgré un boom des exportations de textiles, d'une ampleur exceptionnelle, la *consommation intérieure de textiles et* d'articles de confection n'a pourtant pas diminué en Italie depuis 1970 ; elle a même enregistré une augmentation d'environ 15 %, tandis qu'au cours des quatre dernières années elle s'est accrue de 10 %. En définitive, nous avons là une sorte de mystère : augmentation de la demande intérieure, augmentation très forte des exportations, qui dépassent de beaucoup les importations, stagnation du volume de la production.

Ce mystère s'explique par les erreurs commises, dans le calcul de la production industrielle, par notre Institut central de statistiques (ISTAT). Celles-ci découlent en partie — mais en partie seulement — du fait que ce dernier ne tient pas compte de ce qu'il est convenu d'appeler l' « économie submergée », certainement très importante dans le secteur du textile et de la confection. Elles s'expliquent aussi par le fait que l'indice de l'ISTAT ne prend pas en considération les nouvelles entreprises.

Les données officielles, quoi qu'il en soit, enregistrent, à côté de branches textiles stationnaires ou en léger déclin (filés et tissus de laine et de coton), ou en considérable déclin (travail des fibres artificielles), des branches très dynamiques : ainsi en va-t-il de l'industrie de la maille, comme de la production de soie pure ou mélangée. Dans ces deux secteurs, nous avons des zones textiles comme celle de Castel Goffredo et celle de Come, où le savoir-faire est tout à fait remarquable : dans le premier cas, surtout sur le plan des techniques de production, fort efficaces, en raison des outillages utilisés et de l'électronification des différentes opérations ; dans le second cas, surtout au niveau des techniques concernant la qualité du produit (travail à la main, impression, couleurs, modèles), mais aussi — naturellement — en ce qui concerne le marketing.

Coûts inférieurs de la main-d'œuvre artisanale

Le fait d'être proches l'un de l'autre, dans une même zone textile, homogène, dote ces opérateurs économiques d'un avantage en matière de coûts, de savoir-faire, de services, qui les rend aptes à résister à la concurrence des pays à faible coût de la main-d'œuvre et à fournir des marchés de qualité. D'ailleurs, si l'on analyse également certains secteurs stationnaires ou en léger déclin, comme celui de la laine, on trouve des zones textiles qui relèvent *bien le défi : particulièrement* celle de Biella (filés et tissus de qualité), pour laquelle sont valables les appréciations formulées à propos de la zone de l'industrie de la soie de Côme, et celle de Prato (filés et tissus à bas prix) où ce sont les qualités d'organisation de la production et d'efficacité du marketing qui réduisent les coûts.

L'économie submergée a sa part dans l'explication. Mais il ne faut pas *exagérer et lui attribuer trop d'importance.* En fait, il ne faut pas confondre la décentralisation de la production avec l'économie submergée. Les entreprises « structurées » donnent beaucoup à faire à des artisans qui travaillent à domicile ou dans de petits ateliers. Souvent elles louent elles-mêmes l'outillage ; presque toujours elles les assistent techniquement. L'Institut central de statistique ne s'est pas rendu compte de l'importance de ce *phénomène : en pareil cas, les données* statistiques officielles sont inférieures aux données fiscales. Et — en tout état de cause — les coûts de la main-d'œuvre artisanale sont inférieurs à ceux des entreprises qui occupent un grand nombre d'employés.

En définitive, la souplesse de structure, l'innovation et la capacité de recherche des marchés appropriés sont les raisons pour lesquelles l'Italie a cet « excédent textile » considérable.

FRANCESCO FORTE,
économiste et député au Parlement italien.

DAWN (*Karachi*)

Une injustice : la réglementation du commerce des textiles

A l'instar de nombreux pays en développement, le Pakistan souffre d'un déficit chronique de sa balance des paiements. De 1972 à 1973 et de 1976 à 1977, les recettes des exportations ont enregistré une croissance cumulée de 32 %, alors que les dépenses d'importation augmentaient de 174 %. Ne disposant pas d'une quantité suffisante d'excédents exportables en matières premières et en produits miniers, l'économie pakistanaise doit nécessairement compter sur le développement de son industrie textile exportatrice de coton.

En 1958, l'industrie textile représentait à peine 1 % des recettes du commerce extérieur. Mais, en 1972-1973, la part de cette industrie était passée à 37 % et le Pakistan s'imposait comme *le premier exportateur de filés,* accaparant presque 40 % du commerce mondial de ce type de textiles. Cette même année, les exportations de produits textiles rapportèrent 316 millions de dollars. Cependant, au lieu d'augmenter, elles tombèrent à 250 millions de dollars en 1976-1977.

Les textiles pakistanais ont fait l'objet de limitations et de mesures discriminatoires dans les pays industrialisés, qui constituent les meilleurs débouchés pour ce genre de produits. Cette situation pose un grave problème au Pakistan, dont la base économique est peu différenciée. La branche industrielle la plus développée du pays, la fabrication des textiles, est essentiellement orientée vers l'exportation : en 1972-1973, le Pakistan a exporté presque 50 % de sa production de filés et plus de 80 % de sa production de cotonnades. D'autres pays en développement, *tels que l'Inde, Taiwan, Hong-kong* et la Corée du Sud, exportent moins de 10 % de leur production textile totale. Dans ces conditions, les restrictions aux importations textiles vers les marchés des pays riches sont durement ressenties par le Pakistan.

Le commerce mondial des textiles est actuellement soumis aux accords « multifibres » (A.M.F.) mis en place pour une période « transitoire » de cinq ans, *pendant laquelle on devait* effectuer des « modifications de structures » permettant aux pays industrialisés de passer des fabrications simples à des produits plus élaborés. Toutes les restrictions en vigueur avant l'application des A.M.F. devaient être progressivement supprimées.

Le Pakistan a particulièrement souffert de l'application des A.M.F. En effet, les pays développés, passant outre aux dispositions desdits accords, ont imposé de nouvelles restrictions aux importations de textiles en provenance des pays en développement, tandis que ces importations sont encouragées au départ par d'autres pays industrialisés.

Aux termes des A.M.F., le Pakistan devait conclure des accords bilatéraux avec les pays de la C.E.E. Il fallut attendre deux ans pour que ces accords soient signés, en avril 1975, et les difficultés ne faisaient que commencer. Ainsi, l'accord bilatéral du Pakistan avec la Grande-Bretagne ne contenait aucune clause relative à des restrictions quantitatives des importations de filés de coton en provenance du Pakistan. Cependant, agissant unilatéralement et sans consultation préalable, comme le prévoyaient les A.M.F., la Grande-Bretagne décida de limiter ces importations. Lorsque le Pakistan refusa d'admettre ces restrictions injustifiées, on créa de nouvelles barrières, on doubla les contrôles et on modifia sans préavis les procédures administratives en vigueur.

D'autres membres importants de la C.E.E. ont suivi cet exemple. En conséquence, les entrées de produits textiles pakistanais dans les pays de la Communauté ont baissé considérablement au cours du premier semestre 1976. D'autre part, on refusa au Pakistan les avantages du système préférentiel généralement appliqué dans le domaine des exportations de filés.

Les A.M.F. devaient cesser d'être applicables le 31 décembre 1977, date à laquelle les textiles devaient avoir libre accès aux marchés des pays développés. Cependant, ils furent renouvelés pour quatre ans. Qui plus est, le seul avantage — minime — qu'offraient les A.M.F. s'est trouvé annulé par la tendance croissante au protectionnisme des autres pays occidentaux, y compris *les Etats-Unis qui* prennent eux aussi des mesures pour réduire encore le volume de leurs importations de textiles.

L'accord récent entre le Pakistan et la C.E.E., qui réglemente les exportations de textiles jusqu'en décembre 1981, reflète le désir de la Communauté de protéger ses industries à forte intensité de main-d'œuvre. L'augmentation des contin*gentements de 1 à 10 %, décidée en* 1979 par rapport à 1978, ne concerne que des articles qui n'intéressent pas particulièrement le Pakistan. Par exemple, les contingentements de filés sont passés de 7 000 tonnes en 1978 à 7 035 tonnes seulement en 1979, tandis que les contingentements d'étoffes, qui étaient fixés à 20 954 tonnes en 1978, sont en fait tombés à 20 050 tonnes en 1979. Les vêtements de confection, qui sont les articles les moins concurrentiels, ont entièrement bénéficié de la marge d'augmentation consentie.

Ces mesures ont été prises en vertu de la clause de « *sensibilité* », qui n'est qu'une mesure protectionniste déguisée. En outre, les contingentements vont maintenant s'appliquer aux lainages et aux fibres synthétiques, qui jusqu'à présent avaient échappé à de telles restrictions. Ce nouvel accord, qui est présenté comme un progrès, est en réalité très désavantageux pour le Pakistan.

La crise du commerce des textiles que traverse le Pakistan met en évidence les graves difficultés qui s'opposent à la commercialisation des modestes produits des pays en développement. Le coton est la première culture commerciale du Pakistan, et l'industrie textile pakistanaise est potentiellement compétitive. L'incapacité de cette industrie à jouer un rôle *dans le développement du Pakistan* témoigne de l'injustice qui règne actuellement dans les relations économiques.

S.M. USMAN.

EL PAIS (*Madrid*)

La monoculture, source de misère et de désespoir

UNE chanson espagnole, inspirée du poète Miguel Hernandez, fait allusion aux « Andalous de Jaen, cultivateurs d'olives ». L'une des régions les plus pauvres de l'Espagne, actuellement en proie au chômage, est ainsi décrite dans un raccourci caractéristique.

Pour les peuples du Sud, la monoculture engendre un monde de pauvreté dans lequel l'infinité des possibilités génétiques humaines ne peut se développer. Au Nord, c'est autre chose : là, vivre n'est pas seulement aller chercher de l'eau, moudre du café ou cultiver des olives ; la multiplicité des choix offerts quotidiennement développe et enrichit l'esprit au point de transformer l'existence. Mais le Nord possède également « son sud » : l'Espagne a l'Andalousie, l'Italie a Naples et New-York a Harlem. Ces régions du Nord, qui continuent de vivre de la monoculture, sont les meilleurs alliés du Sud dans la recherche d'un nouvel ordre économique international, et lorsque leurs habitants accèdent au pouvoir national ou international sans oublier ce qu'ils ont vécu dans leur enfance, ils sont bien placés pour comprendre la situation des peuples du Sud.

L'Espagne, exemple-type de développement, réunit un ensemble de populations qui se trouvent à la fron*tière de la misère ancestrale et de* la richesse naissante. C'est pourquoi elle peut apporter à la Communauté internationale son expérience et son témoignage sur le développement de l'équité et de la justice.

Dans quelle mesure la science et la technique peuvent-elles éclairer ce sombre tableau d'un peu d'espoir ? Nombreux sont ceux qui pensent que la finalité de la science et de la technique doit être d'améliorer les conditions de vie et de favoriser le changement, au lieu de développer la capacité d'agression des puissants. *Actuellement, celles-ci ne semblent pas* atteindre leur véritable but, qui devrait être de changer la vie des hommes et des peuples. Manque d'imagination, excès de spécialisation, incapacité d'intégrer de façon pluridisciplinaire le phénomène extrêmement complexe qu'est l'existence des hommes, individuellement et en groupes : la science nous apparaît malheureusement très éloignée de certains faits *quotidiens et peu intéressée à ce dont l'homme a le plus besoin.*

Lorsque l'avenir de la plus grande partie du monde se résume dans la pauvreté, la monoculture du désespoir et l'absence de tout horizon, lorsque la politique se révèle inefficace et les religions réactionnaires, la science et la technique, témoins du monde futur, n'apparaissent pas comme un moyen de changement. Ce changement ne pourra intervenir qu'à la condition que la science et la technique changent elles aussi.

ALPHONSO GARCIA PEREZ.

ZYCIE WARSZAWY (*Varsovie*)

L'égoïsme des grandes puissances

L'HEBDOMADAIRE français *l'Express* a décrit les divergences des intérêts pétroliers dans le monde en parlant de « *conflit d'égoïsme* ». Certes, l'expression convient parfaitement. Cependant, on peut se demander si les conflits engendrés par l'individualisme ne caractérisent que les problèmes énergétiques actuels. Les vastes répercussions de ces problèmes sont dues surtout à une sensibilité excessive des économies occidentales.

Il faut reconnaître que l'économie des grandes puissances les plus développées a une influence directe ou indirecte sur tous leurs partenaires et qu'on ne peut plus parler de nos jours de l'isolement de certaines parties de l'économie mondiale. Il faut admettre aussi que l'égoïsme de nombreux pays face aux problèmes de la coopération internationale a pour effet, une fois de plus, *de semer la perturbation dans* l'économie mondiale tout entière. La politique agricole protectionniste de nombreux pays d'Europe occidentale, ainsi qu'une tendance croissante au néo-protectionnisme dans d'autres secteurs au cours de la présente décennie sont autant d'exemples de politiques dictées par des intérêts particuliers. Les mêmes facteurs sont à l'origine des graves désordres enregistrés dans le système monétaire mondial et en matière de stabilisation relative des prix, non seulement des matières premières, mais aussi de la plupart des produits industriels.

Les tentatives des pays en développement et des pays socialistes pour améliorer l'ordre économique international se sont heurtées à une violente opposition de la part des nations hautement industrialisées, qui ont tout intérêt à maintenir le *statu quo* et à interdire l'accès de leurs marchés à un nombre croissant de produits en provenance des pays en développement et des pays récemment industrialisés. L'aptitude à envisager dans une perspective large et nuancée l'état actuel et l'évolution probable de l'économie nationale et de l'économie *mondiale demeure chose rare au sein* de ces nations, dont l'attitude dépend souvent de certains groupes qui — pour les besoins d'une campagne électorale, par exemple — s'intéressent davantage aux résultats à court terme qu'à une stabilisation à long terme du processus de développement. D'où le refus d'envisager des mesures plus hardies qui assureraient un avenir meilleur mais impliquent inéluctablement des difficultés passagères et des efforts supplémentaires.

Comment convaincre ceux à qui il incombe d'édicter les règles internationales de la coopération économique qu'il n'y a pas de majorité dans le monde, mais seulement des minorités plus ou moins importantes, que l'interdépendance économique internationale croissante appelle une coopération accrue, qu'une bonne stratégie du développement national exige que chaque pays prenne en compte non seulement les limites, les restrictions et les conditions qui lui sont imposées de l'extérieur, mais aussi les besoins du reste du monde ? L'avenir économique de la Pologne dépend largement des réponses à ces questions.

Sans doute la Pologne a-t-elle fait le choix — le mieux adapté — aux impératifs du monde moderne, en adoptant une stratégie du développement dynamique, qui ne repose ni sur l'autarcie ni sur une coopération limitée à un petit nombre de partenaires, mais au contraire sur une coopération intensive avec des partenaires du monde entier.

Bien qu'elle se soit révélée bénéfique à de nombreux égards, cette politique n'a pourtant pas porté tous les fruits escomptés. Il y a à cela des causes internes. C'est ainsi notamment que l'exploitation des possibilités d'une économie qui a été largement modernisée n'a pas été poussée assez loin dans le sens d'une spécialisation des exportations qui permettrait de lutter efficacement contre la concurrence sur les marchés les plus durs du monde.

Sur le plan externe, la récession qui a affecté une partie importante de l'économie occidentale et poussé celle-ci à réduire sa demande s'est révélée néfaste pour un pays comme la Pologne, qui n'a entrepris de vendre ses produits industriels sur les marchés les plus développés que *depuis peu.*

Il est de plus en plus difficile de faire des prévisions dans le domaine de la coopération économique internationale. Il serait naïf d'espérer que l'accord puisse se faire dans un avenir proche sur l'opportunité d'une stratégie à long terme de la division du travail qui tienne compte de façon équitable et harmonieuse des intérêts de toutes les parties concernées, c'est-à-dire aussi bien de ceux qui défendent leur suprématie traditionnelle que de ceux qui luttent pour un ordre économique offrant des possibilités et des avantages nouveaux aux pays qui viennent de se libérer du cercle vicieux du sous-développement.

On peut *toutefois* escompter qu'à plus longue échéance notamment la situation s'améliorera sensiblement grâce à l'évolution de l'opinion publique mondiale. La Pologne est, par son niveau de production, la dixième puissance industrielle du monde. Cette situation se reflétera-t-elle un jour dans la structure des échanges internationaux ? Verra-t-on jamais la politique d'ouverture de la Pologne érigée en principe du nouvel ordre économique international ?

MICHAEL DOBROCZYNSKI,
professeur de sciences économiques, rédacteur en chef de la revue mensuelle « Sprawy Miedzynarodowe » (Affaires internationales) de l'Institut polonais des relations extérieures.

TRIBUNE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

UN PROBLÈME PRIORITAIRE : l'approvisionnement en eau non polluée

L'eau est indispensable à la vie humaine. Des organismes des Nations unies, comme l'Organisation internationale du travail et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, aident à répondre à un besoin essentiel : l'eau d'irrigation, qui permet d'étendre les superficies cultivables et d'accroître la production alimentaire. D'autre part, l'Organisation *météorologique* mondiale s'occupe activement de l'hydrologie et du développement des ressources en eau. Un autre besoin essentiel est l'eau salubre : eau potable, d'une part, eau non *polluée* à des fins d'hygiène, d'autre part. C'est le second de ces deux besoins essentiels qui fait l'objet du présent article.

A WAYEN, *en Haute-Volta*, la terre brûle pendant la saison sèche et le puits peu profond s'assèche. Pendant six mois de l'année, les mères cheminent deux ou trois heures jusqu'aux points d'eau stagnante distants de 12 kilomètres, se reposent, et repartent avec 25 kilos d'eau sur la tête. Porter l'eau est la plus harassante des multiples tâches des femmes du tiers-monde. A Wayen, certaines partent dès le *crépuscule* pour échapper au soleil de midi, passent la nuit au puits et reviennent à l'aube. Le parcours brûle 600 calories par jour : le tiers de la ration alimentaire moyenne. Les enfants sont *négligés* et *les* fœtus dépérissent avant même leur naissance. Malgré tout, les maladies dues à l'eau polluée déciment le village : gastro-entérite, dysenterie, typhoïde, choléra, dracunculose, schistosomiase et autres. Chaque visiteur d'apparence occidentale se voit adresser cet appel : pourrait-on nous construire un puits profond ?

De l'eau salubre et des installations sanitaires satisfaisantes pour tous *d'ici à 1990 : tel* était le noble but fixé par la conférence des Nations unies sur l'eau en 1977, où l'on a suggéré que les années 80 soient déclarées « Décennie internationale sur l'alimentation en eau potable et l'assainissement ». Des villages comme Wayen attendent de voir si le monde tiendra sa promesse. L'investissement total requis en dix ans est d'environ 140 milliards de dollars des États-Unis. *Il faudra* se procurer à peu près le cinquième de cette somme sous forme d'aide extérieure. Les gouvernements nationaux devront financer le reste. Le but paraît lointain pour le moment. Une enquête menée par l'Organisation mondiale de la santé, en 1975, a constaté que, dans les pays pauvres, trois personnes sur cinq, soit environ 1 200 000 000 au total, étaient privées d'un système satisfaisant d'approvisionnement en eau. Deux sur trois — soit 1 350 000 000 personnes — manquaient d'installations sanitaires adéquates. Parmi les ruraux — la majorité, — seul un habitant sur cinq disposait d'eau à peu près salubre *et* un sur sept d'installations sanitaires convenables.

L'investissement en eau : des économies immédiates

C'est le manque de ces installations qui est à l'origine de la majorité des maladies et d'une bonne part de la mortalité infantile dans le tiers-monde. Le manque d'eau à des fins d'hygiène ouvre la voie à toutes les maladies ophtalmiques et cutanées, comme le trachome ou la gale. La diarrhée, jointe à la malnutrition, est la première cause de décès chez les jeunes enfants du tiers-monde.

Des études ont montré que, si l'on parvenait à améliorer l'eau et l'assainissement, on pourrait réduire de 50 à 100 % la plupart des maladies susmentionnées. Comme l'a dit M. Halfdan Mahler, directeur général de l'O.M.S., le rapport du nombre de lits d'hôpital au nombre d'habitants est beaucoup *moins* important *pour* la santé de la communauté que ne l'est le nombre de robinets. La maladie n'entraîne pas seulement la souffrance et la mort : elle abaisse les revenus des populations pauvres et des pays pauvres, et provoque l'échec scolaire chez les enfants. La schistosomiase peut diminuer de 15 à 80 % la productivité des travailleurs. Le paludisme est une cause majeure d'absentéisme au travail et à l'école. *L'investissement dans* l'eau n'est *pas* une simple mesure humanitaire : il se traduit par des économies immédiates et palpables.

Selon la Banque mondiale, l'installation d'un puits en Haute-Volta est amortie en huit ans grâce à *l'accroissement* de la productivité du travail, à la diminution des besoins alimentaires et à la possibilité qui s'offre aux familles d'élever des chèvres. M. Mar*tin* Beyerm, conseiller de l'UNICEF sur l'eau potable, est d'avis qu'aucune autre mesure ne peut apporter à l'amélioration de la santé et des niveaux de vie une contribution comparable. Les investissements propres de l'UNICEF *dans cette* activité ont atteint plus de 26,5 millions de dollars l'an dernier.

De nouvelles techniques moins coûteuses peuvent permettre de limiter les frais, sans compromettre les normes de qualité minimale. Des techniques modernes de forage et de pompage sont utilisées : elles vont *du choix d'emplacements* « *satellites* » jusqu'à l'emploi de pompes actionnées par l'énergie solaire ou éolienne. Les canalisations collectives rendent les services minimaux, jusqu'à ce qu'on ait les moyens d'installer les raccordements voulus dans les habitations individuelles. Des latrines peuvent apporter un engrais utile pour les cultures.

De plus en plus, les programmes dans ce domaine font appel à la communauté elle-même, tant pour la prise de décisions que pour la mise en œuvre. Dans toute l'Amérique latine, des comités démocratiques de l'eau choisissent des emplacements, offrent de la main-d'œuvre gratuite et réunissent des contributions pour les travaux d'entretien, tâche de première importance. Mais un abondant approvisionnement en eau salubre ne suffit pas : il faut qu'il s'accompagne *d'une véritable révolution en matière* d'assainissement et d'hygiène.

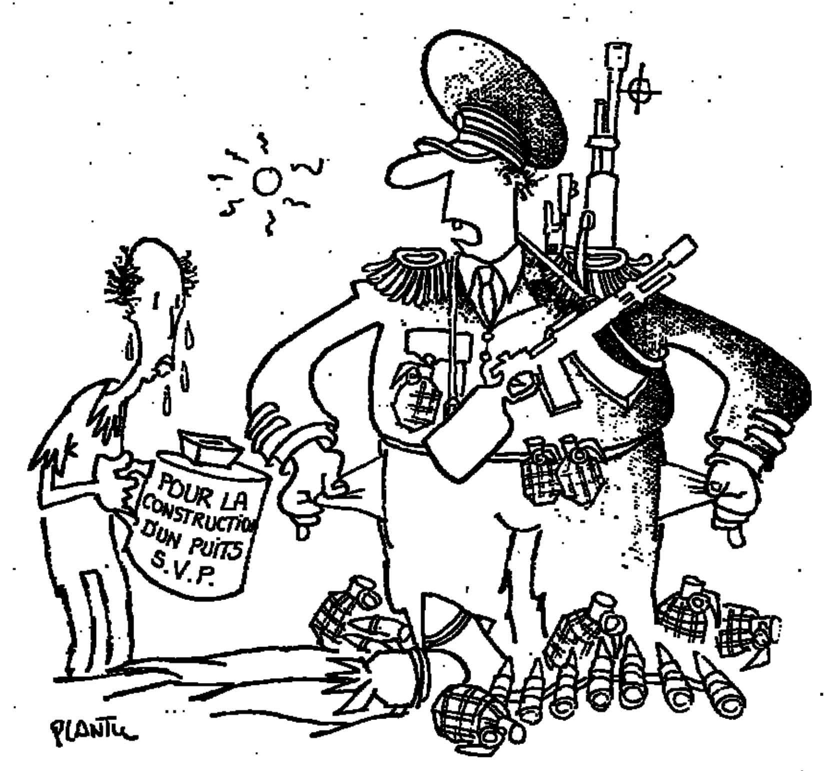
Le Bangladesh, par exemple, espère atteindre, dès l'année prochaine, l'objectif fixé pour 1990 en ce qui concerne l'eau. Avec l'aide de l'UNICEF 50 000 puits tubulaires sont installés chaque année. Une industrie locale de fabrication de pompes a été mise en place et un vaste réseau de services *de réparation et d'entretien, qui* fonctionne grâce à la participation des villageois, a été aménagé. Les trois quarts des ménages ruraux sont maintenant à moins de 200 mètres d'un puits tubulaire. Cependant, tous les problèmes ne sont pas résolus. Presque tous les habitants boivent l'eau des puits tubulaires, mais pour le lavage, ils emploient encore l'eau de rivières et d'étangs pollués. Un ménage sur vingt seulement possède des latrines hygiéniques. Beaucoup sont mal tenues, et les inondations saisonnières en répandent le contenu dans tout le quartier.

A l'approche de la Décennie de l'eau, les préparatifs nationaux et internationaux s'accélèrent, mais trop nombreux sont les pays qui ont encore à élaborer des programmes d'action concrète. Sept des principales institutions des Nations unies se sont récemment associées pour former un groupe d'action coopératif qui coordonnera les efforts internationaux.

Les pays du tiers-monde devront consacrer davantage de ressources aux zones rurales, où vivent les deux tiers de leur population mais auxquelles 17 % seulement des investissements *dans le domaine de l'eau et de l'assainissement* ont été consacrés au début des années 70.

Les pays industrialisés devront accroître leur aide et améliorer les autres courants de ressources par le commerce et le crédit. Réunir les 30 milliards de dollars nécessaires pour toute la Décennie de l'eau ne devrait pas être une tâche insurmontable : cette somme représente moins de deux mois de dépenses d'armement.

PAUL HARRISON.



(Dessin de PLANTU.)

« Développement pour l'homme »

(Suite de la page 33.)

En effet, on croit souvent que faire du développement, c'est aligner des chiffres et mesurer le succès en pourcentages, en tonnes et en francs. Sans doute, il s'agit de produire plus, d'améliorer les rendements agricoles, de *pousser la productivité industrielle*, de construire des barrages et de mettre en place des systèmes d'irrigation, d'organiser le commerce intérieur, d'exporter pour avoir des devises. Ce n'est pas tout. La croissance économique, c'est bien, mais il y a mieux. De même, il faut s'écarter de la conception linéaire du développement et éviter de se lancer dans une course effrénée pour rattraper si peu que ce soit les pays développés.

Le développement suppose la satisfaction des besoins matériels et spirituels de l'homme à travers un ensemble d'actions diverses. Prenons le projet de l'organisation de la mise en valeur du fleuve Sénégal que se proposent de réaliser le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. L'objectif final, c'est l'amélioration de la vie des populations de la vallée conçue comme un tout.

D'abord, par la construction des barrages, on va pouvoir irriguer quelque 500 000 hectares qui permettront aux paysans de pratiquer des cultures vivrières pour leur subsistance et des cultures industrielles pour l'exportation ou la transformation sur place. Cela veut dire le plein emploi pour des millions d'hommes, des revenus réguliers pour se nourrir, se vêtir, se loger, pour donner une éducation aux enfants, pour se soigner — en un mot satisfaire les besoins essentiels. Cela veut dire aussi l'arrêt de l'exode rural, l'orientation d'une partie de la main-d'œuvre vers les entreprises industrielles qui naîtront avec l'exploitation des ressources minières rendue possible par la production d'énergie pour faire face à ces objectifs. La hydro-électrique. Le système des Nations unies oriente ses activités pour faire face à ces objectifs. La conception des besoins essentiels a été lancée par l'O.I.T. à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'emploi, en 1976. La même philosophie est apparue aussi à la Banque mondiale et à l'O.M.S.

La régularisation du cours du fleuve va déclencher un courant d'échanges dynamiques qui favorisera le brassage humain, l'interpénétration culturelle, la sociabilité. Voilà que s'esquisse la dimension sociale qui ne prendra toute sa valeur que dans la mesure où les structures feront une place à des données essentielles du développement : la participation aux décisions, la justice sociale, *le respect de la diversité* culturelle, une certaine autonomie des communautés rurales.

A partir d'un tel projet, l'homme de la vallée du fleuve Sénégal aura le sentiment que la vie a un sens, que ses efforts ne sont pas vains, qu'il compte dans la société, qu'il participe à une œuvre utile. Dans la dignité retrouvée, parce qu'on ne meurt pas de faim, parce qu'on a un toit décent, *parce que la maladie n'est* plus l'appréhension d'hier, parce qu'on sait lire et compter, parce qu'on prend part aux discussions et aux décisions intéressant la communauté, parce qu'on *est libre d'aller et de venir*, d'exprimer son opinion, de choisir, de créer, d'avoir ses convictions politiques, philosophiques et religieuses, l'homme se reconnaît dans son environnement et peut prétendre à un plein épanouissement, à la fraternisation.

Ce tableau peut sembler trop idyllique. Mais est-il interdit de rêver d'un processus qui nous éloigne de tout ce que nous voyons aujourd'hui ? Comme le disait récemment Raul Prebish : le tiers-monde, en voulant copier le monde développé, s'est enfermé dans un mimétisme qui perpétue la misère pour le plus grand nombre. Seule une minorité profite jusqu'ici de la croissance économique. Un accroissement impressionnant du P.N.B. *per capita*, tel que le donnent les statistiques d'ensemble, cache souvent le fait que l'augmentation de la richesse ne sert qu'à amplifier le style de vie fastueux d'une poignée de privilégiés, sans que la plus grande partie de la population en bénéficie vraiment. Raul Prebish a désigné tout particulièrement l'Amérique latine, son pays natal, où ce type de consommation voyante ressemble davantage à celui des États-Unis qu'à celui du Japon, beaucoup plus discipliné et où les gens, à tous les niveaux, mettent de côté une grande partie de leur revenu pour l'épargne et l'investissement. Cela, a-t-il souligné, est une question de tempérament plutôt qu'autre chose, et sert ainsi d'exemple de l'importance de la dimension humaine du développement.

Enfin, on ne peut manquer d'évoquer *la dimension sociale* du développement sans dire un mot de la force qui doit la sous-tendre : la volonté politique de bâtir une société moralement forte.

Vivant dans un monde interdépendant, on ne peut se replier sur soi. D'où nécessité de s'ouvrir aussi aux autres, d'abord à ses voisins dont l'expérience peut inspirer. Le système des Nations unies insiste de plus en plus *sur la coopération économique* et technique entre pays en développement. A deux, trois, quatre, en mettant en commun nos capacités, on peut entreprendre de grandes choses. Les peuples des pays en développement ont accumulé au cours des siècles des valeurs qui constituent autant d'atouts pour leur développement. On n'a pas fini d'explorer toutes les ressources humaines. Souvent on aspire à des technologies sophistiquées, alors qu'on dispose à portée de main de techniques simples et appropriées, ne requérant qu'une simple adaptation aux besoins.

Il est temps qu'on opère un retour sur soi, une reconversion des mentalités, *afin d'élaborer des plans* au service de l'homme, qui tiennent compte de tout l'homme, non seulement de ses besoins physiques mais aussi, et surtout, de ses aspirations au bonheur. Sans doute, il n'y a pas de progrès social sans croissance économique. Mais aussi, il ne peut y avoir de développement sans réalisation du bien-être social et culturel.

ALCINO LOUIS DA COSTA,
(Directeur d'*Afrique nouvelle*
Dakar.)

La démographie est inséparable du développement

IL est certain qu'au cours des quelques années à venir on se consacrera de plus en plus, sur le plan des recherches et de la théorie, au rapport entre la population et l'ensemble du développement. Cet *intérêt* n'est que le résultat logique de l'évolution des conceptions relatives aux questions démographiques, qui ont été axées d'abord sur les problèmes de la mor*bidité et de la mortalité*, puis *sur* la « *crise* démographique ». C'est alors qu'on a mis en relief l'importance de *la fécondité dans la croissance* démographique jusqu'au moment où, pendant la présente décennie, on en est venu à reconnaître universellement que la *démographie est inséparable du* développement. Cette prise de conscience doit aujourd'hui se traduire dans la réalité, et la population doit occuper la place qui lui revient dans les programmes et *politiques* de *développement*.

Il a déjà été montré que, dans plusieurs secteurs, des rapports étroits d'interdépendance existent entre la population et le développement. *Le relèvement du niveau d'instruction des femmes*, par exemple, *peut influer sensiblement sur l'abaissement des taux de fécondité*, ainsi qu'en témoignent les constatations faites à Sri-Lanka et dans l'Etat de Kerala en Inde. Dans cet Etat, où le taux de natalité est tombé de trente-neuf en 1961 à vingt-huit en 1976, le taux d'alphabétisation chez les femmes est deux fois plus élevé que dans tous les autres Etats de *l'Inde. Le même phénomène a été* observé à Sri-Lanka. Au surplus, dans les deux cas, la baisse de la fécondité a été assurée sans la condition préalable classique d'une haute conjoncture économique.

De gros investissements et des politiques modernes en matière de transports et d'échanges peuvent aussi exercer une forte influence sur les facteurs démographiques, notamment ceux qui ont trait à la distribution géogra*phique et à la croissance des villes* — problèmes qui, l'un et l'autre, revêtent une importance croissante dans bien des pays.

L'urbanisation s'accélère dans le *monde entier*. En 1950, *la moitié de la population des pays développés* vivait dans des zones urbaines ; à la fin du siècle, on compte que cette proportion ira jusqu'aux *trois quarts*. Les pays *moins* développés suivent une voie analogue : en Afrique, la population urbaine a triplé entre 1950 et 1970 et triplera à *nouveau* d'ici à l'an 2000. Les exemples particuliers ne sont pas moins frappants : pendant la période 1950-2000, la *population* de la ville de Mexico passera de 2,9 millions à 31,6 millions et le grand Bombay assistera, pendant la même période, à une augmentation de plus de 650 % de sa population, qui atteindra 19,1 millions. *Il va sans dire que ces chiffres présentent* une importance cruciale pour le planificateur, qui doit prévoir les services voulus pour assurer la survie de ces villes en pleine « explosion ».

La *migration* internationale joue, elle aussi, un *rôle de premier plan* dans la planification des besoins de main-d'œuvre que connaît l'économie des pays. L'afflux des travailleurs d'Europe du Sud-Est et d'Asie vers les usines *de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Europe septentrionale* est un phénomène bien établi ; les statistiques des travailleurs migrants dans certains Etats du Moyen-Orient où l'économie est en pleine expansion mais où les ressources en main-d'œuvre font défaut ne sont pas moins *révélatrices* : au Qatar et au Koweït, *77* % et 71 % de tous les emplois sont occupés par des étrangers. Les conséquences économiques de ces déplacements de popu*lation sont également vitales* : en 1977, le total des envois de fonds provenant de cette source en Egypte, en Jordanie, au Maroc, en Tunisie et dans les deux Yémens, *représentait* près de 30 % de la valeur totale des devises provenant des exportations.

Ce n'est que par l'analyse et la confrontation des *statistiques démographiques* et des besoins de main-d'œuvre que l'on pourra assurer la *coopération voulue entre les pays en développement pour ce qui concerne* les courants de main-d'œuvre.

Le rapport entre la population et le développement est donc à double *sens : on a pensé* ainsi que l'augmentation rapide des effectifs de population risquait d'imposer d'énormes contraintes à l'environnement et de contribuer à l'épuisement des ressources naturelles *du* globe. A l'in*verse, on constate que l'amélioration* des moyens d'enseignement peut jouer un rôle non négligeable dans la réduction de la fécondité et dans la stabilisation ou la baisse des taux de natalité.

Si les chiffres proprement dits sont la matière première des statistiques démographiques, les analyses toujours plus complexes *auxquelles* ils donnent lieu font ressortir de mieux en mieux *le lien existant entre ces chiffres et les* préoccupations sociales et économiques. Le problème *croissant* du vieillissement des populations en offre un exemple. La diminution rapide de la proportion *de* la population jeune dans un pays, phénomène qui carac*térise surtout le monde développé*, a des conséquences multiples : elle oblige à distraire des ressources de l'aide à l'éducation et à la santé des enfants pour les consacrer à la protection sociale des personnes âgées ; elle exerce une influence majeure sur la mobilité de la population *résidente* en général et de la main-d'œuvre en particulier, et elle risque d'imposer des changements dans la *politique d'immigration pour parer à l'insuffisance de main-d'œuvre*.

Il ne faut pas négliger *non plus les effets de* la baisse *des* taux *de* mortalité sur la progression de l'espérance de vie et sur la lutte contre des taux de *mortalité* infantile antérieurement élevés. Non seulement ces phénomènes ont exercé une influence profonde sur les attitudes et le comportement à l'égard de la *formation* de la famille, et même sur les chiffres globaux de la fécondité, mais encore ils posent un problème pour la politique en matière de soins médicaux, de santé publique et d'éducation sanitaire.

Les *divers* organismes des Nations unies s'attachent déjà à examiner les aspects des rapports d'interdépendance *entre* la *population* et le *développement* qui relèvent de leur compétence res*pective. Ainsi, le Bureau international du travail exécute des projets* bénéficiant de l'aide financière du FNUAP, qui ont trait à la population et à la planification de l'emploi, et s'acquitte de travaux de recherche, au niveau mondial et national, sur les divers aspects de la migration et les multiples réactions réciproques entre la production, les possibilités d'emploi des femmes et l'évolution de la fécondité.

T. VITTACHI.

Le Monde

LE TIERS-MONDE ET LE PÉTROLE

A LA HAVANE

Les pays producteurs de pétrole ont été mis sur la sellette

La place occupée par les grandes empoignades politiques — entre « castristes » et « titistes » et entre l'Egypte et les autres pays arabes — lors du récent sommet des pays non alignés a quelque peu estompé les débats et les résultats de la conférence dans le domaine économique. Or celle-ci a été marquée par la seconde offensive de pays en voie de développement contre les riches Etats producteurs de pétrole. Les critiques que leur avait portées le Costa-Rica, lors de la V[e] CNUCED, à Manille, pouvaient paraître plus ou moins inspirées par les Etats-Unis. A La Havane, ce sont des pays dits « progressistes » — Cuba, en tête, qui dépend entièrement de l'U.R.S.S. pour ses approvisionnements pétroliers — qui ont exprimé des préoccupations largement partagées par les nations démunies d'hydrocarbures. Il n'y a pas été fait beaucoup écho sans doute parce que les projecteurs ont été sciemment braqués sur... la question égyptienne. Il fallait aussi canaliser le mouvement de frustration parmi les non-alignés afin de ne pas provoquer, au-delà du groupe, la rupture des « 77 ».

Néanmoins les pays producteurs ont été mis publiquement sur la sellette à La Havane. *« Il faut chercher des solutions aux problèmes énergétiques, certes, mais pas seulement pour les pays développés qui consomment déjà aujourd'hui l'immense majorité du pétrole produit dans le monde, mais aussi, et essentiellement, pour les pays sous-développés »*, devait lancer M. Fidel Castro. Et d'ajouter : *« Nous en appelons au sens des responsabilités des pays qui sont de gros exportateurs de pétrole au sein du mouvement pour qu'ils amorcent avec courage, décision et audace une politique sage et prévoyante de coopération économique, de livraison et d'investissement dans notre monde sous-développé parce que leur sort dépendra du nôtre. »* Dirigeant socialiste aux positions courageuses, le premier ministre de la Jamaïque, M. Michael Manley, n'en n'a pas été moins clair lorsqu'il a dit : *« Nous sommes heureux lorsque nous voyons les bénéfices de la vente du pétrole permettre le développement des pays producteurs (...). Mais nous sommes consternés lorsque nous voyons les pétrodollars retourner dans les pays développés (...). Nous implorons nos frères dont nous soutenons les justes luttes, d'explorer avec nous les moyens de faire en sorte que ces dollars bénéficient aussi aux pauvres plutôt que d'aller accroître les disponibilités financières des pays riches. »*

Le président malgache, M. Didier Ratsiraka, a tenu le même langage lorsqu'il a demandé si les *« énormes excédents en devises »* des pays non alignés producteurs de pétrole ne trouveraient pas une meilleure utilisation dans un vaste programme d'investissements intéressant la culture du blé et du riz dans d'autres pays non alignés plutôt que d'être « investis sous la forme de placements immobiliers dans les centres capitalistes » ?

Trois réponses

Devant un tel tir de barrage, les pays producteurs ne pouvaient faire complètement la sourde oreille ou orienter les discussions sur d'autres sujets. Les producteurs arabes, par exemple, ne souhaitaient-ils pas qu'une majorité de pays s'associent à la condamnation des accords de Camp David et égypto-israéliens ? Aussi bien a-t-il été répondu aux difficultés et aux revendications des pays consommateurs non alignés sur trois chapitres :

1) Prix. — Il ne peut être question de vendre officiellement le pétrole aux pays les plus durement affectés par la hausse à un prix inférieur à celui du marché. Le problème, néanmoins, sera débattu au sein du mouvement au début de l'année prochaine, après la réunion de l'OPEP, à Caracas, en décembre.

2) Les pays non alignés ont d'autre part décidé d'encourager la signature entre pays membres du mouvement de contrats directs d'Etat à Etat pour les matières premières et les produits de base. Il est entendu que ces contrats s'appliqueront également au pétrole, ce qui devrait éviter à certains pays de s'approvisionner auprès de multinationales ou sur le marché spéculatif de Rotterdam. Pour l'heure, le groupe consultatif des pays non alignés qui s'est réuni à Georgetown, en Guyana, quelques jours avant le sommet de La Havane, a étudié un schéma d'abattements de prix que se consentiraient les membres du mouvement sur les échanges de matières premières et produits de base, y compris les hydrocarbures.

3) Pour répondre aux difficultés qu'entraînent pour de nombreux pays pauvres à la fois les hausses succesives du prix du pétrole et l'« inflation exportée » par les pays industrialisés, l'Irak avait proposé à La Havane la création d'un « fonds mondial permanent » auquel auraient été appelés à participer ces pays et les Etats producteurs de pétrole. Ce projet n'a pas été retenu. En revanche, il a été suggéré d'améliorer l'efficacité des institutions de financement du développement, telles que celles mises sur pied par l'OPEP ou la Banque arabe de développement. Ces institutions sont invitées à concentrer leurs activités dans les domaines qui ne sont pas traditionnellement couverts par les organismes contrôlés par les pays riches (Banque mondiale, par exemple) et en faveur des pays les plus démunis. Sans doute cela paraîtra-t-il modeste au regard des appels à la générosité lancés par certains pays aussi bien progressistes que modérés. D'autant plus que les déclarations ou résolutions du mouvement non aligné n'ont aucun caractère contraignant et constituent seulement une pression morale.

L'arme du pétrole

A la vérité, les riches Etats pétroliers n'aiment guère s'entendre dire comment utiliser la manne des pétrodollars ; leur aide va d'abord aux pays avec lesquels il existe une certaine solidarité politique ou religieuse et qui soutiennent sans défaillance la cause palestinienne. Certains, en outre, comme l'Arabie saoudite, ont de solides et insurmontables préventions à l'égard des régimes « maxistes ».

L'énergie va-t-elle devenir la pierre angulaire du « dialogue » Nord-Sud ? Ressentant particulièrement l'échec de la conférence de Paris sur la coopération internationale et le développement, de la cinquième CNUCED, et du comité plénier des Nations unies chargé du dialogue Nord-Sud, les pays non alignés souhaitent maintenant des négociations dites « globales » avec les pays industrialisés, dans le cadre des Nations unies, sur toutes les questions intéressant les relations Nord-Sud, et avec la participation de tous les pays indépendamment de leurs systèmes économiques et politiques, c'est-à-dire également des pays de l'Est. « L'arme du pétrole » serait utilisée, comme l'a suggéré le président malgache, M. Ratsiraka, pour faire entendre la voix du tiers-monde. Il est vraisemblable que M. Fidel Castro exprimera au cours des trois prochaines années, sur un ton plus incisif, les demandes du tiers-monde, le mouvement non aligné étant généralement considéré comme l'avant-garde du groupe des « 77 », principal interlocuteur du Nord.

GÉRARD VIRATELLE.

La gravité de la situation pétrolière des pays en voie de développement

La consommation croissante d'énergie dans les pays en développement sera l'une des données fondamentales du marché pétrolier dans les années à venir. Actuellement, l'inégalité entre riches et pauvres est flagrante : les deux tiers de la population mondiale consomment 20 % de l'énergie commercialisée. Que l'on ajoute les forêts entières brûlées chaque année — avec les problèmes que cela peut poser à l'avenir — et le biogaz obtenu au Népal ou en Inde, notamment à partir des excréments d'hommes et d'animaux et l'on ne modifie guère ces statistiques. Chaque habitant des pays en développement utilise annuellement l'équivalent d'une demi-tonne de pétrole quand un consommateur « industrialisé » en utilise 4 en moyenne, et jusqu'à 8 lorsqu'il s'agit d'un Américain.

La dépendance des pays en voie de développement vis-à-vis du pétrole est plus forte que celle des pays industrialisés, puisqu'elle est de 59,5 % dans le premier cas et de 50 % dans le second. Rien d'étonnant à cela, puisque le pétrole est la source énergétique dont l'utilisation est la plus simple. Comme l'écrit M. Jean-Romain Frisch, d'Electricité de France : « *Le pétrole convient particulièrement bien aux multiples problèmes que pose la consommation d'énergie* [dans le tiers-monde]. *Sa souplesse et sa commodité d'emploi, sa capacité de stockage, l'adaptent à des usages très fractionnés, à la desserte de zones dispersées, à la production d'électricité autonome, évitant le tissage de réseaux non justifiés.* »

Une double conséquence

Mais ce phénomène a une double conséquence. D'abord, le renchérissement du pétrole pèse relativement plus sur les pays pauvres que sur les pays développés. M. de la Rosière, directeur général du Fonds monétaire international, affirmait au début du mois de juillet que la dernière augmentation des prix du pétrole, décidée le 28 juin à Genève, allait alourdir de 12 milliards de dollars le coût des importations des pays en voie de développement non producteurs de « brut ». Et il ajoutait : « *Le déficit courant de ces pays, qui se situait au niveau* « relativement faible » *de 21 milliards de dollars en 1977 et était passé à 32 milliards en 1978, pourrait atteindre 43 milliards de dollars cette année et 50 milliards de dollars en 1980.* » Ainsi va s'accroître chez les pays en développement l'écart entre les pays exportateurs de pétrole — aux balances des paiements équilibrées ou excédentaires, qui pourront bénéficier, au prix fort, de la technologie occidentale — et les autres.

La seconde conséquence, c'est que la bataille va être rude pour s'approprier un pétrole aux ressources limitées, dont les prix devraient croître. La croissance de la consommation énergétique des pays du tiers-monde est en effet beaucoup plus rapide que celle des pays industrialisés, et c'est normal puisque celle-ci est liée aux développements démographique et économique. Ainsi, de 1960 à 1976, la croissance moyenne annuelle de celle-ci dans les pays en voie de développement a été de 6,7 % contre 4,1 % pour les pays industrialisés. Selon la Banque mondiale, ce rythme devrait encore être de 6,1 % de 1976 à 1990 alors qu'il ne sera plus que de 3,3 % dans les pays riches.

Pourtant, si le pétrole se raréfie — ou plus exactement s'il ne permet pas cette croissance accélérée de la consommation — dans les dix prochaines années, l'accès à cette ressource deviendra de plus en plus aléatoire pour les pays les moins riches. A moins que les pays industrialisés ne développent massivement les énergies alternatives pour laisser au tiers-monde un pétrole dont on a dit qu'il était actuellement la source la mieux adaptée à ces zones à faibles infrastructures. Mais peut-on compter sur autre chose que l'égoïsme de la part des riches ?

La pénurie de capitaux

Du moins le renchérissement du pétrole — et dans son sillage des autres sources énergétiques — a rendu possible l'exploration et le développement de ressources même modestes, à condition de trouver le financement nécessaire. Or la Banque mondiale le soulignait à la fin de 1978 dans son *« programme destiné à accélérer la production de pétrole des pays en développement »*, *« la pénurie de capitaux à risques à investir dans les pays en développement fait gravement obstacle à l'exécution de ce programme »*.

La Banque a donc décidé — malgré l'hostilité des compagnies pétrolières comme Exxon, qui a fortement critiqué le projet, — de consacrer près de 1 milliard de dollars par an à partir de 1983 au secteur énergétique dans ces pays pour l'exploration, la production et la définition de politiques énergétiques.

Les pays de l'OPEP, qui s'inquiètent de l'écart grandissant entre eux et les pays les plus pauvres de la planète cherchent aussi une solution à la dépendance pétrolière des pays en développement, et l'Algérie a proposé à Genève en juin de les aider à l'exploration de leurs propres ressources, conjointement aux pays industrialisés.

Cela semble une condition nécessaire si l'on veut éviter que le renchérissement de l'or noir ne soit un obstacle supplémentaire au développement économique des plus pauvres et qu'une demande plus forte ne soit un facteur de déséquilibre du marché pétrolier, avec tous les risques que cela comporte pour la croissance des pays industrialisés.

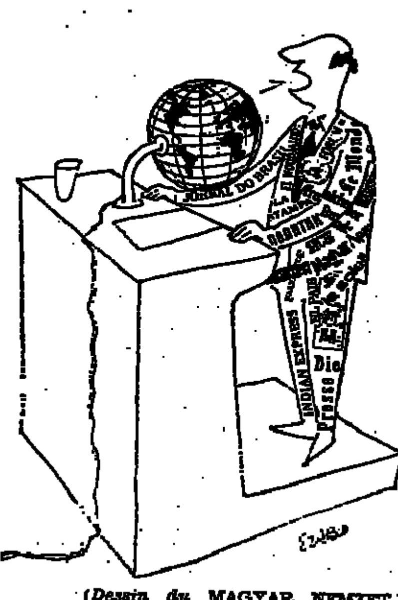
BRUNO DETHOMAS.

LA BALANCE ÉNERGÉTIQUE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

(en millions de barils par jour d'équivalent pétrole)

	Tous pays en voie de développement (*)		Pays importateurs nets		Pays exportateurs	
	1976	1990	1976	1990	1976	1990
PRODUCTION	26,5	51,3	6,5	18,5	20	32,8
Pétrole	19,5	27,6	1,2	3,8	18,3	23,8
Gaz	1,8	8,6	0,4	1,2	1,4	7,4
Charbon	3,6	8,4	3,5	8	0,1	0,4
Electricité primaire	1,6	6,7	1,4	5,5	0,2	1,2
CONSOMMATION	16,8	38,4	12,6	28,5	4,2	9,9
Pétrole	10	20,5	7,2	14,6	2,8	5,9
Gaz	1,4	3,5	0,4	1,2	1	2,3
Charbon	3,8	7,7	3,6	7,2	0,2	0,5
Electricité primaire	1,6	6,7	1,4	5,5	0,2	1,2
IMPORTATIONS NETTES	— 9,7	— 12,9	6,1	10	— 15,8	— 22,9
Pétrole	— 9,5	— 7,1	6	10,8	— 15,5	— 17,9
Gaz	— 0,4	— 5,1	(—)	(—)	— 0,4	— 5,1
Autres	0,2	— 0,7	0,1	— 0,8	0,1	0,1

(*) La notion de « tous pays en voie de développement » concerne l'ensemble du tiers et du quart-monde, à l'exception des pays de l'OPEP à capitaux excédentaires.
Source : rapport annuel de la Banque mondiale 1979.



(*Dessin du* MAGYAR NEMZET.)

ERRATUM. — Dans le tableau sur les inégalités entre les pays de l'Ouest, de l'Est et du Sud, — tableau qui figure dans le supplément « Un seul monde » dont le premier numéro a paru dans « le Monde » des 24 et 25 juin dernier, — une erreur s'est glissée dans la cinquième colonne, relative au produit national brut (P.N.B.) global de cent trente pays, calculé en millions de dollars. Tous les chiffres de cette colonne, tirés du World Bank Atlas (1978), comportent un zéro de trop qui doit être supprimé. Par exemple le P.N.B. global du Maroc a été de 8.900 millions de dollars en 1976 et non de 89.000 millions.

AU BRÉSIL

La hausse du prix du pétrole n'est pas le problème le plus grave

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — « Commencer à vivre dans une économie de guerre face au plus grand défi auquel ait fait face la société brésilienne ces derniers temps. » C'est en des termes à l'accent dramatique que le président Figueiredo a commenté les conséquences pour le Brésil de la récente hausse des prix du pétrole décrétée par l'OPEP. Une campagne tous azimuts a été lancée par le gouvernement auprès de l'opinion publique afin de convaincre les Brésiliens de la gravité de la situation.

Sur le plan concret cependant, les mesures ne sont prises qu'au compte-gouttes. Bien que le gouvernement paraisse convaincu de la nécessité de songer à un rationnement, il ne s'en approche qu'indirectement, presque furtivement, afin de ne pas heurter de front les consommateurs. En mars, une première coupe de 40 % pour l'huile combustible et de 5 % pour le diesel avait été décidée. En juillet, le gouvernement décidait de bloquer au niveau atteint la consommation de pétrole importé, ce qui, vu l'augmentation naturelle de la demande, ne pouvait que se traduire par un rationnement de facto. Quinze jours plus tard, le diesel commençait déjà à manquer dans certains Etats du pays, comme le Minas Gerais et le Parana, bloquant les camions sur les routes.

Produisant à peine 15 % du pétrole qu'il consomme, le Brésil importe actuellement près d'un million de barils par jour, ce qui en fait le plus grand acheteur d'hydrocarbures du tiers-monde. L'importation de pétrole devrait représenter cette année une charge de 7 milliards de dollars, ce qui signifie environ 50 % des exportations, et ce, malgré plusieurs mesures pour freiner la consommation. La balance commerciale présentait déjà un déficit de 700 millions de dollars pour le premier semestre de 1979, et devrait donc largement dépasser le milliard à la fin de l'année.

Une réduction significative de l'achat de pétrole paraissant illusoire à court terme, tout programme de contention des importations ne pourra donc qu'affecter les autres secteurs, et notamment celui des biens d'équipement, avec tous les risques de récession que cela comporte pour l'industrie. Risques d'autant plus réels que les différents « paquets » de mesures anti-inflation qui avaient été adoptés dans les mois antérieurs visaient déjà à ralentir le rythme de la « machine » économique. Et les conséquences sociales d'une politique récessive ne peuvent être ignorées dans un pays où, suivant les chiffres récemment révélés par le ministre du travail, M. Murilo Macedo, 17 millions de personnes gagnent le salaire minimum (environ 85 dollars par mois) ou moins encore, et 5 millions n'ont aucun revenu fixe assuré.

Un manque de prévisions

Nul doute donc que le problème du pétrole a singulièrement compliqué la tâche des responsables de l'économie brésilienne. Mais ces derniers n'ont-ils pas manqué singulièrement de sens de la prévision ? Lorsque le problème a commencé à se poser en 1974, aucun programme de révision de la politique énergétique du pays n'avait été mis sur pied. Aucun effort ne fut tenté pour modifier la structure des transports (par exemple en développant les chemins de fer) dans un pays de 8,5 millions de kilomètres carrés qui dépend toujours, pour 75 %, du réseau routier. Le développement des sources alternatives d'énergie, comme le charbon et l'alcool (qui peut remplacer l'essence dans les automobiles) relève plus du projet à long terme que de l'appui financier immédiat. L'ambitieux programme nucléaire signé en 1975 avec l'Allemagne fédérale ne rendra ses fruits que dans plusieurs années, se révélant incapable d'aider le pays dans la délicate phase charnière qu'il traverse aujourd'hui.

Mais, si le problème énergétique est bien un facteur de poids dans la difficile équation économique brésilienne, comme dans celle de beaucoup de pays du tiers-monde, certains se demandent néanmoins s'il ne va pas servir de bouc émissaire expliquant commodément tous les problèmes du pays. Si le secteur externe de l'économie se porte mal, est-ce dû exclusivement au pétrole, ou à d'autres phénomènes à propos desquels on se montre beaucoup plus discret à Brasilia, comme le remboursement d'une dette qui dépassera à la fin de cette année le montant astronomique de 50 milliards de dollars ?

Les chiffres donnent quelque crédibilité à cette critique. Suivant les propres estimations officielles, la hausse des prix décrétée récemment par l'OPEP signifiera pour le Brésil, qui avait déjà acheté antérieurement la majeure partie du pétrole qu'il consommera cette année, un supplément à payer de 600 à 700 millions de dollars. Ce chiffre représente 5 % à peine du total des importations prévues pour cette année, et il est donc difficile d'y voir la cause unique des malheurs de l'économie brésilienne.

Tout cela n'est-il pas moins grave que le service de la dette pour cette année 1979, qui dépassera le cap des 10 milliards, et absorbera à lui seul 70 % des exportations du pays ? En un mot : n'est-ce pas le propre « modèle » économique brésilien, totalement ouvert à l'investissement étranger, qui a rendu le secteur externe tellement vulnérable qu'il ne pouvait que succomber à tout « accident » postérieur, comme le fut la hausse du prix du pétrole ?

Sans doute est-ce là, paradoxalement, l'un des effets indirects les plus importants de la hausse des prix du pétrole, pourtant décrétée par un cartel soucieux de mettre fin à l'hégémonie économique de l'hémisphère nord : celui de mettre plusieurs pays du tiers-monde dans une situation à ce point difficile qu'ils perdent dorénavant toute marge de manœuvre pour négocier avec les pays riches. Le cas du Brésil, à cet égard, se révèle des plus exemplaires.

THIERRY MALINIAK.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA SEMAINE « INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ »

La C.G.T. réclame une intervention des travailleurs dans la gestion

Profitant de l'actualité créée par le déroulement de la semaine Informatique et société, Force ouvrière et la C.G.T. ont, au cours de conférence de presse réunies les 26 et 27 septembre, précisé, chacune de leur côté, leur position sur les problèmes posés par l'informatisation.

Pour M. Jean-Louis Moynot, secrétaire de la C.G.T., *« la télématique contient des possibilités considérables de bouleversement du contenu du travail et du mode de vie, et elle jouera un rôle considérable dans l'évolution d'ensemble et les transformations futures de la société »*.

Les applications actuelles de la technologie informatique *« ont accentué l'émiettement et la déqualification du travail et rendu les opérateurs dépendants de systèmes informatiques centralisés »*. *« La politique d'informatisation du pouvoir et des entreprises*, a poursuivi M. Moynot, *porte essentiellement sur les emplois administratifs et les activités de service au détriment d'une percée de l'automation dans la production industrielle. Cela témoigne d'une incapacité profonde du capitalisme à rompre avec la logique du taylorisme. »*

Or la centrale de la rue La Fayette estime que cette nouvelle technologie *« exige un développement sans précédent des droits et des capacités d'intervention des travailleurs dans la gestion, suppose par conséquent un élargissement considérable de leur accès à l'information réelle et au savoir et conditionne absolument un développement analogue de la démocratie dans la vie politique et sociale en général »*.

Au contraire, c'est, selon la C.G.T., *« un renforcement du contrôle patronal »* qui s'exerce actuellement, et un représentant syndical du secteur des assurances a dénoncé, en particulier, l'attribution de codes individuels aux opérateurs — alors que les impératifs techniques ne l'exigent pas, — qui permet de vérifier dans le moindre détail le travail et, partant, le rendement des agents. Au total, a affirmé M. Moynot, *« l'utilisation actuelle de l'informatique est majoritairement élitiste, centralisatrice, antidémocratique et sert à reproduire ou à accentuer les rapports de pouvoir existant dans la société »*.

C'est pourquoi la centrale de la rue La Fayette a décidé de ne pas participer à la semaine Informatique et société. Car il s'agit, a-t-elle expliqué, d'un *« débat de spécialistes chapeauté par le discours présidentiel, en dehors et au-dessus des travailleurs et des citoyens, qui sont tous concernés »*.

F.O. prépare un Livre blanc

Force ouvrière est représentée à la semaine Informatique et société. Mais, pour ce syndicat aussi, la première revendication est l'information complète des salariés sur les plans informatiques prévus par les « décideurs ». Pour F.O., l'informatisation de la société peut produire un certain nombre d'effets négatifs, comme *« la recherche exclusive du profit, la suppression d'emplois, la déshumanisation du travail et des nuisances »*. Mais, a estimé M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral, *« bien pilotée, elle peut, au contraire, être à l'origine d'une amélioration globale des conditions d'emploi et de travail et du fonctionnement de la société »*.

Rappelant que les industries électroniques et informatiques assuraient actuellement l'emploi de trois cent mille personnes dans le secteur industriel, M. Faesch a insisté sur l'impérieuse nécessité d'*« offrir aux jeunes une formation professionnelle de grande qualité — presque une formation professionnelle universitaire, — afin de les préparer à une vie professionnelle à caractère évolutif »*. Sur toutes ces questions, Force ouvrière prépare un Livre blanc, qui paraîtra en principe dans le premier semestre de 1980 et qui s'intitulera : *le Syndicalisme dans la civilisation de la télématique.*

Vous avez dit « indépendance »...

Indépendance nationale... Politique industrielle... Aliénation culturelle... étaient au menu jeudi 27 septembre du colloque « Informatique et société ». Même s'il a laissé plus d'un spectateur sur sa faim ; même s'il prit parfois l'allure de règlements de comptes entre sociétés, dont la saveur était perceptible par les seuls initiés, le débat de la soirée a eu au moins un mérite : celui de bien camper les positions.

D'un côté, il y a ceux comme M. Serge Kampf, P.-D. G. de Cap-Sogeti-Gemini, et beaucoup d'autres, pour qui *« l'informatique, contrairement à l'électricité, n'est pas neutre. Elle n'est pas citoyenne du monde. Elle a une nationalité. Elle est américaine à plus de 80 % »*.

De l'autre, M. Jacques Maisonrouge, P.-D. G. d'I.B.M. Europe, pour qui *« ce n'est pas parce que Gutenberg inventa l'imprimerie que la culture devint allemande »*. *« Notre devoir de constructeur est de fabriquer des outils. Les gens ont toute liberté pour en faire ce qu'ils veulent. »*

Soit, mais Gutenberg ne mit jamais d'embargo sur des matériels. Or c'est bien ce qu'a fait, à plusieurs reprises, le gouvernement américain, a rappelé M. Jean-Pierre Brulé, P.-D. G. de C.I.I.-Honeywell Bull. *« On aurait pu dire de la même façon, il y a dix ans, que le seul problème était de bien utiliser le mazout. »* On sait ce qu'il en est aujourd'hui. Et M. Brulé va jusqu'à évoquer le risque d'une *« finlandisation industrielle »* par l'informatique.

Comme en écho, M. Hall, représentant le constructeur britannique I.C.L., explique que *« l'intervention des gouvernements est indispensable et doit également se faire à l'échelle européenne »*. Pourquoi les constructeurs européens ne trouveraient-ils pas *« quelques terrains de coopération réaliste »*, demande alors M. Brulé. *« Pourquoi pas »*, réplique le Britannique. *« Les circuits intégrés très rapides, les périphériques sont des domaines où une coopération européenne peut se faire sur une bonne base. »*

Cet embryon d'alliance franco-britannique publiquement nouée, il restait bien peu de temps pour parler de culture. Pour M. Maisonrouge, *« la société ne vit pas une révolution, mais deux évolutions techniques parallèles : celle de l'informatique et celle des télécommunications. Jamais la machine ne remplacera l'intelligence humaine »*. M. Esambert, directeur général de la Compagnie financière, fut le seul à faire part de ses craintes : *« Réfléchirons-nous encore demain ? N'allons-nous pas vers un affadissement de l'information ? »* Bref, l'usage qui est fait de l'informatique ne fait-il pas courir des risques à la culture ?

L'écart qui se creuse entre *pays développés et pays en voie* de développement, l'informatisation du tiers-monde venaient à peine d'être évoqués quand, dans la salle, un ingénieur péruvien, *« de passage »*, demanda à l'aréopage sur l'estrade si *« on allait comme d'habitude résoudre nos problèmes pendant cette réunion. Nous dire comment nous informatiser, combien il nous faut planter de bananiers et combien de bananes manger chaque jour ! »*. Il n'obtint pas de réponse. — J.-M. Q.

LA SOCIÉTÉ DES USINES ROSIÈRES NE SERAIT PLUS A VENDRE

M. Jacques Bagot, président de la société des usines Rosières, interrogé par l'*Agefi* à la suite des informations publiées dans *le Monde* du 28 septembre, a démenti avoir noué des contacts avec un groupe français. *« Rosières n'est pas à vendre »*, a déclaré M. Bagot, qui assume également les fonctions de fondé de pouvoir de la charge d'agent de change Legrand-Lacourte, qui est chargé de la cotation de l'action Rosières.

[Pour notre part, nous maintenons les propos tenus au téléphone par M. Bagot, l'avant-veille, tels que nous les avons rapportés dans « le Monde » du 28 septembre. Il semble donc que M. Bagot ait, depuis, changé d'avis. Dont acte.]

● *Les négociations en vue du rachat par l'Oréal de la société Helena Rubinstein*, contrôlée par le groupe Colgate, sont rompues, vient d'annoncer ce dernier. Colgate, qui depuis plusieurs mois cherche à vendre cette filiale, va donc devoir trouver un nouvel acheteur.

Dans une lettre adressée à M. Barre

M. THÉO BRAUN S'ÉLÈVE CONTRE LES MESURES TENDANT A RÉDUIRE L'EXPANSION DU CRÉDIT MUTUEL

M. Théo Braun, président de la Confédération du Crédit mutuel, a adressé jeudi 26 septembre 1979 une lettre au premier ministre, dans laquelle il s'élève contre les mesures prises pour *« réduire l'expansion du Crédit mutuel »*. Pour M. Braun, *« il est inopportun d'affirmer qu'une expansion annuelle du Crédit mutuel de 30 % est trop forte »*. En effet, le Crédit mutuel s'est implanté sur l'ensemble du territoire, et en dix ans sa part du marché, qui a augmenté d'un point, n'est actuellement que de 3,4 %. *« L'ensemble des sociétaires estiment que les mesures prises sont partielles, sinon partiales : chaque réforme aboutit, en l'absence de solution globale du problème, à de nouvelles distorsions. »*

« La vraie inégalité n'est-elle pas, aujourd'hui, d'une part dans le fait que la distribution de certains prêts est le monopole de telle ou telle banque et, d'autre part, dans le carcan imposé par l'encadrement du crédit aux établissements les plus dynamiques, contribuant ainsi au maintien de la sclérose du système bancaire français ? », demande M. Braun.

CONJONCTURE

M. FRANÇOIS CEYRAC S'INQUIÈTE DE LA CROISSANCE DES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX ET FISCAUX

Le président du C.N.P.F. a été reçu le 27 septembre à l'Elysée. A l'issue de l'entretien, M. Ceyrac a indiqué qu'il avait fait part au président de son inquiétude devant la croissance des prélèvements sociaux et fiscaux. *« Nous avons dépassé 40 %* [de la P.I.B.] *et nous dépasserons 41,6 % en 1980. Nous sommes, parmi les grands pays industriels, le seul à avoir franchi ce seuil »*, a déclaré le président du C.N.P.F., avant d'ajouter : *« Les chefs d'entreprise ne connaissent ni le scepticisme ni le doute. »*

Evoquant les négociations sociales à venir, M. Ceyrac a indiqué qu'en ce qui concerne les bas salaires *« la meilleure solution n'est pas le progrès du SMIC, qui est une sorte de rouleau compresseur, mais plutôt la négociation sectorielle »* Quant à l'aménagement du temps de travail, *« il s'agit là d'une négociation fondamentale »*, a déclaré M. Ceyrac, qui a précisé : *« Nous ne ferons rien pour tromper nos partenaires sociaux, ni par des promesses, ni par des habiletés. Nous ferons tout pour aboutir au moins à un accord minimum. »*

Le 66e Salon du cycle et du motocycle

Des 50 cm³ aux dents longues

Tout ce qui roule sur deux roues, avec ou sans moteur, est au rendez-vous du soixante-sixième Salon du cycle et du motocycle, qui ouvre ses portes ce vendredi 28 septembre dès 13 heures, et jusqu'au 7 octobre, à la porte de Versailles (1). Quatre cent cinquante exposants venus de vingt-trois pays y exposent, sur 25 000 mètres carrés, des bicyclettes, des cyclomoteurs, des vélomoteurs (une catégorie de véhicules qui apparaît pour la dernière fois en public sous ce nom, la future réforme du permis de conduire s'apprêtant à les faire basculer dans le peloton des motos) et des machines de toutes cylindrées.

La vogue actuelle de la petite reine a naturellement mené les constructeurs à rivaliser d'ingéniosité pour présenter des modèles vraiment inédits. Ainsi, le vélo conçu par deux Grenoblois, MM. André Gouzy et Hugo Bary, dissimule-t-il dans son cadre par moins de dix-huit batteries au cadmium alimentant cinq moteurs-miniatures montés en ligne dans ce même tube et qui actionnent un réducteur communiquant sa « puissance » à un axe de pédalier agissant sur la chaîne. Ainsi, le Speelo, qui tiendra la vedette sur le stand de France-Loire, est-il doté d'un cadre, de fourches et de jantes en polyamide renforcé de fibres de verre et de freins dont les mâchoires ont été coulées en polycarbonate. Il sera vendu aux alentours de 900 francs. Ainsi, les ateliers de la Rive exposeront-ils un cadre fait d'éléments en duralinox non plus soudés, mais collés selon un nouveau procédé...

Face au nouveau permis des cylindrées nouvelles

La prochaine réforme du permis de conduire les motos, qui devrait être mise en place avant le 1er mars 1980 (*le Monde* du 6 septembre), était depuis trop longtemps dans l'air pour que les constructeurs — japonais en tête — n'affûtent leurs gammes posément et soient à même de répondre à la future nouvelle demande.

Beaucoup de cyclomoteurs ne dépassant pas les 50 centimètres cubes fatidiques, mais affichant des allures de « vraie » moto, seront visibles sur les stands des grands fabricants nippons. De même, les machines cubant 80 centimètres cubes (catégorie qui sera bientôt soumise à l'obtention du permis) seront en nombre important, qu'elles battent pavillon japonais ou français, comme la Peugeot que l'armée française a récemment choisie pour engin de liaison tout-terrain.

Du côté des motos, on remarquera la présence de nombreux modèles se tenant sagement sous la barre des 400 centimètres cube", limite que seul un « super permis » permettra dans l'avenir de franchir. Du côté des « gros cubes », enfin, on notera avec intérêt la venue dans les catalogues d'une gamme étendue de machines aux pseudo-allures de « choppers », c'est-à-dire de motos dotées de selles à deux étages et de ces grands guidons qui font fureur outre-Atlantique : les limitations de vitesse justifient peut-être la volonté des constructeurs de proposer dorénavant des « bécanes » sans grandes prétentions sportives où confort et élégance l'emportent. Mais il va sans dire que purs, mordus et autres fanatiques ne leur accorderont qu'un sourire amusé (voire agacé) pour s'attarder plus volontiers sur les stands où on leur montrera sous tous leurs angles la fine fleur des grands classiques, ces 750, ces 900 et ces 1 000 centimètres cubes, carénées ou pas, dont rêve naturellement quiconque rêve de moto...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Porte de Versailles, hall n° 3 : 28 septembre, de 13 h. à 20 h. ; 29 et 30 septembre, de 9 h. à 20 h. ; 1er et 2 octobre, de 10 h. à 20 h. ; 3 octobre, de 10 h. à 22 h. ; 4 et 5 octobre, de 10 h. à 20 h. ; 6 et 7 octobre, de 9 h. à 20 h. Prix d'entrée : 8 francs.

ÉNERGIE

Le président du Mexique propose l'adoption d'un plan mondial

De notre correspondante

New-York. — Dans un discours prononcé, le 27 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président du Mexique, M. Lopez Portillo, a renvoyé dos à dos les pays de l'OPEP et leurs détracteurs.

Producteur de pétrole et d'autres matières premières, le Mexique se veut en tout cas le champion d'un *« nouvel ordre mondial plus équitable et plus équilibré »*. C'est en cette qualité que son président a demandé aux Nations unies de jeter les bases d'un plan mondial de l'énergie, qui pourrait devenir dans ce domaine ce que les accords de Bretton-Woods furent, au lendemain de la dernière guerre, pour l'ordre monétaire international.

Le plan proposé comporterait une protection de la souveraineté des peuples sur leurs ressources naturelles ; une rationalisation de l'exploration, de la production, de la distribution, de la consommation et de la conservation des sources d'énergie ; le développement de l'exploitation des réserves énergétiques traditionnelles et non conventionnelles (eau, soleil, énergie thermique, etc.) ; la création, dans les pays en voie de développement, d'industries complémentaires du secteur énergétique ; des garanties aux pays importateurs de pétrole pour leurs approvisionnements, qui prévoleraient notamment des compensations en cas de hausse des prix ; la constitution de fonds de financement assurés par les pays producteurs de pétrole et certains pays importateurs au profit des pays les plus pauvres ; un système de diffusion et de transfert des technologies ; enfin, la création de l'institut international de l'énergie, déjà proposée par le secrétaire général des Nations unies.

Le plan de M. Lopez Portillo, qui n'a pas déchaîné l'enthousiasme des pays membres de l'OPEP, a, en revanche, été bien accueilli par les pays producteurs qui, comme le Mexique, n'en sont pas membres, et par les pays importateurs pauvres, particulièrement ceux d'Amérique latine, ce qui était sans doute l'un des buts poursuivis par le président. — N. B.

Comment affronter l'hiver ?

● *« Chassez le gaspi chez vous »*

● *« Économisez l'électricité »*

Après avoir « chassé le gaspi » *sur les routes cet été, les Français* sont invités à le chasser chez eux. L'Agence pour les économies d'énergie, qui préfère la publicité (2 millions de TEP sont attendues d'une modification des comportements) aux investissements (550 000 TEP d'économies seulement), lancera, le 1er octobre, une campagne d'information destinée à inciter les Français à retarder la mise en route de leur chauffage tant qu'il ne fait pas moins de 12 degrés à l'extérieur.

Les autres conseils prodigués aux particuliers par la télévision seront le respect de la température maximum *de 19 degrés, la limitation des* chauffages d'appoint et l'étalement de l'utilisation des appareils électroménagers.

D'autre part, afin de conseiller les particuliers, un réseau de six mille installateurs agréés sera mis en place au début novembre, qui réaliseront des devis gratuits. Les consommateurs faisant réaliser des travaux par ces installateurs bénéficieront d'une prime de 400 F par TEP économisée, qui viendra en déduction de leur facture de travaux.

Les travaux réalisés bénéficieront d'autres conditions favorables (prêts conventionnés, déductions fiscales dans la limite de 7 000 F plus 1 000 F par personne à charge).

De son côté, l'E.D.F. va lancer à partir du 10 novembre une campagne d'information sur le thème : « Ne faites pas tourner le compteur *pour rien* », afin de sensibiliser les usagers aux risques de coupures qu'entraîne la surconsommation d'électricité. La société nationale estime, en effet, que l'*« hiver 1979-1980 devrait être un peu plus difficile que le précédent »*.

Certes, l'E.D.F. dispose, par rapport à l'année dernière, d'une puissance installée supplémentaire de 4 000 MW grâce à la mise en service de la centrale nucléaire du Bugey et du barrage du Cheylas. Mais, dans le même temps, les prévisions de consommation ont augmenté. L'E.D.F. estime ainsi que la *« pointe maximale prévisible pour une journée de janvier ayant une température moyenne »* atteindra 47 700 MW en 1980, contre 44 300 MW *en 1979 et 40 900 MW en 1978* (+ 7,76 % en un an, + 16,6 % en deux ans).

Théoriquement, il existe en France une capacité de production suffisante pour y faire face : environ 58 500 MW (49 500 MW pour l'E.D.F. et près de 9 000 MW en provenance *de la sidérurgie, des Charbonnages*, de la S.N.C.F.). Toutefois, de cette capacité maximale théorique il faut défalquer environ 5 500 MW, l'hydroélectricité ne pouvant jamais débiter en hiver à pleine capacité. Certes, il reste encore de la marge par rapport à la pointe maximale possible *prévisible. Mais, pour peu que la* température soit inférieure aux prévisions (1 degré en moins entraîne une surconsommation de 500 MW), qu'une centrale tombe en panne au mauvais moment, que les usagers rationnés en fuel domestique se reportent sur les chauffages électriques d'appoint (on compterait quatorze millions de petits radiateurs électriques), les délestages seront inévitables.

« Délester, cela veut dire que 1 ou 2 % de nos clients seront privés de courant pour quelques heures », indique-t-on à l'E.D.F., où l'on ne cache pas qu'il y a de fortes chances pour que ces coupures — si elles ont lieu — concernent l'Ouest et la région parisienne.

● *Découverte pétrolière au Cameroun.* Mobil, opérateur pour une association dans laquelle Total Exploration Production Cameroun S.A. (filiale à 100 % de la C.F.P.) détient 18 % des parts, vient de mettre au jour, au large du Cameroun, des hydrocarbures en quantités significatives sur le permis Sanaga Sud. Des tests vont être entrepris pour déterminer l'importance exacte de *cette découverte.*

● ERRATUM. — Une coquille nous a fait écrire dans *« les acquis de la réunion de Paris »* (*le Monde* du 28 septembre) que l'engagement de la Grande-Bretagne était de limiter ses importations pétrolières pour 1985 à 5 millions de tonnes. Il s'agissait en fait de moins 5 millions de tonnes, la Grande-Bretagne devenant exportatrice nette.

MONNAIES

Dans quel système vivons-nous ?

(Suite de la première page.)

Un autre motif a encore poussé les gouvernements intéressés, surtout l'américain, sinon à ajourner les discussions — elles se poursuivent à Bâle — sur le sujet-clé qui commande l'avenir du système monétaire international, du moins à éviter, dans les circonstances actuelles, qu'elles soient portées sur la place publique. Après le relèvement de 60 % des prix du pétrole, on s'attend un peu partout à une forte augmentation des déficits des balances des paiements des pays en voie de développement que le F.M.I. a chiffrés globalement à 43 milliards de dollars pour cette année. Plus que jamais, faute de tout autre mécanisme approprié, on compte sur les crédits bancaires pour les financer. Est-il vraiment opportun, a-t-on pensé dans maintes capitales, de toucher à la subtile machinerie au moment où on va lui demander un effort supplémentaire (« effort » très rentable jusqu'à présent, puisque, par exemple, la moitié des profits des grandes banques new-yorkaises proviennent des opérations à l'étranger) ?

Ce n'est donc pas encore à Belgrade la semaine prochaine qu'un débat au grand jour va s'instaurer sur la fondamentale question que M. Antony Solomon, sous-secrétaire américain au Trésor, et plusieurs représentants de la Bundesbank ont eu au moins le mérite de poser à nouveau officiellement : dans quelle mesure la croissance extrêmement rapide — plus 60 % en trois ans — de la masse des eurodevises (dont les eurodollars représentent environ les quatre cinquièmes) ajoute-t-elle à l'inflation mondiale ?

En l'absence pourtant de réflexion approfondie sur cette question, il est impossible d'analyser quelle est la nature du système monétaire dans lequel nous vivons depuis quelques années, pendant lesquelles les notions les plus familières de déficit extérieur, de réserves de change, d'appel au crédit international, ont changé de signification et de portée, sans qu'on se soit nécessairement avisé des nouveaux dangers qu'impliquent ces bouleversements. Il est décevant de constater que les études préliminaires engagées à Bâle et la façon dont le débat s'est amorcé entre spécialistes ne permettent guère de faire ressortir en quoi le marché des eurodevises est, *de par son existence même*, inflationniste, et cela indépendamment des contraintes qui pourraient dans l'avenir lui être imposées. Parmi les solutions envisagées le plus souvent figure l'assujettissement à un système de réserves obligatoires sur le modèle de celui qui existe en de nombreux pays, dont la France — les banques françaises sont tenues de constituer auprès de la Banque de France des dépôts ne leur rapportant aucun intérêt et qui représentent un certain pourcentage de leurs engagements et de leurs crédits (2).

Qu'on ne s'étonne pas du caractère superficiel des diagnostics portés par des experts officiels dont la mission véritable est évidemment non pas de jeter une lumière crue sur le fonctionnement du système en vigueur — on n'est pas ici à la recherche de la pure vérité objective ! — mais de proposer les moyens propres à le perpétuer. Tant l'expérience que le raisonnement montrent toutefois que l'on approche du point où des ruptures brutales pourraient se produire.

Un mécanisme connu

En dépit d'un préjugé tenace qui tient sans doute à la complication inhérente au sujet, et encore plus à la difficulté bien connue des théoriciens de la monnaie de reconstituer le fonctionnement du système bancaire à partir des opérations de chaque banque prise en particulier (aucune d'elle n'ayant conscience de créer de la monnaie, puisqu'elle ne peut prêter que dans la limite de ses ressources), le mécanisme de création et de multiplication des eurodollars n'a rien de mystérieux.

Dans un article célèbre (3), dont la publication remonte à 1969, l'économie américaine Milton Friedman en a proposé une analyse qui sert encore à juste titre de référence. Il a montré que les dépôts en dollars constitués dans des banques situées en dehors du territoire des Etats-Unis — ce qu'on a coutume d'appeler des eurodollars (de même, des dépôts en francs constitués dans une banque anglaise ou luxembourgeoise s'appellent des eurofrancs — se multiplient de la même façon que se multiplient les dépôts bancaires à l'intérieur d'un système national par le jeu du crédit.

Bornons-nous ici à rappeler une particularité technique d'une grande importance dont on peut comprendre l'existence et la nécessité sans avoir forcément à l'esprit le schéma de création des dépôts par les crédits. Une banque doit, à titre de précaution, conserver à son actif des réserves liquides qui lui permettent de faire face à des éventualités imprévues. Dans un système national, ces réserves sont souvent obligatoires et prennent alors la forme, comme nous l'avons vu plus haut, de dépôts constitués auprès de l'institut d'émission (et sur lesquels les banques commerciales peuvent tirer à vue). Dans la pratique, il suffit que les réserves de précaution (dénommons-les ainsi pour simplifier) représentent une fraction seulement des crédits octroyés à la clientèle. Cela tient au fait qu'une banque reçoit constamment des fonds en provenance d'autres établissements bancaires, tandis qu'elle procède elle-même à d'innombrables décaissements. On conçoit, dans ces conditions, qu'elle cherche à limiter ses réserves liquides (part de son actif qui ne lui rapporte rien) au montant tout juste nécessaire pour faire appel à des décalages entre sorties et entrées de fonds ou à des retraits imprévus d'argent effectués par les déposants. On appelle multiplicateur le nombre par lequel il faut multiplier le montant des réserves liquides pour obtenir celui des dépôts.

Un des arguments avancés pour expliquer que le marché des eurodevises est une source d'inflation est que le coefficient multiplicateur y serait particulièrement élevé parce qu'il se développe librement sans la tutelle d'une banque centrale, et qu'en conséquence les eurobanques détiennent leurs réserves liquides sous forme de comptes à vue ouverts à leur nom auprès de banques privées américaines qualifiées de « correspondantes » (telle banque française a par exemple un compte à la Citibank de New-York sur lequel elle peut tirer à vue des dollars). Ces réserves, fait-on remarquer, elles en déterminent elles-mêmes le montant, étant seules juges du risque encouru. D'où l'idée d'introduire sur ce point une réglementation par commun accord entre les principaux pays (mais comment la faire respecter par les banques des Bahamas ou de Singapour ?).

L'embarras ne vient pas seulement des difficultés d'application. Il n'existe à ce jour aucune étude sérieuse prouvant que les banques se montrent plus imprudentes dans leurs opérations sur le marché des eurodevises que dans leurs opérations « domestiques ». En l'absence de renseignements statistiques incontestables, l'argument qu'on vient de citer peut facilement se retourner. L'absence de banque centrale faisant fonction de prêteur de dernier ressort n'amène-t-elle pas, au contraire, les banques, en tout cas la plupart d'entre elles, à se constituer dans ce domaine des arrières solides (mais, bien sûr, on peut envisager le cas où les banques américaines auprès desquelles elles détiennent leurs réserves soient elles-mêmes en difficulté...) ?

Duplication du crédit

Si le marché des eurodollars est une formidable machine à inflation, cela ne tient pas ou tient peu à ses vices, supposés mais non prouvés, de fonctionnement. La raison est plus fondamentale. Elle est que les réserves servant d'assises au développement des eurodollars sont des dépôts constitués auprès des banques américaines et font donc partie des ressources dont disposent ces dernières. Quand une banque londonienne, que nous appellerons Smith, et qui a pour correspondant la Chase Manhattan à New-York, accorde un crédit en eurodollars à la société X..., qui paiera un fournisseur allemand, lequel déposera les dollars dans une banque de Düsseldorf qui a pour correspondant la Citibank à New-York, de nouveaux dépôts auront été créés dans les eurobanques, mais la masse monétaire n'aura pas diminué pour autant aux Etats-Unis : des fonds auront été transférés de la Chase à la Citibank. De même, le marché des eurodeutschemarks se développe à partir de réserves fournies par le système bancaire allemand.

Tout se passe comme si les systèmes bancaires nationaux pourvoyaient en réserves les eurobanques. Il en résulte, sur une échelle élargie, un phénomène de duplication du crédit tout à fait analogue à celui que dénonçait naguère Jacques Rueff à propos du Gold Exchange Standard système en vertu duquel les banques centrales d'Europe, du Japon, et maintenant des pays de l'OPEP, se constituent pareillement des avoirs de réserve en dollars, qu'elles possèdent sous la forme de placements divers aux Etats-Unis (bons du Trésor, dépôts à terme, etc.).

Cependant, ce dernier mécanisme est plus vivant que jamais et ajoute ses effets à celui que nous venons de décrire succinctement. Il ne mérite plus son nom de Gold Exchange Standard, dans la mesure où la monnaie américaine n'est plus convertible en or auprès de la Trésorerie des Etats-Unis. L'élimination de l'or a levé un obstacle de taille à son essor. Depuis le printemps de 1977, les achats de dollars par des banques centrales ont atteint des montants plus élevés que du temps des derniers soubresauts du système de Bretton-Woods. Quelles leçons tirer de ces extraordinaires rebondissements pour l'avenir ?

PAUL FABRA.

(2) Les banques sont en France assujetties à des réserves obligatoires à la fois sur leurs exigibilités à vue (inscrites à leur passif) — dans leur actif) — dans la proportion de masse de leurs crédits (inscrits à leur actif — dans la proportion de 0,50 %.

(3) Pour la première fois publié dans la livraison d'octobre 1969 du bulletin mensuel de la banque Morban Guaranty *(Morgan Guaranty Survey)*.

Prochain article :

L'HISTOIRE VA-T-ELLE SE RÉPÉTER ?



ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LE P.N.B. AURAIT PROGRESSÉ AU TROISIÈME TRIMESTRE

Récession ou reprise ?

Washington *(Agefi)*. — Le produit national brut américain devrait avoir enregistré une croissance de plus de 1 % (en taux annuel) au cours du troisième trimestre de 1979, indique un rapport préliminaire du gouvernement. Toutefois, malgré ce résultat qui fait suite à un recul de 2,3 % d'avril à juin, une récession — communément définie aux Etats-Unis par une baisse du P.N.B. pendant deux trimestres consécutifs — n'est, selon des experts, toujours pas exclue.

L'estimation préliminaire *(flash report)*, effectuée chaque trimestre sur la base des indications des deux premiers mois et non officiellement publiée, *indiquait* plutôt que l'économie tire encore profit de sa vigueur passée et que le quatrième trimestre risque bien de se solder par un recul très prononcé. La reprise apparente du troisième trimestre, a déclaré à ce propos un économiste *privé*, *résulte* notamment d'une augmentation des dépenses de consommation, d'une progression des exportations de biens et services, d'une vigueur persistante de la construction de logements et, d'une modération de la constitution de stocks après la forte progression de juillet. Si cette tendance du troisième trimestre est confirmée, a-t-il ajouté, le gouvernement ne manquera pas d'affirmer qu'il n'y a pas lieu de mettre prochainement en œuvre un programme antirécession impliquant par exemple un assouplissement de la fiscalité et un relâchement de l'encadrement du crédit.

Un des éléments déterminant le proche avenir, ajoutent les commentateurs, sera l'évolution des stocks des entreprises. S'il apparait que ceux-ci n'ont pas été réduits dans des proportions suffisantes au troisième trimestre, la situation pourrait devenir rapidement « intenable » au quatrième. Selon les observateurs, la situation satisfaisante des ventes de voitures ne doit pas faire oublier que les constructeurs ont pratiqué des rabais pour écouler les stocks de modèles 1979 et que les acheteurs ont pu préférer acheter pendant qu'il en était encore temps.

● *Les commandes américaines de biens durables* ont augmenté de 0,8 % en août, totalisant 73 milliards de dollars contre 72,5 milliards en juillet. Cette amélioration reflète essentiellement un accroissement des commandes de machines, qui ont représenté 23,3 milliards de dollars, soit 6,1 % de plus qu'en juillet. Dans les milieux compétents, on rappelle que la récession qui touche actuellement l'économie affecte davantage le secteur des biens de consommation que celui des biens d'équipement. D'après les dernières estimations officielles, les dépenses d'investissement de l'industrie américaine devraient être quelque peu supérieures cette année à celles de 1978. — *(A.F.P.)*

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE A DOUBLÉ EN AOUT

Washington *(A.F.P.)*. — La balance commerciale des Etats-Unis s'est très fortement dégradée en août, faisant ressortir un déficit de 2,35 milliards de dollars contre 1,10 milliard en juillet. Selon le département du commerce, les importations ont atteint 18,17 milliards de dollars (+ 8,3 %) et les exportations 15,82 milliards (+ 1 %). Les achats de produits pétroliers ont atteint 5,19 milliards de dollars (+ 7,9 %).

Compte tenu des variations saisonnières, le *déficit commercial* pour les huit premiers mois de l'année ressort à 22,83 milliards de dollars. Les importations, en hausse de 14 % sur la même période de 1978, ont totalisé 195,87 milliards de dollars et les exportations, en progression de 21 %, 173,04 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,1000	4,1050	− 65	− 40	− 90	− 50	− 190	− 120
$ can. ...	3,5565	3,5325	− 45	− 10	− 45	P	− 70	− 10
Yen (100).	1,8315	1,8380	+ 35	+ 70	+ 110	+ 155	+ 380	+ 435
DM	2,3445	2,3525	+ 75	+ 100	+ 145	+ 185	+ 485	+ 550
Florin	2,1160	2,1210	+ 25	+ 50	+ 70	+ 90	+ 250	+ 300
F.B. (100).	14,5230	14,5580	− 450	− 190	− 570	− 280	− 900	− 450
F.S. (100).	2,6380	2,6455	+ 215	+ 250	+ 450	+ 495	+1290	+1365
L. (1 000).	5,1050	5,1150	− 140	− 70	− 280	− 190	− 910	− 750
£	9,0420	9,0560	− 250	− 150	− 420	− 310	− 950	− 770

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 7/8	6 1/8	6 7/8	7 1/4	7 1/16	7 7/16	7 5/16	7 11/16
$ E.-U. ..	11 1/2	11 7/8	12 7/8	13 1/4	12 3/8	12 3/4	12 5/8	13
Florin	8 3/4	9 1/2	9	9 11/16	9 1/4	10	9 3/16	9 7/8
F.B. (100)	12	14	13 1/4	15	12 3/4	13 1/4	12 1/2	13 1/2
F.S.	0	1/8	1	1 5/16	1	1 3/8	1 7/8	2 1/4
L. (1 000).	12 1/4	12 3/4	13 1/2	14 1/2	13 3/4	14 3/4	15	16
£	13 1/8	13 7/8	13 3/4	14 1/4	13 7/8	14 3/8	14	14 7/16
Fr. franc..	11 7/8	12 1/8	13	13 1/4	13	13 1/4	13 1/4	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'U.R.S.S. LIVRERA DAVANTAGE DE PÉTROLE A LA FINLANDE

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Les ministres du commerce extérieur de Finlande et d'U.R.S.S. ont signé à Moscou, le 25 septembre, l'accord-cadre qui doit régir les échanges commerciaux entre les deux pays pour la période 1981-1985. Il s'agit du septième accord de ce genre. Le montant des transactions doit s'élever à 14 milliards de roubles, ce qui équivaut à un croissance d'un tiers environ, due en grande partie à la hausse des prix mondiaux des matières premières.

Comme l'U.R.S.S. vend principalement du pétrole à la Finlande, la valeur totale des échanges évaluée en roubles est très sensible aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux. Cette particularité du commerce entre les deux pays présente un certain avantage pour la Finlande : comme il s'agit d'échanges de marchandises et de services sur la base du troc (clearing), où les devises n'interviennent pas, une hausse du prix du pétrole équivaut pour la Finlande à un supplément d'exportation de produits manufacturés vers l'Union soviétique.

Les Finlandais, inquiets comme d'autres en ce qui concerne leur approvisionnement en énergie, sont satisfaits de l'accord conclu mardi. Helsinki achète actuellement environ les deux tiers de son pétrole brut à l'U.R.S.S., qui a accepté finalement d'augmenter ses ventes d'or noir vers la Finlande au cours des prochaines années. Alors que ce pays importe actuellement 7 millions de tonnes de pétrole brut par an d'Union soviétique, les quotas fluctueront en 1981 et 1982 entre 7 et 7,5 millions de tonnes et entre 7,5 et 8 millions de tonnes au cours des trois dernières années de l'accord. Un dépassement de ces marges est en principe possible.

Pour la Finlande, le commerce avec l'Union soviétique, qui représente environ 18 % de ses échanges commerciaux, constitue surtout une soupape de sécurité lui permettant d'amortir les perturbations survenant dans les pays occidentaux. En outre, elle n'a pas besoin de devises précieuses pour payer une grande partie de sa facture de pétrole brut.

La métallurgie se taille la part du lion dans les exportations vers l'U.R.S.S. Les chantiers navals représentent en valeur entre 20 % et 24 % de ces ventes, les machines et équipements quelque 18 %, les produits de l'industrie transofrmatrice du bois environ 22 %.

PAUL PARANT.

● *Consolidation du fonds spécial de l'OPEP*. Les ministres des finances de l'OPEP, réunis le 27 septembre à Vienne, ont décidé que les remboursements des prêts consentis dans le cadre du Fonds spécial de 2,4 milliards de dollars seraient réinvestis dans ce Fonds plutôt que d'être reversés aux pays qui le financent. Les ministres ont aussi discuté de la nouvelle tranche de 800 millions de dollars qui doit être affectée au Fonds. — *(Reuter.)*

SOCIAL

De nombreuses organisations veulent développer leurs luttes contre les mesures visant les travailleurs immigrés

Face au double durcissement observé dans la politique des pouvoirs publics à l'encontre des immigrés — projets de loi Barre-Bonnet et Boulin-Stoléru sur les conditions de séjour des étrangers, d'une part, et répression accrue contre les résidents des foyers en grève des loyers, d'autre part, — une certaine agitation se manifeste en ces jours de rentrée parmi les syndicats et les associations de défense des immigrés, qui envisagent de développer leurs luttes. Coup sur coup, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), et une série d'organisations annoncent pour ce week-end du 29 septembre diverses manifestations.

Pour le MRAP, il s'agit d'un colloque organisé samedi au Sénat, de 10 heures à 18 heures, avec un certain nombre d'associations d'immigrés et de juristes — notamment le professeur Jacques Robert, président de l'université Paris-II, et Mme Jacqueline Costa-Leroux, chargée de recherches au C.N.R.S. — qui proposeront « une législation véritablement démocratique et humaine dans le domaine de l'immigration. »

De leur côté, le comité de coordination des foyers en lutte, l'union départementale C.F.D.T. du Val-d'Oise, une trentaine de sections C.G.T. et C.F.D.T. et une dizaine d'associations autonomes de travailleurs immigrés d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et du Portugal, ont appelé à un « grand rassemblement national d'information et de dénonciation des projets Barre-Bonnet-Stoléru », samedi 29 septembre, à partir de 14 heures, devant le foyer Sonacotra de la rue des Doucettes, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) (« le Monde » du 28 septembre).

Malgré l'adhésion de certaines sections syndicales C.G.T. de la métallurgie ou des hôpitaux, l'union départementale C.G.T. du Val-d'Oise indique qu'elle « ne participera pas » à la manifestation, et appelle ses syndicats à « demeurer vigilants pour éviter toutes provocations ». L'union départementale ajoute qu'elle continue son action « pour que des négociations s'ouvrent avec la Sonacotra et pour que les résidents expulsés par la police soient réintégrés au plus vite ».

Dans les foyers de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra), la grève des loyers, qui affecte depuis plus de quatre ans un grand nombre des établissements gérés par cette société d'économie mixte, est encore suivie à l'heure actuelle par quelque dix mille résidents (au lieu d'environ vingt mille le 30 septembre 1978). Sur les quelque soixante-dix foyers concernés par cette grève, plus d'une vingtaine sont toujours en situation de blocage : les paiements des redevances y sont toujours inférieurs à 80 % des recettes normales. Des accords séparés ont été signés entre la direction et des comités de résidents dans dix-huit foyers. — J. B.

Les positions des parties dans le conflit de la Sonacotra

Revendications du Comité de coordination des foyers en lutte :

La plate-forme revendicative présentée à la direction de la Sonacotra en décembre 1975 par le comité de coordination des foyers en lutte n'a pas varié depuis lors. Elle comporte :

1) Reconnaissance par écrit du comité de coordination et des comités de résidents de chaque foyer.

2) Assouplissement du règlement intérieur et reconnaissance par écrit des points suivants : droit de visite vingt-quatre heures sur vingt-quatre sans différence de sexes ; droit de réunion et de libre expression ; droit de passer des films avec débat libre et autres activités culturelles ; droit à un tableau d'affichage libre à la disposition des locataires ; interdiction pour tout individu de pénétrer dans les chambres sans l'accord ou la présence du locataire ou du comité de résidents en cas de problème grave ; pas d'expulsions de locataires sans l'accord du comité de résidents ; affichage des chambres vides et attribution aux premiers demandeurs, et non à la tête du client.

3) Blocage des loyers dans tous les foyers.

4) Réduction de 100 F de tous les loyers mensuels actuels.

5) Reconnaissance du statut de locataires avec les avantages afférents.

6) Négociation sur les revendications spécifiques de chaque foyer.

7) Remplacement des gérants des foyers par des concierges.

8) Budget d'animation : il doit être porté à la connaissance des résidents par affichage et géré avec la collaboration des résidents. Les bénéfices du bar doivent être intégrés au budget d'animation.

9) Reprise des négociations avec le comité de coordination sur cette plate-forme revendicative.

10) Arrêt de toutes les expulsions et réintégration immédiate, sans conditions, des expulsés dans les foyers.

Le point de vue de la Sonacotra

1) La Sonacotra accepte le principe d'une « *véritable concertation* » avec des « *comités de résidents régulièrement désignés, indépendants et représentatifs* », élus dans les divers foyers. Mais elle refuse de reconnaître « *le monopole* » du comité de coordination. La Sonacotra a toutefois discuté avec ce dernier en tant que tel à quatre reprises en 1976 et à trois reprises en 1979. Par ailleurs, les comités mis en place dans un certain nombre de foyers ne semblent pas tous fonctionner de façon satisfaisante.

2) Accepté.

3) Refusé. La Sonacotra souligne que les tarifs ont été diminués en 1976 et bloqués de septembre 1975 à juillet 1977. De janvier 1975 à juin 1979 l'indice du coût de la vie, ajoute-t-elle, a progressé de 50 % et les redevances de la Sonacotra de 20 % en moyenne, ce qui représente une baisse de tarif en francs constants. Ainsi, au foyer de Sannois, le tarif s'établissait à 8,10 F par jour en août 1975, à 7,50 F de mai 1976 à juin 1977, à 8,40 F en juin 1979 et à 9,40 F (en francs courants) depuis le 1er juillet. Un nouveau système de tarification mentionnera désormais séparément sur le document de redevance le foyer, les charges, les fournitures et prestations individuelles, telles que le blanchissage.

4) Refusé. La Sonacotra précise que la redevance mensuelle est d'ores et déjà inférieure de 149 F en moyenne au prix de revient du séjour.

5) Refusé. La Sonacotra affirme qu'elle s'est efforcée de donner aux immigrés résidents, considérés comme des « *clients majeurs* », des droits « *équivalents à ceux d'un locataire* ». Ainsi que le préconise le rapport de la commission Delmon, instaurée par le ministère du travail, un « *contrat de résidence* » sera proposé aux habitants des foyers.

6) Accepté. La Sonacotra admet le principe d'une amélioration des conditions de vie dans les foyers, notamment par la suppression des cloisons qui séparent les chambrettes de 4,50 mètres carrés (constituant 20 % des chambres disponibles), et leur remplacement par des chambres de 9 mètres carrés. Les fonds dégagés sur le 0,1 % de la masse salariale affecté au logement des immigrés devraient permettre cette opération, sous réserve de disposer des relogements nécessaires.

7) Refusé.

8) Accepté.

9) Refusé. La plateforme revendicative « *est démodée depuis quatre ans* », dans la mesure où il s'agit de revendications globales.

10) Refusé. Sur quelque cinq mille décisions individuelles d'expulsion, environ mille trois cents ont été exécutées à ce jour, la moitié dans la région parisienne, la moitié dans l'est de la France. D'autre part, dix-huit cents des personnes visées ont signé des accords de reprise des paiements. Près de deux mille décisions individuelles d'expulsion sont encore susceptibles d'être exécutées avant l'échéance du 1er décembre, seuil au-delà duquel les expulsions sont interdites en période d'hiver. Enfin, toute réintégration des résidents dans les foyers exige deux préalables : la reprise des paiements « *par une forte majorité des résidents* » ; un engagement écrit et individuel des résidents à rembourser les arriérés dus, selon un calendrier fixé en accord avec la Sonacotra, et avec la possibilité d'un large abattement pour les sommes importantes.

C. F. D. T. - FEN : LARGES CONVERGENCES SUR LES REVENDICATIONS

MM. Maire et Henry, respectivement à la tête de délégations C.F.D.T. et FEN à l'issue de leur rencontre du 27 septembre, constatent, dans un communiqué commun, « *une large convergence sur les priorités revendicatives* » soit, en particulier, « *la nécessaire augmentation des bas salaires devant aboutir à la réduction des écarts hiérarchiques* ». Ils sont convenus de rechercher « *les moyens d'action unitaire efficaces axés sur des objectifs définis en commun* ».

● *Centenaire d'Alsthom à Belfort : l'usine est occupée par les grévistes.* — Alors qu'elle s'apprêtait à fêter le centenaire de l'entreprise et à recevoir vendredi 28 septembre M. Michel Poniatowski, des cadres et trois cents industriels venus du monde entier, la direction de l'unité Alsthom-Atlantique de Belfort a dû annuler les cérémonies. L'usine — qui emploie plus de sept mille personnes et fabrique notamment des turbo-alternateurs pour les centrales nucléaires — a été en effet occupée dès jeudi matin par les ouvriers, qui réclamaient « *leur part des festivités* ».

Aux P.T.T.

FACE A UN « BLOCAGE TOTAL DE LA CONCERTATION » F.O. BRANDIT LA MENACE DE LA GRÈVE

M. Pitous, secrétaire général de la Fédération syndicale P.T.T.-F.O., a affirmé lors d'une conférence de presse réunie le jeudi 26 septembre que son organisation était entrée « *dans un processus de grève générale et nationale* ». Il a insisté sur le « *blocage total d'une concertation* » qui tourne au « *bavardage* » ; à son avis le plan social annoncé par le resté lettre morte.

Après avoir dénoncé le « *double langage* » du premier ministre, il a accusé le gouvernement de remettre en cause des avantages et des droits acquis, en particulier dans le domaine du recrutement des fonctionnaires des P.T.T. Le budget de 1980 est selon lui « *le plus mauvais depuis une dizaine d'années* ».

M. Pitous a, d'autre part, indiqué qu'il avait demandé au secrétaire d'Etat aux P.T.T. d'organiser une concertation sur les problèmes de l'organisation et de la durée du travail, et sur les conséquences de l'introduction aux P.T.T. de l'informatique et de la télématique. Il a précisé qu'une réponse « *négative ou dilatoire* » du secrétaire d'Etat serait un motif supplémentaire de durcissement de l'action. Toutefois il s'est déclaré partisan d'une action « *responsable* » sur des objectifs « *clairs* » et que la fédération ne s'associerait pas à d'éventuelles grèves tournantes ou catégorielles organisées par la C.G.T. ou la C.F.D.T. M. Pitous a ajouté que, étant donnée la situation particulièrement « *critique* » des P.T.T., une unité syndicale « *de fait* » pourrait se réaliser si rien n'est entrepris par le gouvernement.

LA C.F.D.T. CONSTATE DES RÉTICENCES DE LA C.G.T. DANS L'APPLICATION DE L'ACCORD UNITAIRE

Il ne faut pas se bercer d'illusions après l'accord unitaire du 17 septembre, et penser que la C.G.T. a changé sa stratégie d'action, lit-on dans *Syndicalisme* du 27 septembre, hebdomadaire officiel de la C.F.D.T. « *La volonté qu'elle a manifestée tout au long des discussions de noyer les objectifs dans une plate-forme plus globale, son refus d'un processus d'action précis jusqu'à la fin de l'année, laissent craindre que, sur le terrain, elle s'efforce d'interpréter l'accord à sa manière* », déclare cet article. Il cite plusieurs cas de difficultés : la Loire, l'Isère, la Sarthe, l'Aquitaine, les commerces et services, le ministère de l'intérieur et les collectivités locales, etc. Dans la métallurgie, *Syndicalisme* prévoit que « *l'accord ne sera pas facile* ». Depuis la rédaction de cet article, l'accord a été réalisé après deux jours de débats.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MISE EN PLACE DU PREMIER CONSEIL CONSULTATIF RÉGIONAL D'UNE BANQUE NATIONALE

M. Raymond Barre, premier ministre, a assisté, le vendredi 28 septembre, à Lyon, à la cérémonie par laquelle la Société Générale, développant sa politique de décentralisation, mettait en place le premier conseil consultatif régional de cette banque nationale.

En présence du premier ministre, M. Lauré, président du conseil d'administration de la Société Générale, a exposé les conditions dans lesquelles se développent la décentralisation et les projets en cours d'étude pour accroître à nouveau les responsabilités régionales et locales, afin d'améliorer encore la qualité des interventions de la Société Générale, notamment au service des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries.

Les prochaines installations, par la Société Générale, de conseils consultatifs régionaux sont prévues à Toulouse, Tours, Grenoble, Rennes, Marseille, Bordeaux et Lille.



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

Le bilan au 30 juin 1979 fait ressortir un résultat net de 10 millions de francs.

La filiale principale, C.M.P. Entreprise Industrie, a poursuivi ses activités de manière satisfaisante pendant le premier semestre. Le chiffre d'affaires enregistré à cette date est en augmentation de 12 % par rapport à celui de 1978 et devrait atteindre 1,2 milliard de francs à la fin de l'exercice.

De nombreuses commandes ont été enregistrées depuis le 1er janvier, en particulier dans le domaine du stockage de produits pétroliers et du gaz, de telle sorte que le carnet de commandes à ce jour atteint plus de 1,5 milliard de francs.

Compte tenu de ces résultats et du fait que l'activité des autres filiales de C.M.P. est conforme aux prévisions, les objectifs prévus pour l'exercice 1979 devraient être atteints, entraînant pour le groupe des résultats supérieurs à ceux de l'année dernière.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS - VIELJEUX

Les actionnaires de la Compagnie Financière Delmas-Vieljeux, réunis en assemblée générale extraordinaire et en assemblée générale ordinaire, 16, avenue Matignon, Paris (8e), le 26 septembre 1979, ont :

— approuvé l'absorption par fusion de la Société Commerciale Delmas-Vieljeux, et l'inscription corrélative d'une « prime de fusion » s'élevant à 3 070 274 F au bilan de la Compagnie Financière Delmas-Vieljeux ;

— approuvé les comptes de l'exercice 1978-1979 ;

— décidé la mise en distribution, à compter du 9 octobre 1979, d'un dividende de 16 F — assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 8 F, — donnant un total de 24 F par action (contre 20,25 F au titre du précédent exercice).

Le dividende sera payé dans les banques habituelles contre remise du coupon n° 82 pour les actions au porteur et estampillage des certificats nominatifs.

PIPER-HEIDSIECK

Ancienne Maison Heidsieck fondée en 1785.

Le conseil d'administration, réuni le 25 septembre 1979, sous la présidence de M. François d'Aulan, a examiné les conditions d'exploitation de la société qui ont été jugées satisfaisantes.

Pour l'exercice en cours, le chiffre d'affaires hors taxes, non consolidé, devrait s'élever à 135 millions (contre 111 millions en 1978). Le bénéfice d'exploitation approchera 16 millions (contre 8,6 millions en 1978), après avoir supporté 1,8 million de charges exceptionnelles liées à la restructuration du réseau français.

Le bénéfice net ajusté (par réintégration de la provision pour hausse de prix) devrait atteindre 7 millions (contre 1,6 million).

Devant ces perspectives, le conseil d'administration a l'intention de proposer à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1979 une majoration du dividende global de 4,50 F à 12 F.

Le président a indiqué, d'autre part, que la récolte en Champagne se présentait à tous égards favorablement. L'importance des contrats d'approvisionnement passés par Piper-Heidsieck auprès des viticulteurs champenois, dans le cadre du contrat interprofessionnel, permettra de poursuivre favorablement l'activité sociale en 1980.

D'autre part, il a été indiqué que le prochain exercice devrait enregistrer une nouvelle amélioration des conditions d'exploitation de la société.

SETHMEG S.A.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société d'Etude de Travaux et de gestion, 88, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly, qui s'est tenue le 26 juin dernier au siège social de la société, sous la présidence de M. Georges Gavarry, a approuvé, à l'unanimité, le bilan et les comptes de l'exercice écoulé 1978.

Le bénéfice net de l'exercice 1978, s'établit à 3 484 403 F. L'assemblée a fixé le dividende net à 9 F, soit 13,50 F après incorporation de l'avoir fiscal de 4,50 F.

Celui-ci est mis en paiement au guichet du Crédit du Nord, depuis le 25 septembre 1979.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 SEPTEMBRE

Reprise de l'or
Baisse des actions

Comme on pouvait s'en douter après la reprise internationale du métal jaune (voir d'autre part), l'or a tenu la vedette, jeudi à la Bourse de Paris. La barre s'est établie au niveau sans précédent de 52 000 francs (pour 1 kilo), tandis que le lingot qui n'avait pas suivi le mouvement de repli précédent a ajouté 355 francs à sa hausse de la veille.

A 51 845 francs, celui-ci n'est plus très éloigné de son meilleur niveau historique (51 975 francs le 19 septembre), mais compte tenu de la forte baisse du dollar (4,09 francs en début d'après-midi) la « parité » s'est élevée à 393,54 dollars pour une once de métal jaune (31,1 grammes) contre 386,25 dollars à Londres. Ces chiffres n'avaient jamais été atteints ni à Paris ni en Grande-Bretagne. Le napoléon, qui n'a pas fait l'objet d'une très forte demande, n'en a pas moins progressé de 4,90 francs à 426 francs, après 425,10 francs au premier cours.

Cette nouvelle tempête monétaire, qui intervient quelques jours seulement après les réaménagements intervenus au sein du S.M.E. commence à inquiéter les boursiers. Eu égard aux interventions des « gendarmes » (investisseurs institutionnels) qui commencèrent dès mercredi à tempérer l'ardeur boursière en « servant » le marché, il est difficile d'évaluer exactement l'impact des mouvements monétaires à la Bourse. Une seule chose est sûre : l'indicateur instantané a terminé la séance en baisse d'environ 0,7 %, et plus d'une centaine de reculs (115) ont été enregistrés sur le seul marché à terme (contre cinquante hausses environ).

Tous les compartiments, y compris les pétroles, ont payé un tribut à ce mouvement de repli; les pertes les plus sévères étant subies par Prénatal, Grands Travaux de Marseille, Bellon, Saupiquet, S.A.T., etc. (— 4 à — 6 %). Parmi les exceptions les plus notables, citons Nobel, Mérieux, Pricel et P.L.M. qui ont monté de 4 à 7 % en moyenne.

LONDRES

Les mines d'or demeurent les vedettes de la cote, grâce à la hausse du métal. Les fonds d'Etat et les industrielles sont irrégulières. Les pétroles sont en léger progrès vendredi en fin de matinée.

Or (ouverture) (dollars) 387 25 contre 395 50

VALEURS	CLOTURE 27 9	COURS 28/9
Beecham	149	151
British Petroleum (1)	12 98	12 59/64
Courtaulds	87	88
De Beers	8 87	8 87
Imperial Chemical	367 ...	367 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	324 ...	324 ...
Shell	362 .	368 ...
Vickers	151 ..	152 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	33 ...
*West Driefontein	56 7/8	59 1/4
*Western Holdings	44 1/4	46 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DOLLFUS-MIEG. — Au 30 juin 1979, la maison mère, société holding, enregistre une perte nette de 3,6 millions de francs contre une perte de 0,4 million de francs au 30 juin 1978, résultat peu significatif. En revanche, au niveau des comptes consolidés du groupe, le redressement annoncé à l'assemblée générale se confirme : avant provisions réglementaires, mais après 24,3 millions de francs de provisions pour impôts et 8,5 millions de francs de plus-values immobilières, la marge brute d'autofinancement est passée de 50,3 millions de francs au 30 juin 1978 à 105 millions de francs au 30 juin 1979, et les résultats nets, d'une perte de 8,3 millions de francs à un bénéfice de 37,4 millions de francs. L'activité se maintient actuellement à un niveau élevé « ce qui laisse penser que les résultats seront nettement positifs ».

SACILOR. — A l'issue du premier semestre, la société a dégagé, avant toutes charges financières et amortissements, un résultat positif de 104 millions de francs contre une perte de 76 millions au 30 juin 1978. Après prise en charge des frais financiers, une perte brute de 159 millions de francs apparaît contre 731 millions un an plus tôt.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/2 %

NEW-YORK

Tendance toujours indécise

La tendance générale est restée très indécise jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui a oscillé toute la journée entre hausse et baisse, a finalement terminé à 887,46 (+ 1,11).

Le marché a été relativement peu actif, 33,11 millions d'actions ayant changé de mains contre 37,90 millions la veille.

Comme les jours précédents, les titres pétroliers sont restés les mieux orientés de la cote.

Pour le reste, la rechute du dollar et la publication d'un déficit commercial de 2,36 milliards de dollars à la fin août n'étaient pas de nature à ramener la confiance autour du Big Board.

VALEURS	COURS 26 9	COURS 27 9
Alcoa	59 1/2	59 1/4
A.T.T.	55 1/8	55 1/4
Boeing	49 5/8	49 1/2
Chase Manhattan Bank	42	41 1/2
Du Pont de Nemours	43 7/8	44 ...
Eastman Kodak	52 7/8	52 3/8
Exxon	59 1/8	59 3/8
Ford	44 1/4	44 1/8
General Electric	51 ...	51 1/8
General Foods	36 ...	36 1/2
General Motors	63 5/8	63 ...
Goodyear	15 1/4	15 1/4
I.B.M.	68 1/4	68 1/4
I.T.T.	28 5/8	28 3/4
Kennecott	29 3/4	29 7/8
Mobil Oil	51 1/2	52 1/2
Pfizer	34 5/8	35 3/8
Schlumberger	86 3/4	87 ...
Texaco	30 ...	30 1/4
U.A.L. Inc.	25 3/8	25 1/4
Union Carbide	43 3/8	43 5/8
U.S. Steel	23 1/2	23 3/4
Westinghouse	20 3/4	21 ...
Xerox	65 1/2	65 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 9	28 9
1 dollar (en yens)	222 75	223 ..

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	26 sept.	27 sept.
Valeurs françaises	130,3	129,2
Valeurs étrangères	131,8	132,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111	110,3

BOURSE DE PARIS - 27 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 80	2 975	S.P.E.G.	250	250	Locabail	218 ..	218	Immobanque	140	141 20
5 %	62 10	3 274	U.A.P.	557	558	Locabail Immob.	365	365	Cie Lyon. Imm.	137 ..	133 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 9	Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 9
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 septembre 1979 a été tiré à 572 486 exemplaires.

A B C D E F G

En République démocratique allemande

Tous les dirigeants est-européens, à l'exception de M. Ceausescu, participeront aux cérémonies du 30e anniversaire de la R.D.A.

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — Plusieurs chefs de P.C. au pouvoir sont attendus à Berlin-Est, à l'occasion des cérémonies qui marqueront, le 7 octobre, le trentième anniversaire de la fondation de la R.D.A. Outre M. Brejnev, tous les autres dirigeants est-européens, MM. Gierek (Pologne), Husak (Tchécoslovaquie), Kadar (Hongrie), Jivkov (Bulgarie), se retrouveront ici pour célébrer, avec leur hôte, M. Honecker, cet événement. Seul M. Ceausescu (Roumanie) sera absent. Le chef du parti mongol, M. Tsedenbal, sera présent ainsi, dit-on, que le général Giap (Vietnam). La délégation roumaine sera conduite par M. Verdets, chef du gouvernement.

Le rassemblement de ces personnalités de premier plan représente, pour les dirigeants est-allemands, un témoignage de solidarité de la part des partis frères. La direction du S.E.D., apprend-on, avait certes émis auprès des pays socialistes le vœu qu'ils envoient des délégations, mais elle n'avait pas formulé de souhait précis en ce qui concerne leur importance. Il y a cinq ans, lors du vingt-cinquième anniversaire de la R.D.A., M. Brejnev s'était trouvé seul auprès de M. Honecker.

L'abstention de M. Ceausescu pourrait être une conséquence de la tension qui s'est produite dans les relations entre Berlin-Est et Bucarest à la suite de la décision du gouvernement roumain, début août, d'exiger des touristes des pays socialistes le paiement de l'essence en devises convertibles. La R.D.A. avait été la seule à protester officiellement par une note diplomatique, les autres pays frères se contentant de faire la grimace.

Le cas Bahro

Toute l'activité politique et économique est orientée, depuis plusieurs semaines, vers la célébration du 7 octobre. Le parti et le gouvernement ont annoncé, le jeudi 27 septembre, un relèvement des pensions de retraite les plus basses à partir du 1er décembre. La pension minimum sera désormais de 270 marks (+ 40 marks). Cette mesure concerne trois millions de personnes âgées.

D'autre part, la large amnistie décidée le 24 septembre (*le Monde* du 27 septembre), et qui prendra effet à partir du 10 octobre, devrait toucher plusieurs milliers de personnes. En 1972, lors de la précédente mesure de ce genre, quelque 25 000 prisonniers politiques et de droit commun, sur un total d'environ 30 000 détenus, avaient été libérés. Un peu plus de 2 000 d'entre eux avaient choisi de renoncer à leur nationalité est-allemande et avaient été remis aux autorités de la R.F.A.

Le texte précisant les modalités de l'amnistie ne prévoit pas expressément, à la différence de celui de 1972, que les auteurs de délits politiques en bénéficieront. Mais, comme il n'est pas non plus indiqué qu'ils en seront exclus, on peut penser que les décisions en la matière seront laissées à la discrétion du ministère de l'Intérieur. L'un des cas les plus délicats est celui de Rudolf Bahro, auteur du livre *l'Alternative*, condamné en 1978 à huit ans de prison pour activités d'espionnage. Seuls les délits d'espionnage militaire, est-il précisé dans le décret publié, ne seront pas couverts par la mesure d'amnistie.

MANUEL LUCBERT.

En Espagne

UN CONSEILLER MUNICIPAL PROCHE DE L'ETA MILITAIRE EST ASSASSINÉ A SAINT-SÉBASTIEN

Saint-Sébastien (*A.F.P.*). — Un conseiller municipal de Saint-Sébastien appartenant au groupement indépendantiste basque Herri Batasuna (le pays uni) a été tué dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 septembre, alors qu'il sortait d'un bar à Astigarraga, dans la banlieue de la ville. Le conseiller, M. Tomas Alba, a été tué de deux coups de feu. Il était âgé de quarante-deux ans.

D'autre part, un engin a explosé, vendredi 28, devant la caserne de la garde civile du port de Valence. L'engin avait été déposé sur une fenêtre de la caserne. L'explosion n'a pas fait de victimes, mais les dégâts sont importants.

LA CHINE ACCEPTERAIT UNE AIDE DE 15 MILLIONS DE DOLLARS DES NATIONS UNIES

La Chine va accepter un crédit de 15 millions de dollars (environ 63 millions de francs) des Nations unies, annonce de Pékin le *Washington Post*. Le gouvernement chinois, depuis sa rupture avec Moscou, avait toujours, jusqu'à présent, refusé toute aide internationale. Cette aide sera fournie par le Programme des Nations unies pour le développement. « *Il y a eu, dans les six derniers mois, une évolution très rapide* (des Chinois), *de l'attitude de donneur à celle de receveur* », a dit M. Nessim Shallon, premier représentant du PNUD résidant à Pékin, au journaliste américain J. Mathews. Les Chinois doivent d'autre part recevoir pour 500 000 dollars de produits alimentaires du Haut Commissariat pour les réfugiés, pour les 250 000 Chinois réfugiés du Vietnam en Chine méridionale. Les Chinois insistent sur le fait que cela est tout différent d'une aide internationale pour la population chinoise elle-même (que Pékin avait refusée par exemple après le tremblement de terre de 1976).

● *Le conflit saharien.* — M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, a reçu jeudi 27 septembre M. Maati Bouabid, premier ministre du Maroc. Ce dernier a déclaré après l'entrevue que son pays ne se rendra pas à l'invitation du Polisario de tenir une réunion conjointe à Bamako en vue de résoudre le conflit saharien, parce que le Polisario « n'existe pas ». — (*A.F.P.*)

LE MONDE diplomatique

du mois d'octobre
EST PARU

Au sommaire :
REMOUS EN AFRIQUE DU SUD

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans « le Monde » du lundi (daté 2 octobre)

- Un article de Milovan Djilas.
- Une interview d'Antonio Giolitti, membre de la Commission des Communautés européennes.
- Un dossier sur le ralentissement des naissances en Europe.
- Une étude sur la fabrication des « best-sellers ».

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

DURCISSEMENT DE L'ENCADREMENT DU CRÉDIT par réintégration de certains prêts dans les contingents

Une part supplémentaire des crédits actuellement désencadrés va être réintégrée dans l'encadrement global afin de freiner la croissance de la masse monétaire. Cette dernière progresse actuellement au rythme annuel de 14 % alors que l'objectif fixé pour 1979 était de 11 %. D'ici la fin de l'année, ce rythme pourrait être ramené un peu au-dessous de 13 % du fait du désendettement du Trésor à la faveur des rentrées fiscales, mais le « dérapage » reste sensible. A l'origine de ce phénomène, on trouve, outre le financement du déficit budgétaire par création de monnaie, une augmentation rapide des crédits à l'exportation et au logement (épargne-logement et prêts conventionnés), qui échappent à l'encadrement et, de ce fait, gonflent la masse des crédits à l'économie. Par une instruction de la Banque de France qui sera publiée le lundi 1er octobre, le pourcentage des crédits désencadrés à réintégrer dans l'encadrement va être porté de 20 % en 1979 à 25 % et peut-être 30 % en 1980.

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Après sa forte baisse de la veille, le dollar, toujours sous pression, enregistrait cependant une légère reprise vendredi 28 septembre sur les marchés des changes.

A Francfort, la devise américaine valait en fin de matinée entre 1,7475 deutschemark et 1,7485 contre 1,7435-1,7445. A Paris, dans les échanges entre banques, le dollar cotait 4,10 F contre 4,088 F la veille en fin de journée. Quant au franc français, il s'effritait légèrement vis-à-vis du deutschemark (2,349 F contre 2,345 F) et de la livre sterling, qui remontait jusqu'à 9,01 F contre 8,977.

Que va faire Chrysler de sa participation dans Peugeot-Citroën ?

Les difficultés inextricables de Chrysler Corp. risquent d'avoir une conséquence inattendue : pressé par le gouvernement américain de réaliser la plupart de ses participations financières, le troisième constructeur américain d'automobiles pourrait tenter de revendre les 15 % du capital de P.S.A.-Peugeot-Citroën qu'il détient depuis août 1978. Mercredi 26 septembre, M. Lee Iacocca, nouveau président du groupe américain, a évoqué, pour la première fois, le problème en public, en affirmant que la société envisageait de céder cette participation afin de faire face à ses besoins financiers. Cette déclaration a été immédiatement suivie d'une « *mise au point* » officielle — et embarrassée — précisant que Chrysler n'envisageait pas de réaliser cette opération dans l'immédiat, et que, pour l'heure, aucune négociation n'avait été entamée à ce sujet avec le groupe français.

Au terme des accords conclus, il y a un an, entre les deux groupes, Chrysler ne peut en effet céder ses 1,8 million d'actions P.S.A. avant le 1er novembre 1980. Le groupe français disposant en outre d'un « *droit de préemption* », il court donc peu de risques de voir une coquette part de son capital offert à l'encan.

Reste qu'à terme on voit mal comment Chrysler Corporation pourrait éviter de réaliser la plupart de ses actifs financiers. Le gouvernement américain a repoussé le premier « *plan* » de redressement élaboré par la direction du groupe, qui demande une aide de 1,2 milliard de dollars. Le département américain du Trésor, prêt à accorder au groupe une garantie d'emprunts allant de 500 millions à 750 millions de dollars, a exigé une « *participation* » plus importante de tous les intéressés : le groupe lui-même, les six Etats dans lesquels Chrysler possède des usines importantes, les syndicats les banques, etc. Or, il ne reste plus dans le portefeuille de la firme que deux participations importantes : Chrysler-Finance, sa filiale financière, évaluée à près de 700 millions de dollars, et les 15 % de P.S.A. (évalués à 325 millions de dollars). A terme, il paraît donc inévitable que Chrysler soit contraint de s'en défaire.

P.S.A.-Peugeot-Citroën sera-t-il preneur ? A quel prix ? C'est là que le bât blesse. Les un million huit cent mille actions P.S.A. sont évaluées par Chrysler à 325 millions de dollars, ce qui correspond à une valeur de 180 dollars (près de 740 francs) par action, somme très supérieure à la valeur en Bourse de l'action P.S.A. Depuis un an le cours de ces actions est en effet tombé de 506 francs à 326 francs. Les négociations entre les deux groupes risquent donc de se révéler d'autant plus « serrées » que depuis quelque temps leurs relations se sont nettement dégradées. — V. M.

UN MILITANT INSOUMIS ATTAQUÉ DANS LE VAL-D'OISE

M. Yves Carel, vingt-trois ans, a été blessé d'une balle dans le ventre, jeudi 27 septembre, peu avant 2 heures, dans son appartement, rue de Paris, à Ezanville (Val-d'Oise). Il a dû être hospitalisé à Gonesse. Son agresseur n'a pas été identifié. Toutefois, quelques heures plus tard, dans un appel téléphonique au quotidien *Libération*, un correspondant a revendiqué l'attentat au nom d'un « *groupe M.M.D.* » — inconnu de la police —, qui accuse M. Carel de « *haute trahison* ».

Le 14 juin 1977, M. Carel avait été condamné par le tribunal permanent des forces armées de Paris à seize mois d'emprisonnement pour insoumission et refus d'obéissance (*le Monde* du 16 juin 1977). Il a également animé un groupe de soutien à Daniel Debrielle, qui demandait (*le Monde* des 16 septembre 1978 et 9 mars 1979) la révision du procès au cours duquel la cour d'assises du Calvados l'avait condamné, le 21 octobre 1977, à douze ans de réclusion criminelle pour sa participation à un hold-up dans un magasin de Deauville.